



A. De Pontmartin

Les  
**CORBEAUX**  
du  
Gévaudan





1897  
30-



P.R.  
2383  
• P25  
C67  
1897  
SMRS

LES

# CORBEAUX

DU GÉVAUDAN

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

---

OUVRAGES

DE

A. DE PONTMARTIN

Format grand in-18

|                                                                                                       |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| CAUSERIES LITTÉRAIRES (nouvelle édition) . . . . .                                                    | 1 vol. |
| NOUVELLES CAUSERIES LITTÉRAIRES (3 <sup>e</sup> édition, revue et<br>augmentée d'une préface. . . . . | 1 —    |
| DERNIÈRES CAUSERIES LITTÉRAIRES (2 <sup>e</sup> édition). . . . .                                     | 1 —    |
| CAUSERIES DU SAMEDI, 2 <sup>e</sup> série des CAUSERIES LITTÉRAIRES,<br>(nouvelle édition).. . . . .  | 1 —    |
| NOUVELLES CAUSERIES DU SAMEDI (2 <sup>e</sup> édition) . . . . .                                      | 1 —    |
| DERNIÈRES CAUSERIES DU SAMEDI (2 <sup>e</sup> édition) . . . . .                                      | 1 —    |
| LES SEMAINES LITTÉRAIRES (nouvelle édition).. . . . .                                                 | 1 —    |
| NOUVELLES SEMAINES LITTÉRAIRES (nouvelle édition). . . . .                                            | 1 —    |
| DERNIÈRES SEMAINES LITTÉRAIRES (2 <sup>e</sup> édition). . . . .                                      | 1 —    |
| NOUVEAUX SAMEDIS. . . . .                                                                             | 20 —   |
| LE FOND DE LA COUPE.. . . . .                                                                         | 1 —    |
| LES JEUDIS DE MADAME CHARBONNEAU (nouvelle édition). . . . .                                          | 1 —    |
| ENTRE CHIEN ET LOUP (2 <sup>e</sup> édition). . . . .                                                 | 1 —    |
| CONTES D'UN PLANTEUR DE CHOUX (nouvelle édition). . . . .                                             | 1 —    |
| MÉMOIRES D'UN NOTAIRE (nouvelle édition).. . . . .                                                    | 1 —    |
| CONTES ET NOUVELLES (nouvelle édition). . . . .                                                       | 1 —    |
| LA FIN DU PROCÈS (nouvelle édition). . . . .                                                          | 1 —    |
| OR ET CLINQUANT (nouvelle édition). . . . .                                                           | 1 —    |
| POURQUOI JE RESTE A LA CAMPAGNE (nouvelle édition).. . . . .                                          | 1 —    |
| LES CORREAUX DU GÉVAUDAN (2 <sup>e</sup> édition) . . . . .                                           | 1 —    |
| LE FILLEUL DE BEAUMARCHAIS (3 <sup>e</sup> édition).. . . . .                                         | 1 —    |
| LA MANDARINE (nouvelle édition).. . . . .                                                             | 1 —    |
| LE RADEAU DE LA MÉDUSE (nouvelle édition). . . . .                                                    | 1 —    |
| SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE. . . . .                                                                | 3 —    |
| SOUVENIRS D'UN VIEUX MÉLOMANE, (2 <sup>e</sup> édition). . . . .                                      | 1 —    |
| LETTRES D'UN INTERCEPTÉ (nouvelle édition) . . . . .                                                  | 1 —    |

---

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LES  
CORBEAUX  
DU GÉVAUDAN

PAR  
A. DE PONTMARTIN

NOUVELLE ÉDITION



PARIS  
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR  
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES  
3, RUE AUBER, 3

—  
1897

Droits de reproduction et de traduction réservés

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# PRÉFACE

---

A M. FRÉDÉRIC BÉCHARD

MON CHER AMI,

Voici donc nos *Corbeaux*. C'est le cas de dire à la critique, cette censure idéale : *Da veniam corvis...*

Je ne vous les dédie pas ; je vous les rends. Presque à toutes les pages, en relisant nos épreuves, j'ai retrouvé la trace de vos bons conseils et de cette collaboration qui n'a été un secret pour personne ; dans les scènes principales, le sentiment dramatique que vous possédez à un si haut degré m'a été d'autant plus secourable que j'avais, cette fois, à sortir de mes habitudes d'analyse. Grâce à vous, j'ai compris qu'un sujet pareil ne comportait pas de subtilités psychologiques, qu'il fallait aller droit au but, montrer les événements et les personnages par le dehors ; que c'était, en un mot, par l'action que devait se dessiner le caractère.

Est-ce à dire pourtant, mon cher ami, que nous devions nous résigner d'avance à voir nos *Corbeaux* confondus avec tous ces récits qui, sous le titre de *Causes célèbres*, tiennent, depuis quelques années, tant de place dans le roman-feuilleton ? N'avons-nous cherché à exciter qu'une émotion violente ou vulgaire ? Est-ce uniquement à la curiosité que nous nous adressons ? Vous ne l'eussiez pas voulu plus que moi, vous si antipathique au *scribitur ad narrandum* et dont chaque ouvrage, pièce ou roman, est la mise en action d'une vérité morale ou sociale. Si nous

avons écrit ce livre, c'est que nous avons pensé l'un et l'autre qu'il pouvait se rattacher à tout un ordre d'utiles et graves pensées.

On s'est fort occupé, l'hiver dernier, de cette question si délicate de la réhabilitation judiciaire, et nous nous sommes réjouis de voir notre récit paraître tout juste au moment où des hommes sérieux, des législateurs, des écrivains spéciaux travaillaient à combler une lacune dont s'attristent également l'humanité et la justice.

Un de nos amis, un homme éminent et charmant, que nous venons de perdre et qui a eu l'honneur de prendre en main la cause du malheureux Lesurques, M. Gustave de la Boulié, me disait après avoir lu quelques chapitres de nos *Corbeaux* : « Courage ! une œuvre n'est jamais frivole, si elle sert une idée qui ne l'est pas. L'adoucissement des peines n'a été qu'un progrès matériel ; la réhabilitation sera un progrès moral. » Il me fit lire, à cette époque, un long et excellent article, publié dans *le Droit* du 30 avril, par M. Ortolan, professeur à la faculté de Paris. Vous le voyez, mon cher ami, ce sont là des noms autorisés ; ce sont là des souvenirs faits pour donner à notre œuvre une valeur et un sens, quand même elle serait de pure invention, quand même nous n'aurions eu d'autre but que d'intéresser nos lecteurs à des infortunes imaginaires. Mais il n'en est pas ainsi. Nous avons raconté la légende ; M. Saint-Marc Girardin, dans son rapport à l'Académie française sur les prix de vertu (19 août 1858), s'est chargé de raconter l'histoire. Je ne puis mieux faire que de lui céder la parole :

« ... En 1821, un affreux assassinat fut commis à Joux (Vaucluse) sur la personne de la veuve Boyer. Un paysan de ce village, nommé Durand, fut accusé d'avoir commis le crime.

« Beaucoup de témoignages se réunirent contre lui ; cependant, il fut acquitté à une voix de majorité. Durand, pendant les débats, avait toujours protesté de son inno-

cence. Quand le verdict du jury fut prononcé, la femme de Durand, qui était convaincue que son mari n'était pas coupable, s'avança devant le siège des magistrats, et, la main levée, prenant le Christ à témoin, elle s'écria :

« — Mon pauvre mari est acquitté, mais il n'est pas lavé ; il est complètement étranger, je le jure, au crime affreux qu'on lui a imputé par suite de machinations infernales, et je prends ici l'engagement solennel, devant Dieu qui m'entend et devant vous, messieurs, qui êtes les représentants de sa justice sur la terre, d'amener bientôt sur ce banc d'infamie les véritables auteurs de l'assassinat de madame Boyer.

« ... Pendant sept années entières, la femme Durand a partout épié et surveillé ceux qu'elle soupçonnait d'être les coupables, allant dans les foires, dans les marchés, causant, questionnant, interrogeant tout le monde, rassemblant patiemment tous les indices, et, chaque jour de marché, allant à Apt communiquer ses découvertes aux magistrats. Un jour enfin, en 1828, ayant surpris par hasard un signe d'intelligence entre les nommés Chou et Bourgue, qui, plus tard, furent condamnés comme étant les vrais assassins de la veuve Boyer, elle les vit s'acheminer vers une maison isolée, près du village de Joucas ; ils y entrèrent et s'y renfermèrent.

« Madame Durand pensa que, si elle pouvait les entendre causer ainsi tête à tête, elle parviendrait à surprendre dans leur entretien le secret qu'elle poursuivait depuis si longtemps, le secret de l'innocence de son mari. La nuit arrivait. Madame Durand se glisse près de la maison, gravit un mur, arrive près de la chambre où se tenaient les deux hommes, se suspend à un treillage en fer qui montait près d'une croisée, et, comme les contrevents n'étaient qu'à demi fermés, elle voit et elle entend Chou et Bourgue, qui avaient une de ces conversations qu'ont presque toujours entre eux les complices d'un crime. Bourgue accusait Chou d'être bavard et d'avoir

trop parlé; Chou demandait à Bourgue de l'argent pour se taire, et Bourgue, qui était le plus riche des deux assassins et le gendre même de la victime, Bourgue payait cette fois encore le silence de son complice.

« Enfin, madame Durand était maîtresse du secret des coupables; elle pouvait justifier de l'innocence de son mari. Dès le lendemain, elle allait à Apt tout révéler au procureur du roi. Une nouvelle instruction avait lieu; onze accusés étaient traduits devant la cour d'assises à Carpentras; deux de ces accusés, Chou et Bourgue, étaient condamnés à mort, et les autres à des peines plus ou moins fortes. Enfin, surtout, l'innocence de Durand, l'ancien acquitté, était hautement proclamée par le magistrat qui portait la parole au nom de la société.

« L'acquittement de Durand était de 1822; la condamnation de Chou et de Bourgue était de 1829. Madame Durand avait mis sept ans à rechercher et à découvrir la vérité qui devait réhabiliter son mari; sept ans de peines, de fatigues, de dangers, de soins, d'intelligence, de courage, de dévouement, — et, au bout de sept ans, un jour de joie et d'honneur!...

« Quel drame, messieurs, et avec quelle émotion l'Académie en suivait les diverses scènes! Mais il y a des critiques ou des douteurs à l'Académie. Cette enquête de porte en porte, ces nuits sans sommeil employées à épier les coupables, cet entretien surpris derrière une croisée au haut d'un treillage en fer, tout cela semblait singulier et romanesque; nous ne doutions pas de la vérité du fait principal: nous craignions seulement que la légende ne se fût ajoutée à la vérité, et qu'elle ne la couvrit comme le lierre fait de l'arbre qu'il semble parer et qu'il étouffe... »

L'éloquent rapporteur raconte ensuite de quelle façon on s'y est pris pour vérifier la parfaite exactitude des faits et des détails; comment la vérité s'est trouvée plus belle, plus complète et plus touchante encore que la

prétendue légende, et comment les témoins survivants, les magistrats, les autorités d'Apt et de Joucas, ont ajouté au récit des traits caractéristiques : « Il fallait, dit-il, persuader les magistrats. Il fallait les *amener à transformer en instruction judiciaire* cette enquête que madame Durand faisait à sa manière, par une *sorte d'inspiration* et avec une sagacité naturelle aiguisée par l'immense intérêt qui la dominait. Quelle difficulté pour une paysanne ! et combien cette difficulté a dû être plus pénible pour elle que ses courses et ses fatigues de jour et de nuit ! »

Qu'auraient dit les académiciens rebelles à ces détails romanesques, s'ils avaient su, non-seulement que « cette enquête de porte en porte, ces courses nocturnes, cette maison isolée, cette croisée entr'ouverte, ce treillage en fer, » étaient la stricte vérité, mais que l'imagination ou la tradition populaire y avait ajouté un détail plus extraordinaire encore que tout le reste ? C'est ce détail, cet épisode étrange, maintes fois raconté par les gens du pays, accrédité sur les bords du Gardon, de la Durance et du Rhône, — qui a servi de point de départ à notre récit.

Si la fiction est maladroite, tant pis pour les conteurs, sur qui le tort en retombe ! Si, en s'inspirant du contraste d'une obscure condition avec un héroïque caractère, elle en a gardé l'empreinte originale et la saveur généreuse, c'est à la pauvre femme du peuple, à l'humble héroïne de Joucas, que l'honneur en revient.

Quant aux reproches qui nous ont été adressés, reproches portant, vous le savez, sur la forme plutôt que sur le fond, j'y vois, mon cher ami, une nouvelle preuve du soin que nous avons mis à éviter tout ce qui pouvait, en donnant à notre livre l'apparence d'un *roman à sensations*, en altérer le caractère et en faire oublier le but. C'est ainsi que nous avons persisté à maintenir le prologue, malgré les observations de quelques-uns de nos premiers lecteurs qui lui ont trouvé le tort de rassurer,

dès les premières pages, ceux qui voudraient trembler jusqu'au bout pour Susanne et pour Jacques. Il nous a semblé que l'intérêt du roman, s'il existe, n'est pas et ne doit pas être dans l'incertitude complète du dénouement, mais dans le développement des caractères, et surtout dans la question de savoir comment la jeune fille s'y prendra pour débrouiller peu à peu une situation désespérée, pour arriver d'un soupçon purement instinctif à une série de preuves, pour faire partager sa conviction et admettre ces preuves par des gens intéressés à les repousser, pour obtenir enfin ce qu'il y a de plus difficile dans notre jurisprudence criminelle, — une réhabilitation, c'est-à-dire l'aveu solennel et public d'une erreur judiciaire.

Une autre critique a été formulée contre nous. On nous a reproché d'avoir, à un certain moment, *gâté* le personnage de Susanne. On a regretté que, pour atteindre son but, cette jeune fille, à l'âme vaillante et pure, eût l'air d'encourager l'amour de Matteo, lui tendit un piège et finalement l'attirât dans une sorte de *souricière*. Ici encore, ce défaut, si c'en est un, eût pu être aisément atténué : il nous suffisait de faire suggérer à Susanne, par les magistrats, l'idée dont nous lui laissons l'initiative. Nous ne l'avons pas voulu, et je ne puis m'en repentir.

Permettez-moi d'abord de citer quelques lignes d'un roman dont tout le monde parle. « La vérité, dit M. Octave Feuillet, dans *M. de Camors*, la vérité est que les femmes sont, en général, remarquables par la persistance de leurs idées et la fidélité de leurs sentiments... On s'assurera que cette théorie n'est nullement un paradoxe, si l'on veut bien songer *aux prodiges* de dévouement *patient, tenace, inviolable*, qui se rencontrent tous les jours chez les femmes *de la classe populaire*, dont le naturel, *quoique grossier*, reste *original* et sincère. »

Il y a là, ce me semble, tout ce qu'il nous faut pour

justifier *sans retouche* la conduite de Susanne. Elle est fille du peuple, ou à peu près; méridionale, née dans un pays de montagnes qui offre quelques traits de ressemblance avec la Corse. Nous avons cherché à la faire intéressante, touchante, courageuse, intelligente, pathétique, guidée parfois par une inspiration surhumaine, mais nullement parfaite; d'abord, parce que la perfection n'est pas de ce monde; ensuite, parce que, si elle en était, ce serait une différence de plus entre le monde et le roman.

Susanne est passionnée; on lui a fait un mal affreux; elle est frappée dans son amour, dans son honneur, dans cet instinct de justice que ressentent plus vivement les opprimés et les faibles. Pour arriver, non pas à une vengeance stérile, mais à une réparation, elle entreprend, seule et sans appui, une lutte horriblement inégale; pour triompher dans cette lutte, elle se sert de toutes ses armes, et, si une de ces armes est empoisonnée, tant pis! Le vrai est ce qu'il peut; les sauvages n'y regardent pas de si près. Or, il y a encore, dans quelques-unes de nos provinces, dès que les passions sont en jeu chez les classes populaires, bien des détails qui rappellent la nature primitive.

Peut-être va-t-on m'accuser d'une prétention ridicule, si j'évoque, à propos de notre humble récit, un des chefs-d'œuvre de la littérature moderne. Mais, enfin, personne, que je sache, n'a refusé au caractère de Colomba une admiration sympathique. Colomba est absolument ce qu'elle doit être. Elle a toutes les passions corses, ennoblies par un merveilleux mélange d'originalité poétique et de pureté virginale. Et, cependant, si on la juge d'après les lois strictes de la morale, de l'humanité, de la charité chrétienne, qui hésiterait à la condamner? Elle n'a pas la même certitude que Susanne; elle a bien moins souffert; les deux fils de l'homme qu'elle soupçonne d'avoir fait assassiner son père sont

bien moins odieux que nos deux scélérats ; elle les a vus succomber. Si vindicative qu'elle soit, sa haine doit être satisfaite. Non : l'épilogue nous la montre rencontrant dans une ferme le pauvre vieux Barricini, que la mort de ses fils a rendu presque idiot ; elle insulte à son désespoir. « Il fallait m'en laisser un, lui dit le vieillard ; Orlanduccio n'avait rien fait... — Non, il me les fallait tous les deux... »

C'est complet ; le type n'en est que plus achevé ; mais encore une fois, au point de vue des âmes sensibles ou simplement des idées mondaines, ce trait final, cette cruauté gratuite me semble autrement inacceptable que la rouerie de Susanne, ayant l'air de se laisser aimer par Matteo, parce qu'elle n'a pas d'autre moyen de l'amener à se trahir.

Au surplus, mon cher ami, on a toujours mauvaise grâce à plaider sa propre cause, — qui n'est pas, hélas ! une cause célèbre. En pareil cas, c'est le public qui juge l'accusé, la défense et le réquisitoire. En attendant son verdict, voilà nos *Corbeaux*, patronnés tout à la fois auprès de lui par la magistrature et par l'Académie, et libres de s'abriter, à leur choix, sous la coupole du palais Mazarin ou sous le péristyle du Palais de justice. Puissent ces oiseaux fatidiques, une fois en train de réhabilitations, réhabiliter aussi la collaboration littéraire, que la critique a souvent incriminée ! Le plaider serait bien simple, et je demanderais à m'en charger : il me suffirait de résumer en deux mots ce que Émile Augier a si bien développé dans la préface des *Lionnes pauvres*, et de dire qu'ici collaboration est synonyme d'amitié.

ARMAND DE PONTMARTIN.

# LES CORBEAUX DU GÉVAUDAN

---

## PROLOGUE

---

### I

— Parbleu, vous arrivez bien ! me dit M. d'Estérac, me voyant entrer dans sa chambre en compagnie d'un beau rayon de soleil, le 4 septembre 1845. Vous croyez peut-être que je vais vous faire tirer un lièvre ou quelques maigres bécassines ?

— Ce serait déjà superbe ; je n'en demande pas tant... Je suis, dans toute la faiblesse du terme, un chasseur du Midi, et je me contenterais d'un chastre...

— Des loups, mon bon ami, des loups, aussi gros, me disent mes gardes, que feu leur arrière-tante la bête du Gévaudan. Ils infestent les bois de Chadelbos, les garrigues de Lespervelouse et la forêt de

Mercoire. Nos moutons disparaissent les uns après les autres... J'ai ordonné une grande battue; tout mon monde est à son poste : c'est pour demain; vous arrivez aujourd'hui, soyez le bienvenu !

Et il me tendit, avec une loyale brusquerie, sa large main brunie par le hâle.

Chaque province a ses types, qui tendent de plus en plus à s'effacer et à se fondre dans cette uniformité collective qui s'appelle le progrès. Vers 1845, il en restait encore quelques-uns, surtout dans les pays de montagnes où les chemins de fer semblaient ne devoir jamais pénétrer. M. d'Estérac était *Lozérien* des pieds à la tête. Agé à cette époque de plus de cinquante ans, mais droit comme un if et fort comme un chêne, il avait commencé par la guerre, et il finissait par la chasse.

Engagé volontaire en 1813, blessé à Leipzig, entré plus tard dans les Eaux-et-Forêts, successivement garde à cheval, garde général et inspecteur dans le département de la Lozère, sa vie s'était passée au grand air, dans les bois, parmi les saines odeurs des romarins et des pins sylvestres. Il y avait gagné un teint couleur de brique, un appétit intrépide, un coup d'œil infailible, une poitrine de fer, des jambes d'acier, une santé à toute épreuve, et, selon la saison et le gibier, une bonne humeur entremêlée de quelques bourrasques.

Il habitait Mende pendant l'hiver ; l'été, il avait élu domicile dans une modeste maison qu'il s'était fait bâtir à mi-côte, près d'un hameau nommé Fontanes. De ce hameau, trois ou quatre chemins, aussi pittoresques que peu praticables, rayonnaient sur Chadelbos, Lespervelouse et Mercoire.

Chadelbos, ainsi que son nom l'indique, était peuplé de chats sauvages qui arrivaient à des proportions phénoménales et à une férocité effrayante. Lespervelouse, bruyère hérissée de roches volcaniques, coupée de ravins, festonnée de fougères, ouverte sur des gorges et des *combes* semblables à des décors de mélodrame, réunissait tous les oiseaux de proie, depuis l'épervier jusqu'à l'aigle.

Mercoire, forêt de l'État, communiquant avec la grande chaîne des Cévennes, servait de refuge aux loups, dont les apparitions fréquentes épouvantaient les habitants des communes voisines et défrayaient, dans les fermes, les récits de la veillée. Les renards y étaient en nombre ; toutes les variétés de bêtes puantes, fouine, martre, civette, blaireau, y pullulaient. Les vieillards assuraient que leurs anciens y avaient vu des sangliers et des ours.

Quant aux races plus inoffensives et mieux appréciées des gourmands — lièvres, perdrix, cailles, lapins, bécasses — on n'avait que l'embarras du choix. Les marais de Brige et les sources du Chapeauroux abondaient en sarcelles, en râles et en bécas-

sines. Bref, du gibier à tuer, des bêtes nuisibles à détruire, des loups à traquer, des coupes de bois à surveiller, de bons compagnons à accueillir : M. d'Estérac était dans son élément.

Au moral comme au physique, il eût pu jouer le bourru bienfaisant. Sous une écorce un peu rude il cachait un grand fond de bonté : ce qu'il y avait de curieux, c'est que si, pour obtenir de lui une grâce quelconque, on lui disait qu'il était bon, il s'en défendait comme d'une injure et affectait de gros airs rébarbatifs ou une colère furieuse. Un de ses subordonnés manquait-il à un détail de service ? venait-on lui dire que des maraudeurs pillaient les bois du gouvernement ou que des braconniers décimaient les jeunes couvées de perdreaux ? c'était une tempête : son visage coloré s'empourprait ; ses cheveux gris, coupés en brosse, se hérissaient sur sa tête ; ses yeux ronds lançaient des éclairs ; on eût dit que son cou de taureau allait faire éclater sa cravate ; sa voix de stentor avait des roulements de tonnerre ; l'amende et la prison lui semblaient des peines trop douces pour l'énormité du délit.

Mais, que la femme du délinquant vint, le lendemain, faire en pleurant un appel à sa miséricorde, il n'était pas rare que l'homme s'efforçât de réparer les rigueurs du fonctionnaire. Il s'asseyait en grommelant à sa table, et donnait à la suppliante quelques lignes pour le procureur du roi. Sa recomman-

dation était d'autant plus efficace, que tout le monde au tribunal le connaissait et l'aimait, et que son beau-frère, M. de Ribière, longtemps juge d'instruction à Mende, y avait laissé d'excellents souvenirs.

M. d'Estérac, lié avec ma famille, voulait, disait-il, faire de moi un chasseur accompli. Souvent, au retour des vacances, il m'avait invité à venir passer une semaine dans sa *grangette* de Fontanes, me promettant de me faire tuer plus de gibier en huit jours que je n'en avais tiré depuis mon enfance. Je m'étais décidé cette fois. On vient de voir qu'il se préparait à tenir sa promesse — et même quelque chose de plus.

Chasser le loup n'est pas une grande affaire pour des chasseurs aguerris ; mais pour un pauvre novice qui arrivait sans autre prétention que de rapporter dans sa gibecière une douzaine de grives, apprendre qu'il allait se trouver, le lendemain, en face de carnassiers, et cela dans la patrie de la bête du Gévaudan, la chose méritait qu'on s'y préparât par quelques changements stratégiques.

M. d'Estérac inspecta mon attirail de chasse et lui trouva un air trop parisien, trop *damoiseau* (c'était une de ses expressions favorites) ; il me fit donner un fusil de calibre : la soirée se passa à fonder des balles et des chevrotines. Mes souliers et mes guêlres furent échangés contre des *estivaou*, grandes bottes également propres à braver l'humidité des

marécages et les épines des taillis. Ma poire à poudre fut scrupuleusement examinée. Tous ces apprêts, sans préjudice d'un bon souper et de bons cigares, nous conduisirent jusqu'à dix heures du soir. A dix heures, on se coucha et on s'endormit vite : nous savions qu'il fallait être sur pied bien avant le lever du soleil.

Le lendemain, à trois heures, nous étions en marche, escortés de six ou sept grands diables de chiens que les gardes menaient en laisse, et qui avaient déjà eu, nous dit l'inspecteur, force démêlés avec les loups. A mesure que nous avancions, nous fûmes rejoints par quelques chasseurs choisis parmi les plus déterminés et les plus adroits du pays. A notre première halte, au bas de la montée de Chadelbos, nous étions douze en tout : gardes, chasseurs, M. d'Estérac et moi.

## II

Le temps était splendide ; une fois que j'eus surmonté le léger malaise du premier réveil, j'éprouvai ce frisson de bien-être si connu de tous ceux qui ont l'habitude ou le goût des excursions matinales. Les secrètes influences de la nature ne sont jamais plus puissantes qu'à l'heure où nous lui échap-

pons d'ordinaire, emprisonnés dans le sommeil. On dirait que, dans nos rares communications avec sa vie nocturne, elle reprend possession de notre âme pour lui révéler les mystères du monde invisible.

En regardant au-dessus de ma tête, j'apercevais des étoiles qui se confondaient peu à peu avec le ton gris-perle du ciel, pendant que les pâles lueurs de l'aube découpaient la silhouette des montagnes sur les blancheurs lactées de l'horizon. Tout le paysage s'estompait en larges masses, baignées dans une ombre vaporeuse, d'où émergeaient tantôt des blocs de basalte d'une forme étrange, tantôt des groupes d'arbres nous épiant au passage dans des attitudes de fantômes. Chaque pas nous engageait dans la *Combe*, qui, se resserrant de plus en plus entre ses parois à pic, ne nous laissait voir qu'une bande étroite du ciel et finissait par ressembler au long corridor de quelque mystérieuse prison. Notre petite troupe marchait sans mot dire. Il y a, dans l'émotion qui précède l'entrée en chasse, quelque chose du sentiment indéfinissable qui devance, un jour de bataille, le premier coup de canon. Notre expédition semblait tenir le milieu entre une chasse ordinaire et un épisode de guerre. Le site s'accordait admirablement avec cette vague sensation d'attente impatiente et inquiète.

Tout à coup la *Combe* s'élargit ; l'âpre sentier que nous suivions déboucha sur le plateau de Chadelbos.

Les montagnes s'écartèrent à droite et à gauche pour aller rejoindre les premiers contre-forts de la Margeride, comme des sentinelles que l'on relève de leur poste. En même temps le soleil se levait. Une immense nappe de lumière couvrit cette vaste plaine, où des bouquets d'yeuses rabougries et de pins étio-  
lés alternaient avec de maigres sillons de seigle et d'avoine. Le premier effet du soleil levant est toujours magique ; mais, une fois cet effet produit, une fois ranimé et réchauffé, je me dis tout bas que, dans ce pays à l'aspect sauvage et pauvre, la lumière est plus mélancolique que l'ombre : l'une découvre les tristesses que l'autre cachait.

Là, M. d'Estérac donna le signal d'une seconde halte et regarda de tous côtés comme s'il attendait quelqu'un. Son attente ne fut pas longue : nous vîmes sortir d'un des massifs un homme d'assez haute taille, que je reconnus bientôt, à sa plaque, à son baudrier et à sa carabine en bandoulière, pour un garde forestier.

Le nouveau venu paraissait avoir environ quarante ans : il était maigre et pâle : au premier abord, sa figure énergique et honnête n'offrait rien de bien extraordinaire : mais, lorsqu'il ne fut plus qu'à quelques pas, ses yeux fixés sur M. d'Estérac prirent une ineffable expression de douceur, de reconnaissance et de dévouement. Ce sentiment, dont je ne pouvais me rendre compte, était sans doute

partagé; car M. d'Estérac contemplait aussi le garde forestier d'un air de sympathie profonde, et ce fut avec un léger tremblement dans la voix qu'il lui dit :

— Eh bien, Jacques ?

— Eh bien, monsieur l'inspecteur, ils sont là...

Et d'un geste il nous montra, à l'extrémité du plateau, quelque chose comme une énorme tache noire, qui, vue de cette distance, semblait toucher à la lisière de la forêt de Mercoire.

— Je m'en doutais, dit M. d'Estérac entre ses dents : *la Combe aux loups*, la bien nommée, le grand ravin de Lespervelouse ; — puis se tournant de nouveau vers le garde :

— Combien ?

— Oh ! toute la couvée... un vieux loup qui sera dur ; une louve, et trois petits, qui seront bientôt gros comme papa et maman...

Nous nous remîmes en marche : l'inspecteur me fit placer à ses côtés ; le garde un peu en arrière : de temps à autre, M. d'Estérac se retournait pour lui adresser la parole avec une sorte d'émotion cordiale. Évidemment Jacques était son favori, et pourtant les autres gardes n'en paraissaient pas jaloux : ils témoignaient à leur camarade, à peine plus âgé qu'eux, une déférence presque respectueuse : toutes ces nuances étaient si marquées, que je dis tout bas à M. d'Estérac :

— Ce brave homme a servi sous vos ordres?...

— Non... c'est autre chose... que je vous dirai peut-être; mais aujourd'hui, ne songeons qu'à notre affaire.

En ce moment, une compagnie de perdrix, cachée sous des touffes de fougères, partit presque sous mes pieds; cédant à un mouvement machinal, je mis mon fusil en joue; plus prompt que l'éclair, M. d'Estérac rabattit le canon en me disant :

— Non, non; pas ce matin ! Un seul coup de fusil ferait tout manquer... il suffit d'une étincelle pour mettre un loup en fuite.

Au même instant, je le vis pâlir, et cette pâleur se refléta, avec une teinte plus livide, sur la figure de Jacques. Notre petite troupe côtoyait un champ assez vaste, qui avait dû être cultivé jadis, mais où foisonnaient les mauvaises herbes. Tout autour, on apercevait encore les traces d'un vieux mur sans ciment, flanqué d'amandiers séculaires. Les arbres n'étaient plus que des squelettes; le mur n'était plus qu'un amas de pierres grises. Sur un de ces tas de pierres s'élevait une croix noire, comme pour marquer une sépulture ou un lieu maudit. De quelque côté que se promenât le regard, pas une habitation, pas une âme.

Dans cet ensemble morne et triste, cet endroit semblait particulièrement empreint d'une fatalité sinistre. Sans me rendre compte de cette impres-

sion, je sentis mon cœur se serrer. M. d'Estézac voulut-il échapper à un douloureux souvenir ? il doubla le pas ; à ma grande surprise, il se rapprocha brusquement de Jacques, le prit par le bras et l'entraîna en lui disant à voix basse :

— Ne regarde pas !... pas de ce côté !... viens !

Les deux hommes ne tardèrent point à se remettre de leur trouble : nous avançons plus rapidement : bientôt nous ne fûmes plus qu'à quelques portées de fusil du ravin de Lespervelouse. La grande tache noire, à mesure qu'on approchait, prenait des proportions gigantesques.

D'abord une rangée de ces roches volcaniques qui ressemblent à des dolmen et qui forment un des traits caractéristiques du pays ; au-dessous, un terrain s'abaissant en pentes, coupées çà et là de petits plateaux larges de quelques mètres carrés, jusqu'au lit d'un torrent, furieux en hiver, mais complètement desséché en septembre. Les plateaux étaient garnis d'arbustes épineux, qui montaient à peine à hauteur d'appui : cette végétation sauvage devenait un fourré inextricable en descendant vers le lit du torrent où les racines rencontraient une couche de terre humide. De loin, on eût dit un tapis vert de vingt pieds de profondeur que dominaient les pointes des genévriers et où les baies du sorbier des oiseaux faisaient l'effet de gros clous rouges.

Au delà de cet effrayant fouillis, le terrain se re-

levait par soubresauts, en plans abrupts, jusqu'à la forêt de Mercoire, dont le rideau sombre fermait l'horizon.

— C'est là ? dit M. d'Estérac.

— Oui, répondit Jacques.

### III

Les dispositions de notre troupe furent prises en quelques minutes : elles étaient indiquées d'avance par l'aspect du théâtre où le drame allait se jouer. L'essentiel était d'empêcher les loups de remonter dans la forêt, où il aurait été impossible de les poursuivre. Jacques et les chasseurs expérimentés assurèrent que c'était peu probable, parce que les louveteaux, trop faibles encore pour gravir la côte de Mercoire, arrêteraient la fuite du père et de la mère : ceux-ci d'ailleurs avaient flairé de la chair fraîche dans les étables voisines de Chadelbos ; ils avaient emporté la veille deux brebis ; ils ne s'éloigneraient pas aisément du centre de leur déprédations.

Les débusquer du fourré de Lespervelouse, voilà donc le but à atteindre. Suivant toute apparence, ils remonteraient par les pentes moins roides où nous étions et tâcheraient de s'enfuir à travers le

plateau. Notre plan devait être dressé sur ces données.

On compta les points de repère que nous avions à notre portée : les groupes d'arbustes qui les abritaient en faisaient, pour ainsi dire, des guérites naturelles : il y en avait cinq.

Il fut décidé que nous nous y posterions deux par deux. Restaient Jacques, deux autres gardes et sept ou huit paysans que l'on avait racolés en chemin pour servir de rabatteurs. Ceux-là devaient tourner le fourré avec la meute, puis descendre dans le lit du torrent, découpler les chiens et, à force de cris, contraindre les loups à sortir de leur retraite.

M. d'Estérac fit une ample distribution de bâtons à pointes de fer, de carabines et de couteaux de chasse, sans oublier de bonnes gorgées de rhum et d'eau-de-vie. Mais, au moment où nos éclaireurs allaient se séparer de nous, il dit à Jacques d'une voix brève qui n'admettait pas de réplique :

— Toi, tu vas rester.

— Moi, monsieur ?

— Oui, toi — et me montrant de la main : A côté de monsieur... là, ajouta-t-il en montrant un des affûts. Tu ne le quitteras pas, et... écoute bien : quoi qu'il arrive, tu ne bougeras pas de ton poste ; tu ne te rapprocheras pas de moi... à moins que je ne t'appelle ; ce qui, Dieu merci ! n'est pas probable... Tu m'entends ?

— Oui, monsieur l'inspecteur.

Cinq minutes après, nous étions tous à notre poste, et nos rabatteurs prenaient un détour qui devait les ramener de l'autre côté du ravin. M. d'Estérac, avec un des vieux chasseurs du pays, M. Bécamel, s'était placé à deux cents pas de nous. Il était onze heures du matin; pas un nuage au ciel, pas un souffle dans l'air. La main sur mon fusil, les yeux fixés sur le fourré qui allait décider du sort de la chasse, préoccupé de l'énigmatique figure de Jacques, je n'avais besoin que d'un léger effort d'imagination pour agrandir le cadre, et me croire, moi chasseur novice, acteur dans une des périlleuses chasses de l'Inde ou de l'Afrique. En réalité, j'éprouvais cette vague émotion qui naît de l'attente, lorsqu'à cette attente se mêle un peu d'anxiété.

Bientôt nous aperçûmes les carabines et le bout des bâtons ferrés de nos hommes luire au soleil, sur les rochers qui surplombaient le fourré. Ils le côtoyèrent un moment en silence et avec précaution, cherchant sans doute le lit du torrent par où ils pouvaient pénétrer; puis ils disparurent. Je regardai M. d'Estérac, qui dominait toute la scène et qui me fit un signe amical.

Un quart d'heure, qui me sembla fort long, s'écoula sans qu'il nous fût possible de rien voir ni de rien entendre. Tout à coup Jacques tressaillit : des aboiements furieux retentirent.

— C'est Tanbeau qui fait des siennes, me dit-il tout bas.

Les autres chiens joignirent leurs voix à celle de Tanbeau ; deux ou trois coups de fusil, dont la fumée s'éleva perpendiculaire au-dessus du massif ; après quoi, un inexprimable pêle-mêle de cris humains, d'abolements et de fusillade arriva jusqu'à nous, porté, pour ainsi dire, par le calme de cette atmosphère et le silence de ce désert.

— Ça chauffe ! me dit Jacques.

Il parlait encore quand nous vîmes s'agiter les arbustes et les hautes fougères qui festonnaient le fourré. Il s'y forma comme un sillon d'ombre entre deux traînées de soleil. Le sillon se prolongea jusqu'à la lisière : un louveteau en sortit, les oreilles droites, le museau au vent ; un second..... un troisième ; ils s'arrêtèrent un moment à l'entrée du massif, inquiets, immobiles, comme pour flairer le péril ; ils prirent enfin leur parti et se mirent à gravir la pente, en obliquant à notre gauche.

— Le loup et la louve ne sortiront pas ! dis-je en regardant Jacques.

— Vous allez voir !

En effet, un tumulte effroyable se fit dans le fourré, à l'endroit même où les louveteaux avaient passé.

Au milieu des hurlements des chiens, les tiges et les branches étaient secouées, brisées, broyées

sur un espace de plus de vingt mètres, comme si les haches d'une compagnie de sapeurs y pratiquaient une trouée. Deux loups de la plus grosse espèce parurent, se dirigeant sur la trace de leurs petits, qu'ils ne tardèrent pas à rejoindre. Deux fois les chiens, lancés derrière eux, essayèrent de les atteindre : deux fois les terribles bêtes se retournèrent et firent tête : chacune de leurs volte-face coûta la vie à un de leurs intrépides ennemis. Les yeux de Jacques étincelaient.

M. d'Estérac avait un excellent fusil, un des premiers canons fabriqués par Léopold Bernard. Par un mouvement inattendu et rapide, un louveteau s'était rapproché de lui. Le coup partit et l'animal, blessé à mort, roula de rocher en rocher jusqu'au fond du ravin.

Aussitôt, le loup et la louve, laissant les deux autres louveteaux se tirer d'affaire, coupèrent droit sur M. d'Estérac, qui les attendit de pied ferme, se contentant de lancer un coup d'œil à son voisin Bécamel. Celui-ci se pressa trop, tira sur la louve et la blessa légèrement. M. d'Estérac laissa le loup s'approcher et, de son second coup, le tua roide.

Restait la louve.

La gueule écumante, les yeux injectés de sang, elle n'était plus qu'à dix pas du plateau occupé par M. d'Estérac et son compagnon. Dans le paroxysme de sa rage, cette mère défendant ou voulant venger

ses petits, devenait aussi redoutable qu'une hyène ou une panthère.

M. Bécamel perdit la tête; je vis son second coup partir sans que la louve parût touchée. Nous étions trop loin pour que nos fusils pussent porter jusqu'aux chasseurs en péril. Peu d'instants auparavant, j'avais eu honte d'une émotion involontaire; maintenant, je me demandais si cette émotion n'était pas un pressentiment. La situation prenait une tournure trop dramatique pour être tout à fait rassurante.

Je dis à Jacques, qui frémissait de colère et ne pouvait plus rester en place :

— Mais allez donc! allez!

— Vous savez bien qu'il me l'a défendu!

La bête furieuse touchait presque au plateau. Les deux chasseurs n'avaient pas le temps de recharger leurs armes. M. d'Estérac, toujours intrépide, tira son couteau de chasse. Mais le ceinturon s'embarassa dans les broussailles, et, tandis qu'il s'efforçait de le dégager, le couteau lui échappa des mains. La louve se jeta dessus et broya le manche entre ses dents.

M. d'Estérac regarda de notre côté, s'assura que je ne courais aucun danger, et, d'une voix tonnante qui fit retentir tous les échos du ravin :

— Jacques, s'écria-t-il, à moi!

Alors j'assistai à un spectacle émouvant. Jacques

bondit comme un cerf, jeta sa carabine, prit le couteau qu'il portait à la ceinture, et en quelques secondes rejoignit le groupe formé par les deux chasseurs et la bête. Un moment ceux-ci l'avaient tenue en respect en lui opposant les canons de leurs fusils; mais cette défense ne pouvait suffire. La louve s'était acculée, gueule béante, sur ses pattes de derrière, et elle menaçait M. d'Estérac de ses crocs formidables. Tout à coup, prenant son élan, elle se jeta sur lui; un éclair sinistre me traversa l'esprit. — Qui sait, me disais-je, si la chaleur, l'épouvante, l'instinct maternel, n'ont pas fait de cette bête furieuse une bête enragée?

Mais Jacques s'était glissé comme une couleuvre entre l'animal et l'homme. De son bras gauche, il repoussa M. d'Estérac, et, de l'autre, plongea son couteau jusqu'au manche dans la gorge haletante de la louve, qui s'abattit sur lui, sans qu'il fût d'abord possible de savoir si elle était morte ou si elle allait l'étouffer.

Ils roulèrent sur les rochers, à travers les genêts et les ronces, si étroitement collés l'un à l'autre, que les deux corps ne formaient qu'une masse, et que le chasseur le plus adroit n'aurait pu tirer sur la bête sans risquer d'atteindre Jacques.

Il y eut là un moment d'anxiété indicible. A la fin le garde se releva seul, et la redoutable louve resta gisante, bien que respirant encore. Les autres chas-

seurs étaient accourus : trois ou quatre coups de fusil l'achevèrent.

Nous nous serrâmes tous autour du garde, qui se tenait debout, pâle et calme, près du corps de sa victime. La figure de M. d'Estérac rayonnait ; une grosse larme, qu'il ne cherchait pas à retenir, coulait sur sa joue hâlée. Il se précipita vers Jacques, le saisit à bras-le-corps, et, le pressant sur sa poitrine :

— Tu es blessé ? s'écria-t-il.

— Oh ! rien... presque rien... les pattes... pas les dents...

Nous nous aperçûmes alors que la blouse de Jacques était en lambeaux ; à travers les déchirures on voyait des gouttes de sang.

Toutes les surprises, toutes les émotions de la journée n'étaient rien, comparées à celle qui m'attendait encore.

En un tour de main, M. d'Estérac enleva la blouse du garde. Le sang coulait sur la chemise, qui n'avait pas été plus épargnée que la blouse.

L'inspecteur acheva de la déchirer, pour constater le plus ou moins de gravité de la blessure.

Jusque là, Jacques avait triomphé de son émotion et de sa souffrance avec une énergie admirable ; mais au moment où la chemise déchirée laissa ses épaules à nu, son visage se contracta d'une manière effrayante et prit une incroyable expression de con-

fusion et de douleur. Évidemment ce n'était plus une douleur physique ; on eût dit une chaste jeune fille dont une main brutale ferait tomber les vêtements.

Sur son épaule droite, je lus très-distinctement les deux fatales majuscules .

T. P.

Travaux forcés à perpétuité. La marque !

Personne, excepté moi, n'eut l'air de s'étonner de cet horrible détail.

Seul, M. d'Estérac me lança un regard qui me parut exprimer à la fois un reproche si je me hâtais de juger, et une promesse d'explication.

Cette série de sensations rapides était au-dessus des forces de Jacques. Je l'entendis balbutier, en me montrant, ces quelques mots à l'oreille de M. d'Estérac : « Vous lui direz pourquoi, n'est-ce pas ? »

Et, le visage couvert de cette pâleur livide que j'avais déjà remarquée, il s'affaissa, soutenu par l'inspecteur, qui n'avait pas cessé de le serrer dans ses bras.

#### IV

M. d'Estérac avait repris tout son calme.

— Ce n'est rien, nous dit-il ; pas de morsure,

heureusement : de fortes contusions et des coups de pattes, rien de plus...

Puis s'adressant aux paysans et aux chasseurs :

— Allons, mes enfants ! organisons un brancard, et transportons notre brave Jacques jusqu'à la maison forestière. Nous n'en sommes plus qu'à une demi-lieue ; c'est là que nos provisions nous attendent... les gardes prendront le chariot et reviendront chercher notre chasse... elle en vaut la peine, ajouta-t-il en promenant son regard de la louve au loup et du loup au louveteau.

On coupa des branches de houx, de mélèze et de pin ; on improvisa un brancard, et on y plaça, sur un lit de fougères sèches, le garde toujours évanoui ; les paysans se changèrent en porteurs, et le cortège se mit en marche.

Le pays que nous traversions n'offrait pas une physionomie plus riante que celui que nous avons parcouru. Nous commençâmes par tourner la crête du ravin découpé en entonnoir : notre troupe s'enfonça dans une lande qui conduisait à la forêt de Mercoire. Là aussi quelques terres labourées, quelques champs de trèfle et de sarrasin alternaient avec de vastes bruyères entremêlées d'arbres verts. Toutes ces végétations chétives semblaient en deuil.

Nous passâmes devant une ferme, qui, loin d'animer le paysage, ajoutait encore à sa tristesse. Elle était à demi ruinée et paraissait déserte. Un violier

sauvage avait percé la voûte du toit et croissait au milieu des tuiles croûlantes. Le bruit de nos pas fit partir un oiseau de nuit, seul hôte qui animât ces décombres ; il s'envola en poussant un cri lugubre, pareil à une plainte de voyageur en détresse. De gros buissons obstruaient la basse-cour, où l'œil eût vainement cherché les habitués de ces rustiques demeures. Point de pigeons sur la margelle du puits ; point de troupeau dans l'étable ; point de canard dans la mare.

— Regardez cette ferme ! me dit M. d'Estérac.

Les paysans, malgré leur fardeau, hâtèrent le pas ; les figures se rembrunirent ; les voix se turent. Je songeai, en contemplant cette grange qui semblait frappée d'anathème, à ces voyageurs légendaires qui passent en se signant devant un lieu maudit, hanté par l'esprit de ténèbres ou souillé par le crime des hommes.

Les bouquets de pins s'épaississaient de plus en plus. Bientôt nous entrâmes dans la forêt.

— Halte ! s'écria l'inspecteur. Mes enfants, nous ne sommes plus qu'à dix minutes de la maison forestière. Je vais prendre les devants avec mon ami... L'important est de ne pas effrayer Susanne !

Au même instant, comme si ce nom eût produit sur Jacques un effet électrique, il ouvrit les yeux : sa figure se colora, sa lèvre ébaucha un sourire ; il regarda autour de lui comme pour reconnaître où

nous étions : reprenant ses sens, il ordonna d'une voix ferme aux porteurs de déposer le brancard à terre, se leva, se secoua, et dit :

— Je vais très-bien... je puis marcher.

— Tu as raison, cela vaut mieux ; donne-moi le bras, fit M. d'Estérac.

Et ils marchèrent ensemble, Jacques appuyé sur son chef ; je les suivais.

Un épisode, fort ordinaire dans ces pays profondément religieux, vint ajouter encore au bizarre mélange d'étonnement, de curiosité et de sympathie qu'éveillait en moi le garde forestier.

Par un sentier percé à travers bois, nous vîmes arriver le curé de Fontanes au petit trot de son humble monture, pauvre vieux cheval des Cévennes, de la taille d'un baudet. C'était un vieillard robuste et de bonne humeur, presque aussi habitué que M. d'Estérac au grand air et aux courses dans la montagne ; car sa paroisse se composait de hameaux et de fermes disséminées sur une étendue de plusieurs kilomètres.

En apercevant notre groupe, il s'approcha, descendit de cheval et serra cordialement la main de M. d'Estérac, pour qui il paraissait ressentir une affection profonde. On échangea quelques paroles amicales ; le curé s'informa de nos aventures. L'inspecteur lui raconta ce qui venait de se passer :

— Monsieur le curé, ajouta-t-il gaiement, d'ici à

quelque temps, pas une brebis ne manquera au bercail... Vous devez vous en réjouir, vous qui êtes un si bon pasteur, et qui n'aimez pas les loups dans la bergerie ?

Le vieux prêtre était tout ému de ce récit ; il joignit les mains et répondit d'une voix douce :

— Allons ! tout est bien qui finit bien... Nous devons remercier Dieu ; mais je vous en prie, monsieur l'inspecteur, ménagez notre brave Jacques !

Ensuite, s'adressant aux paysans qu'il connaissait tous par leur nom et qui l'écoutaient avec respect :

— C'est que Jacques et Susanne, voyez-vous... c'est la fleur de ma paroisse !...

Et il continua son chemin ; nous reprîmes le nôtre.

Le sentier frayé à travers deux rangs de sapins gigantesques donnait sur une belle clairière, qu'égayait un ruisseau tapi dans la mousse et serpentant sur une fraîche pelouse.

Cette clairière se terminait à un pli de terrain, ombragé de vieux hêtres, auquel était adossée la maison forestière. Curiosité encore assez rare en 1845, cette maison affectait les formes d'un chalet et en avait toute la grâce. Des campanules et des glycines grimpantes ajoutaient leurs capricieuses broderies aux découpures de l'escalier de bois, de la galerie extérieure et des larges auvents.

Rien ne manquait au charme de ce coin de pay-

sage, qu'auraient admiré les habitués de Marlotte et de Barbizon. Il paraissait plus riant encore par le contraste des mélancoliques solitudes que nous venions de parcourir et des scènes émouvantes auxquelles j'avais assisté.

Un léger souffle de vent nous apportait l'arome balsamique des essences résineuses. J'aspirais à longs traits ces odeurs salubres et cette brise embaumée, comme si une secrète influence eût tout à coup dissipé le malaise qui m'oppressait.

Une femme parut sur le seuil, et un double cri s'échangea :

— Jacques ! — Suson !

Elle courut à nous, les bras ouverts. Placé derrière son mari, j'eus le temps de regarder cette saisissante figure. Susanne avait près de quarante ans. A cet âge, les femmes du peuple ont depuis longtemps perdu leur jeunesse et leur beauté. Pourtant, si les peintres chrétiens ont su trouver pour l'arrière-saison de la vie un idéal supérieur à la beauté vulgaire, pourquoi la nature, cette artiste incomparable, ne ferait-elle pas parfois le même chef-d'œuvre ?

Susanne était grande, et sa taille avait conservé toute l'harmonie de ses proportions. Ses traits fins, d'une régularité admirable, rachetaient par l'élégance des lignes la fraîcheur disparue. On devinait que d'effrayants orages, des souffrances inouïes avaient dû passer sur ce noble visage qui en gardait

encore **une** sorte de mystique auréole. Ses **yeux**, dont il était difficile de soutenir l'éclat, se fixaient sur Jacques avec une incroyable expression de sollicitude et de tendresse.

En approchant de la maison, Jacques avait jeté à la hâte une veste sur ses épaules ; mais Susanne comprit bien vite qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Elle frissonnait de terreur ; son regard nous interrogeait ; M. d'Estérac prévint ses questions :

— Ma bonne Suson, dit-il joyeusement, ne vous effrayez pas : tout va bien... les loups sont morts, nous sommes tous bien vivants, et votre brave mari est le héros de la journée !

— Blessé ? s'écria-t-elle en arrachant la veste par un mouvement passionné.

— Une égratignure, rien de plus, je vous en donne ma parole d'honneur ! une compresse et quelques gouttes d'arnica feront l'affaire. Demain il n'y paraîtra plus, et, ce qui va vous consoler tout de suite, c'est qu'il m'a sauvé la vie.

— Toi, Jacques, mon Jacques ! dit Susanne d'une voix frémissante où le légitime orgueil de l'épouse se mêlait à un reste de frayeur.

Elle rayonnait, elle pleurait, elle pressait tour à tour dans ses mains tremblantes les mains de M. d'Estérac et celles de son mari.

— Oh ! dit modestement celui-ci, monsieur l'in-

specteur se serait bien sauvé tout seul ; il avait déjà dépêché une de ces vilaines bêtes ; il aurait bien su se défaire de l'autre...

— Voulez-vous vous taire, monsieur le flatteur ? répliqua M. d'Estérac en riant ; tu sais comme nous sommes tous, nous autres vieux chasseurs... Tu finirais par me faire croire que c'est moi qui ai tué la louve...

Susanne s'empara de Jacques, qui n'en fut quitte qu'après de douces caresses et le plus minutieux des pansements...

## V

Un quart d'heure après, nous étions tous attablés devant un de ces déjeuners dont les citadins et les gens sédentaires ne connaîtront jamais la saine volupté.

Ce qu'on mangea, ce qu'on but, je n'oserais le dire, de peur de nous faire passer pour des ivrognes ou pour des ogres. Susanne, qui habitait la maison forestière avec Jacques, avait tous les talents d'une cuisinière excellente et toutes les vertus d'une bonne ménagère. C'est elle qui dirigeait le service, et qui, de temps en temps, s'asseyait au bas bout de la table, suivant le patriarcal usage du pays.

Poulardes en daube, pâtés de lièvre, truites du Chapeauroux, dindes rôties, filet de bœuf, brochettes de pluviers et de bécassines, omelettes aux champignons de Fabrèges, plus parfumés que des truffes, tout disparaissait comme par enchantement. On se versait de larges rasades de vieux vin de Tavel, de Châteauneuf de la Nerthe et de Saint-Péray mousseux. Bientôt toutes les impressions de la journée s'effacèrent, excepté la gloire d'avoir tué trois loups, gloire que ces braves gens célébraient en chœur, sans se douter qu'ils donnaient la réplique au vers fameux de *Ruy-Blas* :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups !

A la dixième bouteille, les récits commencèrent ; les imaginations échauffées ne s'arrêtaient plus à la chasse du matin, et en évoquaient de fabuleuses pour servir de cortège à celle-là.

M. Bécamel, celui-là même qui avait si faiblement secondé M. d'Estérac, se souvenait distinctement d'être allé en Angleterre dans sa jeunesse et d'y avoir chassé le renard avec un descendant de Diana Vernon. M. Cellariez, l'adjoint à la mairie de Fontanes, avait couru le cerf, et ne nous faisait pas grâce des dix-cors.

Le percepteur, M. Carcasson, avait vu, de ses propres yeux vu, en chassant dans les montagnes de l'Isère, trois ours qui n'avaient jamais été des vau-

devilles. Les faisans, les gélinottes, les coqs de bruyères, les outardes tombaient comme grêle sous le feu croisé de ces propos, plus drus et plus bruyants qu'un feu de peloton.

Si on avait pu réunir tous les sangliers, tous les chevreuils, tous les *fauves*, traqués, tirés et tués dans cet innocent carnage, on eût repeuplé les forêts de la France — où il n'y a plus de forêts.

L'exaltation redoubla au dessert quand on vit revenir les gardes, rapportant nos trois victimes sur un chariot triomphal, tapissé de glaïeuls et de buis. Je crois même me rappeler que le doyen du conseil municipal entonna une chanson. Pourtant un léger frisson courut dans l'assemblée lorsque l'on examina les crocs redoutables du loup et la louve, qui semblaient menacer encore.

Mais le branle était donné, et on ne voulait plus qu'il fût dit qu'on avait eu un instant d'émotion. Les récits reprirent de plus belle, entremêlés au choc des verres et au bruit des assiettes. Une seule personne avait pâli et tremblé au milieu de cette gaieté bruyante. C'était Susanne, la seule qui n'eût rien vu.

Tout s'épuise, même la faim, la soif, l'entrain et le tapage d'un festin de chasseurs. Moins aguerri que mes compagnons, j'en étais à ce moment de fatigue et d'inquiétude vague où l'esprit reprend ses droits, et a envie de dire à la *bête* : Assez ! assez !

M. d'Estérac avait gardé tout son sang-froid ; il m'épiait du regard. Bientôt il me fit signe et nous sortîmes ensemble.

— Je vais vous mener à mon belvédère, me dit-il. Venez !

Il me fit passer derrière la maison et monter par un sentier dont les sinuosités se perdaient dans la forêt. Nous marchâmes ainsi quelque temps jusqu'à une nouvelle éclaircie, surmontée de rochers magnifiques, qui me rappelèrent encore un souvenir de la forêt de Fontainebleau. L'inspecteur me hissa sur la plus élevée de ces masses granitiques. C'était ce qu'il appelait son belvédère.

Une soirée admirable avait succédé à cette chaude journée. De la hauteur où nous étions, on dominait la cime des plus grands sapins de la région inférieure. Le ciel paraissait plus bleu en se découpant sur ces flots de verdure sombre, où le vent faisait courir des reflets de moire, pareils à ceux qui glissent sur une mer paisible, abritée contre le gros temps.

Au delà de ce premier plan, d'un ton vigoureux et net, on apercevait, à demi-baignés dans la brume, les contours légers de la Margeride, dont les lointaines dentelures s'argentaient déjà des neiges précoces de l'automne. Le regard embrassait tout le pays qui avait servi de théâtre à notre chasse : sa tristesse morne devenait poétique, à

cette distance, sous les rayons du soleil couchant.

La marche avait dissipé les fumées du repas. La sérénité de cette heure tranquille, la mélancolique beauté de ce panorama, achevèrent de me rendre à moi-même. M. d'Estérac avait apporté sa lunette d'approche. Je revis le champ dont les clôtures en ruine et la physionomie lugubre avaient paru causer une impression si douloureuse à Jacques et à ses camarades ; le grand ravin de Lespervelouse ; la ferme abandonnée et sinistre dont l'aspect m'avait serré le cœur.

L'heure était propice ; je me sentais prêt à écouter toutes les confidences, depuis celles qui m'eussent élevé en plein idéal jusqu'à celles qui m'auraient initié aux tristes mystères de la vie. Le déjeuner, la chasse, le danger couru par M. d'Estérac et par Jacques, tout fut oublié. Le champ, la ferme, la chemise du garde s'ouvrant pour me laisser voir sur son épaule nue les deux horribles lettres, signe indélébile de flétrissure et de honte, toutes ces choses si diverses m'apparurent rattachées par quelque lien invisible ; elles prirent un sens analogue à celui d'une langue étrangère que nous entendons et que nous ne pouvons expliquer.

M. d'Estérac le comprit si bien, qu'il me dit brusquement ;

— Vous voulez l'histoire ?

— Oui.

— Eh bien, asseyez-vous là, près de moi, sur la pierre, et écoutez...

---

Mais une séance pouvait-elle lui suffire pour achever cette histoire? Tour à tour interrompu, repris, quitté, entremêlé de courses et de promenades sur le théâtre des événements, le récit de M. d'Estérac occupa une partie de nos journées; ensuite je le laissai dormir dans ma mémoire pendant bon nombre d'années; peu à peu, le brave inspecteur des Eaux-et-Forêts cessa d'apparaître à mon souvenir comme le narrateur et devint un des personnages. Maintenant, si le lecteur veut me suivre jusqu'à la dernière page, il comprendra peut-être comment une pensée sérieuse m'a ramené vers ce lointain épisode.

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

Le cabaret de la *Coucourde*, à Fontanes (Lozère), n'offrait que de très-lointaines ressemblances avec le Café de Paris.

Au dehors, un gros rameau desséché qui se balançait au vent et servait d'enseigne; au dedans, une longue salle basse, dont les solives noires, rugueuses, enfumées, semblaient prêtes à s'effondrer sur la tête des consommateurs.

Pour tout ornement, des bancs boiteux et des chaises de paille autour de tables visqueuses. Aux

murailles, trois ou quatre chefs-d'œuvre de l'imagerie d'Épinal, fixés avec des épingles.

Pendant toute la semaine, et jusqu'au samedi soir, le cabaret de la *Coucourde* était à peu près désert ; mais le dimanche, sa clientèle affluait ; or, le 27 novembre 1825 était un dimanche.

Et même ce dimanche ne ressemblait pas aux autres. Ce soir-là, on fêtait le retour de Simon Vernou, un enfant du pays, qui, après avoir fait ses années de service militaire et obtenu, dans la récente campagne d'Espagne, le grade de sergent, rentrait au village, les poches pleines, disait-on, de piastres et de quadruples. Ce dernier détail dominait tout le reste : c'était la grande préoccupation, l'unique entretien des compatriotes de Simon ; l'importance du sergent redevenu laboureur en prenait à leurs yeux des proportions démesurées.

Comme pour achever de les fasciner, Vernou venait d'acheter et de payer comptant une terre située dans la montagne, entre Chadelbos et Lespervelouse ; terre d'un maigre produit, mais d'une certaine étendue. Si quelque chose pouvait ajouter encore à son prestige sur les imaginations populaires, c'est justement que Simon eût acquis cette propriété et non pas une autre.

S'il l'avait eue presque pour rien, c'est que le champ était mal famé. Une superstition séculaire en

éloignait les acheteurs. On l'appelait le *Clos du Capélan* (du prêtre), parce que, d'après une tradition fort accréditée, un prêtre y avait été tué et enterré lors des guerres de religion. On assurait que, depuis cette époque, ce champ avait constamment porté malheur à ses divers propriétaires ; les uns s'étaient ruinés, les autres avaient péri de mort violente ; si bien qu'il finissait par rester en friche.

Ainsi l'espèce de fascination exercée par Simon Vernou sur les habitants de son village s'expliquait de bien des manières : il rentrait dans ses foyers avec des galons ; il rapportait les façons engageantes et cavalières du régiment ; il revenait de loin ; il avait vu du pays ; il était riche, et enfin, pour réaliser d'emblée une excellente affaire, il se mettait hardiment au-dessus des faiblesses et des superstitions locales. C'était trois ou quatre fois plus qu'il n'en fallait pour le poser en triomphateur dans le pays qui l'avait vu partir timide comme un conscrit et pauvre comme Job.

Eh bien, ce soir-là, Simon Vernou faisait plus encore : pour mettre le comble à sa popularité et pour célébrer ces deux événements mémorables — son retour et son acquisition — il payait à boire à la jeunesse du pays, et même à quelques *anciens* qui se rejoignaient pour la circonstance.

Rarement le cabaret s'était trouvé à pareille fête : il regorgeait. La maîtresse du logis que, vu sa taille

courte et replète, on surnommait la *Coucourde* (la courge), avait fort à faire pour élever son établissement au niveau de la situation. Elle donnait à son public l'étrenne de quatre quinquets, dont les mèches, baignées dans une huile épaisse, n'avaient que le tort de charbonner affreusement et de répandre plus de fumée que de lumière et plus d'odeur que de fumée. La température était celle d'une étuve, et l'atmosphère eût fait paraître le plus opaque brouillard de Londres lumineux comme un ciel de Naples. Pour ne pas être suffoqué, asphyxié et aveuglé, il fallait des yeux, un odorat et des poumons organisés ou acclimatés d'une façon toute particulière.

Le tableau répondait au cadre; les personnages et les figures étaient admirablement assortis aux accessoires. Autour de la grande table de bois blanc, dressée au milieu de la salle, on voyait le héros de la fête, avec ses amis, ses cousins, ses anciens camarades de tirage et de conseil de révision. Le long des cloisons, dans un ordre peu symétrique, s'espaçaient d'autres tables plus petites, dont les dernières, à demi perdues dans l'ombre, aboutissaient à l'ouverture d'une cave.

Toutes ces tables étaient chargées de brocs, de pots de bière, de flacons d'eau-de-vie, de verres et de bouteilles. La *Coucourde*, avec une agilité que son embonpoint rendait plus méritoire, circulait d'un

groupe à l'autre, calculant la recette, souriant aux cris, essuyant d'un coin de sa serviette les éclaboussures de mousse et de liqueur, servant à celui-ci du vin, à celui-là du rhum, à un troisième du tabac.

Les buveurs, en grosse veste de bouracan, chaussés de sabots, leur pipe à la bouche, la casquette ou le bonnet de laine enfoncé jusqu'aux oreilles, parlaient, s'agitaient, criaient, chantaient les louanges de Simon, échangeaient des propos d'un parfum agreste ou d'une gaieté tapageuse. Le *crescendo* de cette symphonie rustique et bachique devenait, de minute en minute, plus assourdissant. Ce n'était pourtant pas l'ivresse, excès presque inconnu chez ces montagnards; c'était plutôt l'exaltation d'âmes grossières et naïves, surexcitées par une circonstance extraordinaire.

Quelques-uns de ces propos, saisis au vol, nous mettront au courant de ce qu'il nous convient de savoir.

— Sapristi ! disait entre deux rasades Vincent, le charron du village ; parlez-moi de Simon Vernou ! Voilà un gaillard qui fait bien les choses ! Quelle crânerie ! Ce clos du *Capélan*, dont nous avons tous peur, il l'achète pour un morceau de pain... et en avant !

— Je vous dis que Vernou ira loin... il en sait long, et il a plus d'esprit que nous !

— Sans compter que c'est un marché d'or! ajoutait Jean Queyranne, cultivateur estimé : Simon, ta terre, d'ici à peu, doit te rapporter gros; sois dur à l'ouvrage, arrache les mauvaises herbes, et, l'an prochain, tu peux y récolter du trèfle, du sainfoin, de l'avoine et du seigle... mais tu n'a pas besoin de mes conseils; tu es un travailleur, et je suis sûr que, demain, le soleil levant te trouvera penché sur ta bêche !...

Simon recevait ces compliments en homme sûr de les mériter. Il se distinguait déjà, par sa mise et ses allures, de la foule de ses convives; il avait gardé de son ancien état un bonnet de police qu'il portait sur le coin de l'oreille avec une certaine coquetterie. Son pantalon de drap bleu, sans bretelles, était serré à la taille par une ceinture de cuir, à demi cachée sous les plis d'une vareuse brune.

— Et dire, murmurait à voix basse Chaquignon le bourrelier, que le peu d'argent payé par Simon pour le clos du *Capélan* n'est pas la vingtième partie de ce qu'il a rapporté de sa campagne!... regarde bien cette ceinture, dit-il à son voisin en baissant encore plus la voix, on assure qu'elle contient, en or étranger, de quoi acheter toute la commune!...

— Ah! mais... ah! mais, reprit Vincent, ce qui fait le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre... Tout ceci arrange bien mal les affaires du pauvre Jacques Boucard!...

A ce nom, Vernou prit l'air superbe et compatissant d'un rival heureux, trop heureux pour ne pas ménager sa victime.

— Jacques le *buveur d'eau* ! tant pis pour lui ! il n'est pas commode tous les jours ! s'écria Chaquignon, que l'on soupçonnait de braconnage.

— Tu as paru, tu as vu Susanne Servaz, et Susanne est à toi ! dit un de ces courtisans de la fortune, parodiant à son insu le mot de César.

Pendant ce temps, à une autre table, Pierre Vialat, jeune conscrit de l'année précédente, disait timidement à un de ses camarades :

— Mais Susanne aime Jacques... elle l'aime avec passion, et Susanne pourrait bien être plus obstinée qu'on ne le croit. Aussi courageuse que belle, elle n'est pas fille à se laisser effrayer par son père ou éblouir par Vernou.

— Ah ! bah ! répliqua l'autre d'un ton de raillerie, on voit bien que tu ne connais pas André Servaz, le père de Susanne, le vieux mercier de Villefort !... entêté comme un mulet et avare comme un sou rogné ! Il se ferait hacher en morceaux plutôt que de donner sa fille à ce pauvre diable de Jacques, qui n'a rien, qui n'est pas même sûr de sa place de garde... Je te dis, moi, qu'avant le carême nous assisterons à la noce de Simon et de Susanne !...

— Et je te dis, moi, reprit tout bas Pierre Vialat,

qu'avant que ce mariage se fasse, il y aura... il y aura...

— Il y aura quoi?...

Pierre se tut, et un silence universel succéda au bruit des conversations et au cliquetis des bouteilles. La porte du cabaret venait de s'ouvrir; Jacques entra.

C'était un beau jeune homme d'environ vingt ans, dont les traits fortement caractérisés révélaient à la fois des passions énergiques et une tristesse profonde.

La plupart des buveurs posèrent leurs verres sur la table, en proie à une émotion silencieuse, comme si la présence de Jacques dans le cabaret dût amener quelque scène tragique.

Le nouveau venu, sans parler à personne, cherchait une place à l'écart, dans un coin; mais un mouvement se fit dans le groupe où trônait Simon, qui se leva, le verre à la main, de l'air d'un homme décidé à se montrer bon prince.

— Tiens, Jacques, dit-il; mets-toi là, et trinque avec nous... l'eau est malsaine, que diable!... C'est moi qui paye... allons, sans rancune!... Ce n'est pas ma faute si tu n'as rien, et si j'ai de ça!...

Et il fit sonner sa ceinture de cuir, qui rendit un tintement métallique. Tous ces yeux fascinés crurent y voir distinctement des rouleaux d'or.

Jacques parut hésiter.

— Allons ! répéta Simon avec plus d'insistance ; un bon mouvement ! En fait de jolies filles, vois-tu, pour une de perdue, vingt de retrouvées !...

Jacques fit un pas en avant ; tous les regards étaient fixés sur lui. Dans les idées de ces hommes rudes et simples, s'il s'était assis à la table de Simon Vernou, s'il avait bu au verre que Simon lui offrait, tout était dit : un acte de violence devenait impossible.

Mais il se détourna d'un air sombre et repoussa brusquement le verre, qui tomba et se brisa en éclats.

Tous les assistants tressaillirent, comme d'un présage sinistre. Ce jeune homme, pâle et muet au milieu de cette réunion joyeuse, était terrible à voir. Vernou lui-même, malgré son aplomb, eut à surmonter un instant de trouble ; il se remit aussitôt et s'écria en ricanant :

— A ton aise ! Comme tu voudras ! Ce que j'en disais, c'était par charité pure... Mère la *Coucourde*, à boire ! Et nous, mes amis, buvons sans songer à ce trouble-fête !

Le trouble-fête alla s'asseoir seul au fond de la salle enfumée, près du soupirail perdu dans l'obscurité. De cette place, il lançait, caché dans l'ombre, à son heureux rival, des regards enfiévrés de haine, étincelants de colère et de menace.

Tout près de lui, étaient attablés deux hommes qui n'avaient pris part ni à la gaieté générale, ni à ce dernier incident. L'un d'eux semblait âgé de quarante ans; figure basse, envieuse et méchante: c'était un fermier des environs, nommé Anselme Coste-rousse, dont les affaires passaient pour embarrassées, mais dont les allures sournoises et discrètes tenaient les commérages en respect.

Le second était de cette race de Piémontais nomades, si connus dans nos villes et nos campagnes où ils viennent demander de l'ouvrage, et ont souvent des démêlés avec la police et la justice. Il s'appelait Matteo Perondi. Sa physionomie n'accusait pas plus de trente ans; mais pour être plus jeune, elle n'en était pas plus avenante: cheveux épais et crépus, teint basané, lèvres charnues et sensuelles, œil ardent et faux où se reflétaient des passions indomptables.

Le plus âgé se pencha vers son compagnon, et lui dit très-bas :

— Tu as vu?

— Oui.

— Tu as entendu?

— Oui.

— Et... vois-tu? ajouta-t-il en lui montrant Jacques de plus en plus enfoncé dans ses sombres pensées.

— Oui.

— Et si maintenant il arrivait que Simon...?

— Oui, répliqua le Piémontais avec une pantomime qui complétait le sens de la phrase.

## II

Le lendemain, avant l'aube, Simon Vernou, avec l'ardeur du paysan récemment devenu propriétaire, se dirigeait, ses outils sur l'épaule, vers le clos du *Capélan*. Le ciel était gris et bas ; un air humide et froid venait de la montagne. Le jour naissant se dégagait à peine du brouillard et des nuages.

Si Vernou n'eût pas rapporté de l'armée des idées supérieures aux préjugés populaires, il y aurait eu, dans l'aspect du pays qu'il traversait, de quoi justifier en lui une de ces vagues terreurs qui viennent parfois nous assaillir, terreurs d'autant plus difficiles à dissiper qu'elles sont moins explicables. Aussi loin que se portait le regard sous cette clarté blafarde, il n'apercevait que des terres nues, arides, hérissées de roches volcaniques. C'était le désert avec sa tristesse, moins sa poésie et sa grandeur. Le champ que Simon venait d'atteindre et qu'il se préparait à exploiter, s'étendait entre des mamelons

pelés, dont la végétation chétive avait péri étouffée par les premiers froids de novembre; il était clos d'un mur rustique, en pierres sèches, à hauteur d'appui, surmonté d'amandiers et de cyprès. On eût dit un cimetière.

Vernou essaya de siffler un air de caserne, déposa ses outils et battit la semelle pour se réchauffer; il ne pouvait se défendre d'une bizarre impression de malaise.

En ce moment, à travers le brouillard, il vit deux hommes s'avancer vers lui; il les reconnut et les salua d'un signe de tête.

— Bonjour, Simon, dit l'un d'eux : nous allons travailler là-bas, aux chênes verts, et nous avons voulu te dire en passant le bonjour du matin...

— Merci.

— Déjà à la besogne, mon garçon?... Oh! oh! la vie de régiment ne t'a pas appris la paresse : c'est d'autant plus beau que te voilà riche... Avec la jolie Susanne, vous allez, comme on dit, faire une bien bonne maison...

— Je l'espère.

L'homme guettait Simon du coin de l'œil; son compagnon semblait attendre un signal. Le beau parleur reprit :

— C'est déjà un peu tard pour tes semences... il est bon que le blé soit sorti de terre aux premières gelées.

— Bah ! je vais travailler pour réparer le temps perdu...

Et Simon se pencha sur sa bêche, tournant le dos aux deux hommes.

Aussitôt, du même bond, ils s'élancèrent sur lui ; de deux coups de sa pioche, un des assassins le frappa à la nuque et à la tête : l'autre l'enlaça de ses bras, et, le serrant comme dans un étau, il essaya de l'étrangler. La victime se débattait ; mais sa résistance était paralysée d'avance par la soudaineté de l'attaque. Simon, suffoqué, mordait convulsivement la terre détrempée.

— Allons, retournons-le et finissons-en ! dit celui qui semblait commander à son complice.

Ils le retournèrent, la face au ciel. Simon râlait : le coup de pioche avait brisé la colonne vertébrale. Pourtant il vivait encore.

— Ton couteau ! dit le plus âgé des assassins au plus jeune.

Celui-ci passa le couteau. Avant de donner le coup de grâce, l'autre, toujours beau diseur, s'inclina sur le moribond :

— Eh bien ! murmura-t-il d'une voix railleuse, tu n'es pas aussi arrogant qu'hier soir, camarade !... Nos mesures sont bien prises... Ce n'est pas nous qu'on pourra jamais soupçonner... Tu meurs, Simon, et personne, entends-tu bien ? personne sur terre ne saura et ne dira qui t'a tué !...

En cet instant même, un vol de ces corbeaux de passage aux ailes grisâtres, qu'on appelle *graïe* dans le pays, traversa l'espace, au-dessus de ce champ maudit. Simon les vit :

— *Li graïe lou diran!*<sup>1</sup> répondit-il d'une voix expirante, et ses yeux se fermèrent.

Il était mort.

### III

— A présent, la ceinture ! s'écria le plus jeune des deux assassins.

— Et vite, vite, chez Jacques ! riposta l'autre.

Ils se jetèrent sur le cadavre, arrachèrent la ceinture de cuir qui entourait la taille, en vidèrent le contenu dans un petit sac que le chef de cette sanglante expédition cachait sous sa veste, et s'enfuirent précipitamment.

Tout ce qu'on savait de Jacques Boucard, dans le pays, c'est qu'il appartenait à une pauvre famille des environs de Villefort, et qu'il avait un protecteur dans l'administration des eaux et forêts. Ce patron, nommé M. d'Estérac, avait fait accepter le jeune Bou-

<sup>1</sup> Les corbeaux le diront.

card à titre d'intérimaire, pour remplacer, en attendant mieux, un de ses gardes forestiers, vieux et malade. Jacques occupait une maisonnette à demi cachée dans un massif d'arbres verts, entre les bruyères de Lespervelouse et la forêt de Mercoire.

Les deux meurtriers croyaient trouver le logis vide. Toutefois, ils n'avançaient qu'avec précaution, mesurant leurs pas, retenant leur souffle. Arrivés sous la maison, ils se blottirent derrière un rideau de pins et de coudriers, et, l'œil fixe, immobiles, muets, ils écoutèrent.

Ils venaient d'entendre deux voix qui partaient de l'intérieur — une voix d'homme, une voix de femme; — la fenêtre était ouverte, l'homme irrité et la femme suppliante; ils ne perdirent pas un mot de la conversation.

— Je te dis, Susanne, que je ferai quelque mauvais coup...

— Jacques, je t'en prie, je t'en supplie... Quand tu te seras battu avec cet homme, en serons-nous plus avancés? Je serai plus malheureuse, voilà tout.

— Nous nous gênons l'un l'autre... L'un de nous deux est de trop. Il faut que je périsse ou que je le tue... Et je le tuerai, oui, je le tuerai!

Cachés derrière les arbres, les assassins se regardèrent avec un sourire.

D'une voix entrecoupée de sanglots, la jeune fille

répondit quelques paroles qui n'arrivèrent pas jusqu'à eux. Jacques reprit avec l'accent du désespoir :

— Et dire que sans le retour de ce misérable Simon, sans cet argent qui lui vient de l'enfer, ton père se serait peut-être laissé fléchir !

— Mon père ! Ah ! tu le connais mal ! Ta pauvreté l'eût trouvé inexorable. Tout ce que je puis te promettre, Jacques, mon Jacques, c'est de résister de tout mon courage.

— Mais enfin, dit Jacques, comme s'il répondait au cri de sa propre conscience, crois-tu donc que je songe à l'assassiner ? Il a été soldat ; il est vigoureux, adroit, il saura se défendre ; nous nous battons à armes égales.

— Et moi, je mourrai ! s'écria Susanne avec désespoir.

— De l'argent ! de l'argent ! reprenait Jacques ; et d'où lui vient-il, cet argent ?... Quand il est parti pour l'armée, il était aussi pauvre que moi... Ce n'est probablement pas sur sa paye de soldat qu'il a amassé de quoi payer ce clos, de quoi remplir cette damnée ceinture !

— Il prétend avoir reçu cet or d'un général à qui il a sauvé la vie.

— Mensonge ! il l'aura volé, le misérable, dans quelque couvent de moines... Tu connais bien Marc Curel, qui a servi sous l'Empereur ?... il raconte,

à qui veut l'entendre, qu'en Espagne il y avait de l'or partout, dans les églises, dans les chapelles, dans les châsses des saints, sur la robe des saintes vierges, et que soldats et officiers en pillaient tant qu'ils voulaient!... Susanne, Susanne, toi si honnête et si fière, tu épouseras un voleur!...

Les deux meurtriers se poussèrent du coude.

— Voyons, je t'en prie, calme-toi ; mon père me battra, m'enfermera, s'il le veut... je te jure de ne jamais être la femme de Simon!... Toi, de ton côté, je t'en supplie encore, jure-moi de ne pas l'attaquer...

On n'entendit pas la réponse.

— Viens, continua la jeune fille en lui montrant le ciel où brillaient les premières clartés du matin. Il se fait tard ; le soleil se lève ; il faut commencer ta tournée. Tâche de contenter tes chefs ; peut-être feront-ils quelque chose pour toi... pour nous !

Un instant après, Jacques et Susanne sortaient de la maison, se dirigeant vers la forêt ; bientôt le bruit de leurs pas se perdit dans l'éloignement.

— Bon ! s'écria aussitôt un des assassins en s'élançant de sa cachette ; tout va bien ! Le coupable, c'est lui, lui seul, et nous, nous sommes blancs comme neige!...

Ils s'approchèrent de la fenêtre, qui était restée ouverte ; le plus leste des deux se hissa sur les épaules de son compagnon et sauta dans la cham-

bre. Après avoir promené un regard rapide autour de lui pour s'assurer qu'il n'était vu de personne, il tira de dessous sa blouse la ceinture de cuir déchirée et sanglante, et la jeta sous la commode. Tout cela n'avait duré qu'un moment.

Puis, toujours aidé de son complice, il redescendit comme il était monté. Les deux bandits avaient fini leur œuvre ; ils prirent à la hâte un petit sentier qui se perdait dans le bois, et disparurent dans les massifs.

#### IV

Une heure après l'assassinat, trois bûcherons qui allaient faire du bois dans la montagne, passèrent par le clos du *Capélan*. Ils reculèrent d'étonnement et d'épouvante en apercevant le cadavre encore chaud.

Une même exclamation, suivie d'un silence de stupeur, sortit de leur poitrine. Leurs yeux restaient avidement fixés sur le corps inanimé de celui dont ils avaient, peu d'heures auparavant, admiré la bonne mine et les grands airs au cabaret de la *Coucourde*. Alors tous les détails de la scène de la

veille leur revinrent en mémoire. Cette révélation soudaine, irrésistible, qui traversa leur esprit comme un éclair sillonne les ténèbres, fut plus forte que leur prudence — la prudence instinctive du paysan ; — et tous trois, sans se consulter, murmurèrent le nom de Jacques Boucard.

Pris d'une sorte de vertige, comme s'ils craignaient d'être accusés ou soupçonnés, ils retournèrent en courant au village et donnèrent l'alarme. Bientôt la rumeur sinistre courut de porte en porte.

Simon Vernou avait encore son père, vieux et infirme, qui habitait avec lui, et voyait en son fils l'appui de sa vieillesse. La famille était nombreuse : dans une commune de trois cents âmes, tout le monde est plus ou moins cousin. Bien que des bruits contradictoires eussent circulé sur l'origine de l'argent rapporté par Simon, il avait fini par faire taire les langues en humectant les gosiers. On était fier, en somme, de cet enfant du pays, qui revenait avec des galons, une tournure militaire et un trésor mystérieux. Quiconque a pu se familiariser avec les populations des villages et des petites villes — je ne parle pas des grandes, Dieu m'en garde ! — sait combien elles sont promptes à amnistier ceux qui font fortune, et par quelle transition subite l'homme qu'elles traitaient de vaurien tant qu'il était pauvre, devient, quand il s'est enrichi, un personnage respectable.

La consternation fut générale; le désespoir du père, la clameur des voisins, la douleur des parents s'épanchaient d'avance en malédictions furieuses contre le meurtrier. Ce meurtrier, on ne le nommait pas encore tout haut; mais il était clair que cette population exaspérée s'accordait déjà pour le désigner. Tout le monde l'accusait; qui l'aurait défendu ?

Sauf la protection de M. d'Estérac, sur laquelle ces paysans n'avaient que des données très-vagues, on ne savait rien, absolument rien des antécédents de Jacques Boucard.

Il était étranger, c'est-à-dire suspect; garde, c'est-à-dire haï. Arrivé dans la commune six mois auparavant, on n'avait pas tardé à apprendre qu'il aimait Susanne Servaz, fille d'un vieux mercier de Villefort, dont l'avarice était proverbiale à dix lieues à la ronde. Susanne, trop belle pour n'être pas espionnée, trop passionnée pour dissimuler, trop fière pour rougir de ce qui n'était pas coupable, répondait franchement à l'amour de Jacques. Elle avait une tante installée comme concierge à la maison forestière de Mercoire — circonstance dont elle profitait pour y faire de fréquentes visites. On l'apercevait parfois se promenant avec Jacques, sans se cacher, au grand jour et en plein air. On n'en savait pas davantage.

Les choses s'étaient passées ainsi pendant les

premiers mois : Jacques, fixé dans une maisonnette dépendant de l'administration forestière ; Susanne, allant et venant, sans autre inconvénient que de faire bavarder les vieilles commères de Fontanes, qui disaient en filant leur quenouille : comment ceci finira-t-il ?

Mais, à l'arrivée de Simon Vernou, coup de théâtre, changement de décoration. Rencontrer Susanne, être ébloui de sa beauté, aller à Villefort, demander la jeune fille à André Servaz, faire sonner haut ses écus, séduire le vieil avare par cet argument irrésistible, revenir à Fontanes avec les airs superbes d'un triomphateur, ce fut pour Simon l'affaire de quelques semaines.

Dès ce moment, on le devine, ces trois personnages étaient devenus le point de mire de tout le pays.

Simon Vernou, appuyé, que dis-je, imposé par le père, épouserait-il la fille ? Susanne trouverait-elle dans son amour pour Jacques le courage de résister ? Ferait-elle quelque folie pour forcer le vieux mercier à donner son consentement ? N'y aurait-il pas tôt ou tard, entre les deux rivaux, rencontre, conflit, querelle, coups de poing ou coups de couteau ? Graves questions qui préoccupaient toutes les têtes de la commune. Des *chroniqueurs* du village allèrent aux renseignements, et ils surent que Servaz avait positivement défendu à sa fille de re-

voir Jacques, de lui parler, d'encourager ses prétentions, sous peine d'être battue et enfermée. C'était probablement pour esquiver ces menaces, que Susanne avait choisi, dans sa dernière désobéissance, une heure si matinale.

Au milieu de ces commentaires, l'opinion publique penchait de plus en plus en faveur du brillant Simon, et nous en avons eu les preuves. Énergique et fier, se voyant l'objet d'une répulsion instinctive, Jacques n'avait rien fait pour en triompher; il ne vivait que de son amour; mais cet amour ardent, presque sans espoir, irrité par les obstacles, ajoutait à son caractère peu expansif une apparence d'humeur farouche. Tout se réunissait pour aggraver de jour en jour cette disposition fâcheuse. Jacques n'avait rien et ne pouvait rien espérer que des bontés de M. d'Estérac; pour les mériter, il fallait faire bravement son devoir, c'est-à-dire dresser maints procès-verbaux et s'attirer maintes inimitiés. Les paysans ont le génie du sobriquet. En infligeant à Jacques le surnom de *buveur d'eau*, les habitants de Fontanes avaient voulu à la fois humilier sa pauvreté, qui le tenait éloigné du cabaret, et marquer en lui le contraire d'un bon compagnon.

Avec Simon, quelle différence! Quelques rasades offertes à propos lui avaient fait autant d'amis que le village comptait d'habitues de la *Coucourde*. Dans

cette bascule de l'opinion, le garde était devenu plus antipathique à mesure que son rival devenait plus populaire.

Sur ces entrefaites, la scène du cabaret, l'entrée de Jacques, ses mauvais regards, son refus de boire le verre de vin offert par Simon, avaient surexcité tous les commérages. La curiosité publique — pour nous servir d'une expression médicale — avait tout à coup passé de l'état chronique à l'état aigu.

## V

On peut juger maintenant de la situation des esprits au moment où s'abattit sur le village cette nouvelle foudroyante :

— On vient de trouver le cadavre de Simon!... Simon Vernou est assassiné !

Grâce à un reste de réserve ou de méfiance rustique, les habitants rassemblés devant la mairie, sur la place de l'église, évitaient encore de nommer Jacques Boucard ; mais s'il avait eu le malheur de paraître en cet instant, les passions soulevées n'auraient pas connu de frein, et on l'eût infailliblement mis en pièces.

Ils se portèrent en foule sur le théâtre du crime. Là, les exclamations redoublèrent.

— Ah ! s'il avait voulu me croire ! s'écriaient les uns. Pourquoi diable, disaient les autres, s'est-il obstiné à posséder ce champ maudit ?

— Il savait bien que le clos du *Capélan* avait porté malheur à tous ses propriétaires !

— Il savait bien que le prêtre massacré et enterré là par les huguenots y *revient* tous les ans, dans la nuit du 2 novembre !

— Ah ! voilà ce que c'est, ajoutaient les *anciens*, que de faire l'incrédule et de se moquer des traditions de son village !

Curieux et désolés, les paysans se pressaient autour du cadavre ; mais nul n'osait y toucher ; le maire avait défendu de l'enlever avant l'arrivée du commissaire et de la brigade de gendarmerie. Seulement, il fut facile de constater la disparition de cette fameuse ceinture de cuir, qui avait si vivement préoccupé les imaginations populaires.

Vers le soir, les gendarmes de Villefort arrivèrent avec le commissaire de police et un officier de santé. On sut qu'un exprès avait été envoyé à Mende, et que le juge d'instruction arriverait le lendemain avec le procureur du roi.

M. Gachard, le commissaire, était de l'avis de cet alcade, qui, lorsqu'on venait lui dénoncer un crime ou un acte de violence, demandait aussitôt :

« Où est la femme ? » Ici la *femme* n'était que trop facile à trouver. Quelques minutes suffirent au magistrat et à ses acolytes pour se mettre au courant. Poussés par les parents et les amis de la victime, ils franchirent le mur de clôture et se dirigèrent d'instinct vers la maisonnette habitée par Jacques. Sur le sol détrempé, on reconnut çà et là des marques de pas qui tous remontaient dans la même direction. Arrivés au rideau de coudriers et de pins qui masquait la maison et où nous avons vu les assassins se cacher, le commissaire et le brigadier remarquèrent des traces plus distinctes. Les herbes étaient foulées, de petites branches brisées à hauteur d'homme ; ces indices les conduisirent jusque sous la fenêtre.

Ils recueillaient leurs observations sous une double influence : l'évidence qui les pressait, et la foule qui les suivait. A chaque nouvelle découverte, les regards devenaient plus sombres, les gestes plus menaçants : l'irritation s'accroissait à mesure que s'aggravaient les charges. Tel est le fond de la méchanceté humaine, qu'aux premiers élans de surprise et de douleur se joignait déjà une sorte de joie vengeresse, causée par la certitude que le coupable allait être convaincu de son crime. Dans ces âmes grossières qui marchaient droit du connu à l'inconnu, Jacques était déjà arrêté, saisi, accusé, condamné, exécuté.

Une femme d'esprit a remarqué que nul n'était plus sévère que les hommes à *bonnes fortunes*, quand il s'agit du degré de pureté et de perfection qu'ils se croient en droit d'exiger de la compagne de leur vie. Le penseur ou le rêveur qui s'est trouvé en contact journalier avec les populations rurales a pu faire une réflexion analogue. L'ordre social, la propriété, la vie humaine, n'ont pas de gardiens plus ombrageux que ceux qui semblent le moins intéressés à les défendre. Le crime commis par un des siens trouve chez le peuple un juge inflexible et, au besoin, un vengeur implacable. La pauvreté, la passion ou l'infortune du coupable ne le désarme pas.

Les distinctions que nous cherchons à établir dans la culpabilité même, il les repousse ; les atténuations qui nous frappent jusque dans l'acte sauvage du meurtrier, il les rejette ; il en est encore à la loi primitive, à celle qui dit : « Œil pour œil, dent pour dent ! » et qui veut que celui qui a donné la mort, la subisse. En même temps, par une contradiction bizarre, le crime l'attire. Il devient pour lui dans l'ordre des faits, ce que la superstition est dans l'ordre des croyances. Son imagination s'y précipite comme un affamé sur une pâture ou une proie. Ses yeux aiment à y regarder ainsi que dans un gouffre dont le vertige lui cause une sorte de voluptueuse épouvante.

Peut-être est-ce une secrète jouissance d'amour-

propre qui passionne ainsi les hommes du peuple dans les affaires criminelles ; ils se disent qu'étant pauvres ils ont plus de mérite à être honnêtes, et qu'ayant plus de mérite, ils ont plus de droit à être inexorables — à peu près comme ces femmes vertueuses, à qui la vertu a paru sans doute si difficile, qu'elles en usent pour être sans pitié envers les faiblesses de leur sexe.

Les langues commençaient à se délier, et le commissaire de police n'avait plus, en fait de renseignements, que l'embarras du choix, lorsque l'on vit paraître Jacques qui revenait de sa tournée.

Ce fut l'étincelle qui fait sauter la mine. Depuis qu'ils avaient vu la police se mêler de l'affaire et préparer par ses recherches l'œuvre de la justice, les habitants de Fontanes étaient sortis de leur réserve accoutumée. Toute contrainte, toute défiance avait disparu ; la force armée était là pour protéger leurs révélations ; les réticences devenaient inutiles : un cri sauvage retentit de bouche en bouche :

— C'est lui ! voilà l'assassin ! c'est lui qui a tué Simon ! A mort le *buveur d'eau* ! A mort !

En entendant ces cris, en voyant cet appareil de justice, en apercevant le commissaire, les gendarmes, l'officier de santé, le peuple, Jacques crut d'abord qu'un assassinat avait été commis dans le voisinage de sa maison, et qu'on le sommait d'en désigner l'auteur. Une seconde après, il comprit

qu'il s'agissait de lui-même et qu'il venait de se passer quelque chose de terrible. Il s'était arrêté, interdit d'abord, puis atterré. Son air de stupeur acheva d'exaspérer ceux qui criaient vengeance.

— Fais donc l'étonné ! lui dirent les plus audacieux : tu étais moins dissimulé hier soir, quand tu refusais de trinquer avec ce pauvre Simon... Mais, devant son cadavre, misérable assassin, il faudra bien que tu parles !

Son cadavre ! Simon assassiné, mort ! Le garde ne devina d'abord que cela, mais ce fut un éclair. En un moment son imagination parcourut le chemin que les assistants venaient de faire. Le malheureux pressentit que toutes les apparences allaient s'élever contre lui. Il est difficile d'analyser les sensations d'un homme qui passe subitement de la sécurité de l'innocence à la certitude d'être soupçonné et accusé d'un crime. On peut les comparer à un de ces horribles cauchemars où nous nous sentons pressés par un ennemi, menacés par un péril, écrasés par un malheur, et où les forces, la voix, le mouvement, nous manquent pour échapper.

Jacques Boucard ne trouvait pas un mot pour repousser cet épouvantable soupçon. Sur son visage, naturellement sombre, se peignait un mélange d'émotions étranges qui pouvaient aisément tromper l'œil d'un observateur. Son angoisse, sa pâleur, son silence, ressemblaient presque à un aveu.

— A mort ! répétait la multitude.

Pour le moment, les gendarmes et le commissaire, au lieu de poursuivre leur enquête, durent songer à défendre Jacques contre cette première explosion de fureur populaire. Il fut provisoirement enfermé dans sa maison et gardé à vue par deux gendarmes. Les autres, de la voix et du geste, se mirent en devoir de refouler sur le village la menaçante cohue.

On sait l'effet de terreur que produisent sur les paysans ces *habillés de bleu*, comme ils les appellent. Symboles vivants de la loi, gardiens de la sûreté publique, souvent martyrs de leur rude tâche, ces braves gens sont la dernière religion des sociétés qui n'en ont plus.

Sans se calmer, les paysans obéirent ; ils se dispersèrent par petits groupes, qui pour retourner chez soi, qui pour aller revoir le théâtre du crime, qui pour recueillir pas à pas les indices où se révélait la culpabilité de Jacques.

Le soir, un spectacle solennel et funèbre vint ajouter à l'exaltation de ces esprits jetés depuis le matin dans l'extraordinaire et l'imprévu. Une civière, couverte d'un drap noir, où s'attelèrent à tour de rôle les cousins et les camarades du défunt, rapporta son corps à Fontanes.

La nuit était froide et sans étoiles. Le cortège défilait par groupes inégaux à travers les sentiers coupés de bruyères, faisant craquer sous ses pas

l'herbe sèche et les feuilles mortes. De temps à autre, un engoulevent ou une chouette répondait par un cri mélancolique aux psalmodies funéraires qu'interrompaient à demi-voix les accusateurs les plus acharnés de Jacques Boucard. Ils avaient allumé des torches de résine pour éclairer la marche et lui donner un caractère plus saisissant. Au milieu des grandes masses d'ombre, ces lueurs mobiles semblaient courir sur la terre comme des âmes de trépassés. Les chants ou les murmures traversaient l'espace, alternant avec le silence et s'accordant avec les frissons de la nuit. Les cœurs serrés ne se dilataient qu'en songeant que l'on tenait le coupable, et que le châtiment serait proportionné à l'énormité du crime.

On avait voulu dérober ce cruel spectacle au vieux père de Simon; mais les vieillards ont parfois un stoïcisme singulier, qui tient à l'égoïsme d'une vie près de s'éteindre et à l'endurcissement des organes aux prises avec la douleur. Le père Vernou s'obstina à rester debout, à attendre le funèbre cortège sur le seuil de sa porte, entouré de quelques matrones, dont l'affliction bruyante donnait le diapason aux autres. Lorsqu'on déposa devant les yeux du vieillard le cadavre de ce fils unique qu'il avait vu partir, le matin, plein de santé et de jeunesse, il essaya d'adresser quelques mots d'adieu à son **cher** enfant, son seul espoir, son seul soutien **en ce** monde;

mais, à ce moment, ses forces l'abandonnèrent. Suffoqué par ses sanglots, on le vit s'affaïsser dans les bras des personnes qui l'entouraient.

Chacun prit sa part de ce désespoir paternel pour en grossir le compte de l'assassin. L'attendrissement était tel, que l'on ne se rappelait plus rien de ce qui avait précédé l'horrible drame. Tout le monde, en cet instant, oubliait que le père Vernou n'était, en réalité, qu'un vieux finaud, vivant dans un continu *à-peu-près* en fait de probité et d'argent ; que la réputation de son fils n'avait pas toujours été bien nette, et que l'on n'était pas bien sûr que Simon se fût enrichi dans la très-catholique Espagne par des moyens très-catholiques.

L'horreur du meurtre, la vue du cadavre, l'effet de la scène, emportaient tout, et, dans cette population enivrée de colère, Jacques avait autant d'accusateurs, il aurait eu autant de bourreaux que la commune comptait d'habitants.

## VI

Le lendemain, une carriole de louage amena de Mende le procureur du roi, M. Favernay, et M. de

Rivière, juge d'instruction. Ces deux hommes, bien qu'associés aux mêmes travaux, ne se ressemblaient pas.

M. de Rivière n'était plus jeune. Enfant du pays, très-intelligent, mais sans ambition, il était de ces magistrats qui naissent, grandissent, vivent et meurent dans le même ressort, sans songer à déployer leurs talents sur un plus grand théâtre. Il aimait son état, pas assez pourtant pour ne pas éprouver un vif soulagement chaque fois qu'au bout d'une enquête consciencieuse il rencontrait un innocent au lieu d'un coupable. Dix ans auparavant, il avait épousé la sœur aînée de M. d'Estérac, le garde général dont le nom a déjà figuré dans ce récit. Par lui, il tenait à plusieurs des vieilles familles du département.

M. Antony Favernay, jeune et spirituel Parisien, lauréat du concours général, fort protégé en haut lieu, était un de ces types qu'a offerts, sous tous les régimes, le ministère public.

Il voulait arriver *per fas* et surtout *per nefas*, en ce sens qu'il appelait de tous ses vœux; pour faire briller sa rhétorique et se mettre en évidence, quelques-uns de ces crimes exceptionnels qu'on appelle, au parquet, de belles affaires. Peu lui importait que l'espèce humaine — hélas! toujours en fonds pour cela — inventât quelque nouveau prodige de scélératesse, si ce prodige, savamment exploité et dénoncé

à la vindicte publique en périodes éloquentes, devait concourir à son avancement. Un crime *bien réussi* était pour M. Favernay ce que la chair fraîche était pour l'ogre et l'*odor di femina* pour le héros de Mozart. Homme du monde, danseur élégant, pianiste de seconde force, il aimait à chanter le soir, la bouche en cœur, une romance sentimentale, après avoir demandé une ou deux têtes le matin.

Inutile d'ajouter que la respectable ville de Mende lui paraissait le plus ennuyeux des stages et le plus sévère des exils. Il y affectait les airs blasés et sultanesques de Châtelet à Angoulême, dans les *Illusions perdues*. Pour en sortir au plus vite, il se fût résigné à voir une douzaine de scélérats assassiner un nombre égal d'honnêtes gens et lui fournir le texte de douze réquisitoires.

A peine les deux magistrats étaient-ils installés, que chacun suivit la pente de son naturel. — « Voilà un crime qui va me faire honneur ! pensa M. Favernay. — Il faudra voir ! » se dit M. de Ribière.

Ils recommencèrent le triste itinéraire de la veille, prenant pour point de départ le clos du *Capélan* et se dirigeant vers la maison du garde. Ils s'arrêtaient à tous les endroits où le commissaire et les gendarmes avaient signalé des traces. Deux ou trois fois M. de Ribière crut remarquer que la dimension de ces empreintes n'était pas la même. On pouvait en conclure que l'assassin n'était pas seul, et dès lors

un léger doute aurait pu être invoqué en faveur de Jacques, à qui personne ne supposait de complice. Mais cet indice était si vague ! et la présomption publique était si forte !

On fit ainsi tout le chemin qui conduisait à la maisonnette. Jacques, sous l'œil des gendarmes, y avait passé la nuit, une nuit affreuse ; son abattement était si profond, ses angoisses si atroces, qu'il n'avait pas même la force de songer à ses moyens de défense. A la stupeur des premiers instants, succédait cet engourdissement étrange qui suit les grandes catastrophes et finit presque par nous détacher de nous-mêmes.

La première enquête n'avait pas dépassé le seuil de la maison ; les magistrats entrèrent et procédèrent à l'interrogatoire.

Jacques ne répondait que par une dénégation absolue : il avait passé, disait-il, toute la journée de la veille dans le bois, à la poursuite d'un braconnier, très-loin du théâtre du crime.

Mais ses dénégations ne prouvaient rien.

— A quelle heure, lui dit M. de Ribière, êtes-vous sorti pour votre tournée ?

— A huit heures environ, dit Jacques, qui, fort de son innocence, n'avait pas à dissimuler la vérité.

— Bien ! reprit M. Favernay avec une inflexion narquoise. Maintenant, monsieur Duclos, dit-il à l'oi-

ficier de santé, à quelle heure jugez-vous que l'assassinat ait été commis ?

— C'est entre sept et huit que les bûcherons ont trouvé le cadavre ; il était encore chaud ; le meurtre a dû être commis entre six et sept heures du matin.

— Qu'avez-vous à répondre ? continua M. Favernay, de sa voix incisive et brève.

Jacques, de plus en plus écrasé, ne répondit rien. L'accusation, en s'accroissant d'une façon si nette, les apparences, en se réunissant pour l'accabler, opéraient dans son âme les ravages qu'un poison subtil exerce dans le corps. Il n'était que trop facile de prendre pour un criminel ce jeune homme pâle, aux yeux égarés, au visage contracté, alternant entre des dénégations laconiques et un silence sinistre.

Tout le monde le signalait comme le rival et l'ennemi de la victime ; son énergie naturelle était brisée par une nuit d'insomnie, par un chaos de pensées se heurtant contre une énigme, par l'effroyable soupçon qui pesait sur lui et auquel il ne trouvait rien à répondre. Vingt-quatre heures auparavant, Jacques avait seulement l'aspect sauvage et sombre ; maintenant il semblait méchant et farouche ; on eût dit une bête fauve prise au piège et dévorant sa rage impuissante.

Pendant cet instant de silence, M. de Ribière le

considérerait avec une attention qui n'avait rien de malveillant.

— Est-ce la première fois que je vous vois ? lui dit-il.

— Non, monsieur le juge, balbutia Jacques, vous m'avez vu chez M. d'Estérac... ma mère avait été sa nourrice...

— Mais votre mère était une très-brave femme ! s'écria M. de Ribière dont les souvenirs se réveillaient : qu'est-elle devenue ?

— Elle est morte.

Il y avait dans ces questions, faites d'un ton presque paternel, quelque chose comme une lueur d'espoir, comme un refuge contre la dénonciation universelle. Peut-être l'infortuné allait-il retrouver sous cette balsamique influence un peu de fermeté et de sang-froid, lorsqu'un nouvel incident, plus terrible que tout le reste, vint le foudroyer.

Pendant cet interrogatoire, le brigadier, par ordre de ses supérieurs, faisait des recherches dans la chambre de Jacques. On eût dit qu'il ne procédait à cette opération que pour la forme. Il y apportait du moins une certaine négligence, d'abord parce qu'il ne pouvait croire le garde assez stupide pour conserver chez lui de nouvelles preuves du crime ; ensuite, parce que Jacques, qu'il guettait du coin de l'œil, le regardait faire d'un air indifférent.

Pour l'acquit de sa conscience, il chercha noncha-

lamment sous le lit — dans la paillasse — dans le matelas — sous l'armoire — sous la commode...

Arrivé là, il poussa un cri, un cri qui fit tressaillir toute l'assistance; et, montrant à Jacques la ceinture ensanglantée qu'il venait de trouver sous le meuble :

— Ah! gredin, dit-il, nieras-tu encore ?

M. de Ribière fit un geste de découragement, comme si, vaincu par l'évidence, il n'avait plus qu'à abandonner le coupable aux rigueurs de la justice.

M. Favernay dit alors de sa voix la plus mordante :

— Qu'on appelle les témoins !

On fit entrer les parents et les amis de Simon Vernou, qui se pressaient à la porte. Tous reconnurent la ceinture de Simon; elle était lacérée, tachée de sang et de boue...

— Vous reconnaissez cette ceinture pour avoir appartenu à la victime ? demanda M. de Ribière, qui rougissait presque d'avoir observé jusque-là une sorte de neutralité bienveillante.

— Oui, monsieur le juge.

— Et Simon la portait habituellement ?

— Toujours... Nous lui avons entendu dire, reprit le plus hardi de la troupe, qu'il ne se fiait ni aux commodes, ni aux crédences, qu'il ne trouvait rien de plus sûr que de porter le *magot* sur lui : c'était son mot.

— Et que renfermait, à votre idée, cette ceinture ?

— Oh ! des mille et des cent !... de l'or , monsieur le juge !... des louis d'une forme particulière, comme nous n'en avons jamais vu dans ce pays-ci... Je me souviens qu'un soir, Simon avait bu quelques coups de plus... il nous fit voir une de ces pièces... C'était grand comme un gros sou, plat comme un bouton de guêtre, et il y avait dessus le portrait d'un roi qui n'est ni Napoléon, ni Louis XVIII...

— Simon Vernou avait donc servi hors de France ?

— Oui ; il avait fait, en Espagne, la campagne de 1823.

— Jacques Boucard, qu'avez-vous à dire ? reprit tout à coup M. Favernay, en se tournant brusquement vers l'inculpé.

Nouveau silence. Cet incident avait été pour Jacques le coup de maillet qui achève le patient. Sa figure se décomposait : sa pâleur devenait cadavérique. A la fin, il bégaya d'une façon presque inintelligible :

— Monsieur... messieurs... que voulez-vous que je vous dise ? Je ne sais rien, je n'ai rien fait, je n'ai rien vu ; il y a là-dessous un mystère diabolique... Je sens bien que je suis perdu.

Ici, M. de Ribière se pencha vers le procureur du roi, et lui dit assez bas pour que personne ne pût l'entendre :

— Mais cet argent ou cet or ?

— Il l'a caché, sans doute, dans le bois... Ne nous

a-t-on pas dit qu'il est pauvre comme Job, et que sa pauvreté allait le séparer de la jeune fille qu'il aime?

— Mais alors cette ceinture?

— Il n'aura pas eu le temps de l'enterrer... Ignorez-vous donc, poursuivit M. Favernay avec un léger accent d'impatience, que cet homme croyait avoir encore une grande journée devant lui; que, hier soir, avant qu'il pût rentrer dans sa chambre, il a été entouré et pris au collet par cette population irritée, et que, pendant toute la nuit, nos gendarmes l'ont gardé à vue? Est-ce à vous, magistrat si expérimenté et si sage, qu'il faut rappeler ce mystérieux décret de la Providence, qui, dans l'affaire la plus ténébreuse, réserve presque toujours, pour éclairer et guider la justice, un détail échappé aux calculs du coupable?

Le juge d'instruction baissa la tête, en homme qui renonce à défendre une cause perdue.

M. Favernay, au contraire, en essayant ses premières phrases, se sentait dans son élément. A mesure que les incidents se déroulaient, que des charges plus accablantes pesaient sur l'inculpé et que des circonstances dramatiques recommandaient d'avance le crime à la curiosité publique, le semillant procureur du roi se serait écrié volontiers: *Eureka!*

D'autant plus certain de la culpabilité de Jacques, qu'il eût été désormais plus contrarié d'en douter,

il combinait déjà ses effets oratoires ; il calculait tout le parti que son éloquence pourrait tirer de ce *clos-du-Prêtre*, de cet or rapporté du Trocadéro, de Cette rivalité d'amour ensanglantée par un assassinat... A ce moment, il s'aperçut qu'un personnage manquait à l'ensemble du tableau, et il dit aux assistants, sans plus se préoccuper du silencieux désespoir de Jacques :

— Mais on a parlé d'une femme... d'une jeune fille également recherchée par le meurtrier et par sa victime ?

— Oui ! Susanne Servaz, s'écrièrent plusieurs voix.

— Notre devoir est de l'interroger... Où est-elle ?

— Oh ! elle ne doit pas être loin ! reprirent les mêmes témoins avec une intention maligne.

— Eh bien ! qu'on la trouve, et qu'on nous l'amène ! dit vivement M. Favernay.

## VII

Susanne n'était pas loin, en effet. Sortie de grand matin, elle avait pris par le bois, ne voulant pas retourner à Villefort sans essayer de revoir un moment Jacques et de lui rendre un peu de courage.

On sait avec quelle rapidité les mauvaises nouvelles se propagent et avec quelle complaisance les indifférents en informent les intéressés. A mi-chemin de Mercoire à Fontanes, Susanne rencontra des paysans qui lui apprirent tout à la fois l'assassinat de Simon, l'arrestation de Jacques et l'arrivée de la justice.

Elle pâlit affreusement, mais ne faiblit pas. Comme ces effrayantes nouvelles lui avaient été d'abord données avec un peu de confusion, elle dit aux nouvellistes d'une voix tremblante :

— Dans une querelle? Ah! le malheureux!

— Une querelle! Oh! que non pas! Pas si sot! La partie eût été trop égale!... Il a surpris et assassiné Simon hier matin, dans sa terre, au clos du *Capélan*!...

Au lieu d'accabler la jeune fille, ce détail la rassura. Certaine de la loyauté de Jacques, certaine qu'il n'avait pu commettre lâchement un vulgaire assassinat, elle se dit qu'il était sans doute victime de quelque malentendu, et qu'il n'aurait pas de peine à prouver son innocence.

Elle doubla le pas. Cette pensée raffermissait ses forces; mais une rencontre de mauvais augure vint aggraver son trouble.

Pour arriver à la maisonnette du garde, elle avait à passer devant une ferme solitaire et délabrée. C'était la ferme d'Anselme Costerousse; il

l'exploitait avec l'aide du Piémontais Matteo Perondi, son valet.

Leurs relations avec Susanne se bornaient au strict nécessaire : un *bonjour*, un *bonsoir* murmurés du bout des lèvres. Ces deux figures, l'une sournoise et hypocrite, l'autre grossièrement passionnée, lui déplaisaient. Parfois sa pudeur virginale avait été offensée par l'expression de cynique convoitise qu'elle croyait lire dans les regards de Perondi.

Si Susanne avait eu la conscience moins pure et l'âme moins ferme, on aurait pu dire que ces deux physionomies l'effrayaient.

Par un hasard assez singulier, Costerousse et son valet, qu'elle croyait occupés à leurs travaux, se trouvèrent tous deux sur son passage. A l'angle de la ferme où tout trahissait le désordre et la gêne, les bras croisés sur la claire-voie disloquée qui séparait la basse-cour du sentier, ils semblaient attendre quelqu'un ou guetter des nouvelles. Ils regardèrent Susanne d'un air goguenard, et Costerousse s'écria :

— Hé ! hé !... la belle enfant ! Où allez-vous si vite ? Revoir vos amoureux ? Si vous voulez les suivre jusqu'au bout, l'un vous conduira à Toulon, l'autre au cimetière !

Elle ne daigna pas répondre ; mais en un pareil moment, dans l'état de fièvre où la jetait ce double coup de foudre, — assassinat de Simon, arrestation de Jacques, — cette rencontre produisit sur elle

une impression cent fois plus profonde qu'en temps ordinaire, et se grava dans son âme pour n'en plus sortir.

Elle passa, la tête haute; aux abords de la maisonnette une nouvelle épreuve l'attendait.

Les habitants du village et des granges voisines, encore sous le coup des émotions de la veille et sachant que la justice instrumentait chez Jacques, s'étaient décidés à *chômer* cette grande journée. Agglomérés d'abord devant la maison du garde, ils n'avaient pas tardé à se disperser à travers les bouquets de pins et d'yeuses. Quelques-uns savaient que Susanne était à la maison forestière; un méchant instinct les échelonna sur le chemin par où elle devait revenir. Il y en eut même qui poussèrent la malice jusqu'à se cacher dans ces massifs, comme dans une espèce d'embuscade... Que voulez-vous? le peuple est un grand enfant, et... *cet âge est sans pitié!*

Il y avait là tous les parleurs du cabaret de la *Coucourde*: Vincent le charron, l'agriculteur Queyranne, Chaquignon le bourrelier, le conscrit Vialat, sans compter Marc Curel le vieux soldat de l'Empire, et Mathieu, Claude, Louiset, Augustin, François, cousins ou arrière-cousins du défunt.

Susanne était encore à quelques cent pas de la maison, quand le premier groupe de ses persécuteurs sortit tout à coup d'une touffe de genévriers.

Sa réputation était trop pure pour qu'on osât la soupçonner de complicité. Mais on connaissait son amour, qu'elle ne se donnait pas la peine de cacher ; il n'en fallait pas davantage pour que ces hommes irrités lui fissent subir le contre-coup de leurs colères.

— Arrive donc ! arrive donc ! lui cria Vincent : tu manquais à l'appel !

— Viens, ajouta Chaquignon, déposer en faveur de ce beau garçon qui nous fait f... en prison ou condamner à l'amende pour un lapin ou une *bou-reille*, et qui assassine les gens dès qu'on gêne ses amours !

Susanne avançait, sans détourner les yeux ni baisser la tête.

— Ah çà ! tu jettes donc des sorts ? dit Queyranne, qui parut tout à coup derrière le tronc d'un mélèze. De tes deux *calignairi* (amants), l'un enterré ce soir, l'autre gibier de guillotine !...

Susanne marchait toujours.

— Prends bien garde à ce que tu vas dire ! s'écrièrent Vialat, Claude, Mathieu, en se montrant à leur tour. Si tu mens pour sauver la vie à ce bel assassin, c'est à nous que tu auras affaire ; tu ne pourras plus sortir qu'au bruit de nos casseroles, et les enfants du village te poursuivront à coups de pierre.

La jeune fille n'était plus qu'à dix ou douze mètres de la porte.

Alors, ce fut comme une fourmilière. On eût dit que chaque arbre s'ouvrait, comme dans un décor de l'Opéra, pour donner passage à ces sylvains d'un nouveau genre, l'injure, la menace ou le sarcasme à la bouche.

Les groupes furent un rassemblement, le rassemblement une multitude; les cris se changèrent en clameurs, entremêlées d'imprécations et de huées; tempête de voix stridentes, rauques, furieuses, houle de têtes enfiévrées. Susanne était devenue le centre de cet étrange cortège, qui, sans oser lui faire mal, se serrait de plus en plus autour d'elle et la poussait en avant.

C'est ainsi qu'elle arriva au seuil de la maison du garde, où les gendarmes la dégagèrent en bousculant cette masse acharnée à sa proie. S'il y avait eu là un témoin capable d'agrandir cette douloureuse image par un pathétique souvenir, il eût comparé Susanne à Charlotte Corday trainée par une horde féroce au tribunal révolutionnaire, après son crime héroïque.

## VIII

Cet ouragan d'injures et de menaces, loin d'abattre Susanne, l'avait exaltée. Son attitude ne ressemblait en rien à celle de Jacques. On eût dit qu'elle se sentait de force à affirmer et à prouver deux innocences à la fois.

Debout, le front haut, l'œil en feu, les narines frémissantes de courroux et de fierté, les joues couvertes d'une rougeur où l'enthousiasme avait autant de part que la crainte, elle aurait pu poser pour une statue de la douleur, mais de la douleur vaillante, qui brave toutes les épreuves et toutes les terreurs.

Elle était si belle ainsi, que les acteurs de cette scène en furent frappés comme d'une apparition surnaturelle. Jacques, malgré son accablement, tressaillit, fixa sur elle un regard éperdu, et détourna vite les yeux, incapable de supporter ce nouveau déchirement.

Le commissaire et les gendarmes se dirent entre eux d'un air goguenard : « Diable ! voilà de beaux yeux, et de quoi expliquer bien des coups de couteau ! » M. de Ribière éprouva un sentiment de pitié

profonde en voyant tant de beauté en face de tant de malheur. Quant à M. Favernay, il contempla d'abord Susanne avec une admiration d'artiste, en connaisseur, en Parisien peu accoutumé à voir le rude terrain de la Lozère produire de semblables fleurs. Puis sa pensée dominante reprit le dessus : Susanne allait être le plus bel ornement de son triomphe !

Dans le premier moment, la jeune fille ne parut pas se douter qu'elle se trouvait en présence d'une assemblée nombreuse ; elle ne vit et n'entendit rien de ce qui se passait autour d'elle. Un seul objet absorbait son regard, son âme, tout son être. Elle regarda Jacques avec une ineffable expression de tendresse et de confiance, et lui faisant un léger signe de la main :

— N'aie pas peur, dit-elle, me voilà !...

— Silence ! fit M. Favernay d'un ton qu'il voulait rendre sévère. S'adressant ensuite aux témoins :

— Quelle est, leur dit-il, la réputation de cette jeune fille ?

Ils parurent se consulter un instant ; la vérité l'emporta, et ils répondirent d'un commun accord :

— Excellente.

— Et, en tout état de cause, vous pensez qu'une complicité serait inadmissible ?

— Oui, monsieur.

— Bien. Maintenant, reprit à son tour M. de Ri-

bière, Susanne Servaz, répondez. Vous aimez, nous dit-on, Jacques Boucard, ici présent?

— Oui, monsieur le juge, de toute mon âme.

— Vous savez de quel horrible crime il est soupçonné : qu'avez-vous à dire?...

— Ce que j'ai à dire?... C'est que Jacques est innocent.

— Soit; mais encore?

— Ce que j'ai à dire? poursuivit-elle avec une animation croissante. A quelle heure, suivant le rapport des premiers témoins, le meurtre a-t-il été commis?

— Hier matin, entre six et sept heures.

— Eh bien! dit Susanne d'une voix vibrante, hier matin, entre six et sept heures, j'étais avec Jacques... ici, entendez-vous bien? ici, à cette même place où vous êtes tous réunis pour l'accuser... Et, si je mens, faites-moi prendre et jeter en prison avec lui!

En prononçant ces paroles, elle semblait accepter d'avance, avec une sorte d'ivresse, toutes les conséquences que l'on pouvait tirer de son aveu. Ses lèvres ne tremblaient pas; la rougeur de son beau front, la flamme de son regard, la dignité de son attitude, subjuguèrent à la fois ces magistrats habitués à percer à jour le mensonge, et ces âmes vulgaires pour lesquelles le malheureux Jacques était devenu une victime expiatoire et une proie.

Nul, en cet instant rapide, ne songea à accuser Su-

sanne d'impudeur. Elle était si chaste en se dénonçant elle-même ! Elle restait si fière en s'humiliant ! L'étrangeté de la situation donnait à sa beauté un caractère si irrésistible !

Le procureur du roi se remit le premier :

— Superbe ! murmura-t-il tout bas avec un sourire de satisfaction, c'est une héroïne ! Quel effet à l'audience ! les journaux en parleront...

— Prenez garde, fit le juge d'instruction ; vous n'avez peut être pas mesuré toute la portée de vos paroles... On nous assure que votre réputation est bonne. Si votre déposition est véridique, vous êtes déshonorée sans être bien certaine de sauver l'inculpé, et vous devez vous attendre à être montrée au doigt dans tout le pays !

— Je le sais, je le sais ! répondit-elle en redoublant d'exaltation et d'énergie.

— Et vous persistez dans votre déclaration ?

— Je persiste.

On aurait pu suivre sur la figure de Jacques toutes les alternatives de ce dialogue. Étonnement, effroi, reconnaissance, joie fugitive, admiration, douleur, cette figure exprimait tout.

M. de Ribière se tourna vers lui :

— Jacques Boucard, vous avez entendu ce que vient de dire cette jeune fille. Elle déclare que, hier matin, à l'heure où, d'après le rapport du médecin, a dû se commettre le crime, elle était ici enfer-

mée avec vous. Cette déclaration est-elle exacte?

Jacques envoya toute son âme dans un regard à celle qui lui donnait cette nouvelle marque de tendresse; puis il répondit d'une voix sourde, mais distincte :

— Non.

Si bas que le mot fût prononcé, tous les assistants l'entendirent; M. Favernay se leva.

— Mademoiselle, dit-il d'un air de courtoisie emphatiquement railleuse, il est beau de se dévouer à ses amis, mais pas à ce point-là. Si nous ne savions, M. le juge d'instruction et moi, apprécier les motifs qui vous servent d'excuse, vous pourriez être, dès ce moment, compromise comme faux témoin, et cela sans aucune utilité pour l'inculpé, qui a du moins le mérite de ne pas accepter le bénéfice de votre mensonge... Oh! pas un mot de plus! ajouta-t-il d'un geste impérieux, voyant qu'elle se préparait à protester encore. Jacques Boucard a répondu *non*. Maintenant tout ce que vous pourriez dire l'un ou l'autre aggraverait votre position et la sienne.

Puis, parlant aux témoins et faisant entrer les simples curieux qui étaient à la porte :

— A votre connaissance, dit-il, le sieur Simon Vernou avait-il, pouvait-il avoir dans la commune d'autre ennemi que Jacques Boucard?

— Non, monsieur.

— Vous ne connaissez dans le pays personne qui

puisse être soupçonné d'avoir convoité le trésor de Vernou au point de l'assassiner pour s'en emparer?

— Personne.

— D'ailleurs, la ceinture est là! dit tout bas le procureur du roi, comme se parlant à lui-même; et élevant de nouveau la voix, il ajouta :

— Vos travaux vous obligent à passer toutes vos journées aux champs...

— Oui.

— Et, parmi vous il y a des bûcherons qui circulent journellement dans les bruyères de Lespervelouse et dans la forêt de Mercoire?

— Oui.

— Eh bien ! ni dans les bruyères, ni dans la forêt, vous n'avez aperçu, depuis deux ou trois jours, des figures suspectes, des rôdeurs étrangers à la commune?

— Non.

— Nul vagabond de mauvaise mine n'est venu frapper à la porte du cabaret de la *Coucourde*?

— Non.

— Tout s'accorde admirablement, dit alors le procureur du roi, s'adressant à voix basse au juge d'instruction.

— Oui, pour faire tomber une tête, répondit M. de Ribière avec une gravité qui ressemblait à un reproche; et il poursuivit du même ton, non sans une nuance de vanité *patriotique* :

— Convenez du moins que, dans l'exercice de nos pénibles fonctions, nous rencontrons rarement de pareilles âmes... Il y a là un crime, sans doute, mais un crime inspiré par une passion bien ardente...

— A qui le dites-vous? répliqua M. Favernay, qu'un sentiment de bienséance empêcha seul de se frotter les mains. Il songeait à ses effets oratoires, que l'héroïque mensonge de Susanne allait rendre plus prestigieux encore. Le modeste ressort de Mende ne lui semblait plus aussi ennuyeux ni aussi méprisable; depuis qu'il s'y rencontrait des scélérats qui prêtaient à la phrase et des jeunes filles capables de parler ou d'agir en héroïnes de roman.

## IX

Après avoir mis à néant par un simple monosyllabe le seul moyen de salut qui lui restât, Jacques Boucard était retombé dans son mutisme et paraissait décidé à n'en plus sortir.

Pour l'homme qui voit tout à coup fondre sur lui une accusation capitale, il y a une phase de stupeur mêlée d'espérance, où il lui semble toujours qu'un incident quelconque va le justifier, que son inno-

cence dont il est sûr va éclater à tous les yeux. Mais si les appuis sur lesquels il comptait lui manquent, si les incidents invoqués tournent, au contraire, dans le sens de l'accusation; si des détails inexplicables se joignent aux premiers indices pour achever de l'accabler, alors ces lueurs qu'il apercevait vaguement dans l'ombre s'éteignent peu à peu comme des lampes sur lesquelles passe un souffle de mort; la nuit et le froid se font dans cette âme qui se croit, souvent sans connaître le mot, victime de la fatalité. L'idée du crime y tombe goutte à goutte, de même que l'idée de folie envahit peu à peu un homme à qui l'on dit tous les jours qu'il fou. De là à une résignation taciturne et passive il n'y a pas loin, et Jacques en était bien près.

La situation morale que nous essayons de décrire a pu s'observer en des circonstances analogues chez des hommes d'une intelligence cultivée. L'intelligence de Jacques Boucard ne dépassait pas de beaucoup celle des paysans ordinaires; son savoir se réduisait au strict nécessaire qu'on exige des aspirants à la place de garde forestier : lire, écrire, et un peu d'arithmétique. Pour lui, l'assassinat de Simon Vernou avait été un de ces événements terribles qui bouleversent tout un courant de sensations et de pensées.

Que son amour pour la jeune fille dont Simon venait de demander et d'obtenir la main eût fait

tomber sur lui les premiers soupçons, ce n'est pas là ce qui l'étonnait. Mais que tout le village se fût ameuté pour le dénoncer, que l'on n'eût pas l'air d'admettre qu'il pût y avoir un autre assassin; que les magistrats l'eussent tout d'abord traité en criminel; que la ceinture du défunt eût été découverte dans sa chambre, sous sa commode; qu'enfin sa chère Susanne, qu'il aimait comme une créature supérieure à lui, n'eût trouvé pour le sauver d'autre moyen que de se déshonorer elle-même; là son cerveau se brouillait; le poids était trop lourd et lui brisait l'âme, comme les fardeaux trop pesants brisent les reins.

Jacques n'était pas éloigné de penser que la ceinture de Simon s'était trouvée chez lui par suite de quelque opération magique, qu'un démon caché dans les hautes fougères de Lespervelouse avait soufflé aux paysans leurs menaces et leurs invectives, et que l'acharnement du procureur du roi s'expliquait aussi par des influences surnaturelles.

Lutter contre ces ennemis invisibles, ces puissances mystérieuses, lui parut impossible. Sa passion même pour Susanne n'était plus capable de lui rendre un reste de force et de lucidité nécessaire pour l'aider à se défendre; il lui suffisait qu'elle le sût innocent.

Peu s'en fallait qu'il ne se reprochât, comme son vrai crime, le magnifique témoignage de tendresse

qu'elle venait de lui donner. Se sentant ou se croyant perdu, il n'avait plus qu'une volonté bien nette : c'était de ne pas l'entraîner dans sa perte.

Cette adorable jeune fille, dont la beauté avait à la fois le privilège de le mettre en feu et de le dompter, il ne la voyait plus qu'à travers un crêpe, et comme des limites d'un autre monde. Son sacrifice était fait : son amour n'était déjà plus qu'un adieu.

M. de Ribière, visiblement découragé, adressa encore à Jacques quelques mots empreints d'un douloureux intérêt. Mais il était évident que dominé, lui aussi, par les apparences, il ne le croyait plus innocent. Jacques écouta ces paroles de pitié comme l'affamé reçoit les consolations stériles d'un philanthrope sans argent, comme le moribond accueille les promesses de guérison murmurées par son médecin.

Ce fut sans surprise, sans nouvelle secousse morale, sans envie de protester ou de résister, que Jacques Boucard se vit transféré dans la prison du chef-lieu. M. de Ribière, si pénible que fût pour lui l'accomplissement de ce devoir, fut obligé de rédiger son rapport à la chambre du conseil dans un sens conforme à l'écrasante apparence des faits.

L'affaire suivit le cours ordinaire avec cette inflexibilité de logique qui donne aux procès criminels quelque similitude avec les rigoureuses déductions de la science. Sur le réquisitoire du ministère pu-

blic, l'affaire Boucard fut transmise de la chambre du conseil à celle des mises en accusation de la cour de Nîmes. Celle-ci, sur l'avis du procureur général, décida qu'il y avait lieu de renvoyer Jacques devant les assises du département de la Lozère, comme coupable d'assassinat commis avec préméditation sur la personne de Simon Vernou.

Trois mois après, le malheureux garde comparaissait devant le jury.

## X

Ces trois mois avaient suffi pour exciter dans le pays cette curiosité toujours nouvelle, toujours la même, dont on retrouve le programme stéréotypé dans tous les récits de causes célèbres. Plus la Lozère et les régions voisines sont ordinairement stériles en émotions fortes et en récréations animées, plus la vogue était assurée à cet épisode tragique.

D'Alais à Mende et du Vigan à Florac, les noms de Jacques et de Susanne étaient sur toutes les lèvres. Si l'assassinat du changeur Joseph par Ratta et Malagutti n'avait absorbé à la même époque toute l'at-

tention des Parisiens, le drame de Lespervelouze serait certainement arrivé — pour parler le langage du temps, — des bords du Chapeauroux aux rives de la Seine.

Au milieu des innombrables commentaires qui préludaient aux prochains débats de la cour d'assises, personne ne songeait à se demander si Jacques Boucard était coupable : on eût été trop attrapé, s'il eût été innocent ! Ce qui éveillait l'intérêt général, ce qui prévenait en sa faveur toutes les femmes élégantes et toutes les âmes sensibles de la province, ce n'était pas la possibilité de son innocence, et tout ce que cette chance impliquait de tortures morales, de souffrances physiques, de mystères d'iniquité ; c'était, au contraire, l'assassinat commis par amour, le mensonge sublime de Susanne ; c'était surtout l'énergique figure de cette belle jeune fille, dont le brillant Favernay eut plusieurs fois à recommencer le portrait dans les salons de la préfecture, et qui peut-être, disait-il, réservait quelque nouvelle surprise aux représentants de la justice.

— Si les jurés sont inflammables, ajoutait-il gaillardement, et si elle fixe sur eux, d'une certaine façon, ses grands beaux yeux de vestale en colère, j'en serai pour mes frais de rhétorique.

Un seul homme, dans tout le pays, s'intéressait à Jacques, non pas comme à un criminel romanes-

que, mais comme à un brave et honnête garçon; c'était M. d'Estérac, le garde général dont le nom s'est déjà rencontré dans ce récit. M. d'Estérac avait eu pour nourrice Madeleine Boucard, dont Jacques était le septième enfant. Sans autre fortune que son modeste traitement, il ne lui avait pas été possible de secourir, autant qu'il l'aurait voulu, cette pauvre famille. Mais lorsque la vieille Madeleine, veuve et se voyant près de sa fin, lui avait recommandé de faire quelque chose pour son plus jeune fils, qui était alors un bel enfant de douze à treize ans, robuste, violent et tapageur, M. d'Estérac s'était engagé à le placer dans l'administration forestière, et il n'avait rien négligé pour tenir sa parole.

Par malheur, lui qui ne s'absentait presque jamais, il avait demandé et obtenu un congé de deux mois, très-peu de jours avant le meurtre de Simon Vernou. Ce congé, il était allé le passer en Corse, où sa passion pour la chasse trouvait une ample pâture, où il vivait en héros de Cooper, ne recevant pas de nouvelles de son département.

Quand il revint, le mal était fait. Son beau-frère le juge d'instruction n'eut plus qu'à lui raconter les événements qui avaient conduit Jacques dans la prison de Mende.

L'opinion publique était si bien fixée sur cette affaire, qu'on pouvait encore se faire écouter favorablement en demandant grâce, pitié et même sympa-

thie pour ce bel assassin, ensorcelé par les beaux yeux de Susanne, mais qu'on eût été accueilli par des éclats de rire en essayant de prétendre qu'il n'était pas le meurtrier de Simon Vernou.

M. d'Estérac ne l'entendait pas ainsi. Il se fit répéter tous les détails du crime, et chacun de ces détails lui parut incompatible avec ce qu'il savait du caractère de Jacques.

Mauvaise tête, soit ! capable de provoquer un rival, de le rouer de coups dans une dispute, peut-être de le blesser à mort dans un paroxysme de passion et de colère ; mais un assassinat prémédité, commis de sang-froid à sept heures du matin — un assassinat compliqué d'argent !

Un tel raffinement de scélératesse ne pouvait être attribué au fils de la bonne et vaillante Madeleine, à ce brave jeune homme qui avait toujours eu le cœur sur la main ! Il y avait là quelque erreur judiciaire que l'on découvrirait plus tard, lorsqu'il ne serait plus temps ; — et M. d'Estérac murmurait le nom de Lesurques. Puis, pour dernier argument, il s'emportait.

Instinctivement, M. de Ribière n'aurait pas demandé mieux que de partager l'opinion de son beau-frère. Mais l'évidence des faits et les résultats de l'instruction l'accablaient. Quant à M. Favernay et à tous ceux qui affirmaient avec lui la culpabilité de Jacques, ils avaient réponse à tout.

— Il y a plus, ajoutaient-ils après avoir victorieusement répliqué à toutes les objections. Près de trois mois se sont écoulés depuis l'assassinat ; encore quelques jours, et nous arrivons à la session de février. Depuis trois mois, la justice et la police ont l'œil ouvert sur la commune de Fontanes et ses environs. On a battu, fouillé, exploré dans tous les sens le bois de Lespervelouse, les bruyères de Chadelbos, la forêt de Mercoire, comme s'il s'agissait de découvrir le gîte d'un lièvre ou le terrier d'un renard. On n'a pas entendu un propos, pas rencontré une trace qui pût faire tomber une ombre de soupçon sur un autre individu que Jacques Boucard. Il faudrait donc supposer que le véritable meurtrier s'est mis à errer dans les bois, métamorphosé en loup-garou, ou bien qu'il est passé à l'état de sylphe !... Cela n'a pas le sens commun. Nous ne sommes plus au temps des métamorphoses d'Ovide, et Trilby n'est pas domicilié dans le département de la Lozère !

M. d'Estérac, avant cette terrible affaire, ne connaissait pas ou connaissait à peine Susanne Servaz. Il la vit, et dès lors une sympathie profonde s'établit entre eux. Seuls, parmi tous les habitants de la contrée, ils croyaient à l'innocence de Jacques ! La jeune fille allait et venait sans cesse de Villefort à Mende, où le garde général avait fixé ses quartiers d'hiver jusqu'à l'issue du procès.

L'accusé était au secret ; mais M. d'Estérac obtint aisément la permission de communiquer avec lui. Son temps se passait à le visiter dans sa prison et à revenir dire à Susanne le résultat de leurs entretiens. Ils s'affermissaient de plus en plus l'un et l'autre dans la certitude que l'infortuné jeune homme était victime de quelque horrible méprise. Mais comment faire partager cette conviction à ceux de qui dépendait le sort de Jacques ?

L'avant-veille de l'ouverture des assises, M. d'Estérac fit sa visite au prisonnier. Il le trouva, comme toujours, triste et calme, — de ce calme qui serre le cœur et fait penser à un mécanisme immobile dont on a cassé le grand ressort.

— Monsieur, dit Jacques avec un sourire navrant, vous avez déjà bien des bontés pour moi ; la plus grande de toutes est de ne pas douter de mon innocence... Si je n'étais pas chrétien, je vous demanderais encore un service.

— Lequel ?

— De m'apporter ici un moyen de me détruire avant de paraître, entre deux gendarmes, devant ceux qui me croient coupable, et de m'asseoir sur le banc d'infamie...

— Malheureux ! Tu crois en Dieu, tu es innocent, et tu veux te tuer ?...

— C'est que je me sens perdu... c'est que ce qui pourrait me sauver achève de me perdre. On me dit

— et croiriez-vous que c'est aussi l'avis de mon avocat ? — on me dit que, si je faisais des aveux, ma jeunesse, mes bons antécédents, votre estime, mon amour pour Susanne, porteraient mes juges à l'indulgence... Mais d'abord, si j'avouais, c'est-à-dire si je mentais, il me faudrait déclarer où est l'argent, ce que, Dieu merci ! j'ignore... Ensuite ce serait infâme, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Reste la déclaration de Susanne. Elle figurera parmi les témoins. Je la connais... elle va répéter qu'elle était chez moi, avec moi, le 28 novembre, de six à huit heures du matin. Je pourrais cette fois ne pas lui donner le démenti. Eh bien ! ce démenti, je le lui donnerai encore.

— Et pourquoi ?...

— Pourquoi ?... parce que c'est à elle, à elle seule, que je dois désormais songer, et non pas à moi, qui suis perdu... Oui, de toutes façons, je suis un homme fini, puisque tout le pays m'accuse du crime... Que ma déclaration, d'accord cette fois avec celle de Susanne, me fasse acquitter... tout juste... qu'y gagnerai-je ? On ne verra là qu'un *entendu* entre mon amoureuse, moi... et peut-être vous. Quatre-vingt-dix personnes sur cent persisteront à croire et à dire que j'ai assassiné Simon Vernou... On me surnommait Jacques *le buveur d'eau*... On m'appellera Jacques le voleur, Jacques l'assassin...

Ces sobriquets me resteront comme une tache au front et aux mains ; je serai déshonoré, et Susanne partagera mon déshonneur... Que peut être désormais notre amour... cet amour qui me faisait vivre et qui me fera mourir?... pas même une consolation, pas même une espérance. Malgré toutes vos bontés, vous ne pourriez plus faire de moi ni un garde forestier, ni un garde champêtre... Pensez donc, quel scandale!... Me voilà donc sans ressources, mendiant mon pain, la rougeur au visage, repoussé de partout... Partout, si je demande du travail, va-t'en, me dira-t'on, va-t'en cultiver le clos du *Capélan* !

Et Jacques retomba accablé sur son grabat. De grosses larmes sillonnaient les joues de M. d'Estérac. Jacques reprit après un moment de silence : — Et Susanne!... Que je ne sois pas condamné, que je sorte d'ici, qu'elle m'épouse, tout le monde la méprisera ; le vieil André la chassera pour toujours... Et nos enfants, nos enfants ! la famille de Caïn!... Cette misère, ces souffrances, cet opprobre que je pourrais supporter, Susanne les supportera-t-elle ? Comprenez-vous mon supplice, mon désespoir, le jour où je m'apercevrai qu'elle regrette d'avoir rivé son malheur au mien, que son amour s'est éteint dans cette vie de privations et de honte ?

Il y eut encore un silence : M. d'Estérac ne sa-

vait plus que presser dans ses mains les mains brûlantes du prisonnier.

— Et si, acquitté, elle renonce à moi? reprit celui-ci d'une voix frémissante; si le sacrifice qu'elle va faire en se dénonçant épuise son dévouement et son courage? Elle est bien jeune : dix-huit ans à peine ! Ma vie est finie, la sienne commence. Elle n'a pas aimé Simon Vernou, parce qu'elle m'aimait ; mais, moi dégradé, mendiant, absent, qui me dit que, dans trois ou quatre ans, Susanne n'en aimera pas un autre?... Comprenez-vous cela? Cette beauté, ce visage, cette âme se donnant à un autre? Oh! alors, plutôt le pain de la prison, le banc des accusés, le boulet des forçats, le couteau de la guillotine, plutôt les phrases de ce procureur du roi qui m'entrent dans le cœur comme un cent d'aiguilles frottées de poison, plutôt tout cela que cette nouvelle souffrance!...

— Oh! là-dessus, mon ami, dit M. d'Estérac avec une émotion croissante, tu fais injure à cette noble jeune fille... Elle est à toi pour toujours. Condamné ou absous, heureux ou malheureux, absent ou présent, vivant ou mort, elle ne cessera jamais de t'aimer, et je crois... oui, je suis sûr que, même coupable, elle t'aimerait encore !

Un éclair de joie illumina le visage de Jacques ; par un mouvement subit et passionné, il saisit la main de M. d'Estérac et la porta à ses lèvres ; mais

ce mouvement fut rapide comme la pensée. Le prisonnier laissa retomber la main de son protecteur et ajouta avec une gravité triste :

— C'est vrai, vous me restez tous les deux... Vous si bon, elle si dévouée... C'est assez pour me sauver du désespoir, du blasphème, du suicide; pas assez pour que je puisse lutter contre les hommes ou les démons qui ont juré ma perte et qui se cachent dans les ténèbres... Oui, les démons, et j'ai mon idée là-dessus... Vous vous en moquerez, vous qui en savez cent fois plus que moi... Mais remarquez-vous ce fait incroyable? Si un lapin ou un perdreau avait été tué dans le bois de Mercoire, trois jours de recherches nous auraient suffi pour trouver l'auteur du délit. On tue un homme, trois mois s'écoulent, et le véritable assassin n'est pas découvert... Ah! il y a là une sorcellerie. On ne le découvrira jamais, et c'est moi qui payerai pour lui!

— J'espère mieux, mon enfant, de la justice de Dieu, dit M. d'Estérac en s'emparant à son tour de la main de Jacques, qu'il pressa cordialement. Maintenant, je te quitte; à bientôt! — Tu sais que les assises s'ouvrent demain, et que ton affaire passe vendredi?...

— Vous y serez, au moins?

— Si j'y serai!... D'abord j'ai obtenu d'être cité comme témoin à décharge... Ensuite, je ne veux pas qu'il y ait, dans cette cruelle épreuve, une mi-

nute où tu ne puisses, en regardant dans la salle, voir, avec la jeune fille qui t'aime, l'ami qui te reste.

— Oh ! merci encore, merci toujours ! s'écria Jacques, que ce témoignage de bonté et cet adieu si cordial firent pleurer comme un enfant.

## XI

Quiconque a observé l'aspect d'une ville de province au moment où va se juger *dans ses murs* un procès criminel d'une certaine importance, peut aisément se figurer la physionomie de la ville de Mende et les alentours de son palais de justice, lorsque, après deux ou trois chétives affaires de vol avec effraction et d'attentat à la pudeur, on arriva à celle qui dominait toute la session.

C'était le 17 février 1826, un vendredi. Dès la veille, il eût été difficile de se reconnaître dans ce modeste chef-lieu qui partage avec les honnêtes filles le privilège de faire peu parler de lui.

Toutes les classes de la société, toutes les variétés des populations environnantes étaient représentées dans ce concours insolite.

On y voyait de jeunes et jolies Cévenoles, la taille

serrée dans leur corset de velours noir, les cheveux coquettement lissés sous un madras rouge. Quelques filles de l'Agenais et du Canigon portaient des résilles à l'espagnole, et leur cambrure provoquante piquait au jeu les galants, dont elles accueillaient les lazzis par des rires à trente-deux dents. Aigues-Mortes, Beaucaire et Nîmes avaient envoyé leur part de cette colonie féminine, qui semblait éclore du cerveau d'un grand artiste inconnu, en face de la Maison-Carrée et des Arènes. Il y avait aussi des Tarasconnaises et des Arlésiennes, grandes, blanches, le regard plein de vivacité et de douceur, le pied petit, la jambe fine, avec leur classique coiffure relevée d'un liseré de dentelle, leur beau sein à demi-caché sous la mousseline, leur croix d'or retenue par une double chaîne autour de leur cou taillé dans le marbre de Paros.

Toutes ces filles d'Ève brûlaient de contempler cette belle Susanne, capable de s'accuser pour sauver son amant. Les amoureux, les fiancés, *li calignairi*, répétaient dans tous les dialectes de la langue d'oc :

— Seriez-vous femme à vous déshonorer pour moi, si l'on m'accusait d'un crime?

A quoi on répondait avec une coquetterie railleuse :

— Seriez-vous homme à tuer le rival qui ferait mine de m'épouser?

Le même sentiment se traduisait avec mille variantes dans les classes élevées. Il y avait encore,

en 1826, surtout dans les provinces un peu arriérées, quelques reflets de la galanterie de l'ancien régime. Les jeunes gens essayaient de plaire aux femmes du monde, lesquelles, bien entendu, avaient soin de les tenir à des distances respectueuses, sans les désespérer par un rigorisme trop farouche. Dans ces situations indéterminées dont le vague n'est pas sans charme et où les parties intéressées ne sont pas fâchées de trouver un terrain neutre pour y déployer leurs talents stratégiques, le drame de Mercoire, le crime de Jacques, le dévouement de Susanne, l'amour de Jacques et de Susanne, devinrent des textes à marivaudage et donnèrent lieu à autant de commentaires qu'il y avait d'amoureux encouragés ou éconduits, assez naïfs pour se désoler ou assez fats pour afficher leurs espérances.

— Oh ! ce Jacques est bien heureux ! murmurait avec un gros soupir Ernest de Maligny, jeune ingénieur des mines, en regardant tendrement madame Belviale, femme du receveur particulier.

— Vous voudriez donc être à sa place ? disait-elle avec une jolie moue.

— Oui, si on m'aimait comme lui.

Nous ne donnons qu'un couplet de cette chanson qui se fredonnait sur le même air à l'oreille de toutes les belles curieuses, attirées par cet étrange procès.

Le brillant procureur du roi était aussi pour quelque chose dans l'empressement général. Arrivé à Mende depuis sept ou huit mois seulement, M. Antony Favernay y avait été précédé par ce genre de réputation qui signifie : « Regardez bien ce jeune homme ; il ira loin ! » Ses succès de collège et de stage, ses belles connaissances dans la magistrature parisienne, son talent de pianiste et ses avantages naturels lui promettaient un avancement rapide : « Favernay sera procureur général avant quarante ans, » avait dit le président du tribunal, M. Carguez, qui passait pour avoir du coup d'œil.

Jusque-là M. Favernay s'était tenu sur la réserve, en ayant soin de laisser entendre qu'il ne se trouvait pas sur un assez grand théâtre pour y donner toute sa mesure. Il abrégeait ses réquisitoires, affectait dans ses conclusions une négligence hautaine, et livrait à son substitut le menu fretin des vols qualifiés. Dans le monde, c'est-à-dire dans les cinq ou six maisons qui s'ouvraient une fois par semaine, il se posait en *beau ténébreux*, type que la littérature du temps avait mis à la mode, et qui faisait rêver les jeunes personnes à marier.

Malgré la sévérité de costume imposée aux jeunes magistrats, il naturalisait en plein Gévaudan certaines recherches parisiennes — bottes vernies, gants jaunes, boutons de manchettes — et il obtenait des effets d'habit noir et de cravate blanche, de

même que les religieuses de *Vertvert* tiraient parti de la guimpe et de l'étamine.

Son étude était de combiner, sans paraître trop frivole, des moyens de succès aussi dissemblables que des variations sur le piano et une tirade foudroyante sur les vices de la société moderne. Son triomphe était d'associer le *nocturne* de Blangini à de vagues échos de Marchangy et de Bellart ; alliance à laquelle il devait, auprès des personnages graves, la réputation d'un homme très-séduisant, et, auprès des femmes, le plaisir de passer pour un magistrat de la plus grande espérance.

Les préliminaires de l'affaire Jacques Boucard avaient fait sortir M. Favernay de sa dédaigneuse torpeur, et ce détail ajoutait encore à la curiosité publique. On savait que non-seulement il porterait la parole, mais que, piqué au jeu par les circonstances romanesques du crime, par l'attitude du juge d'instruction et de M. d'Estérac, et surtout par l'éclat inaccoutumé de ce procès, il mettrait toutes voiles dehors, et s'efforcerait de dépasser l'attente de son avide auditoire.

Tout se réunissait donc pour faire du vendredi 17 février 1826 une de ces journées mémorables, où un seul grand criminel illustre d'emblée une petite ville, que ses huit mille habitants honnêtes laissaient dans une complète obscurité.

## XII

Nous n'avons pas à décrire la salle où fonctionnait le jury ; elles se ressemblent toutes. Seulement cette salle, assez déserte d'ordinaire, avait peine, ce jour-là, à contenir le public qui s'y pressait en foule après avoir *inondé les portiques*.

Aux tribunes et aux places réservées, l'auditoire aristocratique, émaillé de belles toilettes ; derrière le banc assigné aux témoins, une multitude d'hommes et de femmes du peuple ; ouvriers, paysans, grisettes, villageoises, soldats de la garnison, formant une masse compacte où les plus hardis bousculaient les plus timides ; tous les avocats du ressort papillonnant dans le prétoire ; les douze jurés répondant à l'appel et s'asseyant dans leurs stalles ; l'avocat de l'accusé, M<sup>e</sup> Gabissol, en face du ministère public ; au fond, devant une grande table couverte d'un drap noir, sur laquelle on avait exposé, comme pièce de conviction, la ceinture de cuir de la victime, le président des assises avec les deux conseillers obligés.

On introduisit l'accusé, qu'escortaient, vu la gravité du crime, quatre gendarmes en grande tenue. Tous les regards se fixèrent aussitôt sur lui. Jacques

éveillait, nous l'avons dit, même chez ceux qui le croyaient coupable, plus de pitié que d'horreur. Ses trois mois de prison préventive l'avaient affreusement changé.

Pâle, défait, amaigri, les cheveux incultes, les joues hâves, les yeux creusés par le chagrin ou l'insomnie, il restait une énigme pour le très-petit nombre de spectateurs arrivés sans parti pris. Son abattement, son air sombre et farouche pouvaient être indifféremment attribués au remords, à la honte, aux combats intérieurs d'une conscience tiraillée entre la dénégation et l'aveu, ou enfin, pensée horrible ! au désespoir d'être accusé en se sachant innocent.

Son regard, habituellement baissé, se relevait, à de rares intervalles, tantôt sur son avocat, tantôt sur ses juges. Mais quand ce regard furtif et craintif se portait sur M. d'Estérac et sur Susanne, qui s'étaient placés l'un près de l'autre, une indicible expression de reconnaissance et de tendresse illuminait tout son visage.

On fit l'appel des témoins : il n'y avait que deux témoins à décharge, Susanne et M. d'Estérac. Quant aux témoins à charge, on en comptait une vingtaine ; on aurait pu en avoir cent, depuis le commissaire de police jusqu'au dernier habitant de Fontanes.

Le greffier donna lecture de l'acte d'accusation.

Après quoi, on procéda à l'interrogatoire.

Le président. — Accusé, levez-vous... Votre nom ?

— Jacques Boucard.

— Votre âge ?

— Vingt et un ans, etc., etc., etc.

L'accusé persévéra dans son système de dénégation absolue ; son attitude, d'ailleurs, n'offrait rien de remarquable.

L'intérêt du procès commença à l'audition des témoins.

Le commissaire de police et le brigadier de gendarmerie comparurent les premiers. Ils racontèrent, heure par heure, la journée du 28 novembre 1825, dépeignirent le lieu de la scène, les traces qu'ils avaient constatées entre le champ de Simon Vernou et la maisonnette du garde, le sol foulé, piétiné, les branches cassées sous la fenêtre de Jacques ; ils s'accordèrent sur l'unanimité des soupçons populaires qui, dès le premier moment, leur avaient dénoncé Boucard comme l'auteur du crime. Enfin, ils reconnurent la ceinture étalée sur la table, et cette ceinture fut ensuite portée par l'huissier à messieurs les jurés, qui se la passèrent de main en main.

Après eux, défilèrent les témoins à charge. Leurs dépositions se rencontrèrent presque toutes sur la rivalité notoire de Jacques et de Simon, et sur la scène du cabaret ; comme quoi le retour de Simon avait anéanti toutes les espérances de Jacques ; comme quoi, depuis que Simon avait demandé et

obtenu la main de Susanne, Jacques proférait contre lui d'horribles menaces. Au cabaret, on l'avait vu refuser de boire avec son heureux rival, repousser la main que celui-ci lui offrait, et s'asseoir dans un coin avec la mine d'un homme décidé à faire un mauvais coup. Ce soir-là, tous les assistants avaient dit : « Il va arriver un malheur ! » — Et, le lendemain matin, le malheur était arrivé.

— *Accidente ! c'est comme en Italie !* dit tout bas à son voisin la baronne de la Roche-la-Tour, qui ne perdait jamais une occasion de rappeler qu'elle était allée à Rome et à Naples.

— Accusé, qu'avez-vous à répondre à toutes ces dépositions ? reprit le président.

— Rien.

— Comment expliquez-vous que la ceinture du malheureux Simon ait été trouvée chez vous, quelques heures après la consommation du crime ?

— Je ne puis l'expliquer.

Rumeurs dans l'auditoire, de plus en plus hostile à l'accusé.

On avait réservé pour la fin le témoignage des bûcherons qui avaient été les premiers à apercevoir le cadavre, et de l'officier de santé, M. Duclos.

Un court débat s'engagea sur l'heure exacte où les bûcherons avaient passé au clos du *Capelan* ; il fut prouvé que c'était entre sept heures et demie et huit heures du matin.

M. Duclos, interrogé le dernier, répéta que, selon toute apparence, l'assassinat avait été commis à sept heures.

Le président. — Accusé, où étiez-vous à sept heures du matin ?

— Dans ma chambre.

— Avec Susanne Servaz ?

— Non, monsieur, tout seul.

Nouvelles rumeurs.

C'était le tour des deux témoins à décharge : l'intérêt redcubla. Le président s'adressa à M. d'Estérac avec une nuance de déférence et de sympathie. M. d'Estérac était généralement aimé et estimé dans le pays. Par malheur, on savait qu'il était absent au moment du crime, et l'on s'expliquait trop aisément l'affection qui l'attachait à Jacques, fils de sa nourrice, pour que son témoignage pût peser d'un grand poids dans l'opinion des juges ou du public.

Ce témoignage se borna forcément à quelques accents empreints d'une conviction et d'une émotion profondes, au pathétique tableau de ce que devait souffrir un innocent sous le coup d'une accusation capitale, et à la paraphrase des vers célèbres de *Phèdre* :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes....

Ainsi que la vertu, le crime a des degrés...

— Jamais, ajouta chaleureusement M. d'Estérac,

jamais ni dans la famille, ni dans la jeunesse de Jacques Boucard, une tache, une faute, un délit. Et il aurait commencé par un hideux assassinat !...

— Mais l'amour? murmura Ernest de Maligny, placé dans une tribune, en décochant à madame Belviale une œillade irrésistible.

M. d'Estérac se rassit au milieu de marques de bienveillance qui ne s'adressaient malheureusement qu'à sa personne et à la générosité de ses motifs.

Le président appela Susanne Servaz. A ce nom, un frémissement courut dans cette salle comble : Tous les regards, toutes les lorgnettes se dirigèrent vers la jeune fille.

— « Qu'elle est belle ! » firent les hommes. — « Admirable... pour une paysanne!... » — dirent les femmes.

Elle s'avança avec un mélange de dignité craintive et de douleur contenue qui acheva de lui gagner tous les cœurs. Ses vêtements noirs faisaient valoir la beauté de sa taille, et s'accordaient parfaitement avec l'expression triste et fière de sa figure. Ses chagrins, dont nul n'aurait pu mesurer la profondeur, ne s'accusaient à la surface que par un léger cercle de bistre qui entourait ses grands yeux, et par un voile humide qui en tempérerait la flamme. L'épreuve cruelle qu'elle traversait avait produit sur l'ensemble de ses traits un effet bien différent de ce qui se révélait chez Jacques.

L'un était écrasé, l'autre exaltée. On eût dit que Jacques marchait au supplice, Susanne au martyre.

Était-ce pudeur, sentiment excessif des bienséances ou crainte de perdre le courage qui lui restait, on remarqua que, pendant cette heure suprême, elle évitait de regarder Jacques.

Ici le président s'adressa de nouveau à l'accusé :

— Vous persistez à affirmer que, le lundi 28 novembre 1825, à sept heures du matin, vous étiez dans votre chambre ?

— Oui, monsieur.

— Et que vous y étiez seul ?

— Oui.

— C'est bien. Maintenant, mademoiselle, levez-vous. Votre nom ?

— Susanne Servaz.

— Votre âge ?

— Dix-huit ans.

— Votre état ?

— Ouvrière chez mon père, mercier à Villefort.

— Monsieur le président, interrompit le procureur du roi, voulez-vous avoir la bonté de lire au témoin l'article 361 du code pénal ?

— Mademoiselle, dit le président avec un redoublement de gravité, je vais vous donner lecture de cet article : « Quiconque sera coupable de faux témoignage en matière criminelle, soit contre l'ac-

cusé, soit en sa faveur, sera puni des travaux forcés à temps. » Vous avez entendu?...

— Oui, monsieur.

— Vous venez d'entendre la réponse de l'accusé?

— Oui, monsieur.

— Lors de la première enquête, une exagération de dévouement, qui n'était pas sans excuse, vous fit assumer une responsabilité bien grave : vous n'avez pas craint de déclarer au juge d'instruction que, le lundi matin 28 novembre, vous étiez chez Jacques Boucard et que vous y étiez restée de six à huit heures. C'était assurer au prévenu, en vous déshonorant, le bénéfice de l'*alibi*.

— Oui, monsieur...

Il y eut un silence de quelques secondes : toutes les poitrines étaient oppressées; il semblait à tous que la réponse de Susanne allait sauver ou faire tomber une tête. Le président reprit :

— L'accusé, chez qui l'atrocité du crime semble n'avoir pas étouffé tout sentiment d'honneur, n'a pas voulu profiter de votre déclaration; il vous a donné un premier démenti... Aujourd'hui il vient de nous répéter qu'il était seul chez lui à l'heure où s'est commis l'assassinat... Maintenant, mademoiselle, vous êtes devant les jurés : En présence du Christ qui vous écoute, vous avez prêté serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Vous avez eu le temps de réfléchir; vous mesurez

toute l'étendue de vos devoirs, toutes les conséquences de vos paroles : persistez-vous à déclarer que, le 28 novembre, vous êtes restée avec Jacques Boucard, dans la maison de Jacques Boucard, de six à huit heures du matin ?

— Non, monsieur le président, répondit Susanne d'une voix sourde, mais sans hésitation.

Il y eut un mouvement général de désappointement et de mécompte. On s'attendait à un mensonge sublime ; on avait une vérité vulgaire. M. d'Estérac lança à Susanne un regard de reproche, qu'elle parut éviter.

Ce fut seulement pour la forme que le président adressa à l'accusé une dernière question :

— Vous niez tout ; par conséquent il est inutile de vous demander où vous avez mis l'or que renfermait la ceinture de Vernou ?...

Jacques ne répondit pas.

— C'est bien, reprit le président. Monsieur le procureur du roi a la parole.

### XIII

M. Favernay se leva, posa sa toque à côté de son cahier de notes, parut refouler une émotion qu'il

n'éprouvait pas, secoua quelques boucles de cheveux que son attitude penchée avait ramenées sur son front, défripa d'un geste les manches de sa robe, et commença en ces termes :

« Messieurs les jurés,

« Si un vain sentiment d'amour-propre pouvait pénétrer dans cette auguste enceinte, si nos efforts pouvaient tendre à autre chose qu'à faire triompher la vérité et la justice, je regretterais presque que Susanne Servaz, obéissant enfin à la voix de sa conscience, ait rétracté son mensonge. Elle vient de me ravir le seul mérite auquel il me fût permis d'aspirer dans ce procès mémorable; celui de réduire à néant un témoignage que démentait l'évidence, mais auquel vous intéressaient la beauté, le dévouement, la réputation sans tache de cette jeune fille. Non, Susanne Servaz n'était pas chez Jacques Boucard le 28 novembre 1825, à sept heures du matin, et cela par une bonne raison; c'est que, ce jour-là, et à la même heure, Jacques Boucard n'était pas chez lui.

« Où était-il, messieurs?

« Ah! votre conviction intime a déjà répondu : il était dans le champ de Simon Vernou, caché derrière un arbre, attendant le moment d'assouvir sa jalousie et sa rage : vous voyez d'ici cette scène tra-

gique. Il fait à peine jour : Simon, travailleur infatigable, penché sur le sillon qu'il cultive de ses mains vaillantes, n'entend pas son ennemi qui arrive à pas de loup. Il est surpris à l'improviste : une lutte s'engage, lutte homicide ! La victime, qui n'avait pu se méfier, ne pouvait se défendre. L'assassin était armé ; un coup de crosse de sa carabine commence l'œuvre meurtrière. Simon est renversé. On l'achève à coups de couteau, de ce couteau qui ne s'est pas retrouvé, et que le meurtrier a jeté sans doute, en s'enfuyant, dans quelque fourré impénétrable. Voilà le premier acte de l'horrible drame ; quelle sera la suite?... »

Le procureur du roi discute ici quelques-unes des précautions prises, selon lui, par Jacques pour s'assurer l'impunité et il ajoute :

« — Mais la Providence !... Ah ! reconnaissons et adorons ses desseins irréfragables ! Dans ce *Clos du Capélan*, comme l'appellent les gens du pays, dans ce champ habituellement solitaire, redouté, peuplé de vagues terreurs par la superstition populaire, elle a justement fait passer des bûcherons une heure après l'assassinat. Vous connaissez la suite, vous savez comment ces hommes ont donné l'éveil, comment Jacques Boucard, en rentrant vers le soir, dénoncé déjà par la voix du peuple — *vox populi, vox Dei* ! — surveillé par les agents de la force publique et de la justice, surpris de se voir si vite ac-

cablé par une terrible évidence, n'a pu dérober aux regards investigateurs cette preuve vengeresse !

« La voix du peuple, ai-je dit ? Oui, messieurs, elle a joué un grand rôle dans ce drame mémorable. C'est elle qui n'a pas permis aux magistrats d'égarer un instant leurs soupçons et de faire fausse route ; c'est elle qui a parlé pour tous : pour la malheureuse victime, pour ce vieux père infirme, brisé par la douleur et par l'âge, à qui nous avons épargné la fatigue de cette audience et l'horreur de ces souvenirs ; pour ses parents, pour ses amis qui se sont écriés comme un seul homme : « Voilà le meurtrier !... Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?... » Pour nous, interprètes de la société et de la loi, qui n'avons eu qu'à recueillir ces irrécusables témoignages, et qui, avec l'accent solennel d'une conviction ardente au service d'un majestueux devoir, venons vous dire : Point de grâce ! L'indulgence pour les méchants, a écrit d'Aguesseau, est une menace pour les bons.

« On vous parle des antécédents de l'accusé et de sa famille : je comprendrais cette objection, s'il s'agissait d'un crime ordinaire. Non, messieurs, nous ne prétendons pas que Jacques Boucard eût assassiné le premier venu, que Jacques Boucard eût volé le premier passant rencontré sur son chemin. Mais Simon Vernou était son rival ; et voyez au milieu de quel concours de circonstances propres à

exaspérer une âme violente, esclave de passions coupables, se présente cette rivalité fatale qui a toute la notoriété d'un fait public !

« Jacques Boucard aime Susanne Servaz : il l'aime ardemment !... Ah ! ne craignez rien, messieurs ! je n'oublie pas que le ministère public est un sacerdoce, et que nous ne devons faire retentir dans ce sanctuaire de la justice que des paroles austères. Et cependant, comment éviterais-je de vous dire un mot de cette jeune fille que vous venez de voir et d'entendre, de cette Susanne Servaz, restée pure au milieu du conflit de ces passions furieuses, et dont la beauté ne justifie rien, mais explique tout ?

« Ah ! merci, mon Dieu ! Et vous, Susanne, merci ! Un moment, vous aviez été séduite par cet idéal d'abnégation et d'héroïsme, qui est la tentation prestigieuse des nobles cœurs ; vous aviez éprouvé une sorte de joie fiévreuse à vous sacrifier, que dis-je ? à vous déshonorer pour essayer de sauver l'homme qui vous aimait ; illusion généreuse qui ne pouvait subsister longtemps dans une âme droite ! Vous avez compris que, si l'héroïsme est le superflu, l'honneur et la vertu sont le nécessaire. Vous avez rétracté votre première déclaration. Merci encore une fois, merci, et puisse la paix de votre conscience adoucir les déchirements de votre cœur !... (Vive sensation. Susanne reste impassible.)

« Donc Jacques Boucard aimait Susanne, et elle partageait son amour.

« Jacques était protégé par le meilleur, le plus honorable des hommes, qui me permettra de lui rendre ici, tout en le comptant parmi nos contradicteurs, un solennel hommage ! Tous, nous apprécions, nous respectons les motifs de son opinion loyale. Je crois sincèrement qu'il se trompe ; mais se tromper ainsi, c'est prouver qu'une belle âme refuse de croire au mal ; c'est donner une nouvelle marque de vertu et de bonté. Oui, tout à l'heure, quand M. d'Estérac s'inspirait devant vous du plus pur, du plus harmonieux de nos poètes, il m'a semblé voir l'ange du pardon descendre dans le sanctuaire de la justice, et il m'a fallu quelque courage pour me souvenir que le devoir seul, un devoir rigoureux et sacré, m'a appelé dans ce sanctuaire ! (Nouvelle sensation.)

« C'est alors que paraît Simon Vernou. Il vient de loin ; il a payé sa dette à la patrie. Il rapporte de la campagne d'Espagne les nobles galons de sergent, et une somme qui, pour ces imaginations naïves, prend aussitôt des proportions fabuleuses... Ici, messieurs, on essaiera peut-être d'amoindrir le douloureux intérêt que vous inspire la victime, en exprimant des doutes sur l'origine de cette fortune... Ah ! c'est qu'on se trompe d'époque : on prend 1825 pour 1808 ; on confond une expédition bien-

faisante et réparatrice, commandée par un fils de saint Louis, avec une guerre entreprise pour le triomphe de l'impiété, de la révolution et de l'arbitraire... Oui, il y eut une campagne d'Espagne où la soldatesque effrénée put s'enrichir par le pillage, en s'autorisant des exemples de ses chefs ; mais la nôtre, celle qui a vaincu sous le drapeau blanc, et dont s'enorgueillissent tous les bons Français, celle-là, Dieu merci ! est pure des excès qui ont déshonoré l'autre. Sous les ordres de l'auguste héros du Trocadéro et de Cadix, la Gloire marchait radieuse entre la Religion et la Vertu !

(Mouvements dans l'auditoire ; deux capitaines en demi-solde, *vieux de la vieille*, bonapartistes libéraux, se mouchent bruyamment).

« Ce qui est vrai, ce qu'il faut croire, c'est qu'un riche et brillant officier supérieur, arraché à la mort par l'intrépide Simon Vernou, l'a forcé d'accepter une large récompense.

« Simon rencontre Susanne : il est frappé de sa beauté. On lui dit peut-être qu'elle en aime un autre. N'importe ! le soldat français, le guerrier victorieux, ne connaît pas d'obstacles ; il va la demander à son père. La demande est agréée. Le vieil André Servaz trouve là un point d'appui. Dès lors, le refus qu'il opposait à Jacques devient irrévocable.

« Ici encore les habitants du village ont parlé pour moi ; ils vous ont fait assister à cette scène du

cabaret, qui signifiait dans leur sentiment unanime : « Il y a un crime dans l'air ! »

« Oui, messieurs, il y avait un crime dans l'air, et, le lendemain, le crime était consommé ! Et depuis lors, pendant trois mois de recherches actives ou de scrupuleuse surveillance, pas un indice, pas un vestige, si léger qu'il fût, n'est venu détourner les soupçons concentrés sur un seul coupable ; et cela dans un pays où la présence d'un étranger, d'un vagabond, d'un suspect, eût été si vite signalée ! Jamais, non, jamais évidence ne fut plus complète : *Is fecit cui prodest*, celui-là a commis le crime, à qui le crime devait profiter.

« Et cependant, si l'on y tient, j'accorderai que la question d'argent est secondaire, en ce moment, pour ce furieux qui a tué son rival comme un vautour de vos montagnes déchire sa proie pantelante.

« C'est du roman que l'on veut ; on veut que cette horrible affaire reste entourée de je ne sais quel prestige ; et l'argent n'est pas romanesque. Eh bien, soit ! Laissons là, avant de finir, ces considérations mesquines. Élevons-nous à des idées plus hautes et plus générales.

« Du roman !... Quel mot l'on me suggère et quel mot je viens de prononcer ! Dans cette province, qu'a si profondément agitée le meurtre de Simon Vernou, savez-vous ce que représente son meurtrier ? Il représente tout un penchant de la société

moderne, la démoralisation des masses encouragée, aggravée par la funeste complaisance des classes supérieures et des esprits cultivés. Voilà le produit d'une littérature perverse qui cherche son idéal dans le crime et invente la poésie du mal. Des scélérats héroïques, des brigands sublimes, l'assassinat et le vol à main armée environnés d'une mystérieuse auréole ! Monstrueux accouplement de pensées et de mots, qui, en passant des livres dans la réalité, en descendant du monde des rêves dans le monde des faits, donnent naissance à ces hideux attentats, abominables objets d'émulation entre la province et Paris !

« Ce type, bien des personnes qui m'écoutent, le cherchent avec une émotion fébrile dans leurs lectures, et elles croient peut-être le reconnaître sur ce banc d'infamie. Comment en serait-il autrement, quand un poète qui enivre toutes les imaginations et dont nous ne contestons pas le génie, place ses héros hors la loi commune, les embellit de leurs forfaits comme d'autres s'honorent de leurs vertus, et les rend d'autant plus admirables, d'autant plus fascinateurs, qu'ils ont fait plus de victimes, versé plus de sang, séduit plus de femmes, proféré plus de blasphèmes ? Ah ! décadence inouïe des lettres et des mœurs ! éléments dévastateurs de dépravation, de dissolution et de perturbation universelles ! Oui, Jacques Boucard est un Lara de village, un Manfred

agreste, un Harold illettré, un Charles Moor ou un Jean Sbogar en veste de bure. Acquittez-le, et pour tous les esprits de bonne foi qui se sont émus de ce procès et qui attendent votre arrêt avec une anxiété profonde, tout sera dit : il sera prouvé que, même au fond des départements où se conservent intacts les traditions de vertu et de sagesse, cette littérature dissolvante a pris force de loi, que ces influences corruptrices ont pénétré de proche en proche. Il sera prouvé que certains crimes portent avec eux leur excuse, que l'on peut impunément dépouiller et assassiner un homme, pourvu que cet homme soit un rival, pourvu que l'on se présente à ses juges avec ces deux pièces justificatives : une grande passion et l'amour d'une femme !

« Mais alors, que la société prenne garde ! Complice ou dupe volontaire, elle se sera livrée aux artisans de sa ruine. La propriété n'est plus qu'un vain mot, l'ordre social un mensonge, les garanties matérielles et morales une chimère. Pères de famille, ne venez plus nous adjurer de défendre ou de venger l'honneur de vos femmes et de vos filles ! Riches, cachez votre or ! Hommes inoffensifs et paisibles, ne demandez plus qu'à vous-mêmes, à votre fusil de chasse ou de garde national, votre sécurité ! La loi est désormais impuissante à protéger les intérêts les plus sacrés et les plus chers. On assassinera, on volera, on pratiquera la séduction et le rapt sur une

grande échelle; après quoi on viendra vous dire : « Je ne suis pas criminel; je suis amoureux, voilà tout; la passion est mon excuse. Oubliez en moi le scélérat, admirez le héros de roman ! »

« C'en est fait, la moralité des actions humaines ne se mesure plus d'après les notions inflexibles du bien et du mal, mais d'après le caprice des imaginations déréglées ou les emportements de la force brutale. Les raffinements de la civilisation nous ramènent à l'état barbare... Voilà l'ennemi ! Ouvrez vos portes et renvoyez vos gardiens !

« Mais non, messieurs les jurés; je me trompe et je vous offense. Permettez-moi de me rassurer en contemplant vos loyales et intelligentes figures, vivants emblèmes de la justice et de la loi. Votre conscience parle plus haut que tous ces sophismes... Mânes de Simon Vernou, vous serez vengés ! Société, tes défenseurs ne failliront pas à leur mission sainte ! Ville de Mende, tu donneras un grand exemple aux cités orgueilleuses dont les coupables connivences encouragent ces audacieuses révoltes de l'imagination contre le bon sens, ces folles réhabilitations de l'anarchie morale et du crime ! Oui, un grand forfait a été commis. Une malheureuse victime a été frappée; il faut une expiation éclatante. Cette expiation, messieurs, ai-je besoin de vous la dicter ? Non; elle a été écrite, cette peine du talion, sur les tables de la loi divine. Émanée de la justice céleste qui a fait

de cette émanation la base du lien social flottant sur une mer orageuse, elle a passé dans les codes de toutes les nations ; elle est enracinée dans toutes les âmes, réclamée par la plus impérieuse des exigences, la plus pressante des nécessités publiques. Elle est, si j'ose m'exprimer ainsi, la réparation de l'irréparable. Et moi, messieurs, moi dont la Providence a voulu marquer le passage dans ce pays, où je voudrais rester toujours, par un événement qui sera dans ma carrière de magistrat une date ineffaçable, je ne suis que le faible écho de ces voix solennelles qui vous disent : Point de pitié ! point de grâce ! Frappez Jacques Boucard, comme Jacques Boucard a frappé Simon Vernou !!! »

#### XIV

Le procureur du roi se rassit, ou plutôt se laissa retomber sur son siège, comme accablé du poids de sa pensée et du contre-coup de l'émotion savante qui vibrait dans ses paroles. Puis, d'un regard circulaire, il parcourut son auditoire et parut content de son effet.

C'était le tour de maître Gabissol, avocat de l'ac-

cusé. M. d'Estérac l'avait choisi comme le plus capable de lutter contre la faconde de M. Favernay.

Maître Gabissol était l'aigle du barreau de Mende; aigle un peu déplumé par cinquante hivers, un peu enrôlé par ses longs services de cour d'assises, mais connaissant son jury comme s'il l'avait fait, et pouvant revendiquer la gloire d'avoir sauvé la vie à une douzaine de scélérats encore plus compromis que Jacques. Dans tout le ressort, la veuve et l'orphelin n'avaient pas de défenseur plus intrépide. Il savait tous les détours du mur mitoyen, toutes les variantes du vol avec effraction, toutes les nuances de la préméditation et de la récidive.

Le département de la Lozère lui appartenait en propre ; il s'en était assimilé la langue, les figures, les mœurs, les localités, les traditions, et il en aurait au besoin nommé tous les habitants. Il calculait, sans se tromper, ce que, bon an, mal an, chaque canton devait produire de procès, de crimes ou de délits, comme ces médecins qui savent ce que contient de pleurésies un brusque changement de température. Il avait le goût, l'accent, le laisser-aller, la physionomie du terroir, et complétait de sa personne cette couleur locale dont tous les détails lui étaient familiers.

Au tribunal, maître Gabissol était chez lui. L'audience eût paru manquée, si l'on n'avait aperçu au banc des avocats ou dans les couloirs cette robe lus-

trée de vétusté, ce visage légèrement grêlé, empreint d'une bonhomie narquoise, cette toque, tantôt retombant sur les yeux, tantôt rejetée en arrière, suivant les timidités de l'exorde ou les ardeurs de la péroration. Il traitait ses confrères, son public, les juges, les jurés, avec une aisance et une intimité qui n'étaient pas sans quelque sentiment de sa supériorité et de sa force. Les jeunes stagiaires s'amusaient de ses manies, parodiaient ses tics, ses phrases à effet, l'audace de ses métaphores, mais pas trop haut — car il avait bec et ongles.

S'il lui arrivait d'être diffus ou prolixe, les magistrats l'écoutaient avec une résignation complaisante, et il était rare que le président lui dit d'abrégé. On savait d'avance le moment où il s'essuyait le front avec son mouchoir à carreaux, où, dans le désordre de son geste, ses lunettes remontaient jusqu'au bord de sa toque, où il s'interrompait pour savourer une prise en faisant tourner d'une façon particulière le couvercle de sa tabatière. On pouvait prédire la minute décisive où il suppléait aux notes de sa voix éraillée dans le haut par une effusion lacrymatoire ou un effet de pantomime : légères taches au soleil, petits ridicules dont on s'égayait à huis clos et en famille, mais qui ne diminuaient pas d'un millimètre une renommée dont on était fier. Compatriotes et confrères se hâtaient de reprendre M. Gabbissol au sérieux, dès qu'un étranger leur en par-

lait ou qu'un avocat de cour royale faisait mine de le toiser.

Au moral, maître Gabissol était célibataire; on ne lui avait jamais connu qu'une intrigue galante, qui se perdait dans la nuit des temps. Tout ce que l'on en avait retenu, c'est que sa première lettre à l'objet de sa flamme, commençait ainsi : « Je vous demande votre amour, et *subsidièrement* votre amitié. »

Tel était l'homme qui avait accepté le soin de défendre Jacques Boucard. Mais hélas ! les armes sont journalières; il n'est pas de bon cheval qui ne bronche, et les généraux les plus habiles ont presque tous eu leur Waterloo.

D'abord, les allures de l'accusé avaient complètement désorienté la vieille expérience de maître Gabissol. Pour lui, toute la cause était dans cette alternative : ou Jacques coupable, se décidant à des aveux, donnant à la justice les moyens de retrouver l'argent de Simon Vernou, et sûr d'acquérir par là des titres à l'indulgence du jury, qu'il se chargeait, lui Gabissol, d'entortiller et d'émouvoir à l'aide de la rivalité d'amour et de la passion romanesque; ou bien innocence de Jacques invoquant l'*alibi*, prouvée par la déclaration persistante de Susanne, et offrant à l'avocat un texte magnifique pour mettre en relief l'énergique dévouement de Susanne, célébrer le combat de générosité entre l'amant et la jeune

filles, et finalement protester contre les erreurs de la justice trompée par de fausses apparences.

Maintenant tout s'écroulait. Entre les deux systèmes de défense également avariés par la série des incidents de l'audience, maître Gabissol se trouvait dans une impasse, à court d'arguments avant même d'avoir parlé. Jacques s'obstinait à tout nier, et son obstination irritait l'immense majorité de l'assemblée, qui le croyait coupable. Susanne cessait d'affirmer qu'elle était avec Jacques à l'heure de l'assassinat, et cette rétractation funeste ôtait, du même coup, au procès sa poésie, à Susanne son prestige, à l'accusé ses chances de salut, au défenseur ses moyens de succès. L'éloquence du brillant procureur du roi planait sur toutes ces ruines. Son triomphe avait pour complice l'avocat lui-même qui ne se souvenait pas d'avoir jamais rien entendu ni lu d'aussi beau, depuis un voyage à Paris, où il avait hanté le palais de justice et dévoré *le Solitaire*.

Le désastre était d'autant plus évident pour maître Gabissol, que, depuis longtemps, il avait perdu la faculté d'illusion des avocats jeunes et enthousiastes. Il y suppléait par sa confiance en lui-même. Figurez-vous un musicien habitué, en s'asseyant devant son piano, à ne rencontrer que des touches obéissantes et des oreilles subjuguées, et tout à coup, en un jour néfaste, reconnaissant que les touches lui résistent et que l'auditoire se dérobe. Or Gabis-

sol perdant son aplomb perdait tout; que dis-je? il cessait d'exister; il n'était plus que son propre fantôme en toque et en robe noire.

Il s'efforça pourtant de faire bonne contenance et de se fabriquer une arme avec les tronçons de celle qu'on lui brisait dans la main. D'abord il se tira assez habilement du désaveu de Susanne. Selon lui, rien de plus simple. Son premier mouvement — le bon — avait été de dire la vérité; mais trois mois de réflexions, les conseils de ses amis, les menaces de son père, l'avaient peu à peu amenée à faiblir, à refuser de se déshonorer pour sauver son amant.

L'avocat essaya ensuite d'interpréter en faveur de Jacques cette dénégation absolue et persévérante qui avait dès l'abord irrité contre lui des esprits trop prévenus. Il était innocent; fallait-il donc qu'il se déclarât coupable, pour que l'on consentît à le trouver intéressant?

Étrange situation créée par la nature même du crime au malheureux accusé! On ne voulait le plaindre et peut-être lui pardonner que si, au lieu de repousser le soupçon avec horreur, Jacques avouait l'avoir mérité. Malheur, affreux malheur attaché à la condition de scélérat romanesque, que l'on s'opiniâttrait à lui imposer! Ici, maître Gabissol, malgré son désarroi, trouva dans sa verve gauloise et son bon sens provincial quelques saillies assez heureuses sur la façon dont s'y était pris le procureur

du roi pour attribuer le prétendu crime de Jacques, qui savait à peine lire, aux influences corruptrices de la littérature à la mode.

Après quoi, par une transition savante, en ménageant les gradations avec un art connu de lui seul, il passa à l'hypothèse de la culpabilité de Jacques. Eh bien, même en admettant cette hypothèse inadmissible, n'était-il pas vrai de dire qu'il n'avait que l'embarras du choix en fait de circonstances atténuantes<sup>1</sup>?

C'était là, d'ordinaire, le triomphe de maître Gabissol. Il jouait de la circonstance atténuante comme Paganini a joué du violon.

Mais il était écrit que cette fatale audience verrait se faner tous les lauriers accumulés sur le front du Berryer de Mende. L'enrouement, ce fléau des avocats et des ténors (de province), le taquinait de plus en plus à mesure qu'il approchait de sa péroraison.

« — Messieurs les jurés, dit-il, je vais émettre une proposition, monstrueuse dans ma bouche, mais qui n'en donnera que plus de force à mon argumentation...

« J'admets, pour un moment, que mon client est coupable... que dis-je?... je voudrais presque qu'il le fût, pour vous rendre encore plus sacrée cette tête que l'on vous demande de faire tomber. Je ne ferai

<sup>1</sup> Les circonstances atténuantes n'ont passé dans la loi qu'en 1832; mais le mot avait déjà cours dans le langage judiciaire.

pas comme l'avocat athénien qui désarma la sévérité de l'Aréopage en lui montrant les charmes de Phryné... »

(Mouvement marqué d'éventails à la tribune des dames.)

«.... Non, mais je vous dirai : Contemplez cette jeune fille. N'est-ce pas qu'elle est assez belle pour nous faire comprendre qu'un accès de rage et de folie se soit subitement emparé d'une âme pure? On aime, on se voit sur le point de perdre à jamais celle dont on est éperdûment épris. On a un rival, préféré parce qu'il est riche : le sang se porte au cerveau; on frappe; on n'est pas criminel, on est fou... L'amour... l'amour... »

Ici un *chat* à vingt griffes étrangla la phrase de l'orateur : la situation exigeait les trois notes rebelles qui sont, dans la gamme de l'avocat de cour d'assises, quelque chose de pareil au *la*, *si*, *do* du chanteur. Ces malheureuses notes refusèrent de sortir. Maître Gabissol devint pourpre. Les veines de son cou se gonflèrent; ses petits yeux ronds parurent près de sortir de leur orbite; les lunettes démenagèrent jusques aux confins de la toque; les larges manches noires de la robe s'agitèrent comme des rameaux de saule pleureur... Rien, rien, rien ! Le chat devenait un tigre!!!

— C'est *l'Amour enrhumé* du vieillard de Téos ! dit à sa voisine le proviseur du collège.

A dater de ce moment, la retraite savante ne fut plus qu'une affreuse déroute. Maître Gabissol essaya de réagir contre l'adversité : il poussa quelques hem ! hem ! d'une sonorité douteuse qui ressemblaient au cri de détresse du naufragé. Enfin, vaincu, désespéré, baigné d'une sueur froide, pris d'une sorte de vertige, il bégaya quelques mots en demandant pour lui-même l'indulgence de son auditoire, pour son client la miséricorde de ses juges, et retomba lourdement sur son banc sans oser regarder ni ses juges, ni son client, ni son auditoire.

Tout redevint sérieux quand le président prit la parole pour résumer les débats, M. Favernay ayant déclaré avec une ironie courtoise qu'il renonçait à la réplique.

La peine de mort, en 1826, n'était pas une aussi grosse affaire qu'aujourd'hui. Elle effrayait peu de consciences ; elle n'avait pas encore été débattue dans des études inspirées par Bentham et Beccaria ; Victor Hugo n'avait pas écrit son *Dernier jour d'un condamné*. Dans toutes les questions, graves ou frivoles, la controverse a cela de bon qu'elle oblige à réfléchir ceux-là mêmes qui la repoussent : la vérité de ce matin est le paradoxe d'hier.

L'impression générale, lorsque le président eut terminé son résumé au milieu d'un silence profond, fut qu'il s'attendait à voir le jury prononcer la peine de mort, mais demander, séance tenante,

à la clémence royale une commutation de peine.

Pendant qu'il parlait, la nuit était tombée : les huissiers avaient procédé à ce pâle éclairage qui ajoute un caractère si lugubre aux séances du soir, surtout quand il s'agit d'une affaire capitale. Nul ne songeait à quitter sa place : les poitrines se resserraient ; les lèvres ne souriaient plus ; on aurait eu honte d'un propos galant ou futile ; des spectateurs arrivés avec une curiosité banale se sentaient pris dans l'anxiété générale.

Aux tribunes, de grandes ombres couraient sur les robes blanches des dames et leur donnaient l'aspect d'apparitions fantastiques. Dans la salle, on n'apercevait plus que des têtes pressées les unes contre les autres et éclairées d'une lueur fauve par les quinquets fixés aux cloisons. Le reste s'estompait dans l'obscurité. Seulement, la lueur d'un ces quinquets tombait d'aplomb sur deux figures, faciles à reconnaître ; c'étaient le fermier Anselme Costerousse et son valet Perondi. Un bizarre jeu de lumière mettait leurs visages en saillie par le contraste même de ce point lumineux avec l'ombre qui enveloppait leurs voisins.

Trois lampes, placées sur la table où s'accoudaient les magistrats, répandaient une clarté blafarde sur leurs faces blêmes, fatiguées, graves et tristes.

Suivant l'usage, le président demanda à l'accusé s'il n'avait rien à ajouter à la défense. Un sanglot,

quelques paroles étouffées, une nouvelle affirmation d'innocence que l'on pouvait prendre indifféremment pour le cri d'un cœur déchiré par une immense injustice ou le dernier effort d'un coupable aux abois, telle fut la seule réponse de Jacques : les gendarmes l'emmenèrent ; les jurés se retirèrent pour délibérer.

## XV

Pendant cette demi-heure d'angoisse fiévreuse qui précède la rentrée du jury dans la salle d'audience, jetons un regard sur cette salle, et considérons l'attitude des principaux personnages du procès.

M. Favernay est le héros de la journée. Ses airs penchés, son attitude pensive, ses cheveux rejetés en arrière, attirent les regards sans paraître les chercher. Il repasse dans son esprit les morceaux les plus éloquents de son réquisitoire, qu'il se propose d'envoyer, revus et augmentés, à un de ses amis de Paris, rédacteur d'un journal judiciaire. Pour le moment, il lorgne à la dérobée certain coin de la tribune aristocratique, où se pavane une châtelaine des environs, madame de Prangy, avec sa fille Valentine. Valentine est une héritière, et M. An-

tony Favernay se voit déjà avocat général dans une grande ville, faisant servir la dot de sa femme aux jouissances de sa vanité et à son élévation future.

Anéanti, foudroyé, affaissé sur son banc de douleur, maître Gabissol s'absorbe dans un silencieux désespoir où l'intérêt de son client, le naufrage de son éloquence et la plaie saignante de son amour-propre tiennent une place égale. Il se demande comment il osera soutenir désormais les regards de ses concitoyens, les chuchotements de ses confrères, comment il affrontera le malheur insigne de devenir la fable d'une ville dont il a été le légitime orgueil. Tout à coup, sortant de son immobilité, il se penche vers l'accusé, lui prend la main, et, assez bas pour être entendu de lui seul, il lui demande pardon avec une humilité touchante :

— O mon pauvre Jacques ! Un si beau procès ! Je voulais te sauver, et tu es perdu peut-être... perdu par ma faute !...

Et une larme, qui valait mieux que toute son éloquence, vint futrivement mouiller ses paupières.

Jacques, nous l'avons dit, avait une idée fixe à laquelle il ramenait tous les détails de son malheur.

— Monsieur, répondit-il, ne vous désolez pas... Ce n'est pas vous... c'est le diable !...

— Le diable ?...

— Oui ; si vous, qui parlez encore mieux que M. le curé, vous n'avez pu achever votre discours, c'est que

c'est que le démon vous a pris à la gorge... le même démon qui a fait retrouver sous ma commode la ceinture de Simon... le même qui me fait paraître coupable, moi qui suis innocent... oui, innocent, je le jure!...

En toute autre occasion, maître Gabissol aurait ri aux éclats, ainsi qu'il convient à un esprit supérieur, de cette superstition naïve; mais c'était une perche tendue à sa vanité, et il se sentit très-disposé à accuser de sa catastrophe l'ennemi du genre humain.

Au moment où le procureur du roi venait de terminer son réquisitoire, M. d'Estérac avait passé devant Susanne en lui disant d'un ton sévère :

— Si Jacques est condamné, je ne vous pardonnerai jamais.

— Vraiment? répondit-elle avec un accent d'amer et douloureux reproche qui le fit tressaillir.

La pièce réservée aux témoins aboutissait par un couloir étroit et obscur à la salle d'audience. Lorsque les jurés se retirèrent pour délibérer, Susanne se tapit dans ce couloir d'où elle pouvait regarder sans être vue.

Sur quel point se fixaient ses regards? Sur le banc de l'accusé? sur Jacques? sur les magistrats? sur les tribunes? Non; ils se concentraient sur le petit espace où les figures de Costerousse et de Perondi lui apparaissaient en pleine lumière. Dès le commence-

ment de cette longue séance, elle les avait remarqués. Il y eut même un instant où leurs yeux rencontrèrent les siens; ils se détournèrent précipitamment, et elle devina d'instinct qu'en persistant à les observer, elle exciterait leur méfiance. Elle se réserva donc pour l'heure suprême où le verdict du jury allait décider de la vie de Jacques. Sûre d'échapper à leurs regards dans la cachette qu'elle avait choisie, elle attendit, appelant à son aide toute la fermeté de son âme.

L'attente ne fut pas très-longue. Au bout d'une demi-heure, le chef du jury reparut, suivi de ses collègues et tenant à la main la feuille de papier sur laquelle le président avait inscrit les questions d'usage.

D'une voix émue, il donna lecture du verdict.

## XVI

Sur la question d'assassinat : — Oui, à l'unanimité.

Sur la question de préméditation : — Non, à la majorité.

Le procureur du roi requit l'application de la peine.

Les autres formalités s'accomplirent comme d'ordinaire.

Lorsque Jacques rentra pour entendre sa sentence, son premier regard chercha Susanne; il ne la vit pas : nous savons où elle s'était réfugiée.

Cachée à tous les yeux, elle suivait sur le visage d'Anselme Costerousse et de son valet de ferme les dernières péripéties du drame. Quand le jury reparut dans la salle d'audience, elle les avait vus pâlir comme s'ils étaient eux-mêmes sous le coup de la loi. Au moment où fut prononcé le verdict affirmatif, les yeux d'Anselme et de Matteo brillèrent d'un éclat sauvage. Une rougeur subite succéda à leur pâleur; un sourire livide se dessina sur leurs lèvres; ils restèrent un moment immobiles, appuyés l'un sur l'autre, comme pour rendre plus tolérable, en la partageant, la sensation qui les oppressait. Puis, faisant un effort, ils changèrent de place et se mêlèrent à la foule.

Cette foule était grave et recueillie : le président, en prononçant la sentence qui condamnait Jacques aux travaux forcés à perpétuité, avait ajouté quelques paroles brèves et émues où, sans se départir de la sévérité de ses fonctions, il laissa deviner un profond sentiment de pitié : il fit même allusion à la clémence royale, qui pourrait un jour modifier ce

mot terrible de *perpétuité*, si le condamné justifiait par sa bonne conduite l'intérêt que lui accordaient, malgré son crime, des personnes honorables.

Le sentiment exprimé par le digne magistrat répondait à l'impression du public, dont les préventions plus ou moins hostiles, les propos plus ou moins légers, avaient fini par s'absorber dans un religieux silence. Maintenant qu'on se trouvait en face des redoutables réalités de la justice humaine, on renonçait également aux colères qu'avait soulevées le meurtre de Simon, et aux belles phrases qu'inspirait la situation de Susanne et de Jacques.

En ce dernier on voyait seulement un condamné, un malheureux qui n'échappait à l'échafaud que pour subir une peine peut-être plus cruelle encore. Les atroces détails qui, à cette époque, servaient de prologue à l'entrée des forçats au bagne, frappaient toutes les imaginations. La douleur profonde que l'on pouvait lire sur le mâle visage de M. d'Estérac ajoutait encore à cette nouvelle disposition de la foule qui, désormais, plaignait au lieu de maudire.

A l'instant où Jacques, après avoir entendu sa sentence prononcée par le président, allait être de nouveau ramené dans la prison, une consolation lui fut accordée. Ses yeux rencontrèrent ceux de Susanne, qui s'élança tout à coup hors de sa cachette, et dont le regard exprimait plus de tendresse et de dévouement que jamais. Chose étrange ! dans ce re-

gard ardent, il crut démêler, au lieu d'un désespoir absolu, je ne sais quelle expression de mystérieuse confiance : confiance en qui ? confiance en quoi ?... Les hommes venaient de le condamner, et Dieu l'abandonnait !...

Le public commençait à s'écouler ; la jeune fille traversa quelques groupes qui s'écartèrent tristement, et alla droit à M. d'Estérac.

— Pourrai-je, lui dit-elle, à l'aide de votre protection, voir une fois Jacques dans sa prison ?

— Je n'en sais rien... peut-être, répondit-il avec une certaine brusquerie.

Évidemment, il avait encore sur le cœur la rétractation imprévue de Susanne.

## XVII

Cinq ou six jours après la condamnation de Jacques, M. d'Estérac fit dire à Susanne qu'il avait obtenu pour elle l'autorisation d'aller le visiter dans sa prison ; il lui proposa de la conduire.

Que le vieux père de Susanne, cet entêté, cet avare André Servaz, furieux de l'amour de sa fille pour Jacques, lui laissât toutes ces libertés, il y a là

peut-être de quoi étonner le lecteur ; mais André était un esprit fort borné. L'horizon de son intelligence ne s'étendait guère au delà de son petit commerce et des quelques sacs d'écus qu'il avait parcimonieusement amassés.

Il avait sa bonne part des superstitions locales, et cette grêle de catastrophes tombant coup sur coup, la mort violente de l'homme qu'il avait choisi pour son gendre, l'accusation capitale lancée contre celui que sa fille préférait, les détails et le dénouement du procès, la rumeur extraordinaire qui en était résultée dans le pays, tout cela avait produit sur le mercier de Villefort l'effet que produisent sur les imaginations populaires les événements surnaturels.

En outre, Susanne était son unique enfant : il l'aimait — à sa manière, bien entendu — plus profondément qu'il ne le croyait lui-même.

Le curé et le médecin du bourg n'avaient pas eu de peine à le convaincre que, s'il ajoutait quelques mesures de répression ou de rigueur aux terribles épreuves subies par sa fille, ils ne répondaient, eux, ni de sa santé, ni de sa raison, ni de sa vie. A dater de ce moment, André Servaz se résigna donc à faire le mort, à servir sa clientèle et à conjurer sa fille de le quitter le moins possible.

De grand matin, M. d'Estérac vint prendre Susanne à Villefort, dans un petit char à banes. Sa pré-

sence tint en respect le vieil André, qui consentit, en grommelant, à laisser partir la jeune fille.

De Villefort à Mende, la route est toute de descentes et de montées. On était à la fin de février, c'est-à-dire encore en plein hiver dans ces régions froides et après où la neige ne fond qu'au mois de mai. Pourtant on pouvait prévoir une belle journée. De légers nuages blancs couraient dans un ciel clair; un vent frais secouait dans les prés les gouttelettes de gelée blanche, et se glissait avec de vagues murmures dans les percées de chênes et de mélèzes. Si ce n'était pas encore le réveil de la nature, ce n'était déjà plus ce sommeil de mort qui l'ensevelit sous un linceul de glace ou un voile de brume.

L'horizon se rétrécissait ou s'étendait à perte de vue, suivant que le chemin s'encaissait entre les talus ou atteignait les plateaux. Ces alternatives de ravins plongés dans l'ombre, de cours d'eau serpentant le long de la route, de ponts hardiment jetés entre les collines, de plaines étagées sur les hauteurs, donnaient à cet itinéraire assez de charme et de variété pittoresque pour plaire à un paysagiste. Mais il eût fallu se trouver dans une disposition d'esprit propre à en goûter les douceurs.

La pensée de M. d'Estérac et de sa compagne était à mille lieues de ces scènes paisibles. Susanne se taisait et il respectait son silence. Parfois le char à bancs croisait une paysanne à cheval avec ses larges

housseaux, un berger menant au pâturage quelques maigres brebis, ou un curé des environs ralentissant le pas pour lire son bréviaire. Ces rencontres et le salut de ces rares passants rappelaient un moment le garde général et Susanne au sentiment des petites réalités de la vie. Bientôt le fardeau retombait de tout son poids, et ils se replongeaient dans leurs réflexions ou leur rêve.

Quand ils ne furent plus qu'à une petite distance de la ville, M. d'Estérac arrêta sa voiture, mit pied à terre, détela son cheval et remisa le tout dans une auberge dont il connaissait le maître. Il voulait éviter, en entrant à Mende, tout ce qui pouvait attirer trop d'attention sur Susanne.

Ils cheminèrent, côte à côte et sans échanger une parole, pendant quelques minutes. M. d'Estérac put alors mieux regarder la jeune fille que lui avaient à demi cachée, pendant le voyage, la mante dont elle s'était enveloppée, le mouvement de la voiture et les incidents de la route.

Elle était en grand deuil. Sa beauté avait pris un caractère étrange, quelque chose de pareil au reflet de ces clartés errantes que l'on aperçoit dans la nuit, sans trop savoir si elles viennent de la terre ou du ciel. On eût dit un instrument, fait pour rendre de divins accords, mais dont les cordes, à force de se tendre, menacent de se briser. A cette perfection idéale de lignes, d'expression et de formes,

qui défie toute description exacte, la douleur, la lutte et peut-être les secrets de son intime pensée avaient joint ce type de souffrance extatique, que les peintres espagnols excellent à exprimer. M. d'Estézac la contemplait avec une admiration mêlée de quelque vague inquiétude.

Tout à coup elle s'arrêta, et lui dit d'un ton ferme :

— L'autre jour, à l'audience, vous m'avez trouvée lâche, n'est-ce pas ? Vous attendiez, je le sais, autre chose de moi...

— Mais... le mensonge n'est point permis, et... peut-être avez-vous bien fait de ne pas persister à mentir, répondit-il avec un peu d'embarras.

— Le mensonge ! il s'agit bien de cela ! reprit-elle avec un sourire amer qui empruntait plus de force à l'éclat de son regard. Vous savez, monsieur... cet article du code, que le président a lu exprès pour moi ?...

— Oui... ah ! je comprends ; il s'agissait pour vous de la réclusion ou même de cinq ans de travaux forcés, si vous aviez été convaincue de faux témoignage...

— Et comme Jacques persistait à nier, comme il ne voulait pas qu'il fût dit que j'avais été dans sa chambre à une heure où les honnêtes filles ne vont pas chez les jeunes gens...

— Vous n'avez pas voulu en courir la chance ?

— Moi ! s'écria-t-elle en s'animant par degrés...

Mais être poursuivie, déshonorée, condamnée, emprisonnée avec Jacques, subir la moitié de sa peine pour un crime qu'il n'a pas commis, endurer tous les supplices et toutes les hontes pour que tout soit égal entre nous, ce serait, dans le malheur qui nous frappe, mon orgueil et ma joie !...

— Mais alors?... fit M. d'Estérac, effrayé de cette exaltation croissante.

— Mais alors qui serait resté ici ?

— Rester ici ? Et pourquoi ?

Elle le regarda en face ; ses grands yeux noirs lançaient des éclairs.

— Ah ça, reprit-elle, croiriez-vous, par hasard, que tout est fini ?...

Il ne répondit pas ; il ne voulait ni heurter, ni caresser ses illusions. Elle continua :

— Et Dieu, qu'en faites-vous ?... Oui, nous méritons d'être punis, moins sévèrement peut-être ; mais ce n'est pas à la créature à marchander avec son Créateur... J'ai désobéi à mon père... j'ai trop aimé Jacques : je lui sacrifiais ma réputation ; j'ai presque bravé le scandale ; j'aurais sacrifié plus encore... Lui, il est coupable aussi : il a trop haï ce malheureux Simon, et la haine, quand elle arrive à ce point, semble appeler la violence et le meurtre... Nous sommes humiliés, frappés, brisés, broyés, c'est juste : mais Dieu est là, ajouta-t-elle en montrant le ciel ; et moi, je suis ici !...

Elle frappait du pied la terre, comme si elle eût voulu en faire sortir un témoin et un vengeur.

— Pauvre enfant, murmura tristement M. d'Estérac, elle en deviendra folle!

Et cependant un sentiment nouveau s'emparait de lui. Cette jeune fille, d'une admirable beauté, seule au monde, conservant la foi et l'espérance au milieu des ruines de son bonheur, cette pâle figure encadrée de noir, se détachant sur le fond lumineux du paysage, lui inspirait une vague sollicitude, un mystérieux respect, un sentiment analogue à celui que nous éprouvons pour un malade parlant d'immortalité sur son lit de mort, et déjà touché d'un rayon céleste.

— Venez! venez vite! lui dit-il en l'entraînant pour échapper à ses propres pensées; il faut que Jacques vous voie, qu'il vous entende; vous lui donnerez du courage... Le désespoir n'est pas possible à l'homme qui est aimé ainsi par une femme telle que vous!...

Ils doublèrent le pas, et bientôt ils arrivèrent à la prison.

Par un sentiment de délicatesse et de discrétion facile à comprendre, M. d'Estérac ne voulut pas assister en tiers à cette dernière entrevue de Susanne et de Jacques. Beau-frère du juge d'instruction, il avait, nous l'avons dit, certains privilèges. Il obtint que la jeune fille resterait seule dans la cellule du

condamné, et il alla, pendant ce temps, faire une visite au directeur de la maison d'arrêt.

Habitué à voir passer sous ses yeux toutes les variétés de la scélératesse ou de la perversité humaine, le directeur lui déclara qu'il n'avait jamais rencontré un prisonnier tel que Jacques. — Depuis son entrée dans la maison, dit-il à M. d'Estérac, pas un blasphème, pas un murmure, pas un de ces mots qui trahissent une nature dépravée... Il se renferme presque constamment dans un silence plein de résignation et de tristesse, et la manière dont il parle de son innocence n'a rien de commun avec les men-teries banales auxquelles nous sommes accoutumés.

Les autres détenus osent à peine lui adresser la parole ; on a entendu l'un d'eux mur murer entre ses dents : « Celui-là n'est pas de la *pègre* ! » Que vous dirai-je ? Jacques Boucard est coupable, sans doute ; le malheureux Simon ne s'est pas assassiné tout seul ; mais j'explique le crime par un accès de jalousie exaltée jusqu'à la fièvre chaude... »

Ils causèrent ainsi pendant quelque temps : puis le directeur tirant sa montre : « L'heure réglementaire est passée, dit-il, et il serait bon peut-être de ne pas trop prolonger cette douloureuse entrevue. »

— D'autant plus, répondit M. d'Estérac, que nous devons retourner ce soir même à Villefort... je l'ai promis au père de Susanne !

Il se dirigea vers la cellule de Jacques : un pathétique spectacle l'y attendait.

Quand il entra, il entendit s'échanger entre les deux amants les mots : espérance, courage, — courage et espérance qui rayonnaient sur le visage inspiré de Susanne. Jacques, agenouillé devant elle, tenait ses mains dans les siennes. Sur sa figure amaigrie, mais rassérénée, coulaient ces larmes que le désespoir ne connaît pas, qui sont un bienfait du ciel et qui soulagent les cœurs brisés.

L'effet de cette scène était si simple et si pénétrant, que M. d'Estérac n'y put tenir. Il n'était ni dévot ni poète, mais il se sentit subjugué par cette poésie qui vient de l'âme, par cette religion qui console et relève les misérables.

Sans dire un mot, il se mit à genoux sur le seuil de la porte.

— Espoir en Dieu ! répétait Susanne.

— Espoir en Dieu... et en toi ! redisait Jacques.

— Oui, en moi, pourvu que nous restions dignes de celui qui nous a frappés et qui nous pardonne... en moi, pourvu que... là-bas... là-bas... tu demeures ferme et pur dans ton supplice, pourvu que tu ne répondes à tes nouvelles tortures que par la résignation et la prière !...

Alors la belle enthousiaste tira de dessous son fichu un petit crucifix de bois noir, et elle s'écria avec une inspiration surhumaine :

— Celui que tu vois là était plus innocent que toi, et il a souffert plus que nous. Aime-moi en lui... Aime-le en moi!...

Elle présenta le crucifix aux lèvres de Jacques, qui le baisa; puis sur ces lèvres purifiées elle posa ses lèvres virginales, et, se relevant brusquement, comme si elle venait de prendre une résolution soudaine :

— Maintenant, adieu ! dit-elle ; le reste me regarde : monsieur d'Estérac, emmenez-moi !

Le condamné ne dit rien pour la retenir ; le dernier adieu fut silencieux et calme. Peu de temps après, M. d'Estérac et Susanne reprenaient la route de Villefort.

Il aurait voulu lui exprimer quelques-unes des émotions qui venaient de l'agiter ; mais elle semblait ne plus tenir que par un fil invisible aux réalités de la vie. Il lui adressa quelques mots insignifiants ; elle ne répondit pas. Elle s'était pelotonnée dans sa mante ; et, la tête penchée sur sa poitrine, les yeux à demi fermés, elle restait immobile au fond de la voiture.

La nuit approchait rapidement ; ils étaient encore à plus d'un kilomètre de Villefort, et déjà quelques étoiles commençaient à poindre dans un ciel froid.

A cet endroit de la route se rencontre une montée fort roide, surplombée par des rochers qui s'élèvent comme des degrés d'amphithéâtre jusqu'aux premiers versants de la Margeride.

M. d'Estérac fit halte pour laisser souffler son cheval.

En ce moment, avec la légèreté d'une gazelle, Susanne sauta à bas du char-à-bancs, et courut vers la montagne.

— Où allez-vous donc ? lui dit-il avec inquiétude. Remontez vite ! Nous avons encore un bon bout de chemin avant d'arriver.

Elle se retourna vers lui, le regarda fixement et partit d'un frais éclat de rire. A la clarté du crépuscule, il remarqua sur ses traits des signes d'égarement.

Susanne ! Susanne ! s'écria-t-il avec angoisse ; je vous en prie, revenez !...

Elle était déjà à vingt pas de lui, sautant de rocher en rocher.

— Susanne, vous ne pouvez me laisser ainsi !... J'ai promis de vous ramener ce soir à votre père...

Pour toute réponse, Susanne se retourna encore une fois, lui fit une révérence, et se mit à chanter d'une voix vibrante la chanson si connue dans les Cévennes :

*Aquelès mountagnos què tan haoûte sounn  
M'empachoun de veiré meis amourousoun...*

Ces montagnes où sur l'abîme  
On voit planer aigle et vautours,  
De l'autre côté de leur cime  
M'empêchent de voir mes amours !...

M. d'Estérac essaya encore un appel. Déjà Susanne commençait à se perdre à travers les touffes de genévriers et de chênes verts. Sa chanson n'arrivait plus que comme un écho ou un murmure :

Ce voile de deuil que je traîne  
A travers mes nuits et mes jours,  
De l'autre côté de ma peine  
M'empêche de voir mes amours !

— Ah ! la pauvre enfant !... C'est ce que je craignais, j'en avais le pressentiment... C'était au-dessus de ses forces... Elle est folle !...

Et, dans le lointain, derrière les rochers et les bruyères, s'exhalait, comme la brise nocturne, comme le souffle d'une fée, le dernier couplet de la chanson :

Cette mer où s'en vont mes rêves,  
De nos fleuves suivant le cours,  
De l'autre côté de ses grèves  
M'empêche de voir mes amours !

## DEUXIÈME PARTIE

---

### I

On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister, quelle émotion dut jeter dans le pays cette étrange nouvelle, triste épilogue du procès qui s'était si puissamment emparé de toutes les imaginations :

« Susanne est folle ! »

Nous venons de voir la pauvre fille échapper à son fidèle protecteur et disparaître dans la montagne, en chantant la mélancolique chanson qui semblait faite exprès pour elle. M. d'Estérac courut aussitôt

chez le père de Susanne et l'informa de ce nouveau malheur. L'obstination et le courroux du vieil André avaient été déjà fort ébranlés par la mort de Simon et la condamnation de Jacques. Lorsqu'il apprit que sa fille était folle, le vieillard s'affaissa sur sa chaise, se frappa le front avec un geste de désespoir et s'écria en sanglotant :

— Ah ! malheureux ! si j'avais su !

— Oui, répliqua sévèrement M. d'Estérac, vous n'auriez pas, pour une misérable question d'argent, tenté la Providence en refusant votre fille à l'homme qu'elle aimait. Vous n'auriez pas exposé Susanne à quelque chose de pire encore que la douleur et la folie ; car elle l'aimait tellement que, s'ils n'eussent pas été tous les deux d'honnêtes et braves cœurs, il pouvait la déshonorer et la perdre !... Pleurez donc, vieil entêté que vous êtes, et surtout, qu'à dater de ce moment, cette chère enfant vous devienne sacrée. Il ne s'agit pas de nous attarder en regrets stériles ; il s'agit de la retrouver, de la consoler, et peut-être de la guérir !...

Ce fut une sombre veillée.

Un vent froid sifflait au dehors et faisait craquer les volets de la fenêtre. M. d'Estérac et André frissonnaient en songeant à Susanne errante dans la montagne pendant ces heures nocturnes où une pauvre créature sans raison et sans défense devait courir tant de périls.

Au milieu de ce silence lugubre, ils entendirent l'horloge de l'église sonner dix heures du soir.

— Où est-elle ? que faire ? bégayait André incapable de prendre un parti.

M. d'Estérac fut le premier à secouer cette torpeur.

— Voyons, dit-il, ne perdons pas courage!... Allez de ma part chercher le garde Tacaret qui demeure à deux pas d'ici ; qu'il amène avec lui trois ou quatre jeunes gens de bonne volonté ; qu'ils apportent des torches. J'irai avec eux, et je leur servirai de guide.

Il parlait encore, et ils étaient déjà dans le magasin qui donnait sur la rue, quand ils crurent entendre quelque chose comme un murmure ou un soupir ; sur le pavé, un pas léger, pareil au frémissement d'un essaim d'abeilles ; un coup presque imperceptible frappé à la porte : ils se précipitèrent. André ouvrit ; c'était Susanne.

Ces quelques heures avaient opéré sur son visage un douloureux changement. Non pas qu'elle fût moins belle ! mais sa beauté avait pris un autre caractère. Peut-être un poète eût-il préféré cette nouvelle expression de ses traits. L'énergie avait disparu pour faire place à une sorte de langueur rêveuse, où se révélait l'hallucination permanente plutôt que la folie véritable. A de rares intervalles, un jet de flamme s'allumait subitement, vacillait un moment

dans ses grands yeux, et s'éteignait, comme si l'âme n'avait plus de quoi le nourrir. On eût dit un être violemment jeté hors des conditions de la vie réelle, et vivant désormais dans un état d'abstraction magnétique où un nom, une image, un souvenir, une douleur, absorbaient les forces de l'intelligence et plongeaient tout le reste dans la nuit.

Elle avait froid ; des gouttes d'eau découlaient de sa mante sur son visage et ressemblaient à des larmes. Ses lèvres tremblaient, ses dents claquaient ; ses joues étaient pâles, ses mains brûlantes. L'idée fixe se traduisait dans la fixité de son regard.

— Ma fille ! mon enfant ! dit André en la serrant dans ses bras.

Un instant, elle parut répondre à son étreinte ; mais elle le repoussa aussitôt d'un mouvement brusque, et dit d'une voix saccadée :

— Lui ! lui ! Vous n'êtes pas lui !

— Susanne ! Susanne ! s'écria M. d'Estérac avec angoisse, est-ce que tu ne nous reconnais pas ?

Ses yeux allèrent de l'un à l'autre, comme si elle eût voulu rappeler une idée rebelle. Étendant enfin le bras du côté de la porte, et parlant avec effort :

— Là ! là-bas ! il est là-bas ! reprit-elle.

— André, dit alors M. d'Estérac, ne prolongeons pas cette triste scène... Tâchez que votre malheureuse fille prenne quelques heures de repos ; je vous laisse... pour le moment, il n'y a rien à faire...

Mais, ajouta-t-il avec une émotion presque solennelle, à dater d'aujourd'hui, Susanne doit avoir autant d'amis et de défenseurs que le pays compte d'honnêtes gens!

Il sortit, tandis qu'André se tordait les mains de désespoir, et que Susanne chantonnait quelques lambeaux de sa chanson : — « Ces montagnes... si hautes, si hautes... m'empêchent de voir mes amours... »

Au bout de trois jours, personne dans le canton n'ignorait l'état de Susanne. Ainsi qu'on avait pu tout d'abord le prévoir, ce fut une folie douce, inoffensive, sympathique, qui n'avait rien d'effrayant et qui ne donna pas un moment l'idée d'enfermer la jeune fille.

Il n'est pas rare de rencontrer dans nos campagnes quelqu'une de ces pauvres créatures, que l'on appelle, suivant les différences de localité, ici des *fadettes*, là des *innocentes*, plus loin des *simples*, et pour lesquelles la pitié se nuance d'une sorte de respect.

On les qualifie aussi de *hantées*, comme si elles étaient en communication intime avec un *esprit* dont la superstition populaire s'abstient de préciser la nature et l'influence ; il fait d'elles des êtres privilégiés, protégés par leur faiblesse même et placés par un consentement tacite sous la sauvegarde de l'honnêteté publique.

Abuser, pour séduire une de ces jeunes filles, des défaillances de sa raison, serait regardé comme un acte d'impiété sauvage et sacrilège, qui ferait lapider le coupable. Souvent même les instincts poétiques de nos populations rurales idéalisent ces *innocentes* qui sont presque toujours des victimes d'un amour malheureux. Elles passent pour voyantes. On leur attribue des facultés quasi-surnaturelles, qui les rendent bonnes à consulter dans les maladies ou les situations délicates.

On croit qu'elles reprennent dans les mystères du monde invisible tout ce qui leur manque dans les choses de la vie ordinaire ; on affirme qu'elles ne sont privées des moyens de se conduire et des qualités de discernement, que pour mieux voir au delà, et pour connaître ou pressentir ce qui reste caché au commun des hommes. Si les paysans savaient le grec, ils leur appliqueraient je ne sais quoi de *léger*, d'*aérien* et de *sacré* dont Platon compose l'idéale physionomie du poète.

Si telle est la condition habituelle de la *fadette* ou de l'*innocente* de nos campagnes, jugez ce que dut être Susanne pour ces imaginations naïves, surexcitées et mises en goût de sensations violentes par les événements que nous venons de raconter.

Sa beauté, son amour, l'affectueux intérêt que lui portaient quelques personnes honorables, sa bonne renommée, qui s'était maintenue intacte au milieu

de circonstances où tant d'autres jeunes filles se seraient perdues, tout cela lui avait donné un mystérieux prestige.

Ce prestige avait un moment pâli, quand elle s'était rétractée devant le jury, au grand désappointement des âmes romanesques ; mais sa folie la *réhabilitait*, en prouvant tout ce qu'elle avait souffert dans cette lutte suprême de sa conscience et de son cœur.

Susanne devint donc, en quelques semaines, une légende vivante : ceux-là mêmes qui lui avaient fait subir, le jour de l'arrestation de Jacques, le contre-coup de leurs colères aveugles, ne furent pas les derniers à témoigner leurs sympathies.

— A présent, si quelqu'un osait l'insulter, gare à lui ! disaient ceux-ci.

— Elle ne peut plus se défendre ; nous devenons ses défenseurs naturels, criaient ceux-là.

Il y eut plus ; le sentiment populaire est si mobile, que le malheur de Susanne ne tarda pas à amener une réaction en faveur de Jacques. Le temps s'écoulait ; peu à peu l'horreur du crime s'atténuait dans le lointain. On oubliait les cruches de bière et les bouteilles de vin offertes par Simon Vernou. On ne songeait plus qu'aux douleurs de l'expiation, à ce châtiment terrible qui commençait pour le condamné, et qui ne devait, semblait-il, finir qu'avec sa vie.

Jacques était parti pour Toulon ; il y avait été de-

vancé par des lettres de recommandation que M. d'Estérac et M. de Ribière adressèrent au préfet maritime, au commissaire du bagne et à quelques-uns de leurs subordonnés. Mais hélas ! qu'était-ce que le léger adoucissement demandé ou obtenu par cette intervention bienveillante, en comparaison des horribles épreuves que l'on n'avait pu épargner au forçat ? Ses plus acharnés dénonciateurs du 28 novembre murmuraient maintenant avec des frissons de terreur et de pitié tous les affreux détails du départ et de l'arrivée : la marque, la charrette, la chaîne, le boulet rivé au pied, la casaque rouge, le bonnet vert. Toutes ces poignantes images se traduisaient en paroles de compassion et de tendresse pour Susanne.

La belle saison arriva ; elle est tardive dans ces pays de montagnes ; c'est à la fin d'avril que s'achève la fonte des neiges : c'est à la fin de mai que les arbres se couvrent de leurs feuilles, et que les teintes claires et tendres des peupliers, des saules et des bouleaux tranchent sur la sombre et immobile verdure des mélèzes et des pins.

Dans les prés, au bord des fossés, au penchant des collines, croissent et s'épanouissent des fleurs sauvages, joie fugitive de ces campagnes. La fenaison commence et fait succéder un peu de gaieté aux longs mois de réclusion et de tristesse.

Au milieu de ces scènes rustiques, dans le voisi-

nage des fermes situées entre Villefort et Fontanes, à travers les bruyères de Chadelbos et de Lespervelouse, on s'habitua peu à peu à voir Susanne errer comme le génie familier de tout ce paysage animé par le *renouveau* et réchauffé par les influences printanières. Son père la laissait entièrement libre; cette liberté était sans péril dans un pays où chaque pas de Susanne avait pour protectrices la superstition et la pitié.

Son visage exprimait une douceur triste; ses yeux démentaient le sourire qui errait presque constamment sur ses lèvres; sa folie ne se révélait que par l'inconséquence de ses réponses quand on lui adressait la parole. On eût dit qu'elle était sans cesse en contact avec un être invisible, et qu'il lui fallait, pour s'en séparer, faire un effort où se brisaient à la fois sa raison et sa volonté.

Aussi lui parlait-on peu; mais on aimait à la voir; sa beauté, qui ne faisait plus de jalouses, avait des rayonnements étranges qui subjuguèrent ces esprits grossiers. Elle les aurait fait rêver, s'ils avaient su ce que c'était que le rêve. Faucheurs et faneuses prétendaient qu'ils n'avaient le cœur à l'ouvrage que lorsqu'ils apercevaient Susanne se promenant dans les prés, ramassant des fleurs ou chantant un mélancolique refrain. Ils affirmaient que sa vue leur portait bonheur.

Un jour, la chaleur était accablante, quoiqu'on ne

fût qu'à la fin de mai. Une douzaine de travailleurs, jeunes gens et jeunes filles, se trouvaient réunis dans une vaste prairie appartenant à Jérôme Brugerolles, adjoint à la mairie de Fontanes ; on jasait, on riait, et les trousses de foin allaient moins vite que les bavardages.

— Tiens ! voilà Susanne ! dit tout à coup Pierre Vialat, ce jeune conscrit libéré que nous avons vu le premier soir dans le cabaret de la *Coucourde*.

Aussitôt les rires devinrent moins bruyants et les bavards se remirent au travail.

— Pauvre Susanne ! Regardez-la ! Elle ne vous voit pas ; son corps est ici, mais son âme est avec Jacques, dit à demi-voix Catherine Bressois, jeune fille du village.

— Elle est bien belle ! s'écria Christophe Grévy, un Cévenol nouvellement arrivé de ses montagnes.

— Oui ; mais si tu t'avisais de le lui dire ou de la toucher du bout du doigt, tu aurais affaire à nous, dit Pierre.

Susanne marchait droit devant elle, ne se détournant que pour cueillir un brin de marjolaine ou une tige de gentiane.

Quand elle ne fut plus qu'à quelques pas des fa-neurs, ils essayèrent de la faire parler.

Sans répondre, Susanne leur montra d'un geste un point noir, presque imperceptible encore, qui se formait à l'horizon sur la cime de la Margeride,

tandis que le ciel paraissait être au beau fixe et que la sueur ruisselait sur tous les fronts.

Les travailleurs comprirent qu'elle leur annonçait un orage pour la fin de la journée.

Persuadés qu'elle en avait l'intuition prophétique, ils se hâtèrent d'enlever le foin et de charger les charrettes. Bien leur en prit. Au moment où bêtes et gens rentraient dans la grange, l'orage éclata avec une fureur telle et un tel accompagnement de grêle, que Jérôme s'écria : « Sans l'avertissement de Susanne la moitié de ma récolte était perdue, et je ne sais comment les bœufs se seraient tirés d'affaire ! »

Une autre fois, Pierre Vialat se fit avec sa faux une assez forte entaille à la jambe : le brave garçon, ayant été réformé, était dispensé d'être un héros : il avait rarement vu couler le sang, et sa blessure saignait de façon à effrayer ses camarades. Ils criaient, ils levaient les bras au ciel, comme si le feu avait pris à la moitié du village. Pierre pâlisait affreusement ; il se voyait déjà estropié pour le reste de ses jours. Autour de lui, on parlait beaucoup et on ne faisait rien.

Susanne se trouvait là : elle courut à un ruisseau voisin, ramassa sur le bord trois ou quatre sortes de plantes et de fleurs, en exprima le jus dans un morceau de linge, trempa le tout dans l'eau vive et appliqua cette compresse toute fraîche sur la blessure

de Pierre. Pendant qu'elle se penchait sur lui, au milieu d'un religieux silence, Pierre lui dit en joignant les mains :

— Susanne, faites un petit bout de prière et je serai guéri !

Elle ne parut pas le comprendre : mais ses yeux élevés vers le ciel semblaient prier pour elle et demander la guérison du blessé. Aussitôt les terreurs de Pierre se calmèrent ; ses couleurs reparurent sur ses grosses joues : la sécurité lui revint. Quelques jours après, il était guéri. Il resta convaincu ou que la prière de Susanne avait fait un miracle, ou que, en passant par ses mains, les plantes avaient reçu une puissance surnaturelle.

## II

A dater de ce moment, la bizarre popularité de Susanne n'eut plus de bornes. C'était à qui l'inviterait à déjeuner dans une ferme, à goûter dans une autre ; à qui lui indiquerait ou lui apporterait les plus jolies fleurs pour composer ses bouquets ; car

on s'aperçut bientôt que c'était là son occupation favorite.

Même, on ne tarda pas à savoir qu'elle y attachait une idée de commerce et de bénéfice. Cette nouvelle singularité excita de grands étonnements. — « Pauvre enfant ! disait-on ; elle veut avoir son petit *magot*... qu'en fera-t-elle ? »

D'autres pensèrent qu'au milieu de sa folie elle ne perdait pas le souvenir de Jacques, et qu'elle voulait, avec une ténacité de *fadette*, amasser quelques écus ou quelques pièces de monnaie blanche pour les lui envoyer. Mais non ; le temps passait : on interrogea la directrice du bureau de postes de Villefort, vieille fille curieuse et babillarde : on en parla à M. d'Estérac, et l'on apprit d'une manière positive que Susanne gardait tout et n'envoyait rien.

— Au fait, dit-on alors, comment supposer qu'elle puisse lier ces deux idées, vendre des bouquets et en adresser l'argent à Jacques ? Non, elle fait *joujou* de cette monnaie comme les enfants, voilà tout... Pauvre folle !...

Dans cette vie errante, placée en dehors de la loi commune, on remarqua qu'elle mettait une régularité machinale. Tous les samedis, elle passait sa journée dans les champs et elle faisait sa moisson. Une fleuriste de profession n'aurait pas mieux choisi. Elle savait où croissaient les plus beaux iris, où elle trouverait les plus jolies variétés de myrtils, de mu-

guets, de pâquerettes et de renoncules sauvages. Souvent on la voyait sauter à travers les rochers, légère comme une biche, gracieuse comme une sylphide, pour cueillir une branche de violier, une tige de rhododendrum ou de digitale.

Quand elle se glissait ainsi, agile et hardie, sur une étroite corniche qui surplombait un ravin profond, il semblait à ceux qui la regardaient d'en bas qu'elle était suspendue sur l'abîme et retenue par quelque invisible puissance. Elle leur donnait le vertige qu'elle n'éprouvait pas. Ce n'était plus alors une femme, mais un songe, et ces fréquents épisodes achevaient de lui donner un caractère d'apparition immatérielle et fantastique.

— Ah ! la malheureuse ! si elle avait son bon sens, elle se serait déjà brisée en mille pièces, disaient ces montagnards.

— N'ayez pas peur ! *l'esprit* la protège ! répondaient les femmes.

Avec ces fleurs, qu'eût dédaignées sans doute une bouquetière de Paris, Susanne formait des bouquets charmants ; quelque chose comme de rustiques poèmes dont une divinité champêtre lui eût révélé le rythme et les secrets. Le dimanche, habillée de son mieux, mais toujours en noir, elle allait, soit dans les maisons de campagne des environs, soit à Villefort, sur la place de l'église, et elle offrait aux belles dames du pays ses bouquets coquettement ran-

gés dans une petite corbeille. Quelquefois même, quand la récolte avait été bonne, quand elle avait rapporté de ses excursions quelque rare et splendide échantillon de la flore des Cévennes, elle se faisait, pour quelques sous, conduire jusqu'à Mende dans la classique patache, et elle réussissait à doubler le chiffre ordinaire de ses modestes recettes.

Bientôt ce fut une mode. Le détail des périlleuses et pittoresques promenades de Susanne à la recherche de ses fleurs était remonté de la campagne à la ville. Des journaliers l'avaient raconté à leurs maîtres, des fermiers à leurs propriétaires. Des chasseurs de la ville, qui avaient rencontré la jeune fille en poursuivant une compagnie de perdrix, s'étaient empressés de décrire ses courses *aériennes*. Le merveilleux s'en mêla. La douce folie de Susanne l'eût rendue intéressante, quand même la cause de cette folie n'eût pas été depuis six mois le sujet de toutes les conversations. Qualifiée d'abord d'héroïne de roman, la jeune fille était maintenant traitée comme une pure et innocente victime de l'amour.

Toutes les élégantes filles d'Ève, qui avaient assisté au procès de Jacques et qui, ce jour-là, n'avaient cédé peut-être qu'à une curiosité banale, étaient à présent attendries. Elles aimaient Susanne pour sa beauté, pour les beaux exemples qu'elle donnait à tous les martyrs d'un amour malheureux ; elles souffraient presque de ce que la pauvre enfant

avait souffert. Le roman que l'on s'obstinait à voir dans cette tragique aventure, se continuait dès lors sous une forme gracieuse et poétique et parlait le langage des fleurs. On s'arrachait donc les bouquets de Susanne ; on essayait, mais vainement, de la faire causer, et celle-là eût été bien heureuse et bien fière, qui eût éveillé en elle un éclair de raison.

M. Lambron, le substitut, que les lauriers oratoires de M. Favernay avaient relégué dans l'ombre, s'était naturellement mis à la tête des citadins lettrés admirateurs de Susanne. Il se tenait au courant des nouveautés littéraires, et, tout récemment, il venait de recevoir de Paris la traduction de *Faust*, que les Parisiens connaissaient peu et que les Lozériens ne connaissaient pas. Il prêta l'œuvre de Goethe aux femmes qui lui semblèrent capables d'essayer de la comprendre.

Dire que les mythes ou symboles cachés dans les personnages de Faust et de Méphistophélès furent pénétrés d'emblée par ces nouvelles lectrices, ce serait s'aventurer un peu ; mais toutes comprirent Marguerite, et, au bout de quelques jours, Marguerite, pour elles, s'appela Susanne. Elles oublièrent les différences pour ne songer qu'aux similitudes. Susanne devint une Marguerite brune, restée pure, mais enveloppée dans un étrange mystère dont les puissances diaboliques tenaient peut-être la clef. Les comparaisons entre l'héroïne du drame allemand

et celle de l'obscur tragédie de Mercoire ajoutèrent encore à la vogue de Susanne.

Le dimanche suivant, comme si elle avait voulu justifier ce parallèle dont elle ne se doutait guère, Susanne vint à la cathédrale, à la messe où se réunissait tout le beau monde. Elle avait laissé ses bouquets dans une maison amie; elle entra dans l'église, sans voir et sans regarder personne, trempa ses doigts dans le bénitier, se signa pieusement, et se dirigea vers une chapelle latérale, où on la vit s'agenouiller. Soit hasard, soit que la poésie naturelle et vraie parle partout le même langage, elle offrit alors aux regards cette attitude d'accablement mystique, qu'il est facile de se représenter en lisant la scène de *Faust* et qu'Eugène Delacroix a retracée dans un de ses merveilleux dessins.

Madame Belviale, la femme du receveur, poussa le coude à sa voisine, et lui montra du coin de l'œil Susanne agenouillée. Bientôt tous les yeux se fixèrent sur elle, — on sait que la messe du beau monde est généralement la messe des distractions. — C'est bien Marguerite ! disait-on. On était convaincu que Susanne, une fois à l'église, une fois en présence de Dieu, rentrait en possession de ses facultés intellectuelles et redevenait capable de prier.

Une heure après, des groupes appartenant aux diverses classes de la société stationnaient sur la place de l'église. Susanne passa sans paraître prendre

garde aux paroles de sympathie, aux témoignages affectueux qui ne demandaient qu'à lui servir de cortège. Elle n'avait pas l'air de reconnaître les jeunes filles qui lui souriaient avec amitié ou levaient doucement les yeux au ciel, comme pour implorer sa miséricorde en faveur de la pauvre *innocente*. Elle sembla seulement remarquer, comme toutes les personnes guidées par une idée fixe, que la présence de ses meilleures pratiques rendait le moment favorable à la vente de ses bouquets. Elle alla les chercher ; quand elle revint, la place était presque vide.

Le groupe des beaux messieurs et des belles dames, sur l'invitation de la femme du préfet, était monté dans un des salons de la préfecture. On voulait tenter une épreuve.

Un domestique reçut l'ordre d'aller chercher Susanne : elle arriva, et ses bouquets, enlevés en un clin d'œil, furent libéralement payés. Puis on lui parla de Jacques ; on lui demanda si elle n'avait pas envie de le voir. Elle répondit par des éclats de rire, un rire hébété, strident, qui faillit occasionner dans l'assistance féminine deux ou trois attaques de nerfs.

En ce moment, M. Antony Favernav entra dans le salon. Il avait reçu l'avant-veille sa nomination d'avocat général à Rouen, et il venait prendre congé. Remarquons, en passant, que cette nomination arrivait à temps pour l'amour-propre du brillant Antony.

Sa vogue commençait à perdre tout ce que gagnait l'unanime sentiment de pitié pour Jacques et pour Susanne. Même, on s'égayait tout bas d'une mésaventure qui, disait-on, servait de revers à ses médailles oratoires.

On assurait que, se croyant en veine de succès, M. Favernay avait demandé la main de Valentine de Prangy. Les parents, avant de répondre, s'étaient inquiétés d'une question qui gardait encore sa valeur en 1826. Ils avaient voulu savoir si M. Favernay appartenait à la famille des marquis de Favernay, du Poitou. Le procureur du roi avait répondu qu'il ne pouvait pas l'affirmer, mais qu'il était en instance auprès de Son Excellence le garde des sceaux pour obtenir la particule.

Cette compensation n'ayant pas paru suffisante, le prétendant avait été poliment éconduit. Telle était du moins l'histoire qu'on se racontait et dont s'amusaient à l'envi la bourgeoisie et la roture. Ces légers accidents, qui montrent sous un jour si pitoyable les plus petites vanités humaines, ont cela de bon qu'ils mettent un moment d'accord pour en rire le bourgeois le plus ombrageux et le hobereau le plus hautain.

A l'entrée de M. Favernay, une même pensée s'empara de tous les esprits; une même sensation serra tous les cœurs. Susanne était debout au milieu du salon, sa corbeille vide à la main. Elle fixa sur le

nouveau venu ses grands yeux noirs et ne parut pas le reconnaître. Les regards attentivement concentrés sur elle ne virent ni pâlir ses joues, ni son front s'assombrir, ni battre son corsage. L'épreuve ne sembla pas encore assez décisive. Peut-être, en risquant quelque chose de plus violent, pourrait-on amener une de ces secousses terribles qui guérissent parfois la folie ! Les dames se consultèrent un moment à voix basse ; bientôt madame Belviale prenant son bouquet, qu'elle avait posé sur le piano, en détacha une tige de digitale rose, et montrant M. Favernay à Susanne :

— Tenez, mon enfant, lui dit-elle, allez, de votre belle main, attacher cette fleur à la boutonnière de ce monsieur...

Susanne la contempla d'un air naïf et étonné, avança la main, prit la tige de digitale, se tourna vers l'homme à qui était généralement attribuée une large part dans la condamnation de Jacques, et, sans hésiter, sans faiblir, sans que sa main tremblât, elle attacha la jolie fleur rose à la boutonnière noire... M. Favernay était plus pâle qu'elle.

— C'est clair ! murmurèrent les personnes présentes : la tête n'y est plus, la mémoire a démenagé, et le mal est irréparable !

Susanne sortit en faisant une révérence ; on l'entendit fredonner dans l'escalier une autre chanson de son répertoire, cette adorable chanson de *Magali*,

si populaire parmi les *Magnanarelles*, et dont devaient un jour s'emparer la poésie et la musique :

« O Magali, ô Magali, si tu te fas, etc...

« O Magali ! si tu te fais l'oiseau de l'air, je me ferai, moi, le chasseur ; — je te chasserai...

« O Magali !

« O Magali ! si tu te fais lune sereine, je me ferai, moi, belle brume ; — je t'envelopperai...

« O Magali !

« O Magali ! si tu te fais la rose belle, je me ferai, moi, le papillon ; — je te baiserais...

« O Magali !... »

Parmi les femmes qui venaient d'assister à ce douloureux épisode, il y en avait une, de trente-cinq à quarante ans, qui s'était tenue un peu à l'écart. Sa figure, au premier abord, n'offrait rien de remarquable, et l'on devinait aisément, à la simplicité de sa mise, qu'elle ne désirait pas être remarquée. Tout le charme de ce visage résidait dans une irrésistible expression de douceur et de bonté.

C'était une de ces femmes, comme vous en avez certainement rencontré dans le monde. On commence par les regarder à peine et d'un œil distrait, surtout si l'attention est occupée par quelque beauté à la mode. Mais qu'un hasard nous rapproche d'elles ;

que nous soyons dans un de ces moments de tristesse où les délicatesses de l'âme nous semblent préférables au plaisir des yeux et aux agréments de l'esprit ; nous ne tardons pas à voir cette figure qui nous avait paru insignifiante, s'éclairer d'une lumière intérieure dont elle nous communique la chaleur et le reflet. Nous aspirons auprès d'elle un parfum d'honnêteté qui ne nous enivre pas, mais nous pénètre, une sensation d'apaisement qui nous repose des fatigues et des misères de la vie. Elle n'était pour nous, il y a une heure, qu'une étrangère, tout au plus une connaissance ; maintenant, voici qu'elle est devenue une consolatrice et une amie ; nous aimerions que cette femme fût notre sœur. Si nous sommes jeunes, il nous semble que notre mère la chèrirait, et si nous sommes vieux, nous regrettons qu'elle ne soit pas notre fille.

Si on avait considéré avec attention la femme dont nous parlons, on l'aurait vue, à l'entrée de M. Favernay, froncer le sourcil et détourner la tête, comme pour cacher une émotion pénible. Devant les preuves de la folie de Susanne, ses yeux s'étaient mouillés de larmes ; si elle l'eût osé, elle aurait protesté contre la cruelle expérience qui, sous prétexte de guérir la jeune fille, risquait de la tuer.

Cette femme sortit sans bruit sur les pas de Susanne ; elle la rejoignit dans la rue, et marchant droit à elle :

— Susanne, dit-elle, mon enfant, ma chère enfant, voulez-vous venir vous reposer chez moi? Vous n'y trouverez que des visages amis...

Susanne fit quelques pas, comme si elle obéissait à une impulsion machinale, et s'arrêta.

— Venez, lui dit la dame; vous verrez ma jolie petite Marie; elle vous aimera... vous l'aimerez.

Même silence, même immobilité de Susanne.

— Ah! c'est vrai, reprit l'autre en insistant; vous ne savez pas mon nom : je m'appelle madame de Ribière...

Elle essaya de prendre la main de la jeune fille : celle-ci retira sa main et ne répondit pas. La dame continua :

— Madame de Ribière, sœur de M. d'Estérac — elle prononça ce nom avec une profonde expression de tendresse — de M. d'Estérac qui vous aime, et qui est sûr, comme vous, de l'innocence de Jacques... Voyons, mon enfant, voulez-vous venir?

Cette fois, un éclair brilla dans les yeux de Susanne : elle fixa sur madame de Ribière un regard soumis et reconnaissant comme celui d'un chien que l'on caresse après que d'autres l'ont battu.

Et elle répondit : Oui.

## III

Transportons-nous, à un mois de là, dans une maison de campagne de simple apparence, située près de Mende, à quelques portées de fusil de la route de Villefort.

Cette maison appartient à M. de Ribière. Sa femme l'habite pendant la belle saison, et Susanne, toujours guidée par une sorte d'instinct de nature, s'est peu à peu habituée à y venir presque tous les jours.

Madame de Ribière, douée d'un grand cœur et mère de famille incomparable, avait suivi et partagé, heure par heure, toutes les perplexités et tous les doutes de son mari dans l'affaire de Jacques Boucard. Elle l'avait vu d'abord enclin à croire à l'innocence de Jacques, puis accablé par ce qu'il appelait l'évidence. Et cependant, en face de cette évidence même, tout en accomplissant ses devoirs de juge d'instruction, il avait constamment éprouvé un malaise et un trouble qui contrastaient avec le zèle et la conviction expansive de M. Favernay.

Cette disposition ne pouvait échapper à madame de Ribière. Sœur de M. d'Estérac, elle avait été bien près de croire que cette fois la justice humaine allait se tromper.

Aimant passionnément son frère qu'elle entendait protester sans cesse en faveur de Jacques, attachée de souvenir à la vieille Madeleine, mère de ce malheureux, qu'elle avait connue dans son enfance, elle n'était parvenue à garder une espèce de neutralité qu'en se rappelant qu'elle était la femme d'un magistrat et qu'elle ne devait pas contredire les conclusions de son mari.

Mais son âme compatissante parlait plus haut que toutes ces réserves ; personne, dans le pays, ne ressentit plus de pitié que madame de Ribière pour Susanne et pour le condamné.

Quand elle apprit qu'à la suite de cette horrible crise, la jeune fille était devenue folle, quand M. d'Estérac, premier témoin de ce nouveau malheur, lui en raconta les détails en retenant à grand'peine ses sanglots, elle se sentit prise d'un immense désir d'être utile à cette pauvre victime d'un sentiment exalté, et d'essayer si elle ne pourrait rien pour lui rendre une lueur de raison.

Nous avons vu comment elle profita de la première occasion qui lui fut offerte pour se rapprocher de Susanne.

Quelques semaines s'écoulèrent, et bientôt ma-

dame de Ribière eut un nouveau motif, bien autrement puissant et personnel, pour s'attacher à sa protégée.

Ses vertus et ses tendresses maternelles avaient été cruellement éprouvées. A trois ans de distance, à peu près au même âge — six ou sept ans — sa fille et son fils aînés étaient morts d'une de ces maladies qui confondent la science des médecins; fièvre ou congestion cérébrale qui emporte, en quelques heures, ces pauvres petits êtres dans d'affreuses convulsions.

Tel avait été le désespoir de madame de Ribière à la mort de son premier enfant, que, quand elle perdit le second, on eut des craintes sérieuses pour sa vie. Elle se rétablit lentement, et, quelques années après, une délicieuse petite fille vint lui apporter un inexprimable mélange de joies intimes et de secrètes alarmes.

Qui ne connaît les tressaillements subits de ces pauvres mères qu'a visitées l'ange de la mort, qui ont vu dans leur alcôve et dans leur cœur de blancs berceaux se tendre de noir?

Plus tard, en pressant sur leur poitrine l'enfant vivant, elles croient reconnaître en lui ceux qu'elles ont perdus, et elles se demandent avec angoisse si cette consolation suprême ne se changera pas en une suprême douleur.

Madame de Ribière, tour à tour enivrée et dé-

chirée par ces alternatives, avait des instants de bonheur et pas un jour de sécurité. Dans le visage charmant de sa petite Marie, il lui semblait parfois revoir les traits décomposés de Georges et de Louise, les deux enfants qu'elle pleurait.

Au moindre cri, au moindre accès de toux, au moindre symptôme de souffrance, c'étaient des terreurs sans objet et des agitations sans fin. Il y avait des moments où les douces caresses de Marie l'effrayaient comme une menace ; d'autres où elle se reprochait d'attirer sur sa fille, à force de l'aimer, la colère d'un Dieu jaloux de ces passions exclusives. Chrétienne sincère, mais encore plus mère que chrétienne, tantôt elle suppliait le ciel de prendre sa vie en épargnant Marie ; tantôt elle le priait de lui accorder assez de résignation et de courage pour être prête à toutes les épreuves.

La fin de mai ramenait un des douloureux anniversaires. Au moment où madame de Ribière acheva de lier connaissance avec Susanne, Marie venait d'atteindre l'âge qui avait été fatal à son frère et à sa sœur. Sa mère voulut-elle, en se dévouant à Susanne, se faire protéger par une bonne œuvre auprès du bon Dieu ? Se borna-t-elle à suivre le penchant d'une âme naturellement bienfaisante ? Quoi qu'il en soit, elle ne fut pas seule à aimer la pauvre fille.

Dès le premier jour, une affection passionnée,

comparable à ce que les romanciers appellent le *coup de foudre*, s'établit entre l'enfant et la malheureuse *fadette*. Marie tendit à Susanne ses joues roses, et, se laissant soulever dans ses bras, elle lui rendit ses baisers avec ce joli gazouillement qui est à la fois une musique et un langage.

En présence de cette angélique créature, Susanne parut perdre cette navrante rigidité de l'âme subitement arrêtée dans le cours de ses sentiments et de ses pensées, comme une eau vive est arrêtée par la glace. Une tendresse extatique se peignit sur son visage. Ses paroles, sans exprimer une idée bien nette, suffirent pour donner la réplique aux joyeux propos de sa nouvelle amie.

Il y eut quelque chose de touchant et de charmant dans le rapprochement soudain de ces deux *enfances* ; car les êtres dont la raison a faibli sans que leur folie offre un caractère de violence, redeviennent des enfants ; ils en ont la faiblesse, le caprice et la grâce. Comme pour les enfants, on cherche dans ce qu'ils disent, non pas une signification littérale, mais un sens caché, pareil à la traduction vague d'un texte écrit dans une langue inconnue. Comme eux, ils semblent posséder à leur insu les mystères d'un autre monde, qui expliqueraient peut-être les énigmes de celui-ci.

Cet éclair de joie et d'espoir fut de peu de durée. Huit jours après, Marie tomba gravement malade, et

les premiers symptômes ne rappelèrent que trop exactement ceux qui avaient préludé à la maladie mortelle de Georges et de Louise.

Ce fut dans la maison une angoisse telle, qu'on y perdait même la faculté de lutter contre le péril. M. de Ribière errait comme un fantôme de chambre en chambre, osant à peine s'approcher du lit de sa fille. Le médecin, ami de la famille, donnait en tremblant des prescriptions qu'il craignait de voir déjouées par les rapides progrès du mal.

Les domestiques allaient, venaient, parlaient et agissaient tout de travers. La mère était foudroyée; elle voyait déjà sa fille morte — morte comme ses deux autres enfants — et ce désespoir préventif la rendait incapable de disputer son dernier trésor à la fatalité qui voulait le lui reprendre.

Elle ne sortait de sa torpeur que pour saisir les mains brûlantes de Marie, poser ses lèvres sur son front où perlaient des gouttes de sueur, épier dans le regard du médecin l'intensité du péril ou la lueur d'espoir, et retomber anéantie sur sa chaise. Son frère, M. d'Estérac, dont le dévouement et la fermeté auraient pu lui être d'un grand secours, était depuis quelques jours en tournée dans l'arrondissement de Florac.

Seule, dans cette horrible crise, Susanne resta calme et put rendre dans cette maison désolée d'immenses services. On eût dit qu'au moment où

tout le monde autour d'elle perdait la tête, elle recouvrait la raison ; ou plutôt le triste privilège de vivre d'une vie purement machinale la disposait à une régularité mécanique dont profitait l'enfant malade.

En outre, Marie, dès le premier accès de fièvre, avait manifesté une si vive préférence pour les soins de Susanne, que madame de Ribière s'attacha à elle comme à sa seule espérance de salut.

C'est Susanne qui seule pouvait décider Marie, quand il s'agissait de boire des potions plus ou moins rebutantes, de se laisser mettre de la glace sur la tête, de supporter patiemment toutes ces petites tortures qui ajoutent tant de difficultés de détail au traitement des maladies des enfants.

Le neuvième soir, le médecin avait fait entendre que la nuit serait décisive. Après avoir conjuré M. de Ribière de prendre quelques heures de repos, il s'était retiré en laissant toutes ses indications pour la nuit. La mère et Susanne veillaient : il fallait que, de deux heures en deux heures, la malade prit une potion destinée à couper l'accès de fièvre et à prévenir le transport au cerveau.

On peut aisément se figurer ce que fut cette veillée. Un silence profond régnait au dehors, le silence des nuits d'été à la campagne. Pas d'autre bruit au dedans que le grésillement de la bouilloire et le balancier de la pendule, marquant le passage si rapide

et si lent de ces heures nocturnes qui allaient apporter la vie ou la mort.

Susanne se tenait debout entre la cheminée et le lit, préparant la potion, remuant le sucre au fond de la tasse, arrangeant les coussins sous la tête de Marie, rajustant le lit bouleversé par les mouvements de la fièvre, sans que, au milieu de ces signes d'activité, on pût savoir ce qui se passait dans cette âme.

La mère avait vieilli de dix ans en huit jours ; ses yeux, rougis par les larmes et l'insomnie, ne pouvaient se détacher de cette forme blanche et indécise qui se dessinait à peine sous les plis du drap, ou de cette petite tête pâlie, à laquelle le reflet des rideaux et la clarté de la veilleuse donnaient des tons de cire diaphane.

A dix heures, l'agitation commença ; une rougeur de fièvre monta au front et aux joues. Le pouls marqua les redoublements de l'accès. A minuit, Marie but une seconde fois à la tasse que lui présentait Susanne. Ensuite elle se laissa retomber sur l'oreiller. Les yeux de Susanne allaient de Marie à sa mère.

Peu à peu la malade s'assoupit : son sommeil, d'abord entrecoupé de quelques légers frissons, de quelques gémissements vagues, finit par devenir paisible.

L'effrayante sécheresse de son front brûlant fit

place à une tiédeur moite et douce. Une des mains mignonnes de l'enfant pendait hors du lit. Avant de la replacer sous les couvertures, la jeune fille constata qu'il n'y avait presque plus de fièvre. Alors elle se tourna vers la mère, dont le regard interrogeait à la fois la figure de Marie et le silence de Susanne. Elle fit un signe imperceptible ; sans doute madame de Ribière le comprit ; car son visage amaigri exprima une joie céleste. Elle se jeta à genoux, au bord du lit, qu'elle n'osait pas toucher de peur d'éveiller Marie.

Elle remercia Dieu avec cette effusion ardente où le bonheur qu'on éprouve s'augmente de tout le malheur qu'on a redouté. On ne devinait sa prière qu'au mouvement de ses lèvres ; mais Dieu l'entendit.

Le sommeil de Marie se prolongea doucement jusqu'à cinq heures du matin. Quand elle s'éveilla, le premier mot qu'elle prononça fut : Susanne ! et la mère ne fut pas jalouse !

Quelques instants après, devant les deux femmes et M. de Ribière qui avait assisté au réveil de sa fille, devant les domestiques qui attendaient à la porte, le médecin confirma ces heureux présages : Marie était sauvée !

La convalescence fut rapide. Cependant, comme l'enfant ne reprenait pas toutes ses forces, le docteur conseilla une saison de bains de mer.

Un jour, au commencement de juillet, madame de

Rivière causait avec son mari et, pour la centième fois, elle remémorait tous les détails de l'effroyable crise qu'ils venaient de traverser.

— Cette brave Susanne! s'écria-t-elle tout à coup : on ne m'ôtera jamais de l'esprit que c'est elle qui a sauvé notre enfant !

— Oui... mais comment lui témoigner notre reconnaissance ? Un moment, il m'avait semblé voir luire en elle une étincelle de raison, pendant que Marie était en danger ; mais depuis que notre petite convalescente n'a plus besoin d'elle, Susanne est retombée dans cette espèce d'atonie intellectuelle qui tient le milieu entre la démence et le bon sens...

— Hélas ! oui.

— De l'argent ? ce ne serait pas digne de ce noble cœur : d'ailleurs, à quoi bon ?... Je ne sais pas même ce qu'elle a fait des quelques écus qu'elle a gagnés en vendant ses fleurs. Son père vit très-suffisamment des produits de sa mercerie, sans compter quelques capitaux placés, dit-on, chez M<sup>e</sup> Bérard, notaire à Villefort...

— Aussi n'est-ce pas de l'argent que je songe à donner à Susanne, mais j'ai une idée ; le docteur me conseille de conduire Marie aux bains de mer... Mon intention serait de choisir Carqueiranne... à deux lieues de Toulon...

— Toulon ! dit M. de Rivière, qui commençait à comprendre.

— Oui, et tu as déjà pressenti que j'emmène Susanne avec moi... D'abord, Marie ne peut plus se passer d'elle; ensuite, il nous sera facile de voir Jacques. Pour lui, ce sera la plus puissante des consolations... Pour elle... qui sait?...

— Pour elle ! ah ! je devine... Mais que ce moyen est terrible ! Songe donc dans quel état, sous quel costume, au milieu de quel entourage elle va retrouver ce malheureux !

— C'est justement là-dessus que je compte... Plus l'effet sera violent, plus nous aurons de chances de guérison.

— Hélas ! cette guérison est-elle bien désirable ? Sera-t-elle un bienfait pour cette pauvre fille ? Aujourd'hui du moins elle ignore l'étendue de son malheur. Elle chante, elle sourit, les caresses de Marie semblent lui suffire; mais suppose qu'elle recouvre l'usage de sa raison en présence de Jacques... de Jacques le galérien... Quel nouvel abîme de douleurs !

— C'est vrai, j'y ai pensé ; mais rien ne paraît impossible à une mère qui a cru un moment qu'elle allait perdre son dernier enfant, et à qui Dieu a épargné ce désespoir. Je me suis fait raconter par mon frère tous les détails de cette visite dans la prison de Mende, où il accompagnait Susanne. Elle n'était pas folle encore, elle n'était qu'exaltée ; elle lui dit en montrant le ciel : « Croyez-vous donc que tout soit

fini? — Ne me gronde pas; mon cœur ne saurait me tromper. Ce qu'elle disait alors, je le dis aujourd'hui... Et toi-même... toi-même, le plus sensé et le meilleur des hommes, avoue que tu as des doutes !...

— J'en conviens, et veux-tu que je te dise tout? Pendant ces jours affreux où notre chère Marie s'est débattue entre la vie et la mort, une pensée terrible s'ajoutait à mon angoisse. Je me demandais si ce nouveau malheur n'était pas un châtement, si Dieu ne me punissait pas d'avoir agi contre ma conscience, d'avoir trop facilement cédé aux présomptions de M. Favernay, aux entraînements de l'opinion populaire... Et pourtant... l'évidence! Maintenant, que pourrions-nous faire, et que peut-on espérer?... Nous voici au 10 juillet. Huit mois se sont écoulés depuis le meurtre, cinq mois depuis le procès... Et pas un indice, pas une trace, pas un soupçon !

— Qu'importe? Ce n'est pas dans les moyens humains que je mets ma confiance. Je partage cette superstition du cœur, qui est la bonne, et qui soutenait Susanne avant qu'elle perdît la raison. D'ailleurs, pour moi-même, pour la dette que j'ai contractée, je veux revoir Jacques... Je parlerai là-bas à tous ceux de qui il dépend d'adoucir sa peine, de l'abrégier peut-être... il me semble que j'ai un peu de bien à faire dans ce séjour d'horreur...

La semaine suivante, madame de Ribière, Marie

et Susanne partaient ensemble pour le Midi. Susanne avait l'air d'ignorer absolument où on la conduisait ; elle suivait Marie comme le chien suit l'enfant de son maître.

#### IV

Madame de Ribière voulut d'abord s'installer à Carqueiranne, avant de faire des démarches auprès des autorités de Toulon.

Carqueiranne, tout petit hameau niché entre Toulon et Hyères, a cela d'inappréciable, qu'il réunit toutes les conditions du genre : — plage excellente, collines tapissées de plantes aromatiques, essences résineuses dont l'âcre parfum restaure les poitrines délicates et les organes convalescents, brise vivifiante, mer admirable, dont la lame vient doucement expirer sur le sable ; — le tout sans un seul baigneur ; toute la salubrité des bains de mer et tout le charme de la solitude. C'est bien ce qui convenait au caractère un peu timide de madame de Ribière, alors surtout que la situation si douloureuse et si exceptionnelle de Susanne lui imposait une sévère retraite.

Sans le chagrin que lui donnait sa malheureuse protégée, madame de Ribière eût compté parmi ses jours heureux ceux qu'elle passait sur cette plage, loin des importuns et des bavards, tout entière à la joie de voir sa chère Marie reprendre rapidement ses forces, sa gaieté, ses belles couleurs, au milieu de ces saines influences. Accoutumée aux horizons froids, aux paysages souffreteux et aux longs hivers de la Lozère, elle ne se lassait pas des trésors de cette nature méridionale, exubérante de chaleur, de lumière et de vie.

Elle avait loué une petite maison de pêcheurs, à l'extrémité du hameau.

On y était réduit au strict nécessaire ; deux chambres blanchies au lait de chaux ; quatre chaises de paille ; l'inévitable canapé recouvert de grosse toile d'emballage quadrillée. Les couchettes laissaient à désirer ; mais on dormait si bien, au doux murmure de cette mer, la plus poétique des berceuses ! Le pain ne valait pas celui d'Aix et de Marseille ; mais l'appétit était si bon, après deux heures de promenade à travers les bouquets de pins ou une immersion dans cette eau transparente dont chaque pli renfermait un rayon de soleil !

Comme presque tous les enfants, la petite Marie avait eu d'abord une peur horrible de la mer. Elle poussait des cris de frayeur, au contact de cette lame à laquelle l'ombre des rochers de Carqueiranne

maintenait jusqu'à midi une température glaciale. Ce fut encore Susanne qui triompha de ces répugnances et bientôt changea en récréation l'heure redoutée du bain. Elle prenait Marie dans ses bras; pour l'encourager, elle entraînait dans l'eau avec elle, et rien n'était plus ravissant que les ébats de ces deux adorables créatures; l'une avec toutes les grâces de l'enfant, l'autre avec toutes les beautés de la jeune femme.

Les frais éclats de rire de Marie semblaient parfois triompher de l'impassibilité de Susanne, qui répondait à ses agaceries naïves par de tendres caresses. Assise à quelque pas, madame de Ribière était témoin de ces jeux charmants, et le souvenir du danger que Marie avait couru, des nuits de désolation et d'angoisse passées à son chevet, lui donnait un frisson de joie, mêlé d'un reste de terreur.

Cependant, si la santé de Marie avait été le principal motif du voyage, sa mère n'oubliait pas que ce motif n'était pas le seul. Elle se décida à aller d'abord à Toulon sans y mener Susanne. C'était l'affaire d'une petite heure, en bateau ou en voiture.

Ce qu'elle y apprit dépassa son attente et redoubla l'intérêt sympathique qu'elle avait voué à Jacques. Depuis le commissaire du bagne jusqu'au dernier des gardes-chiourmes, tout le monde rendait témoignage à la douceur, à la résignation, à la

bonne conduite du galérien. Il y avait à la fois, dans ce témoignage, de la compassion, de la curiosité et de la surprise.

— C'est *l'Honnête criminel* ! dit un de ces messieurs qui se piquait de littérature.

— Madame, reprit avec plus de gravité l'abbé Vernier, aumônier du bagne, le malheur de ma situation est de vivre ici entre des forcenés qui me bravent et des hypocrites qui me trompent. Cette pénible alternative m'a forcé d'être observateur. Eh bien, je le déclarerais sans hésiter au tribunal de Dieu et des hommes : Jacques Boucard a pu être une mauvaise tête, il n'est pas un assassin.

Madame de Ribière se souvint que c'était là, presque mot pour mot, ce que son frère, M. d'Estérac, avait dit devant le jury de Mende. On la questionna : elle ne demandait pas mieux que de répondre.

Elle raconta tous les détails de l'assassinat, toutes les circonstances qui avaient fait soupçonner, accuser et condamner Jacques. On savait qu'elle était la femme du juge qui avait instruit l'affaire. Elle ne dit pas, mais elle laissa deviner que la conscience de son mari n'était pas parfaitement tranquille ; elle fut plus explicite en parlant de ses propres instincts de pitié ou de sagacité féminine, qui avaient quelque peu protesté contre l'arrêt de la justice. Elle ajouta que, plus elle était tentée de croire à un mys-

tère inexpliqué ou inexplicable, plus elle avait envie d'être utile à Jacques et à Susanne.

Susanne tenait une trop grande place dans le récit pour ne pas intéresser vivement tous ceux à qui madame de Ribière raconta le meurtre et le procès. Quand on apprit que ce procès lui avait coûté la raison et qu'elle était sortie folle de sa dernière entrevue avec Jacques, l'intérêt redoubla. Mais lorsqu'on sut qu'elle était à Carqueiranne, à huit kilomètres de Toulon, cette curiosité sympathique ne connut plus de bornes.

Madame de Ribière, fort disposée à amener Susanne, fit pourtant ses conditions :

— Je voudrais deux choses, dit-elle; adoucir dans la mesure du possible l'horrible destinée de Jacques; essayer si, en se retrouvant tout à coup en sa présence, Susanne ne pourrait pas recouvrer sa raison.

— Madame, lui répondit le commissaire du bagne, en ce qui concerne Jacques Boucard, c'est un peu trop tôt pour une demande en commutation ou en grâce. Nous attendons ordinairement, pour les pétitions de ce genre, qu'un an se soit écoulé sans que le forçat ait donné le moindre sujet de plainte. Mais ici nous sommes en dehors des conditions habituelles; il sera donc fait selon votre désir. Quant à ménager une entrevue entre Jacques et cette jeune fille, rien de plus facile. Susanne vient avec vous... Vous vi-

sitez l'arsenal et le bain ; le reste nous regarde.

Madame de Ribière revint à Carqueiranne, presque heureuse de ces bonnes paroles. Depuis quinze jours, elle hésitait à s'assurer du sentiment qu'avait pu éprouver Susanne en se sachant si près de Jacques. La pauvre enfant avait-elle même conscience de ce voisinage ? Ce vague instinct qui lui tenait lieu d'intelligence, lui disait-il que son amant était là, sur ce même rivage, en proie à de cruelles souffrances ? Le regard le plus attentif n'aurait pu deviner cette énigme : Susanne n'avait rien manifesté.

Elle n'était ni plus triste, ni plus gaie, ni plus animée, ni plus impassible. Courir sur la plage avec Marie, l'habiller et la déshabiller trois ou quatre fois par jour, aider madame de Ribière dans les soins de leur petit ménage, chanter à demi-voix quelques mesures de ses chansons favorites, puis s'arrêter tout à coup et rester des heures entières absorbée dans une contemplation silencieuse, voilà quelle était toute sa vie.

La veille du jour fixé pour l'épreuve décisive, madame de Ribière voulut faire une promenade en mer. On monta sur un bateau de pêcheur, et le batelier reçut ordre de gagner le large. Dans la matinée, la chaleur avait été accablante ; mais, à trois heures, une légère brise, qui semblait faite des parfums de la vague, de l'arome des plantes et de l'ha-

leine des arbres verts, était venue rafraîchir l'atmosphère.

Les regards, en plongeant dans l'espace, ne pouvaient découvrir qu'une immense nappe d'azur. La ligne qui séparait le ciel de la mer n'était marquée que par une ombre qui s'éclairait peu à peu en se rapprochant du bord et où glissaient quelques voiles latines, pareilles à des ailes d'albatros. Les yeux contemplaient avec extase, les poitrines respiraient avec délices. A droite, dans un lointain à demi voilé par une brume irisée d'or et d'opale, on apercevait Saint-Mandrier, Tamaris, Six-Fours, toute cette côte dont rien n'égale la poétique beauté. Le ciel, d'un bleu foncé au levant et au zénith, commençait à se colorer, vers le couchant, de teintes éclatantes, lit de pourpre et de flamme vers lequel le soleil descendait avec la lenteur majestueuse d'une royauté sûre de son lendemain.

La petite embarcation avait fait à peu près une lieue en mer. Cette scène, d'une sérénité grandiose, s'était puissamment emparée de madame de Ribière et éveillait en elle ce sentiment poétique que renferment, souvent à leur insu, toutes les âmes pures. Pieuse provinciale, elle ne songeait nullement au *Golfe de Baïa* ou à l'*Ischia* de Lamartine : mais ces splendides témoignages de la grandeur de Dieu la ramenaient aux réalités présentes. Ils lui disaient que le créateur de ces sublimes merveilles n'aban-

donnerait pas le faible, le malheureux et l'innocent.

Du point où était arrivé le bateau, on apercevait la rade de Toulon, le mouvement du port, les bâtiments de l'arsenal, tous les détails de la vie et de la souffrance humaines en regard des beautés infinies du ciel et de la mer. Madame de Ribière avait apporté une petite lunette d'approche. Marie s'en empara avec une vivacité enfantine, et la mit devant ses yeux. A chacune de ses découvertes, elle poussait des cris de surprise et de joie. Les quais, les maisons, les mâts et les cordages des vaisseaux, les jetées, l'église de la Seyne, passaient tour à tour devant cette magique lunette. Tout à coup Marie s'écria :

— Maman, qu'est-ce que c'est que ces hommes rouges, que je vois ramer sur des barques ?

— Ce sont des galériens, répondit sa mère, l'œil fixé sur Susanne, qui ne sourcilla pas.

— Des galériens ! et que font-ils ?...

— Ils travaillent ; ils sont misérables... en punition de leurs fautes, de leurs crimes...

— De leurs crimes ?... Qu'est-ce que c'est qu'un crime ?... Susanne, le sais-tu ?...

Et, par un mouvement plein de grâce, l'enfant jeta ses jolis bras autour du cou de Susanne, en se serrant contre sa poitrine, comme si ce mot dont elle demandait le sens lui inspirait une vague terreur.

Susanne répondit à ces caresses par une étreinte

silencieuse, mais ce fut tout. Marie regarda de nouveau sa mère, et ajouta avec une curieuse insistance :

— Des crimes ! qu'ont-ils donc fait ? Ils ont été bien méchants ?

— Oui ; il y en a qui ont volé... il y en a qui sont des assassins.

— Ah ! ils doivent être bien malheureux !

Pendant ce court dialogue, madame de Ribière ne perdait pas de vue Susanne. Celle-ci avait pris Marie sur ses genoux. Aux derniers mots que l'enfant avait prononcés, la jeune fille se pencha sur elle ; la tête brune et le blond visage se confondirent un moment dans un baiser. Mais ce gracieux épisode se renouvelait si souvent, à propos de tout ou de rien, qu'il était impossible de savoir si Susanne avait compris quelque chose, ou si elle cédait comme toujours à son instinctive tendresse pour Marie.

— Ceux que tu aperçois là-bas, reprit madame de Ribière en s'adressant à sa fille, nous irons les voir demain.

— Pour les consoler ? dit l'enfant dont la curiosité naïve se changeait en douce pitié.

— Oui, pour les consoler, répliqua la mère, ayant peine à retenir ses larmes et regardant de nouveau Susanne.

Même silence, même impassibilité.

— Lazare, il se fait tard ; retournons à Car-

queiranne! dit alors madame de Ribière au batelier.

Elle pensait sans doute que l'épreuve était suffisante pour ce jour-là.

## V

Madame de Ribière fut reçue le lendemain à l'arsenal avec un empressement tout particulier. Malgré sa timidité naturelle et sa qualité assez modeste de femme d'un magistrat de petite ville, on eut pour elle des attentions qu'aurait enviées une grande dame. Au lieu de s'en attribuer l'honneur, elle comprit qu'il fallait en rapporter une grande part aux circonstances qui l'avaient amenée et surtout à la présence de Susanne.

Il fut convenu avec le commissaire du bagne, qu'après la visite obligée à travers les salles de l'arsenal, on conduirait Marie, pour l'amuser, dans le magasin où d'industriels forçats sont autorisés à vendre les menus objets qu'ils fabriquent, et qu'on se retrouverait ensuite dans les appartements de l'Amirauté.

Deux lieutenants de vaisseau, d'une exquise courtoisie, furent donnés pour guides à madame de Ri-

bière et à ses compagnes. Ils observaient avec une sympathie curieuse cette silencieuse jeune fille, dont la beauté surpassait encore l'idée qu'ils s'en étaient faite; leurs yeux interrogeaient cette énigme vivante, qui ne semblait pas disposée à se laisser deviner.

Dans la salle où les fabricants exposent et vendent eux-mêmes leurs produits, Susanne manifesta non-seulement une joie d'enfant, mais un très-vif désir de posséder bon nombre de ces bagatelles. Ce désir, exprimé avec une grande volubilité de gestes et de paroles, caprice d'un cerveau tombé en enfance, serra tous les cœurs.

Cette malheureuse jeune fille ignorait donc absolument, ou bien elle avait complètement oublié où elle était? A quelques pas de Jacques, qu'elle allait peut-être rencontrer au seuil d'une de ces portes ou à l'angle d'une de ces murailles, elle n'avait de regard que pour ces bois sculptés! Sa seule pensée était de se faire donner quelques-uns de ces coffrets, de ces paniers, de ces étuis, de ces vaisseaux en miniature! On s'empressa pourtant de la satisfaire. Madame de Ribière vida sa bourse; les officiers de marine voulurent faire leur offrande, et Susanne se trouva, en quelques instants, légitime propriétaire d'une vingtaine de ces petits ouvrages.

Le moment de la suprême épreuve approchait. Un des lieutenants de vaisseau donna le bras à ma-

dame de Ribière; l'autre prit la main de Marie; Susanne marchait derrière eux; ils montèrent ainsi le grand escalier qui conduit chez le commissaire du bagne.

L'émotion profonde de madame de Ribière s'était communiquée à ses compagnons. Marie, malgré l'insouciance de son âge, semblait comprendre, à l'agitation de sa mère, qu'il allait se passer quelque chose de grave. Celle-ci d'ailleurs lui avait recommandé tout bas de prier le bon Dieu pour sa chère Susanne. Seule, la pauvre folle marchait sans paraître avoir conscience de ce qu'on voulait d'elle et de l'endroit où on la conduisait.

Le commissaire était debout; il donna un ordre: les officiers de marine se rangèrent à ses côtés. Deux ou trois de ses employés, le médecin et l'aumônier du bagne, qui avaient demandé à assister à cette scène, entrèrent en même temps.

Marie s'était serrée contre la robe de Susanne; madame de Ribière, toute pâle, avait saisi le bras de la jeune fille. Quelques minutes s'écoulèrent.

On entendit un pas lourd; la porte s'ouvrit, et Jacques parut.

Ceux qui le conduisaient avaient leurs instructions; ils s'effacèrent dans l'ombre et le laissèrent entrer seul.

Assurément, Jacques n'était plus le robuste et beau jeune homme qui, un an auparavant, parcourait

d'un pied si alerte et si sûr les bruyères de Chadelbos et la forêt de Mercoire. Son visage avait perdu cette fraîcheur de jeunesse qu'effleurent, sans l'altérer, les premières luttes de la vie. L'amaigrissement de ses traits, sa pâleur, ses yeux cernés de noir, accusaient ses souffrances. Et pourtant, ce n'était pas non plus cette effrayante expression de morne et muet désespoir, cette allure passive de l'être injustement frappé, qu'il avait presque constamment gardée depuis son arrestation jusqu'à l'issue de son procès.

Ce qui dominait en lui dans cette nouvelle phase, c'était une résignation virile, qui n'avait rien de commun avec la bassesse sournoise de ses compagnons de chaîne. Sous cette livrée d'infamie, il conservait ce qu'il y a de plus difficile dans cette affreuse situation : la physionomie et l'attitude d'un homme. S'il était permis d'appliquer aux choses de la terre ou plutôt, hélas ! du bagne, une comparaison mystique, nous dirions que Jacques semblait remonté de l'enfer au purgatoire.

Pour lui épargner une émotion trop violente, le commissaire l'avait prévenu de la visite qu'il allait recevoir. Jacques, nous l'avons vu, avant de partir pour Toulon, avait eu dans sa prison un entretien avec Susanne. Il connaissait déjà, par une lettre de M. d'Estérac, l'espèce de folie dont elle était atteinte. Il n'eut donc ni joie trop vive, ni trop douloureuse surprise.

Un sentiment ineffable se peignit sur son visage. Ses yeux s'illuminèrent d'un éclat si doux, que tous les témoins de cette scène reçurent le contre-coup de ce qui se passait dans son cœur. Il s'avança, les bras ouverts, vers la jeune fille, en répétant d'une voix étouffée :

— Susanne ! Susanne !

Elle le regarda fixement. Était-ce pour reconnaître une image qui se réfléchissait encore dans son âme comme dans un miroir brisé ? Un éclair passa dans ses yeux ; une légère rougeur colora ses joues. Elle fit quelques pas vers lui... Tous les assistants crurent qu'elle allait prononcer le nom de Jacques, que l'impassibilité de ses traits allait se détendre, qu'elle lui sauterait au cou et retrouverait sa raison dans cette étreinte.

Il n'en fut rien. Elle était presque dans ses bras, quand soudain, après avoir échangé avec lui un regard étrange, on la vit se rejeter en arrière. Un cri s'échappa de sa poitrine, et détournant les yeux :

— Ce n'est pas lui ! dit-elle, ce n'est pas Jacques ! on me l'a pris...

— C'est bien lui ! c'est votre fiancé... Il est digne de vous... Dieu vous le rendra tôt ou tard !...

Et l'aumônier, cédant à une inspiration surhumaine, se rapprocha rapidement de Jacques. Malgré sa résistance, il lui prit les mains et les mit dans les mains de Susanne.

— Non ! non ! ce n'est pas lui ! répétait celle-ci avec égarement.

— Ah ! s'écria le galérien, que cette scène parut accabler ; sa folie a raison ; ce n'est plus moi, ce n'est plus l'homme qu'elle a aimé !

Et de grosses larmes roulèrent sur son visage.

Le commissaire crut devoir abrégé cette douloureuse épreuve : — Allons ! dit-il à demi-voix à madame de Ribière, il n'y a plus rien à espérer... L'humiliation de l'un se fait complice de la folie de l'autre.

— Hélas ! c'est vrai, je n'espère plus rien ! répondit-elle avec l'accent d'une tristesse résignée.

Tout n'était pas fini pourtant. Après un moment de silence, le commissaire prit la parole, et s'adressant tour à tour au forçat et à la jeune fille :

— Nous n'avons pas, dit-il gravement, à revenir sur la chose jugée ; mais la clémence royale, sans infirmer le jugement, peut atténuer la peine. Vous nous êtes recommandé par des personnes bien honorables ; de nobles cœurs s'intéressent à votre infortune, et votre bonne conduite, qui ne s'est pas démentie un moment depuis que vous êtes ici, achève de plaider pour vous.

Oui, madame, continua-t-il, tandis que ses regards allaient de Susanne à sa protectrice, il ne sera pas dit que votre passage à Toulon aura été complètement perdu pour Jacques Boucard. Voici une demande en

commutation ou en grâce. Les motifs qui nous font déroger à nos usages réglementaires y sont énumérés et expliqués dans les termes les plus propres à appeler sur cette tête coupable la pitié et le pardon. Elle porte la signature de tous ceux qui exercent ici une autorité quelconque et ont eu des rapports avec votre protégé.

Notre vénérable aumônier a voulu y ajouter une apostille où le caractère sacré de ses fonctions lui permet de parler un langage moins froid et moins réservé que le nôtre. Le succès de cette demande, s'il n'est pas certain, est au moins probable.

— Voulez-vous, madame, ajouta-t-il en se tournant vers madame de Ribière, que je la fasse partir par les voies ordinaires, ou vous plairait-il, dans votre infatigable charité, de la porter vous-même?... La voici.

Et il présenta la pétition à madame de Ribière; elle commençait à la lire et se réjouissait tout bas des expressions chaleureuses qu'elle y rencontrait, quand tout à coup Susanne se jeta sur la feuille de papier, la lui arracha des mains et la déchira en morceaux, en s'écriant avec un mélange de colère et de délire :

— Non, non ! je ne veux pas ! je ne veux pas !

Tous les assistants parurent consternés de cette nouvelle preuve d'une folie sans remède. L'abbé leva les yeux au ciel; le commissaire ne put retenir un

geste d'impatience. Mais il se remit aussitôt, et dit au galérien :

— Ceci vous retarde.

— Elle a raison encore ! répliqua Jacques en se redressant avec une certaine fierté et en enveloppant Susanne d'un long et profond regard d'intelligence et de tendresse. Ce n'est pas par le pardon que je dois sortir d'ici.

On l'emmena ; quelques instants après madame de Ribière, consternée et découragée, prenait congé de ceux dont la pensée avait si bien répondu à la sienne ; ils se décourageaient comme elle devant cette double énigme, dont une folle et un forçat pouvaient seuls donner la clef.

## VI

En retournant chez elle, madame de Ribière n'était qu'à demi satisfaite. Les bains de mer avaient admirablement réussi à Marie, qu'elle ramenait fortifiée et grandie ; mais Susanne avait trompé toutes ses espérances, et un peu de mauvaise humeur ou de rancune se mêlait au sentiment de tendre compassion qu'elle inspirait à sa protectrice.

La jeune fille, avertie par l'instinct qui lui tenait lieu de discernement, devina-t-elle qu'on l'aimait un peu moins? fut-elle entraînée par un nouveau caprice de son cerveau malade?

Le fait est que madame de Ribière, qui avait raconté à son mari et à son frère tous les incidents du voyage, ne tarda pas à s'apercevoir que les visites de Susanne devenaient moins fréquentes et moins longues. Des semaines entières s'écoulaient sans qu'elle reparût. Marie, qui l'aimait toujours avec la même vivacité enfantine, la demandait sans cesse à sa mère. Celle-ci s'informa, et les renseignements qu'elle recueillit lui donnèrent d'autres sujets d'inquiétude.

Elle avait une femme de chambre, nommée Rosalie, familière et bavarde comme tous les domestiques de province, surtout lorsqu'ils se croient assez enracinés dans la maison pour posséder le droit d'admonester et de gouverner leurs maîtres.

Rosalie avait servi de bonne à Marie; il faudrait ne pas connaître le cœur humain en général, et celui des vieux domestiques en particulier, pour s'étonner de la jalousie que lui avaient inspirée l'installation de Susanne et les préférences de l'enfant pour cette nouvelle compagne.

Un matin, madame de Ribière la vit aller et venir dans sa chambre d'un air important et affairé. Sous prétexte d'épousseter les meubles ou d'aider sa maîtresse à s'habiller, Rosalie déployait ce luxe de pan-

tomime en usage chez les gens qui ont quelque chose à dire et veulent se faire interroger. Elle haussait les épaules, levait les yeux au ciel, étouffait de gros soupirs, regardait en dessous madame de Ribière, qui finit par s'impatienter de ces allures mystérieuses, et lui dit brusquement :

— Voyons, Rosalie, qu'y a-t-il ?

— Il y a, madame, qu'on est bien étonné dans le pays des nouvelles habitudes que paraît prendre votre chère mademoiselle Susanne... Il lui arrivera malheur, c'est certain...

— Et que fait-elle, la pauvre innocente ?

— Oh ! innocente !... enfin, suffit, on sait ce qu'on sait... Ce qu'elle fait ? Elle a recommencé sa vie de vagabondage et d'aventure à travers champs... Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on la rencontre presque toujours dans les endroits qui devraient le plus lui faire horreur...

— Où donc ?

— Près de la maisonnette du malheureux Jacques ; près de ce *Clos du Capélan*, où Simon Vernou a été assassiné ; enfin, et surtout dans les environs de la ferme d'Anselme Costerousse. Le lieu est assez mal famé, le fermier a mauvaise mine, et son valet de ferme, Piémontais de naissance, a l'air d'un vaurien et d'un mauvais sujet.

— C'est triste, mais ce n'est pas plus étonnant que tout le reste... La raison et la mémoire de Susanne

sont également troublées. Ces lieux sinistres, qui nous feraient peur, lui rappellent vaguement des malheurs qui se sont emparés de son imagination tout entière... Qui sait? Peut-être est-ce une idée fixe, une idée de folle, qui la ramène ainsi sur le théâtre du crime. Elle croit y retrouver quelque souvenir, y recueillir quelque indice. Voilà tout.

— Oui, reprit l'obstinée Rosalie; mais on l'a vue causer avec ce Piémontais, se laisser accompagner par lui, tantôt sur la route, tantôt dans le bois... Et maintenant, on dit qu'il l'aime avec fureur, à la manière des gens de son pays... Quand il lui parle, ses yeux s'allument et brillent comme deux charbons ardents sous un soufflet de forge.

— Mais il est impossible, dit madame de Ribière en dissimulant son inquiétude, qu'on l'abandonne ainsi sans défense!

— Oh! les jeunes gens du village se sont promis d'avoir l'œil sur Matteo Perondi — c'est le nom du Piémontais. — Ils sont bien décidés à l'assommer sans miséricorde, s'il fait mine d'abuser de l'état de Susanne... Mais bah! on ne peut pas les surveiller du matin au soir et du soir au matin... Les fougères sont hautes, les bois épais, les sentiers solitaires... Et un malheur est si vite arrivé!...

— Ah! grand Dieu! il ne manquerait plus que cela! s'écria madame de Ribière, frappée d'une pensée terrible qui ne lui était pas encore venue à l'esprit;

L'infortune de Susanne pouvait donc augmenter?

En ce moment, Marie entra dans la chambre, fraîche comme une rose et légère comme un oiseau.

— Maman ! maman ! dit-elle, lorsque nous étions à Carqueiranne et que je ne voulais pas entrer dans l'eau, tu m'as promis que, si j'étais bien sage, tu ferais, pour me récompenser, tout ce que je te demanderais... Eh bien, je te demande de me conduire à la foire du Vigan...

— La foire du Vigan !... quelle est cette fantaisie?

— Figure-toi qu'il y a là des ours, des chiens, des perroquets qui disent bonjour et bonsoir, des singes qui vous font des grimaces, mais si drôles, si drôles !... Et la musique ! la grosse caisse ! les tambours de basque ! Des marionnettes qui jouent la comédie sur des théâtres de bois et de carton ! de beaux messieurs et de belles dames en cire ! c'est superbe !... Oh ! je t'en prie ! tu sais que tante Sophie t'invite toujours à y aller, et que tu n'y vas jamais !... Aujourd'hui, c'est moi qui t'invite !...

Bien que madame de Ribière fût, comme toutes les mères, disposée à trouver tout simple que sa fille, alors âgée de huit ans, eût plus d'esprit que son âge, elle fut un peu étonnée de cet enthousiasme pittoresque et de ce flux de paroles. Quant à refuser à Marie sa demande, elle n'en avait nulle envie, et elle

imaginait déjà d'excellentes raisons pour la lui accorder. Ceux qui n'ont plus qu'un enfant et qui ont craint un moment de perdre celui-là comme ils avaient perdu les autres, peuvent comprendre ce qu'étaient dans la maison les volontés de Marie.

Madame de Ribière se ressouvint aussitôt qu'elle avait en effet le tort de négliger cette tante Sophie, vieille fille qui habitait le Vigan et qui mourait d'envie de faire à sa nièce les honneurs de cette foire annuelle, célèbre dans tout le bas Languedoc. Son parti fut pris à l'instant; mais elle crut devoir feindre un peu de résistance, afin de savoir comment sa fille était si bien au courant de toutes ces merveilles.

— C'est Susanne qui m'en a parlé, répondit Marie : Oh ! si tu savais !... Elle qui passe quelquefois des heures entières sans dire un mot, je ne pouvais plus l'arrêter... Ces ours, ces perroquets, ces singes, ces chiens savants, ces marionnettes, les ménageries, les figures de cire, les grosses caisses, tout cela, vois-tu ? se pressait dans sa bouche comme si elle y assistait en songe. Elle parlait, elle parlait, et moi, j'avais bien envie de voir tout ce qu'elle me racontait... Oh ! je t'en prie... je serai bien sage !

— Alors nous emmènerons Susanne ? fit madame de Ribière en guise de consentement.

— Certainement... cela va sans dire ! J'avais bien du chagrin, va ! Susanne avait passé six jours sans

venir; tu n'y faisais pas attention; mais moi je les comptais, je croyais qu'elle ne m'aimait plus... Enfin, ce matin, elle est venue pendant que j'étais au jardin; je lui ai sauté au cou en lui disant : Susanne, que t'ai-je fait?... j'avais envie de pleurer... O maman, si tu l'avais vue! Comme elle m'embrassait!... Je t'entends dire qu'elle est folle, et il faut bien le croire; mais, dans ce moment-là, je t'assure que sa folie ne l'empêchait pas de m'aimer... Puis, elle a essuyé ses larmes; elle s'est mise à rire. Je lui ai montré les bengalis que nous avons rapportés de Marseille et qui ont déjà l'air bien malade; c'est alors qu'elle m'a dit : Au Vigan! à la foire du Vigan! voilà où il y a des oiseaux, et des ours, et des singes, et des chiens, et des chevaux, et des serpents boas, et toute la lanterne magique!...

— Et maintenant, où est-elle?

— Là-bas... elle donne à manger à mes tourterelles.

Madame de Ribière, outre qu'elle était enchantée de donner cette récréation à sa fille, songeait avec joie qu'en se faisant accompagner par Susanne, elle pourrait l'observer et apprendre la vérité touchant ses nouvelles habitudes.

La vérité était de celles qui prouvent une fois de plus qu'il ne faut jamais croire que la moitié de ce qu'on dit, mais aussi qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Il était très-vrai que Susanne, à son retour, après

quelques jours passés chez son père, avait recommencé sa vie errante à travers champs, et qu'on la rencontrait souvent sur le théâtre de l'assassinat de Simon et de l'arrestation de Jacques — lieu maudit qu'elle aurait fui sans doute avec épouvante, si elle eût conservé toute sa raison.

Un jour, elle avait été surprise par un violent orage, au moment où elle parcourait pas à pas la petite distance qui séparait le *Clos du Capélan* de la maison du garde. Cette maison était fermée à clef depuis l'arrestation de Jacques.

Susanne, qui venait de ramasser une gerbe de fleurs, se trouvait sans abri, quand passa le Piémontais Perondi, se sauvant à toutes jambes du côté de la ferme. En apercevant Susanne qui s'était réfugiée sous un arbre, il s'arrêta, malgré la pluie et la rafale.

Sa bouche ébaucha un sourire qui découvrit ses dents blanches et aiguës sous ses lèvres rouges et sensuelles. Un éclair de passion ou de convoitise brilla dans ses yeux obliques. Avec un singulier mélange de gaucherie, de rudesse et de trouble, il proposa à Susanne de la conduire à la ferme, où elle s'abriterait en attendant que l'orage eût cessé.

Pour arriver à la grange de Costerousse, ils n'en avaient pas pour plus de dix minutes; mais la pluie redoublait. Matteo se défit d'une grosse limousine qu'il portait sur sa blouse, força galamment Susanne

de s'en couvrir, s'empara de ses fleurs qui ruisseraient — et ils coururent ensemble dans la direction de la ferme. Susanne se laissait rendre tous ces petits soins sans paraître s'en rendre compte ; ni résistance, ni reconnaissance.

Tous deux jeunes et agiles, il leur suffit de quelques instants pour arriver à la grange. Perondi alluma à la hâte un feu de genêts et de pommes de pin. Il alla ensuite chercher un escabeau, le plaça sous le manteau de la cheminée, qui était très-vaste, et fit signe à Susanne de s'y asseoir. Ses empressements ne s'en tinrent pas là. Il courut à une vieille crédence qui occupait le fond de la cuisine, en tira une bouteille entamée et un verre, versa dans le verre deux doigts de vin pur et le porta à Susanne, qui le but sans façon.

Pendant ce temps, ses grands yeux noirs gardaient leur expression énigmatique et se promenaient sur chaque détail de cette cuisine, où tout trahissait le désordre, la gêne et le délabrement.

En ce moment, le fermier Costerousse entra. Lui aussi avait été surpris par l'orage dans le champ où il travaillait. En entendant le bruit de la porte qui s'ouvrait, Susanne se leva, et le premier regard d'Anselme rencontra cette figure sur laquelle les flammes du foyer jetaient de fauves reflets.

Elle lui fit l'effet d'une apparition. Il s'attendait si peu à la voir là, dans sa ferme, sous le manteau de

sa cheminée, qu'il ne fut pas capable de maîtriser ou de dissimuler son émotion. Frappé de stupeur et d'épouvante, il restait immobile sur le seuil de sa porte, regardant tour à tour Susanne et Perondi. Bientôt sa nature farouche et violente prit le dessus. Irrité contre son valet, contre Susanne et contre lui-même, furieux de n'avoir pu dominer son premier mouvement, il s'avança, les poings fermés, vers la jeune fille et lui dit d'un ton de menace mêlé d'un reste de frayeur :

— Que voulez-vous? que faites-vous ici?

Elle ne répondait rien, et continuait à le regarder en face, d'un œil ferme.

Matteo, qui avait probablement prévu cet accès de colère, passa rapidement entre Susanne et Anselme, et, croisant les bras dans une attitude de défi :

— Eh bien, après? s'écria-t-il d'un ton où s'effaçaient complètement les distances de valet à maître. J'ai rencontré cette jeune fille en plein champ, au moment où l'orage commençait... Fallait-il la laisser seule, exposée à la pluie?... C'est moi qui l'ai conduite ici... c'est moi qui ai allumé ce feu pour la réchauffer... Qu'avez-vous à dire?...

Les paroles, la voix, le geste, produisirent leur effet immédiat sur Costerousse, qui avait eu le temps de réfléchir. Il se radoucit aussitôt, et murmura avec le sourd grognement d'un dogue que l'on apaise ou que l'on châtie :

— Ah ! c'est différent... je ne savais pas... Tu as bien fait...

— D'ailleurs, dit tout bas le Piémontais en se penchant à l'oreille de Costerousse, vous savez bien qu'elle est folle !...

La pluie avait cessé. Susanne, qui était restée étrangère à ce débat, fit à Perondi un petit signe amical de remerciement ou d'adieu, salua Costerousse en bégayant quelques mots peu intelligibles, se retourna une dernière fois vers les deux hommes avec un sourire hébété, et sortit de la ferme.

C'est ainsi qu'avaient commencé ses relations avec le Piémontais. Elle était revenue souvent dans les environs de cette ferme, qui semblait exercer sur elle une attraction inexplicable. La saison était belle et favorisait ces promenades. La folie a de si singuliers caprices, qu'à certains moments on eût dit que Susanne voulait rivaliser avec un employé du cadastre ou un peintre de paysage. Elle examinait avec une attention minutieuse tous les détails, toutes les dépendances de ce bâtiment morne et triste, qu'aucune personne raisonnable n'aurait aimé à revoir deux fois.

La ferme d'Anselme Costerousse, située, nous l'avons dit, sur une lande défrichée, voisine des bruyères de Lespervelouse, dominait un plateau dont l'horizon était borné, à gauche par des collines pelées, à droite par la forêt de Mercoire. Elle n'avait

qu'un étage. En bas la cuisine, vaste pièce où Matteo et Anselme prenaient leur repas pendant l'hiver; au-dessus, deux chambres misérables et démeublées, attenantes au grenier à foin dont un coin était réservé aux avoines, aux châtaignes et aux légumes secs. Au-dessous du grenier, l'étable, où se morfondaient trois chèvres et deux mulets d'une maigreur apocalyptique.

La porte de la cuisine donnait sur une terrasse qui séparait le bâtiment de la basse-cour. La terrasse — si toutefois ce nom élégant peut s'appliquer à un espace de quelques mètres surmonté de quatre piliers échancrés et salpêtrés — n'avait de remarquable que de grosses touffes de houblon et de clématites, dont les tiges grimpantes avaient fini par envahir les piliers et montaient jusqu'aux fenêtres des chambres. Quand venaient l'été et les beaux jours d'automne, c'est là que le fermier et son valet s'asseyaient, au retour du travail, devant une table de bois blanc. Leurs outils étaient accrochés à de gros clous fixés le long de la muraille.

Costerousse, tout en mangeant sa soupe au lard ou en buvant sa piquette, pouvait promener l'œil du maître sur ses poules picorant dans le tas de fumier, sur ses chèvres rentrant du pâturage, sur le sentier qui côtoyait son mur partagé en deux par une claire-voie, et qui aboutissait au chemin vicinal de Villefort.

Comme si la nature avait voulu consoler de ses disgrâces ce mélancolique coin de terre, un bouquet de chênes-verts et d'épicéas, de taille médiocre, mais vigoureux et touffus, croissait à l'angle du bâtiment, que les branches supérieures abritaient contre le vent et la neige. Le fermier avait eu soin de défendre cette espèce d'oasis contre la dent de ses chèvres, et une quantité de végétations parasites, telles que genêts, coudriers et fougères, en avait profité pour se glisser entre les gros arbres, se hérissier contre la muraille et aller rejoindre les plantes grimpantes de la terrasse.

Ce bouquet d'arbres et d'arbustes paraissait fixer particulièrement l'attention de Susanne, chaque fois qu'elle s'aventurait dans le voisinage de la ferme. Elle y revenait avec une obstination de maniaque, et s'amusa même à s'y cacher, un jour que Costerousse et Perondi travaillaient loin de la maison.

Costerousse n'était propriétaire que du bâtiment et de quelques arpents de la lande défrichée. La plupart des terres qu'il cultivait appartenaient à un habitant de Villefort, qui se plaignait parfois d'être très-inexactement payé.

Il arriva ce que l'on pouvait aisément prévoir. Susanne qui, depuis le jour où elle avait été introduite dans la ferme, semblait éviter de son mieux Costerousse, ne faisait rien pour éviter le Piémontais. Elle le rencontra à plusieurs reprises; il la re-

cherchait à sa façon, c'est-à-dire avec une sorte de méfiance sournoise, lui donnait des fleurs, lui parlait sans pouvoir surmonter son embarras et son trouble, puis s'éloignait d'elle brusquement, quand il craignait d'être aperçu.

Bientôt précautions et méfiances se fondirent comme la glace aux rayons d'un soleil de feu. Il devint évident que Matteo aimait Susanne avec toute l'ardeur d'une nature à la fois dissimulée et emportée. Si la pauvre fille avait eu son bon sens, elle se fût effrayée du tremblement de cette voix, des trépidations de ce visage, des jets de flamme qui illuminaient tout à coup cette physionomie sinistre. Mais elle ne s'effrayait pas, et cette sécurité d'enfant sans défiance et sans défense était faite pour épouvanter ses amis.

Un jour, Perondi vint à elle; il la trouva errante pour la millième fois dans le sentier où elle semblait concentrer sa vie, entre le *Clos du Capélan* et la maison du garde.

Il paraissait plus agité que de coutume; le désordre de ses traits n'avait d'égal que celui de ses vêtements, plus déguenillés et plus malpropres encore que d'habitude.

— Susanne! dit-il d'une voix où se trahissait le frémissement intérieur; Susanne! Costerousse est absent pour toute la journée... Je t'en prie, je t'en conjure, ajouta-t-il avec ce tutoiement familier

qu'autorise le patois du Midi ; viens à la ferme... Ici on pourrait nous voir... J'ai tant à te parler !

Sans s'émouvoir, la jeune fille le toisa d'un regard singulièrement hardi, et lui dit ces mots entrecoupés par un rire strident :

— Non, non ! le vin est trop aigre, la maison est trop laide, et tu es trop sale !...

Une vive rougeur de colère et de honte empourpra l'ardente figure de Matteo. Sans se donner le temps de réfléchir, il s'écria :

— Ah ! vraiment ! Hé bien ! dans quinze jours nous pourrons blanchir la maison, avoir de beaux habits et boire de bon vin !...

— Je t'en défie ! reprit-elle en ricanant.

— Ah ! tu m'en défies ? poursuivit-il toujours emporté par le double aiguillon de son orgueil blessé et de sa sauvage nature. Crois-tu donc qu'à la foire du Vigan on ne puisse pas se procurer tout ce qui nous manque?...

Ces mots à peine prononcés, il se mordit les lèvres jusqu'au sang.

— Après ça, ajouta-t-il avec une précipitation maladroite, je dis le Vigan sans savoir pourquoi... comme je dirais Mende ou Alais...

Mais la figure impassible de Susanne lui prouva que, s'il avait eu tort de parler trop vite, il n'avait pas besoin de s'en inquiéter. La pensée de la jeune fille — en supposant qu'elle eût une pensée — était

évidemment à cent lieues de tout ce que Matteo venait de lui dire, et peut-être de Matteo lui-même.

Il se rassura peu à peu, et ne vit plus que sa beauté. Elle marchait lentement, sans que la présence du Piémontais parût lui être ni agréable, ni importune. Elle fredonnait un refrain monotone en arrangeant, d'après les nuances de chaque fleur, le bouquet que Perondi lui avait donné. Il essaya de lui prendre le bras et lui dit avec l'accent de cette passion fiévreuse qui l'aveuglait :

— Tu viendras ? tu viendras, n'est-ce pas ?...

En ce moment, on entendit, à quelque distance, un berger siffler son chien, et le chien aboyer en ramenant les brebis. Susanne, sans repousser Matteo, glissa légèrement entre ses doigts, comme une alouette qui s'échappe des mains de l'oiseleur. Elle laissa tomber une marguerite des prés, qui se détacha de son bouquet.

Le Piémontais la ramassa et s'enfuit ; Susanne continua son chemin.

Étranges mirages d'un cerveau en désordre ! de toute cette scène qui devait, semblait-il, lui laisser une impression de terreur ou de dégoût, de sa conversation avec cet homme dont la passion effrénée pouvait devenir pour elle un affreux péril, Susanne ne parut retenir que ces mots bien insignifiants : « La foire du Vigan ! » — On eût dit qu'ils avaient fait passer dans son esprit troublé une foule d'images

incohérentes et qu'ils s'étaient changés en hallucination ou en rêve. Naturellement portée à se confier à Marie, elle vint, le lendemain matin, lui raconter tout ce que ce rêve avait offert de curieux, de fantasmagorique et de bizarre ; — et nous avons vu ce qui en était résulté.

## VII

Rien de plus pittoresque et de plus gracieux que la petite ville du Vigan, cachée, comme un oiseau au fond d'un nid de verdure, dans une de ces belles vallées des Cévennes qu'on a souvent comparées à la Suisse et auxquelles il ne manque en effet que l'attrait du lointain pour devenir le but favori des touristes et des peintres de paysage.

On y arrive, du côté du midi, par un chemin encaissé entre de hautes collines et qui longe l'Hérault. Cette jolie rivière, moins tapageuse que le Gardon, toute festonnée d'oseraies et de vigères, entretient dans le vallon, pendant tout l'été, une température fraîche et douce que viennent souvent y chercher les habitants des contrées voisines, brûlées

par le soleil et condamnées aux sécheresses bibliques de l'Arabie Pétrée.

Au nord, s'élèvent d'abruptes montagnes, dont la cime, couronnée de nuages, domine la ville et semble la menacer sans cesse d'une avalanche de rochers. Une longue rue la traverse du levant au couchant. Percée de rues plus petites qui se hissent de la plaine vers la montagne, cette rue est tout le Vigan. Là se concentrent le mouvement, l'activité, le commerce, les hôtels, les bureaux de messageries, les magasins les mieux achalandés, tout ce qui donne une apparence de vie à ces corps sans âme qu'on appelle les petites villes.

Là, et sur la place qui se trouve à l'extrémité de la rue, s'établissent pendant la foire des boutiques en plein vent; là s'installent les voitures à grand orchestre des charlatans et les cabriolets des dentistes, entourés de la foule idolâtre des montagnards qui viennent offrir leurs mâchoires au sabre de l'opérateur. Là se dressent les baraques des saltimbanques avec leur musique assourdissante et le boniment criard de leurs pitres à l'accent gascon.

C'est ailleurs pourtant que se traitent les grosses affaires de cette foire, qui est surtout un des plus grands marchés aux chevaux du Midi. Au pied même de la montagne, entre ses premières pentes verdoyantes et les dernières maisons du Vigan, s'étend une vaste pelouse ombragée de châtaigniers

gigantesques. Les maquignons de tous nos départements méridionaux, des Alpes aux Pyrénées, du Rhin à la Garonne, de la Méditerranée à l'Océan, semblent se donner rendez-vous sur ce vert gazon. Il en vient des frontières de l'Espagne et même de l'autre côté des frontières.

Si, par hasard, de la prairie on lève les yeux vers les zones supérieures, on en voit souvent descendre, ainsi que dans un décor d'opéra, les montagnards des paroisses environnantes, coiffés du chapeau à larges bords, leur veste brune sur l'épaule, la culotte de velours-coton étroitement serrée sur les hanches, les pieds chaussés de gros souliers ferrés, les jambes protégées par de grandes guêtres de cuir fauve.

Ils mènent des chevaux bondissants sous la laisse, des bœufs aux cornes empanachées de feuillage, des moutons tout pomponnés de rubans et de cocardes. Lorsqu'un beau soleil de septembre répand sur ce tableau digne du pinceau de Rosa Bonheur ses rayons et sa chaleur adoucie par les approches de l'automne, il est impossible de ne pas se sentir charmé de ce spectacle où de curieux détails de couleur locale se mêlent au mouvement de la ville et aux images de la vie rustique.

Walter Scott nous montre, au dénouement des *Puritains d'Écosse*, la bonne mistress Alison qui, recevant une fois par an la visite de Henri Morton et

de sa femme, passe six mois à faire des préparatifs pour cette visite et six mois à tout remettre en ordre après l'avoir reçue.

On aurait pu dire de tante Sophie quelque chose de pareil. Dans sa paisible existence, la foire du Vigan formait le point culminant de son année.

Elle y songeait longtemps à l'avance, et c'était pour elle un prétexte d'invitations réitérées auprès des personnes de sa famille.

Tante Sophie, sœur cadette de madame d'Estérac la mère, était une vieille et respectable demoiselle à qui les enfants avaient donné ce *petit* nom, et qui n'en portait plus d'autre ; elle habitait une grande et antique maison.

Vous les connaissez, ces maisons qu'on ne rencontre plus que dans certaines villes de province, épargnées par les démolisseurs et les architectes. Elles ont pris insensiblement la physionomie de leurs habitants ; elles végètent plutôt qu'elles ne vivent entre une cour humide, dont le cailloutis se cache à demi sous l'herbe ou sous la mousse, et un jardin aux allées droites, aux bordures de buis, aux plates-bandes symétriques, avec un mur à espalier surmonté d'une girouette au-dessus d'un cadran solaire.

Dans l'intérieur, on aspire un léger parfum de vétusté qui n'est pas sans charme et qui vous donne la

sensation vague de l'engourdissement dans le bien-être.

Chaque détail se fond dans une harmonie tranquille. Les serviteurs, aussi vieux que leurs maîtres, circulent sans bruit dans ces chambres qu'ils se sont assimilées, recommençant tous les jours le même ouvrage avec la même lenteur, également sûrs d'arriver à temps et de n'être pas renvoyés.

Les tentures et les meubles du salon ont eu, deux ou trois fois dans ce siècle, la bonne fortune de suivre la mode à force de l'avoir prévenue. Les lits à baldaquin, à trois étages de matelas, avec des rideaux et des édredons en soie jaune, ont des draps d'une blancheur exquise, qui exhalent des senteurs d'iris.

Tout cela est reposé, doux à l'œil, recueilli, empreint d'un charme mélancolique, funéraire avec un reflet d'immortalité, assoupi plutôt qu'endormi, embaumé plutôt qu'enterré. Cet ensemble garde une âme vivante dans un corps qui ne vit plus.

*Tante Sophie* — pour lui conserver son *petit nom* — s'accordait admirablement avec cette atmosphère.

Elle avait pourtant, comme beaucoup de vieilles filles, l'imagination un peu romanesque ; elle ne détestait pas le merveilleux, et sa piété ne la protégeait pas toujours contre l'ennui de sa monotone existence. Aussi fut-elle ravie de voir arriver ses nièces et fit-elle le plus gracieux accueil à Susanne.

En calculant la triple dose de curiosité qu'impliquent le désœuvrement, la qualité de dévote et celle de fille d'Ève, on peut comprendre à quel point elle s'intéressa au récit des malheurs de Susanne, avec quel empressement elle se rangea du parti des rares *croyants* à l'innocence de Jacques, combien de commentaires et de questions elle ajouta de son propre fonds au texte original.

Il n'y eut pas jusqu'à la folie de cette pauvre victime d'un amour perdu et de trompeuses apparences, qui ne lui semblât couronner merveilleusement cette étrange série d'infortunes. Au bout de quelques heures, elle avait pris Susanne sous sa protection spéciale.

Dans l'après-midi, elle proposa une promenade au champ de foire; madame de Ribière conduisait sa fille par la main, et sa tante s'appuyait sur le bras de Susanne.

Elles commencèrent par visiter les boutiques. En passant devant un étalage d'étoffes fabriquées dans les Pyrénées, Marie remarqua une capeline de mérinos rouge à liserés noirs; elle en eut envie; tante Sophie l'acheta et la lui donna.

Aussitôt madame de Ribière en demanda au marchand une pareille et l'offrit à Susanne.

Celle-ci s'en empara avec une avidité joyeuse, et à l'exemple des enfants qui veulent, en pareil cas, jouir immédiatement de ce qu'on leur donne, elle

la plaça sur sa tête. Cette tête brune, d'une pâleur chaude, sous ce capuchon écarlate, était superbe.

Quand elles arrivèrent à la prairie où se pressait une foule bruyante, la nuit approchait. Elles firent deux ou trois tours d'allée, serrées les unes contre les autres, madame de Ribière échangeant quelques mots avec sa tante, Marie poussant des cris de surprise à chaque nouveau détail du spectacle, Susanne jouant avec sa capeline, qui paraissait être devenue son unique préoccupation, et qu'elle ramenait peu à peu sur son front de manière à cacher presque entièrement sa figure.

Tout à coup elle s'arrêta, et, par un léger effort, refint la tante Sophie, pendant que Marie et sa mère marchaient en avant.

Sous les arbres, à quelques pas de distance, elle venait d'apercevoir, plantés devant un cheval qu'ils examinaient avec soin, deux hommes dont le plus âgé portait le costume catalan. De ces deux hommes, l'un était évidemment le vendeur, l'autre l'acheteur.

Comme pour obéir à une fantaisie subite, elle demanda à sa compagne si elle les connaissait.

— Je ne connais pas, répondit tante Sophie, celui qui est vêtu comme nos paysans des Cévennes et qui paraît vouloir acheter ce cheval... Quant à l'autre, au Catalan, tout le Vigan le connaît. Voilà plus de quinze ans qu'il vient régulièrement à nos foires, où

il reste habituellement une dizaine de jours. Il se nomme Marianno Bédarès...

— Et que fait-il?

— Vous le voyez, ma chère enfant, il est maquignon; mais, pour tirer plus de profit de ses voyages annuels, il joint quelques petites industries à son principal commerce; il vend des images de saints, des chapelets, des bracelets d'ambre ou de jais, des écharpes, des bérêts, que sais-je?... et il emporte dans son pays des pièces de nos soieries... On dit même qu'il fait un peu de banque...

— Et où loge-t-il?

— Dans la Grande-rue, à l'auberge du Cheval blanc, je crois, répondit la vieille demoiselle un peu étonnée de toutes ces questions et les attribuant à quelque nouvelle lubie.

En ce moment, madame de Ribière et sa fille se retournèrent; elles vinrent rejoindre tante Sophie et Susanne. Bientôt, fatiguées du tumulte et peu aguerries à la foule, elles prirent une allée où l'on n'apercevait que quelques rares passants.

La nuit était tout à fait tombée. Les lumières, concentrées sur le principal théâtre de la fête, rejetaient tout le reste dans une obscurité profonde, à laquelle ajoutait encore l'épais ombrage des châtaigniers. Deux amis se seraient rencontrés sans se reconnaître.

Quand Susanne, serrée entre madame de Ribière

et sa tante, passa près des deux hommes qui terminaient leur marché, on entendit l'acheteur dire au Catalan :

— Eh bien, affaire conclue, quoique ce soit horriblement cher...

— Cher! mon meilleur cheval! répliqua le maquignon. L'an prochain, à pareille époque, vous viendrez m'en dire des nouvelles...

— Soit! Demain matin, à huit heures, nous réglerons cette petite affaire et j'emmènerai la bête. Il faut que je sois après-demain à la ferme...

Ceci était dit dans un baragouin où s'enchevêtraient le français, le patois et l'italien.

Mais comme ces paroles n'offraient rien d'extraordinaire et comme la foire du Vigan est essentiellement polyglotte, personne n'y fit attention.

## VIII

Le lendemain, à midi, Susanne sortit sous un prétexte quelconque et se dirigea vers la Grande-rue : elle n'eut pas de peine à y trouver l'auberge du Cheval blanc, où logeait Marianno Bédarès.

Le Catalan fumait devant la porte : il paraissait

avoir une soixantaine d'années ; mais il les portait gaillardement, comme tous les gens à qui leur profession assure les bénéfices du mouvement et du grand air.

En voyant arriver cette belle jeune fille, il ne put retenir un cri d'admiration. Aux premiers mots qu'elle lui adressa, il répondit dans une langue aussi mêlée que celle de son interlocuteur de la veille :

— Parbleu ! la belle enfant, si j'avais seulement vingt ans de moins, je vous proposerais un petit tour en Catalogne, et nous serions vite d'accord... Mais à présent, je ne suis plus que marchand... Voyons ! vous n'achetez pas de chevaux ? Non... qu'y a-t-il pour votre service ?

— Il y a, répliqua-t-elle hardiment, que je voudrais vous vendre les objets que voici.

Et elle tira de dessous son tablier un paquet renfermant les menus objets d'ébénisterie qu'elle avait rapportés de Toulon.

Marianno les examina avec la froideur d'un marchand qui croyait vendre et à qui l'on propose d'acheter ; son examen terminé :

— Hé ! hé ! pour vous faire plaisir, et avec la chance certaine d'y perdre, je vous en donne vingt-cinq francs.

— Alors, avec la somme que je vous apporte, cela fait juste deux cents francs...

Elle exhiba un grand rouleau de pièces blanches, soigneusement enveloppé.

L'Espagnol en vérifia le total, et répondit, sans trop savoir où elle voulait en venir : C'est juste !

— On m'a assuré, reprit-elle, que vous faisiez le change à vos moments perdus... Je voudrais avoir cette somme de deux cents francs en monnaie d'Espagne.

Il la regarda avec une certaine surprise, et s'écria :

— Ah ! bah ! Et pourquoi cette fantaisie singulière ?

— Ce n'est pas moi qui ai la fantaisie ; c'est une petite fille dont la mère est mon amie. On lui donne, chaque année, ses étrennes en monnaies de tous les pays. Hier, elle vous a vu et elle m'a dit : Tu devrais bien aller demander à Marianno Bédarès s'il a un quadruple et quelques piastres... c'est la seule monnaie qui manque à ma collection...

— Justement, dit le Catalan, cela se trouve bien. J'ai fait ce matin une affaire avec un de vos montagnards qui a servi en Espagne... Je ne sais plus quelle histoire il m'a racontée ; mais enfin il avait sur lui une assez grosse somme en or espagnol, qu'il a échangée contre un bon cheval et de l'argent de France. Vous voyez, la belle enfant, que je suis en fonds pour vous satisfaire...

Il ouvrit un tiroir et montra à Susanne une sébile qui eût fait pâmer d'aise le père Grandet.

Les quadruples, les doublons, les pistoles, les piastres d'or y offraient ces scintillements étranges qui exercent sur les avares des fascinations magnétiques. Le Catalan donna à Susanne, pour les deux cents francs, quatre piastres, deux doublons et un quadruple. Pour le faire rentrer dans le prix du change, qu'il avait galamment refusé, Susanne lui acheta une écharpe et deux chapelets.

Elle rapporta triomphalement ses emplettes, offrit l'écharpe à Marie, qui sauta de joie, les deux chapelets à tante Sophie et à madame de Ribière, qui l'embrassèrent en la grondant.

— Pauvre Susanne ! dirent-elles tout attendries. Vouloir nous faire des cadeaux ! faut-il qu'elle soit folle !...

Madame de Ribière ajouta :

— Voilà à quoi elle réservait l'argent qu'on lui payait pour ses fleurs !

## IX

Pendant tout ce petit voyage, Susanne avait paru fort calme, et sa protectrice revenait persuadée, d'a-

bord que les rumeurs rapportées par sa camériste n'étaient que des bavardages; ensuite, qu'il avait suffi de ce déplacement et de la vue de nouveaux objets pour effacer du cerveau de la pauvre folle jusqu'au souvenir de ses rencontres avec Perondi.

Elle n'en essaya pas moins de l'avertir doucement du danger de ces courses et de ces aventures à travers champs; mais comment faire? De simples allusions n'étaient pas comprises; appuyer plus fort, préciser davantage les reproches et les conseils, n'était-ce pas ramener Susanne sur un souvenir qu'elle paraissait avoir perdu et jeter un nouveau désordre dans cette intelligence changée en instinct?...

Après l'avoir observée sans rien remarquer et vaguement interrogée sans obtenir de réponse, madame de Ribière prit le parti de tout résumer dans une recommandation amicale.

— Ma chère enfant, lui dit-elle, vous savez combien vous nous êtes chère, combien Marie vous aime... Nulle part vous n'êtes mieux que chez votre père ou chez moi... Autant que possible, ne sortez de votre maison que pour venir dans la mienne.

Pendant la quinzaine qui suivit le voyage au Vigan, on put croire, non-seulement que Susanne se conformait à ce programme, mais encore qu'elle le dépassait. Elle ne sortait presque plus de chez son père que pour aller chez son voisin, maître Bérard,

le notaire, où elle était accueillie comme partout avec une cordiale sympathie.

Madame Bérard aimait les fleurs : Susanne lui en apportait de temps à autre, et on s'accoutumait à la voir dans la maison, sans que sa présence fût remarquée. Le notaire n'était pas fâché, en sortant de son étude et en quittant ses poudreuses paperasses, de regarder sous ses bésicles cette belle jeune fille qu'il avait vue naître et qu'il plaignait de toute son âme.

Un jour, la rencontrant dans son escalier, il l'arrêta et lui dit :

— Ma pauvre enfant, êtes-vous capable de faire une commission auprès de votre père? Annoncez-lui de ma part que le débiteur dont je devais refuser de renouveler le billet à l'échéance, demande à tout payer... Retiendrez-vous ces quelques mots? Avez-vous compris?

Susanne n'avait pas l'air de comprendre. Elle était, suivant l'expression de ses amis, dans une de ses *absences*. Ses beaux yeux, errants dans le vide, trahissaient une insurmontable rêverie.

— Au fait, reprit M<sup>e</sup> Bérard, j'oubliais qu'une commission verbale, confiée à votre mémoire, risque de ne pas arriver à son adresse... Attendez !

Il déchira une feuille de son agenda de poche, prit son crayon et écrivit sur la feuille :

« A. C., le débiteur dont nous ne devons pas renouveler le billet, se dit prêt à s'acquitter, inté-

rêts et capital, le 4 octobre, jour de l'échéance. »

Susanne, une fois dans la rue, lut ces quelques lignes, et son imagination capricieuse s'attacha aux initiales.

Elle remit fidèlement le papier à son père, qui, en le lisant, fit un geste de contentement et de surprise.

— Ah! Dieu soit loué! dit-il en se frottant les mains; ces malheureux trois cents francs me donnaient bien du souci... J'avais peur ou de les perdre, ou d'avoir à jouer du papier timbré... Les huissiers, vois-tu? c'est bon; mais l'argent, c'est meilleur.

André Servaz s'approcha de l'armoire où il enfermait soigneusement ses livres de comptes, empaquetés sous son linge et ses habits du dimanche : il prit un petit registre crasseux, en délia les cordons, puis s'assit devant sa table. Susanne, à demi penchée sur son épaule, le vit marquer d'une croix la note suivante :

« Anselme Costerousse. Trois cents francs prêtés le 4 octobre 1821; intérêts dus depuis 1824. Dette véreuse; ne pas renouveler. »

Le surlendemain était le 4 octobre 1826.

Ce jour-là Susanne se leva avant le soleil, alla ramasser quelques fleurs tardives dans une prairie voisine, s'en fit donner quelques autres par un jardinier de la ville, en fit un joli bouquet et le porta,

vers huit heures, à la femme du notaire. L'étude n'ouvrait qu'à neuf heures.

Une fois dans la maison, elle y resta et prit place avec la servante dans la salle de repassage attenante à la cuisine et donnant sur l'escalier. Sans que la servante y prît garde, elle laissa la porte entr'ouverte assez pour voir, pas assez pour être vue.

Neuf heures sonnèrent à l'horloge de la mairie. Quelques minutes après, Anselme Costerousse arriva : Susanne le vit passer, monter l'escalier, puis elle l'entendit refermer sur lui la porte de l'étude.

Les études de Villefort ne ressemblent guère à celles de la rue de la Paix ou de la rue Saint-Honoré. L'étude de maître Bérard se composait d'une seule pièce, contiguë au *salon de compagnie*, qui ne s'ouvrait que quatre fois par an, aux quatre grandes fêtes de l'année. Ces jours-là, on époussetait la cheminée, on enlevait les housses de percale blanche et on montait la pendule.

Une porte vitrée, garnie d'un rideau de serge verte, était coupée dans la cloison, entre le salon et l'étude.

Susanne avait eu le temps d'étudier tous ces détails; elle monta d'un pas léger dans le salon, que les fenêtres hermétiquement fermées laissaient dans la plus complète obscurité; le vitrage ne l'empêchait ni de regarder ni d'entendre; le rideau de serge interceptait le filet de lumière qui arrivait de l'étude.

M<sup>e</sup> Bérard était assis devant son bureau, tournant le dos à Costerousse, qui se tenait debout derrière lui, faisant face à la porte vitrée.

— Allons, c'est très-bien ! dit le notaire : je vois, Costerousse, que vous êtes exact : vous apportez l'argent ?

— Le voici, dit Anselme, dont la figure naturellement sombre n'avait pas cette expression de soulagement et de joie habituelle au cultivateur qui se délivre d'une vieille dette.

Il déposa sur un des coins du bureau trois piles de cent francs, plus trente francs pour les intérêts de deux ans.

Maître Bérard compta les écus.

— C'est bien cela, dit-il au fermier, je vais vous rendre votre lettre de change.

André Servaz était si avare et si poltron, qu'il ne voulait pas que l'on sût qu'il avait de l'argent placé, et le peu qu'on en savait se bornait à une vague rumeur. Aussi son nom ne figurait-il pas sur cette lettre de change, rédigée dans la formule ordinaire : Au 4 octobre 1822, payez à l'ordre de... la somme de trois cent quinze francs, valeur reçue comptant.

Anselme avait toujours supposé que maître Bérard était son véritable créancier.

Mais celui-ci ne se souciait pas de passer pour banquier, même dans ces conditions infiniment modestes. Outre que la chose est légalement défendue

aux notaires, il craignait d'avoir sur les bras tous les emprunteurs et les gens besoigneux du canton.

Il n'était d'ailleurs pas fâché de faire une petite malice à son voisin, le vieux mercier, dont les précautions et les terreurs en matière d'argent avaient souvent servi de texte à ses plaisanteries. On s'amuse de peu dans les petites villes de province, et, le jour où maître Bérard, pour taquiner André Servaz, l'avait surnommé le prêteur anonyme, il crut sérieusement avoir fait *un mot*.

En conséquence, il dit à Costerousse en lui rendant la feuille de papier timbré :

— Savez-vous qui va être content? C'est mon voisin André Servaz, qui craignait de perdre son argent ou d'être obligé de vous poursuivre. Le brave homme n'en dormait plus.

— André Servaz! s'écria Costerousse en tressaillant; c'est d'André Servaz que j'étais le débiteur?

Susanne, qui ne perdait pas de vue un seul de ses mouvements, vit ce front bas pâlir, ces yeux cachés sous de gros sourcils s'éclairer d'un feu livide, cette face féline se contracter. Mais, à l'instant, par un violent effort, les muscles du visage se détendirent; Costerousse avait repris sa physionomie habituelle, avant que le notaire, étonné du tremblement de sa voix et de l'effet singulier que venait de produire sur lui le nom d'André Servaz, eût eu le temps de se retourner et de lui dire :

— Que vous importe ? Vous voilà libéré.

Ah ! je comprends, ajouta-t-il comme par réflexion ; vous frémissez à l'idée que vous avez été, pendant cinq ans, entre les griffes de ce vieil avare qui ne passe pas pour commode en affaires d'argent... Que cela vous serve de leçon.. ne vous endettez plus !...

— Je tâcherai, fit Anselme d'une voix rauque.

— Voyez-vous, continua le notaire, qui était d'un naturel un peu loquace, l'emprunt, les intérêts à payer, les lettres de change à renouveler, c'est la mort du cultivateur... Tenez, moi qui vous parle, je ne date pas d'hier... soixante-sept ans à la Saint-André... j'étais clerc de notaire à Alais, chez M<sup>e</sup> Rancureau, en... en 1797... M<sup>e</sup> Rancureau nous citait sans cesse l'histoire d'un fermier du voisinage, dont les parents étaient honnêtes et à leur aise... A la suite d'une mauvaise année, le fermier emprunta deux cents francs.

Ce n'était pas beaucoup ; mais, à l'échéance, il ne put pas payer... Peu d'années après, il en devait huit cents, puis mille. Naturellement, il tomba dans les griffes des usuriers... Au bout de dix ans, sa dette primitive avait centuplé... Poursuivi par ses créanciers, à bout de ressources, cet homme — j'ai oublié son nom, mais les journaux en parlèrent dans le temps — s'affilia à une bande de brigands qui exploitaient les grandes routes — on sortait alors de

la révolution. — Finalement il fut pris, condamné et exécuté comme coupable d'assassinat et de vol à main armée.

Si l'esprit d'observation avait été aussi développé chez maître Bérard que le goût des vieilles histoires, il eût été frappé et flatté de l'effet produit par son récit sur son auditeur. A la pâleur de Costerousse, à son visage crispé, au frémissement de ses lèvres livides, on devinait qu'il mourait d'envie de s'enfuir et peut-être d'étrangler le notaire par-dessus le marché. Son supplice n'était pas fini. Maître Bérard, qui pratiquait en amateur l'art difficile des transitions, lui dit en passant d'un sujet à un autre :

— Mais je parle d'années mauvaises... A ce propos, comment diable avez-vous fait? L'année a été détestable : mon fermier ne me paye pas, et M. Claudet, votre propriétaire, me disait récemment que vous étiez fort en retard.

— Il ne le dira plus, répliqua Costerousse pour qui les transitions du notaire ressemblaient à un changement de supplice. Après un moment de silence il ajouta :

— C'est que j'avais mes récoltes de trois années ; je ne pouvais me résoudre à les vendre tant que nos denrées resteraient à si bas prix. Enfin j'ai trouvé un moment favorable ; j'ai tout vendu et me voilà quitte...

— Tant mieux, tant mieux, mon brave homme! Au surplus, ce ne sont pas mes affaires, dit maître Bérard qui déjà pensait à autre chose.

Un instant après, le fermier sortit; le notaire écrivit sur ses livres : « Anselme Costerousse a payé, ce 4 octobre 1826. »

Pendant ce temps, Susanne redescendit à la cuisine, puis gagna la porte qui donnait sur la rue, et retourna chez son père.

## X

Si, pendant la quinzaine qui suivit le voyage au Vigan, les amis de Susanne avaient espéré la voir renoncer à son existence vagabonde, ils ne tardèrent pas à être péniblement détrompés.

Il ne se passait pas de jour sans qu'un berger ou un bûcheron, un garde ou un chasseur eussent occasion de la voir et parfois de lui parler. Elle tournait, pour ainsi dire, dans le même cercle, attirée vers la ferme d'Anselme Costerousse comme l'aiguille aimantée vers le pôle.

De là des commentaires sans fin, presque un scandale. Le souffle populaire est encore plus variable

que les imaginations féminines. Ces mêmes villageois que nous avons vus, le jour du meurtre, s'acharner contre Susanne au nom de son amour pour Jacques et la rendre presque responsable de l'assassinat de Simon, s'étonnaient maintenant et s'irritaient de ce qui leur semblait être une marque d'insouciance et d'oubli.

Quoi ! elle passait tranquille, parfois souriante, dans le voisinage de ce champ de malheur, de ce *Clos du Capélan*, dont ils n'approchaient, eux, qu'avec des frissons de terreur !

Elle se retrouvait sans trouble devant la petite maison où Jacques avait subi son premier interrogatoire et sa première torture !

Ils lui en voulaient d'être si mal protégée par le souvenir de l'homme qui l'avait tant aimée.

Sans le désordre bien constaté de ses facultés mentales, ils l'auraient peut-être injuriée et maltraitée comme infidèle à la tendresse de Jacques, de même que, dix mois auparavant, ils l'avaient assaillie et insultée comme trop éprise du meurtrier de Simon.

Mais ce qui les exaspérait le plus, c'étaient les assiduités de Matteo Perondi.

Si Jacques Boucard s'était senti dans le temps des inconvénients de la qualité d'étranger, c'est-à-dire d'enfant d'un pays situé à quatre ou cinq lieues de Fontanes, quelles antipathies ne devait pas sou-

lever Matteo le Piémontais, le Transalpin, du moment qu'on le soupçonnait d'une monstruosité comme celle-là ; profiter de la faiblesse d'esprit de Susanne pour la séduire, pour lui faire commettre une faute dont elle n'aurait pas conscience !

Et cependant, il n'y avait point à s'abuser. Sur cette lande d'Espervelouse où errait si souvent Susanne, elle n'était pas toujours seule ; ou bien, si elle était seule, on n'avait qu'à faire quelques pas, à regarder à travers les taillis pour apercevoir Matteo rôdant comme une bête de proie ou à demi caché derrière un bouquet d'arbres.

Jusqu'alors, il n'avait dû l'espèce de froide indifférence dont il était entouré qu'au soin qu'il avait pris de faire le moins possible parler de lui et de vivre à l'écart comme son maître. Il existe une sorte d'attraction réciproque entre les existences qui aiment à se faire remarquer et les bavards qui aiment à s'occuper du prochain. Qu'un homme, au contraire, réussisse à tracer un mur de clôture entre le public et lui ; qu'il efface ou éteigne dans sa vie tout ce qui pourrait éveiller la curiosité ou fixer l'attention, il s'écoulera probablement un temps indéfini sans qu'on s'inquiète de savoir ce qu'il fait, ce qu'il dit, ce qu'il pense, s'il est oisif ou laborieux, bon ou méchant, utile ou nuisible.

Mais l'idée que cette belle Susanne, dont on était fier, que Susanne rendue sacrée par ses malheurs,

pourrait être victime de cet étranger de mauvaise mine, de physionomie équivoque, arrivé dans le pays sans sou ni maille, en haillons, qualifié de l'élastique épithète de gueux, cette idée excitait, surtout parmi les jeunes gens, d'ardentes colères.

Pierre Vialat, celui-là même que Susanne avait guéri d'une blessure à la jambe et qui, depuis lors, lui vouait une superstitieuse reconnaissance où se mêlait peut-être un brin d'amoureuse tendresse, Pierre Vialat s'était placé à la tête de ceux que mettaient en fureur l'audace du Piémontais et l'imprudence de Susanne. M. d'Estérac, ne voulant pas encore nommer un titulaire à la place de garde, restée vacante depuis l'arrestation de Jacques, avait choisi provisoirement Vialat, dont la bonne figure lui plaisait. Pierre, dans son zèle de novice, faisait chaque jour double tournée, arpentait dans tous les sens le territoire de la commune. C'était lui qui rencontrait le plus souvent Susanne, et qui, en la rencontrant, était à peu près sûr de voir Perondi quelques pas plus loin, cherchant à s'esquiver derrière un arbre ou une haie. Alors sa colère ne connaissait plus de bornes, et la crosse de sa carabine lui brûlait les mains.

Un matin, Pierre causait avec ses anciens camarades, les faneurs de Jérôme Brugerolles, qui allaient faucher le regain d'octobre. Au détour d'un sentier, ils virent Matteo immobile. Le sentier côtoyait un

rideau de pins silvestres ; de l'autre côté du rideau, ils aperçurent Susanne. Il était clair qu'un tête-à-tête venait d'être interrompu par l'approche des travailleurs. Pierre, hors de lui, s'écria en passant devant la jeune fille :

— Susanne, prends garde!... Si ce mauvais gueux d'Italien te serre de trop près, il y aura encore un malheur dans la commune!...

— Je te le défends, répondit-elle sans paraître émue de la menace.

Ce mot redoubla le courroux et les inquiétudes de Pierre et de ses amis.

Ce qui aggravait les soupçons et accréditait les rumeurs, c'était le changement complet opéré tout à coup dans la personne et la tenue de Matteo Perondi.

Cet homme, que l'on était habitué à voir en guenilles, cet homme dont la mise, d'une sordidité ultramontaine, trouvait moyen d'étonner un pays peu accoutumé à l'élégance et même à la propreté, avait subitement reparu, après une courte absence, métamorphosé en muscadin de village.

Ses savates trouées et éculées étaient remplacées par des souliers jaunes ; un pantalon cannelle, un gilet pistache à boutons de cuivre doré, une veste en cadis gros bleu, une cravate rouge, un chapeau tromblon, une chemise d'indienne à grands ramages, une chaîne de chrysocale et deux bagues composaient

un costume criard qui eût prêté à rire, si ce luxe improvisé n'avait offert un singulier contraste avec l'altération des traits, l'amaigrissement du visage et l'expression fébrile du regard.

C'était une caricature. Seulement, au lieu d'égayer, cette caricature faisait frémir.

Susanne, nous l'avons vu, était restée quinze jours sans revenir. Quand elle revint, ce double changement l'eût frappée d'épouvante, si elle eût été capable de réfléchir et de raisonner. Perondi essaya d'abord de se pavaner devant elle, de faire la roue, de faire le beau, avec des grâces de sauvage vêtu en Européen. Mais ce mouvement de vanité puérile s'absorbait déjà tout entier dans une passion dont la profondeur et la violence se trahissaient par de terribles symptômes.

Le ravage s'exerçait au dedans, tandis que l'homme extérieur avait tenté de se transformer. Amour étrange où le désir sensuel, grossier, presque bestial, luttait sans cesse contre des impressions d'un autre genre. Ce n'était pas la conscience de Matteo qui lui créait des remords; c'étaient peut-être les remords, subitement éveillés par son amour, qui lui créaient tout à coup une conscience. L'instinct de son indignité élevait une invisible barrière entre Susanne et lui.

Il aurait voulu l'emporter dans l'épaisseur du bois ou dans un creux de rocher, pour assouvir ses ar-

deurs farouches qui lui montaient à la tête comme des fumées d'ivresse ou des frissons de vertige. Il n'osait pas ; une force inconnue le clouait à sa place, enchainait son bras, étouffait ses paroles sur ses lèvres brûlantes. Susanne jouait avec ce feu comme la salamandre.

Le roman et le théâtre ont bien souvent retracé les souffrances de la femme avilie qui, prise d'un amour sincère au milieu de ses désordres, voudrait remonter la pente fatale, laver de ses larmes la tache indélébile, purifier son passé et son cœur pour redevenir digne de celui qu'elle a connu trop tard et qu'elle aime en désespérée. Pourquoi l'homme ne subirait-il pas une torture analogue ? L'honneur et la probité sont chez lui ce que l'innocence et la virginité sont pour la femme. Il est déclassé par le crime ou le vice comme elle est dégradée par la faute.

Si, au moment où il s'habitue à vivre à l'aise avec son opprobre, un réveil se fait dans son âme dont il ne se doutait plus ; s'il se trouve en présence d'un de ces amours que l'on n'a le droit de ressentir que lorsqu'on est resté digne de les inspirer, alors commence pour lui un supplice qu'il échangeerait volontiers contre les rigueurs de la justice humaine. Il n'a plus d'autre alternative que de se repaître de sa convoitise comme la bête, ou de souffrir de son mal comme le damné.

Ce qui effrayait et irritait Matteo, c'est que Susanne, avertie par une pudeur féminine qui survivait à sa raison, s'obstinait à le voir en plein air, au grand jour, dans les champs. Quand il la suppliait de le suivre, elle lui opposait un refus toujours le même, à la fois machinal et énergique. Il ne pouvait se méprendre sur les dispositions des gens du pays. Il savait que ses rencontres avec Susanne avaient changé leur indifférence en antipathie. Il était sûr de ne pas échapper à leurs voies de fait, si on le soupçonnait d'avoir abusé de celle qu'ils continuaient à appeler la pauvre innocente. Sans cesse sur *le qui-vive*, s'attendant toujours à voir sortir d'un buisson ou de derrière une haie quelque fourche ou quelque faux aiguisée à son intention, il en éprouvait un surcroît d'agitation et de fièvre. Ses instances redoublaient auprès de Susanne pour qu'elle consentit à des entrevues clandestines ; instances toujours plus ardentes et toujours repoussées.

— Non ! non ! lui dit-elle un jour, comme frappée d'un vague souvenir ! Costerousse est méchant ; il me fait peur... qui sait ?... il m'a menacée... il me maltraiterait... il me battrait peut-être !...

— Costerousse ! Lui ! oh ! je voudrais bien voir !... répliqua Matteo avec un rire livide. Sais-tu que je ne le crains pas, et que, s'il s'avisait de souffler un mot, de faire un geste, je... mais non, ce n'est pas cela que je voulais dire... Ce que je veux, c'est te

voir, c'est te parler, sans risquer d'être surpris par ces paysans qui me haïssent... Ah ! si tu pouvais, si tu voulais me comprendre !... J'ai tant de choses sur le cœur, que je ne soupçonnais pas ! J'étouffe... Dans mon pays, vois-tu, quand on aime, ce n'est pas triste et froid comme ici... L'amour, c'est la grande affaire ; c'est toute la vie ; on lui appartient en entier, corps et âme. Une belle jeune fille comme toi y serait saluée, adorée comme une reine... Qu'as-tu fait de moi, Susanne ? Mon sang bout, ma tête brûle, j'ai la fièvre, je suis en feu... J'en mourrai, j'en meurs, si tu n'as pas pitié de moi... Ah ! que j'ai souffert !... Dès que je t'ai vue, je t'ai aimée ; mais je ne pouvais rien dire... Tu aimais Jacques ; Simon était là... Malheur ! Ton cœur s'était donné ; ton père t'avait promise... Moi, on me méprisait ; tu ne me regardais pas... Si je t'avais dit un mot, tu m'aurais répondu par un éclat de rire. Qu'étais-je pour toi et pour les autres ? Un étranger, un vagabond, un vanu-pieds en guenilles et en haillons... le domestique d'un misérable fermier... Oh ! j'ai souffert ! j'ai souffert !...

Il se tordait les mains, et tel est le prestige de la passion vraie, que cette figure hâve, ces cheveux en désordre, ces regards embrasés y contractaient une sorte de beauté sauvage. Susanne, les yeux obstinément fixés sur lui, le laissait parler sans mot dire. Il reprit avec un mélange de tendresse et de violence :

— Ce fermier, ce Costerousse, il me hait, et je le déteste ; je vais le quitter, Dieu merci !...

Susanne tressaillit, et, pour la première fois, parut émue des paroles de Matteo. Il poursuivit :

— Oui, mon engagement expire dans quelques jours... A la Saint-Martin, le 11 novembre, il faudra bien qu'il règle mon compte, cet homme qui, pendant quatre ans, m'a fait travailler pour rien. Après quoi, je pars.

— Tu pars ?

— Oui : ce pays m'est odieux ; je n'y resterai pas un moment de plus... Mais je vais avoir de l'argent, et mon pays est cent fois plus beau que le tien... je m'y établirai, j'y vivrai tranquille, honnête... je pourrais y être heureux... Susanne ! Susanne !

— Quoi donc ?

— J'ai fait un rêve... Tu n'as pas vingt ans... Tu es belle !... Il est impossible que ta vie soit finie, que tu te condamnes à rester éternellement ici et à vieillir sans amour... Simon est mort ; Jacques... Jacques est loin. Personne, dans ce pays de malheur, ne songera à t'épouser... Veux-tu donc vivre toujours seule, errante, traitée d'*innocente* par les uns, de *fadette* par les autres, objet de pitié pour tous ! Ces lieux, où tout te rappelle tes souffrances, doivent te paraître exécrationnelles comme à moi... Ce qui trouble ta raison, c'est justement cette perpétuelle image du passé ; c'est que tu ne peux faire un pas, entrer dans

un champ, regarder un arbre, sans qu'aussitôt tu revoies se dresser devant tes yeux... ce que parfois je crois revoir moi-même... Ah ! on deviendrait fou pour moins que cela !

Ses yeux égarés semblaient chercher dans l'espace des fantômes invisibles.

— Que veux-tu dire ? murmura Susanne.

— Rien, fit-il en se reprenant ; puis, baissant la voix comme s'il craignait d'être entendu :

— Susanne, dit-il, consens à me suivre, à partir avec moi... Près de Servenola, le village où je suis né, je connais une jolie petite maison blanche, que j'avais envie d'acheter avant de venir en France... mais j'étais trop pauvre. C'est à l'extrémité de la vallée d'Aoste... Si tu savais comme le ciel y est bleu, comme le soleil y est chaud ! La vigne y vient comme ici la fougère. Elle s'entrelace à de beaux arbres... C'est pour les yeux une fête continuelle dont tes vilaines montagnes ne peuvent te donner une idée. Ici, le cœur se serre dans cet air froid et ce brouillard ; là-bas, quelle différence ! Oh ! je t'en prie, viens, dis que tu viendras... J'achèterai cette maison, une vache, deux arpents de pré...

— Avec tes gages ? interrompit Susanne.

Il ne put réprimer un mouvement : il regarda fixement la jeune fille comme pour s'assurer du sens qu'elle attachait à cette question insignifiante. Ne

remarquant dans l'expression de ses traits que curiosité et insouciance, il reprit :

— Oui, avec mes gages de quatre ans... Et puis, je trouverai un peu d'argent là-bas ; j'y avais un vieil oncle qui est mort et dont j'hérite... D'ailleurs, dans cette heureuse vallée on vit pour rien ; tout est à donation ; j'aurai la maison, la vache et le pré pour mille ou douze cents francs... Susanne, viens ! Oh ! que je t'aimerais ! Tu seras ma femme... Tu commenceras une vie nouvelle ; à force d'amour, je te guérirai ; dépaymée, entourée d'objets nouveaux et de nouveaux visages, tu retrouveras le calme, et avant un an les affreux malheurs qui t'ont frappée ne seront plus pour toi qu'un mauvais rêve !

Perondi, en prononçant ces derniers mots, avait été repris de cette exaltation fébrile qui le rendait effrayant. Il saisit violemment le bras de Susanne et s'efforça de l'entraîner. Comme l'effort était plus vigoureux que la résistance, la jeune fille perdait du terrain. Ils firent ainsi quelques pas.

Tout à coup, au détour du sentier, ils se trouvèrent en face du fermier Costerousse, qui portait sur son épaule un râteau.

## XI

En apercevant Susanne entraînée par Matteo, le fermier s'arrêta. Cette fois, sa colère fut plus impétueuse encore, son premier mouvement plus terrible que le jour où il avait trouvé Susanne dans la cuisine de sa ferme.

Sa fureur absorba toute autre idée. Son visage hérissé, au front déprimé, aux yeux injectés, au rictus sanguinaire, eut réellement, pendant quelques secondes, une physionomie de bête féroce.

— Encore toi, misérable créature ! s'écria-t-il. Toujours fourrée sur mon chemin, dans mes jambes ! Si Perondi est ensorcelé, moi je ne le suis pas... Attends !...

Prenant son râteau à deux mains, il courut sur la jeune fille ; elle ne bougea ni ne sourcilla. Sa figure hautaine et impassible ne trahit aucune frayeur. Immobile, insouciant, comme si Costerousse s'adressait à une autre, elle bravait d'un œil dédaigneux ses menaces furieuses.

Au même instant, elle vit le Piémontais tirer de sa

poche un couteau et se précipiter sur le fermier, qu'il saisit au collet. La lame effleura la blouse de Costerousse, qui pâlit et lâcha le râteau. Aussitôt Perondi reprit son sang-froid, ferma son couteau, et toujours menaçant :

— Bête que je suis ! dit-il. Comme si j'avais besoin de ça pour vous faire peur !... Vous savez bien que je vous ai défendu d'insulter cette fille, de toucher à un cheveu de sa tête... ou sinon... Venez donc !... venez, que je vous parle !

Joignant le geste à la parole, il força Costerousse de rebrousser chemin dans la direction de la ferme. Celui-ci paraissait, sinon apaisé, au moins privé de toute sa force de résistance ; il se laissa emmener.

Susanne les entendit échanger quelques paroles confuses de menace et de colère. Bientôt leurs voix se perdirent dans l'éloignement.

Elle resta un instant immobile, puis se remit en marche. Quelqu'un qui l'aurait suivie l'aurait vue passer encore une fois devant la maisonnette de Jacques.

Cependant le bruit se répandait dans tout le pays, que la discorde allait croissant entre Costerousse et son valet de ferme, qu'ils se querellaient presque tous les jours, que Perondi était sur le point de quitter son maître et de retourner dans son pays.

Ces bruits vagues portaient sur les mêmes points et s'expliquaient de la même façon. Pourvus tous les

deux de défauts ou de vices à peu près pareils, irascibles, surnois, tracassiers, hargneux, violents, il n'était pas surprenant que ces deux hommes, peu communicatifs avec leurs voisins, vivant dans un isolement presque absolu et sans cesse en face l'un de l'autre, eussent fini par faire très-mauvais ménage. On devait même s'étonner que leur long tête-à-tête eût pu durer quatre ans.

Mais on ajoutait qu'à ces froissements d'humeurs et de caractères se mêlaient des querelles d'argent ; autre détail parfaitement explicable.

En effet, nul n'en pouvait douter, Costerousse était assez mal dans ses affaires. On disait bien, sans en être sûr, qu'il était parvenu à vendre à un assez bon prix ses récoltes engrangées depuis 1825 ; mais ne lui avait-il pas fallu, sous peine de laisser ses terres en friche, acheter un cheval pour renforcer son attelage exténué de maigreur et de vieillesse ? N'était-il pas en retard pour ses fermages ? Et les dettes ! Et la nécessité urgente de faire quelques réparations aux bâtiments de la ferme qui menaçaient ruine !...

De tout cela il résultait évidemment qu'arrivé au moment de se séparer de Perondi, Anselme n'avait plus de quoi lui payer ses quatre ans de gages. De là des disputes continuelles, qu'on allait voir probablement se dénouer devant le juge de paix. Or, comme le maître et le valet étaient aussi peu aimés

l'un que l'autre, les habitants de la commune se frottaient les mains. Ils arrêtaient là leurs commentaires. S'ils avaient été au courant du répertoire de la Comédie-Française en 1826, ils auraient infailliblement ajouté : « Il y aura du scandale dans Landerneau ! » — Mais ils n'en avaient jamais entendu parler.

Ces rumeurs eurent une autre conséquence, que nous avons fait entrevoir. Jusqu'alors on s'était occupé aussi peu que possible de Costerousse et de Perondi, de même qu'on passait le moins possible devant la porte de leur ferme. Vous eussiez dit une secrète et instinctive connivence entre l'envie que l'on avait de les éviter et leur désir de rester dans l'ombre; mais du moment qu'ils entrèrent dans le domaine des *chroniqueurs* de village, ils perdirent le bénéfice de cette ombre crépusculaire, pour devenir des personnages réels, en évidence, en chair et en os, justiciables de l'opinion et presque suspects à la conscience publique.

Ce qui contribua plus que tout le reste à ce changement, ce fut le chagrin qu'on éprouvait à voir Susanne errer de préférence dans les environs de la ferme, et — fantaisie monstrueuse ! — rechercher, au lieu de les fuir, les occasions de rencontrer Matteo. Ce furent les périls qu'elle courait à son insu dans ces odieuses rencontres, l'amour évident du Piémontais pour la pauvre jeune

filles, la crainte que cet amour n'aménât un nouveau malheur, l'habitude d'associer le nom populaire et respecté de Susanne au nom suspect de Perondi.

Tous ces bruits, avec les exagérations inévitables, ne pouvaient manquer d'arriver jusqu'à M. d'Estérac, sa sœur et son beau-frère. Ce fut Pierre Vialat qui se fit auprès d'eux l'interprète de la rumeur publique; le jeune et naïf admirateur de Susanne y mit naturellement beaucoup du sien. Ils s'en émurent; afin de savoir la vérité et de se mettre en mesure de conjurer le péril, ils organisèrent une partie de campagne à la maison forestière de Mercoire, où le garde général conservait un *pied-à-terre*.

On était dans l'octave des Morts; mais par une faveur du ciel, bien rare dans ces montagnes, la belle saison semblait se prolonger jusqu'en novembre.

Une forte gelée blanche argentait la pointe des genêts et des bruyères; les grives se groupaient à la cime des sorbiers; la bande criarde des geais volait lourdement d'arbre en arbre, faisant reluire au soleil la plume bleue de leurs ailes. De loin, sous les plis légers de la brume déchirée par les premiers rayons du matin, les collines boisées reprenaient peu à peu leurs tons d'ocre et d'émeraude, poudrés à blanc par le givre et la bruine.

Susanne avait quitté Villefort au point du jour. Elle s'achemina, comme d'habitude, vers cet endroit sinistre et dangereux où la ramenait une attraction invincible. Bien que l'on vit encore au bord des fossés ou dans les abris quelques fleurs tardives dont la tige secouait au souffle d'un vent frais les perles de la gelée blanche, elle ne s'arrêtait pas pour les cueillir et ne daignait pas les regarder.

Elle marchait, l'œil fixe, le cou tendu et l'oreille aux aguets. Si quelque bruit lointain lui faisait craindre la rencontre d'un bûcheron ou d'un pâtre, elle hésitait, se détournait du chemin frayé, passait derrière un rideau d'arbres ou se dissimulait le long d'une haie. Étrange instinct ! cette malheureuse enfant qui semblait n'avoir plus conscience de ses actes, on eût dit qu'il lui restait encore assez de prudence ou de pudeur pour songer à se cacher.

Matteo, sortant d'un taillis, parut devant elle près du lieu qu'ils semblaient avoir tacitement choisi pour ces espèces de rendez-vous ; un petit bois situé entre le *Clos du Capélan* et la ferme.

Ce n'était plus un homme passionné ; c'était la passion elle-même. L'amour, cet amour qu'un grand poète a appelé exécrable folie, avait fait de ce malheureux quelque chose de pareil aux victimes poursuivies par la fatalité antique.

L'ardeur des sens, le trouble de l'âme, la fougue d'un tempérament de feu dans une nature inculte

et grossière, pouvaient à peine expliquer cet effroyable alliage de désirs furieux, de douleur suppliante, de désespoir, d'ivresse et de rage.

— Susanne, dit-il, je pars dans trois jours. Ce soir, je règle enfin mon compte avec Costerousse, et, s'il ne marche pas droit... enfin, suffit. Je pars ; mais je ne veux pas partir seul, et tu ne dois pas rester ici... Ce que je te demandais, l'autre jour, je te le demande encore, et je ne te quitterai pas jusqu'à ce que tu m'aies dit *oui*... Il dépend de toi de me faire vivre ou mourir ; c'est un démon qui a versé dans mes veines le feu qui me dévore ; il faut que je sois à lui... ou que tu sois à moi...

Il s'arrêta suffoqué. Le bouleversement de ses traits, la fièvre de ses yeux caves, les taches rouges de ses joues dont les os faisaient saillie sous la peau, ne confirmaient que trop le délire de ses paroles.

— Susanne, reprit-il, tu ne m'aimes pas, je le sais ; tu ne peux pas m'aimer !... Et pourtant, si je te faisais horreur, tu ne serais pas ici... Hélas ! insensé que je suis ! je te parle comme à une personne ordinaire, comme si tu pouvais m'entendre... Et qui peut connaître ce qui se passe en toi, énigme qui me tues?... Voyons, je t'en prie, dis-moi un mot, un seul... ou plutôt — et ici son gosier haletant étouffait ses paroles à mesure qu'il les bégayait — ou plutôt, pour me prouver que tu ne me détestes pas...

que tu pourras m'aimer un jour..., Susanne, un baiser !

Il fit un mouvement pour se rapprocher de Susanne. Ses lèvres avides s'avancèrent vers le visage de la jeune fille ; elle se détourna brusquement, et la bouche de Matteo n'effleura que la coiffe blanche.

Alors son amour se changea en un sombre paroxysme de frénésie et de colère.

— Ah ! c'est ainsi ? s'écria-t-il d'une voix presque inintelligible ; tu me braves, tu te joues de moi... Ce n'est plus toi qui es folle, c'est moi qui suis fou... Je ne veux pas que tu m'échappes. Que m'importe une violence, un crime ? Il ne sera pas dit que ce feu m'aura brûlé, que cet enfer m'aura possédé, sans que j'y gagne autre chose que ta haine ou ton mépris ; il me faut mon jour et mon heure, dussé-je me perdre... Et ne suis-je pas perdu?... T'aimer comme je t'aime et te trouver sans pitié, n'est-ce pas pire que mille morts?... Écoute... mon bras est plus fort que le tien... ne me réduis pas à m'en souvenir... mais non, je ne voulais pas t'effrayer... Ah ! c'est cela, oui, c'est cela qui va te fléchir... sois à moi, et je te dirai... je te dirai...

Son œil étincelait ; mais sa voix faiblissait comme pour laisser échapper le secret qu'il semblait promettre. La figure de Susanne, tranquille et froide jusque-là, venait tout à coup de s'animer d'une expression extraordinaire.

En ce moment, un coup de carabine retentit dans le taillis, à quarante pas de distance. Susanne et Matteo entendirent un léger sifflement à travers le feuillage ; une balle vint s'aplatir au-dessus de leurs têtes, sur la branche d'un sapin. En se retournant, ils virent sortir du fourré une mince colonne de fumée.

— Ah ! s'écria Matteo en se frappant le front, pourquoi cette balle m'a-t-elle manqué ?

— Va-t'en ! va-t'en ! dit Susanne, qui semblait saisie de douleur et d'épouvante.

— Oui, mais au revoir, n'est-ce pas ?

— Au revoir.

Il s'enfuit. Susanne, sans perdre une seconde, courut à l'endroit d'où le coup était parti. Elle y trouva Pierre Vialat.

Il était triste ; elle était furieuse.

— Malheureux, lui dit-elle, tu voulais donc me tuer ?...

— Vous tuer ! répliqua-t-il d'un ton d'affectueux reproche ; moi, Pierre Vialat ! vous, ma bienfaitrice ! Il n'y avait pas de danger... Vous n'avez donc pas vu que le coup a porté à dix mètres au-dessus de vos têtes... Et pourtant je passe pour le plus habile tireur de la commune. Non, j'ai voulu vous avertir, vous protéger. Ce misérable vous parlait de si près... Ah ! Susanne, Susanne ! vous nous faites à tous bien du chagrin... Quant au Piémon-

tais, si je le rencontre seul, son compte est bon... Malheur à lui ! il n'en sera pas quitte à si bon marché !

— Et moi, reprit Susanne avec une énergie incroyable, je te défends de toucher à cet homme !

— Ah ! malheureuse ! vous l'aimez donc ?

— Peut-être.

— C'est clair ! se dit tout bas Pierre Vialat avec une consternation profonde. Sa folie a tourné de ce côté-là ; c'est plus affreux que tout le reste...

Puis, s'adressant à Susanne :

— Je ne suis pas le seul, dit-il, qui m'afflige de ce qui se passe... Vous avez des amis, de vrais amis, ceux-là ! Ils sont aussi mortifiés que moi, et ils m'ont envoyé vers vous...

— Que veux-tu dire ?

— M. d'Estérac, sa sœur et son beau-frère viennent d'arriver à la maison forestière... Ils vous attendent. Faudra-t-il aller leur annoncer que vous ne voulez pas les voir ? Ah ! tenez, depuis que je vous ai vue écouter de si près ce mauvais drôle de Perondi, je dois m'attendre à tout !

— J'y vais, répondit-elle sans hésiter ; marche devant moi !

Il marcha ; elle le suivit.

## XII

Jamais conseil de famille, réuni pour aviser aux désordres d'un fou ou d'un prodigue, ne fut à la fois plus indulgent et plus attristé que les trois personnes rassemblées à la maison forestière pour attendre et juger Susanne.

Pierre Vialat la précédait de quelques minutes ; il eut le temps de donner une brève explication à M. d'Estérac, lequel secoua la tête, comme un médecin qui désespère de son malade.

Susanne entra. Rien, dans son air, ne trahissait ni trouble, ni humiliation, ni regret. Elle avait le front aussi haut, le regard aussi net, l'attitude aussi fière que lorsqu'elle bravait, un an auparavant, la fureur populaire, ou lorsqu'elle se dénonçait au juge d'instruction.

Ce calme, cette assurance, après la scène que Pierre Vialat venait de raconter sommairement, impatientaient et effrayaient ses amis. Que ne pouvait-on craindre d'une *innocence* marchant, les yeux fermés, sur le mince rebord d'un précipice ?

Ce fut madame de Ribière qui prit la parole. Son

mari et son frère se contentaient de suivre l'effet de ses remontrances sur le visage de Susanne.

— Mon enfant, dit-elle avec une nuance de tendresse et d'autorité maternelle, êtes-vous capable de m'écouter? Vous est-il possible de me comprendre :

La jeune fille fit un signe affirmatif, et, certes, il fallait être au courant de la situation pour se douter que cet œil limpide et ferme, cette figure calme et attentive cachaient une intelligence en désordre.

Madame de Ribière semblait chercher des phrases, préparer peut-être un long discours ; mais son cœur l'inspira tout d'un trait mieux que les habiletés oratoires ; elle se souvint à qui elle avait affaire ; elle voulut frapper juste et fort, et elle s'écria d'une voix émue :

— Susanne, tu veux donc que je défende à Marie de te voir et de te parler?

A ce nom chéri, Susanne tressaillit et joignit les mains ; sa figure exprima d'abord le sentiment d'une profonde injustice, puis une protestation muette. On eût dit qu'à son tour elle interrogeait.

— Tu sais combien je t'aime, reprit madame de Ribière. Tu as été, Dieu m'a permis de le croire, l'ange sauveur de mon unique enfant. Depuis, je t'ai traitée comme ma seconde fille. Pour toi, pour guérir le trouble de ton âme, pour diminuer tes chagrins, nous serions allés, mon frère et moi, au bout

du monde. Marie pleure dès qu'elle te soupçonne de la délaisser ou de l'aimer moins... Qu'as-tu fait de ces pures tendresses? que fais-tu de tes souvenirs? A quoi, à qui livres-tu ta vie? Moins coupable peut-être, mais plus exposée qu'une autre, quel misérable as-tu choisi pour compagnon de tes promenades vagabondes — promenades qui, si l'on en croit la rumeur publique, ressemblent à des rendez-vous?

— Matteo Perondi, le Piémontais, répliqua Susanne, toujours calme.

— Elle en convient! elle s'en vante presque! fit madame de Ribière en se tournant vers son mari et son frère avec un mouvement de colère. Mais, comprenant qu'elle n'obtiendrait rien par la violence, elle réussit à se calmer, et s'adressant de nouveau à Susanne :

— Ainsi donc, c'était vrai? dit-elle. Nous, qui voulions douter encore! C'est vrai aussi, probablement, ce que Pierre vient de dire à mon frère, que vous étiez tout à l'heure avec ce mauvais drôle, qu'il vous serrait de très près, et que Pierre, pour couper court à cette ignoble scène, a cru devoir tirer un coup de carabine?... C'est vrai aussi, que votre colère s'est alors tournée, non pas contre cet homme, mais contre votre défenseur, et que vous avez dit à Pierre que la vie de ce Matteo devait lui être sacrée?

— C'est vrai.

— Mais pourquoi, par quel inexplicable caprice, choisir l'homme le plus indigne de vous, le plus dangereux, le plus suspect aux honnêtes gens? Pourquoi cette honteuse préférence? Si vous deviez, contre toutes nos prévisions, être infidèle à celui que vous avez aimé, que votre amour a perdu, comment se fait-il que votre choix se soit porté sur un étranger sans foi ni loi, qui ne veut évidemment que vous déshonorer et s'enfuir?... Tout le monde, ici, vous aimait, vous estimait; on croyait en vous; l'imagination populaire vous avait placée au-dessus des autres femmes; et..... Mais je m'aperçois que je vous parle comme on parle à une personne sensée, ajouta madame de Ribière avec un geste de découragement.

— J'ai voulu choisir Matteo Perondi, et non pas un autre, répliqua froidement Susanne.

— Et pourquoi, malheureuse? pourquoi? s'écria madame de Ribière, poussée à bout.

— Pourquoi?

Et Susanne éclata de rire — un rire nerveux, perçant, qui semblait accuser un redoublement de folie.

— Parce que Matteo Perondi est le valet de ferme d'Anselme Costerousse.

— Eh bien?

— Et parce que la ferme d'Anselme Costerousse est bien voisine... bien voisine...

— Ah ! je comprends, dit M. de Ribière en l'interrompant, et j'aime mieux cela !... c'est tout aussi fou, mais cette folie du moins la justifie et l'honore... Elle s' imagine sans doute qu'Anselme Costerousse et Matteo connaissent quelques détails du crime, peut-être les meurtriers eux-mêmes, et tout entière à son idée fixe, au souvenir de Jacques, il lui semble, dans le trouble de son esprit, qu'en se rapprochant d'eux, elle se rapproche de lui?...

— Mon enfant ! mon enfant ! reprit madame de Ribière en pressant tendrement Susanne dans ses bras, c'est à mon tour de te demander pardon... Je comprends tout maintenant. Cet amour profond, l'horrible catastrophe, les scènes cruelles qui t'ont bouleversée, te laissent une idée unique, un point lumineux dans ce chaos ; prouver l'innocence de Jacques ! Instinctivement attirée par le vague espoir de découvrir sur le théâtre du crime quelque trace de l'assassin, tu t'obstinais à revenir sans cesse dans ce lieu rempli de l'image de tes malheurs... Là, tu as rencontré cet étranger, à l'œil faux, au visage sinistre... il n'en a pas fallu davantage... Tes soupçons se sont amassés sur lui, et, dans un cerveau malade comme le tien, le soupçon, c'est l'évidence ! Et moi qui allais te retirer mon affection, proposer peut-être à ton père de te tenir enfermée !... Oui, c'est bien cela !..... Emportée par ton aveugle dévouement, tu méprisais le péril ou tu ne le voyais

pas!... Ce que tu voulais, c'était une preuve... Mais sais-tu bien, cruelle enfant, que, pour acquérir cette preuve, tu courais un danger plus grand que lorsque tu essayais de te déshonorer pour sauver Jacques, lorsque tu t'accusais d'avoir été avec lui, dans sa chambre, à l'heure même où Simon était assassiné!... Oh! que je t'aime!... et que Marie sera contente de pouvoir encore t'aimer!

A mesure que madame de Ribière parlait, un changement bizarre s'accroissait de plus en plus dans la physionomie de Susanne.

Tout à l'heure, nous l'avons vue impassible et calme devant les accusations les plus humiliantes. Maintenant qu'elle entendait une voix amie lui rendre tout un arriéré d'admiration et de tendresse, elle pâlisait; on eût dit qu'elle avait peine à contenir une émotion voisine du désespoir.

Sa protectrice était elle-même trop profondément émue pour se rendre compte de ses propres pensées et faire la part de ce soupçon soudain qui lui apparaissait dans l'ombre.

M. de Ribière ne pouvait oublier que son rôle de magistrat et les précédents même de l'affaire lui imposaient une stricte réserve. Mais M. d'Estérac avait ses coudées franches. Il enveloppa Susanne d'un regard; puis, se tournant vers sa sœur et son beau-frère :

— Ah ça! mes bons amis, dit-il avec une gra-

vité que faisait valoir sa tournure militaire, je n'ai pas soufflé mot ; j'ai le droit de parler à mon tour ; allons au fait. Vous n'ignorez pas que je n'ai jamais varié.... Dès le début de cette affaire, malgré les préventions universelles et la faconde du beau Favernay, j'ai toujours dit : « Mon pauvre Jacques est innocent ; je ne le sais pas, mais j'en suis sûr. » Maintenant, je dis : S'il est innocent, il y a un coupable... à moins qu'il n'y en ait deux...

— Pierre ! cria-t-il en s'avancant vers la porte. Pierre Vialat accourut à la voix de son supérieur.

— Qu'est-ce donc enfin, lui demanda M. d'Estérac, que ce Piémontais, ce Matteo Perondi, dont je n'avais jamais entendu parler, et dont on me rabat les oreilles depuis quelques jours ?

— O monsieur le garde général, un drôle, une canaille, un misérable, un va-nu-pieds, un gibier de potence, répondit Pierre, qui se serait exprimé peut-être avec moins de véhémence et de volubilité, s'il ne s'était agi de Susanne et si elle avait eu de moins beaux yeux.

— Très-bien ! Voilà un signalement qui a au moins le mérite de la clarté. — Et son maître, le fermier Anselme Costerousse ?...

— Ne vaut pas mieux que le valet... Pire peut-être ; une de ces figures qui vous donnent envie d'aller à droite quand on les aperçoit à gauche...

— Bon ! reprit M. d'Estérac, en clignant de l'œil

à l'adresse de son beau-frère ; et... dis-moi, Pierre, cet Anselme ou ce Costerousse n'était-il pas, au dire du public, un peu embarrassé dans ses affaires ?...

— Un peu, c'est-à-dire beaucoup ! Si embarrassé, qu'on s'attendait, d'un moment à l'autre, à voir sa grange s'écrouler faute d'entretien, ses terres rester en friche faute d'attelage, et M. Claudet, son propriétaire, lui envoyer les huissiers faute de paiement ?...

— Et cela se disait... ? poursuivit M. d'Estérac, les yeux fixés sur le juge d'instruction.

— Oh ! depuis longtemps... l'année dernière surtout... tenez, deux ou trois mois avant l'assassinat de ce pauvre Simon... Mais on n'en causait qu'à part soi, et vaguement... Je ne sais pas comment s'y prenait ce diable de Costerousse... il vous ôtait l'envie de parler, rien qu'en vous regardant...

— Et maintenant ?...

— Maintenant, on dit qu'il a acheté un cheval et payé l'arriéré de sa rente... Je n'en sais pas davantage... Cette ferme me fait froid dans le dos, sans que j'aie jamais su pourquoi... Vrai, on dirait que les maisons ont une figure comme les hommes... Celle-là a toujours l'air de regarder de travers les honnêtes gens... Aussi, depuis l'assassinat, j'évite autant que possible de passer de ce côté-là.

— C'est bien, mon ami, tu peux descendre.

Pierre sortit.

— Qu'en dites-vous, Ribière? reprit alors M. d'Estérac.

— Ce que j'en dis? répliqua le juge en proie à une agitation dont nos lecteurs comprendront aisément les causes; que voulez-vous que j'en dise?... Comment se fait-il qu'au moment où le crime a été commis, personne n'ait songé à ces deux hommes? Parmi ces paysans qui semblent prêts à les dénoncer aujourd'hui comme suspects et tarés, pas un ne les a soupçonnés!... Leur nom n'est pas même arrivé jusqu'à nous malgré toutes nos questions et toutes nos enquêtes...

— Et comment se fait-il, répliqua M. d'Estérac en entraînant son beau-frère vers la fenêtre et en lui montrant un ruisseau à peine visible qui coulait à trente pas de la maison, comment se fait-il que ce mince filet d'eau, où il n'y a pas de quoi désaltérer un pinson, devienne, lorsque arrivent les pluies ou les orages de septembre, un torrent impétueux qui emporte dans son cours les rochers et les arbres jusqu'au fond de la vallée?... Le courant populaire vous emportait; vous ne pouviez pas le remonter; vous l'avez suivi, voilà tout... et maintenant...

— Maintenant, que faire? reprit M. de Ribière dont l'angoisse était plus profonde qu'il n'eût voulu le laisser voir; l'antipathie plus ou moins vive, plus

ou moins méritée, qui s'attache à ces deux hommes, est-ce donc assez pour prévaloir contre la chose jugée ? Que pouvons-nous opposer à l'instruction, au procès, au verdict du jury ? Les rumeurs tardives soulevées contre ce Piémontais parce qu'il a eu l'ignoble pensée de chercher à séduire Susanne, les hallucinations d'une jeune fille, très-intéressante sans doute, mais dont l'intelligence vacille, depuis un an, entre la lumière et les ténèbres, rien de plus !... Hélas ! il y a loin, bien loin de là à de véritables preuves !

Pendant ce dialogue, Susanne était restée silencieuse, la main dans les mains de madame de Ribière, la tête doucement inclinée sur l'épaule de sa protectrice.

Elle se releva. Des pleurs brillaient dans ses yeux qui avaient retrouvé leur expression ferme et courageuse.

— Ces preuves, s'écria-t-elle avec une sorte d'emportement ; ces preuves, je les ai ! Mais, amenée ici à l'improviste, je n'ai pu les apporter.

S'adressant ensuite à M. de Ribière :

— Vous avez toujours, lui dit-elle, été bon pour moi et même pour Jacques... Eh bien, écoutez, monsieur le juge, mon humble prière... Consentez à me recevoir demain, à midi...

Elle était redevenue suppliante. Ces paroles furent dites avec un si irrésistible accent de douceur, que

madame de Ribière et son frère ne purent retenir leurs larmes; ils s'écrièrent à la fois :

— Oh ! cela, vous ne pouvez le refuser !

— Et qui vous parle de refuser ? répondit-il, dissimulant son émotion sous un air de brusquerie... Oui, mon enfant, poursuivit-il en se tournant vers Susanne, je vous attendrai demain. D'ici là, je vous en conjure, pas de nouvelle imprudence... Que Dieu vous conduise et nous éclaire !... Voulez-vous que nous vous ramenions chez votre père ?...

— Oh ! non, non, la soirée est encore à moi ! répliqua-t-elle avec cette exaltation fébrile qui avait si souvent effrayé ses amis.

M. de Ribière regarda sa femme ; mais celle-ci était entraînée en plein merveilleux par tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre. Susanne l'avait reconquise.

— Laissez-la partir, dit-elle, j'ai foi !... Il y a, dans tout ceci, quelque chose qui dépasse notre mesquine sagesse. Cette jeune fille, avec son esprit à demi fermé aux choses de la terre, voit peut-être plus loin et plus haut que nous ; elle est peut-être l'instrument d'une justice plus clairvoyante que la justice humaine !

Susanne sortit.

— C'est un miracle ! s'écria madame de Ribière avec un religieux enthousiasme.

— Hélas ! non, répliqua son mari, essayant de

réagir contre le sentiment étrange qui s'emparait de lui ; mais les accidents de la folie sont parfois si bizarres ! L'idée fixe, portée sur un point, arrive à de si incroyables effets de lucidité et de puissance !... Le monomane raisonne admirablement pendant une heure sur le sujet qui absorbe ses forces intellectuelles, et il suffit d'un mot dit au hasard, d'un ressort qui se dérange, d'un souffle qui passe...

En ce moment, ils entendirent une pure et mélodieuse voix de femme, qui chantait sous la fenêtre :

Aquelès montagnos qué tan aôuto soun  
M'empachoûn dé veire meis amourousoun !

M. d'Estérac, frappé d'un douloureux souvenir, courut à la fenêtre et l'ouvrit.

Susanne était debout sur la terrasse. Elle tournait vers lui ses beaux yeux, brillants d'enthousiasme et d'espérance. Un artiste, ayant à peindre sous les traits d'une femme le dévouement et l'héroïsme, n'aurait pas voulu choisir un autre modèle.

— Bon courage ! dit-elle à M. d'Estérac avec un sourire d'inspirée... et au revoir !

Il la salua d'un geste, et se retournant vers madame de Ribière et son mari :

— Ma sœur, et vous, Ribière, s'écria-t-il, je vous disais il y a un an : Jacques n'est pas coupable ! Maintenant je vous dis : Susanne n'est pas folle !

## XIII

Où allait Susanne? Que voulait-elle? Aucune idée bien précise ne s'offrait à son esprit; elle marchait pourtant d'un pas rapide, poussée par un sentiment invincible. Une voix secrète lui disait que l'épreuve suprême approchait.

En dépit des premiers frissons de novembre, la journée avait été belle. Le soleil penchait à l'horizon dans un ciel sans nuage; la campagne était déserte. Susanne ne rencontrait personne, et cette solitude favorisait ses projets.

Elle avait pensé d'abord — espéré peut-être — qu'elle trouverait Matteo dans les environs de la ferme. Elle le chercha un moment; il n'y était pas. A une courte distance, la maison se laissait voir à demi, derrière son rideau de chênes-verts et d'épicéas, entremêlés d'arbustes et de plantes grimpantes.

Susanne avançait peu à peu dans cette direction, regardant à droite et à gauche, comme si elle craignait d'être surprise ou espionnée. Elle était bien seule. C'est à peine si le bruit léger de ses pas, glissant sur les feuilles tombées, troublait ce grand

silence. Le vent même avait cessé de souffler, et le vague murmure qui s'exhalait encore de la cime des sapins ressemblait à la respiration d'un enfant endormi.

Lorsque Susanne ne fut plus qu'à une dizaine de mètres de la ferme, elle entendit deux voix qu'elle reconnut aussitôt : c'étaient Costerousse et Perondi. Au diapason des voix, elle devina qu'ils se querelaient.

Elle se décida à l'instant.

Les deux hommes, s'il fallait en juger par la vivacité du dialogue, devaient être fort occupés ; leur discussion était assez bruyante pour couvrir les autres bruits. Susanne, retenant son haleine, s'insinua à travers les arbres ; enveloppée presque en entier par les touffes de genêts et de fougères, cachée par le mur de la terrasse, elle n'eut qu'à écarter doucement un des rameaux flexibles qui la couvraient, pour voir ce qui se passait devant la maison ; elle n'eut qu'à prêter l'oreille pour ne pas perdre un mot de ce que disaient le fermier et son valet.

Ils étaient assis, chacun d'un côté de la table de bois blanc. Il y avait sur cette table deux gobelets d'étain, deux bouteilles de vin largement entamées et un gros sac d'écus.

Costerousse paraissait irrité et inquiet ; Matteo irrité et menaçant.

— Encore une fois, ce n'est pas mon compte, di-

sait celui-ci. Vous me devez, n'est-il pas vrai ? mes quatre ans de gages?...

— Oui, murmura l'autre d'un air sombre.

— A cinquante écus par an — et je les ai bien gagnés — cela fait six cents francs ; six cents et quatorze cents font deux mille : je veux deux mille francs.

— Mais c'est impossible ! s'écria le fermier avec un accent de colère et de détresse. Je croyais... oui, j'étais sûr que tes gages étaient compris dans la somme dont nous étions convenus... Il y a dans ce sac tout ce que je te dois... tout ce qui me reste...

Matteo remplit son gobelet, le porta à ses lèvres, et en frappa violemment la table quand il l'eut vidé ; puis d'une voix où se confondaient le sarcasme et la menace :

— Ah ! bah ! reprit-il, c'est comme cela que vous entendez les affaires ? Pourquoi ne pas me dire tout de suite que le petit travail que nous avons fait ensemble était aussi compris dans mes gages et doit passer par-dessus le marché?... Cela se paye à part, mon maître.

— Te tairas-tu, malheureux ? dit Anselme avec un redoublement de colère et d'effroi.

— Et si je ne voulais pas me taire ? Si j'âlais, par exemple, faire un tour de promenade du côté de Mende... un brin de conversation avec...

— Mais il me semble, mon garçon, interrompit le fermier pour déguiser son trouble, que, le jour où je serais pincé, tu ne serais pas blanc...

Le Piémontais changea de ton. Sur ce visage farouche, dont la maigreur effrayante rendait plus terrible encore l'éclat fébrile des yeux, l'ironie agressive fit place à un morne désespoir.

— Eh ! dit-il, que m'importe ?... Mourir de cela ou d'autre chose ! Vous, vous ne redoutez qu'un juge et qu'un bourreau ; moi, j'en connais d'autres... Il y a là, poursuivit-il en se frappant la poitrine, un mal qui me dévore et me tue. Ne me tentez pas, Costerousse ! car, pour en finir avec moi-même, pour me délivrer de ce supplice, il me prend parfois des envies furieuses d'aller tout raconter à ceux qui se sont trompés si bêtement...

— Ah ! c'est vrai ! dit Anselme en se radoucissant : j'oubliais que tu es coiffé de la *fadette*... Prends garde à toi !... on la dit sorcière !

— Pas un mot de plus sur elle, ou gare au couteau ! répliqua le Piémontais, dont les idées avaient pris un autre cours. Soupesant le sac d'argent, il ajouta avec une tristesse poignante :

— Dire pourtant que, si elle voulait, avec cet argent... nous pourrions... loin de cet horrible pays... là-bas... mais non, elle ne le veut pas... Dieu le défend... c'est impossible !

Il ébranla la table d'un coup de poing furieux : le

sac rendit un cliquetis d'écus ; les bouteilles et les gobelets tremblèrent. Matteo continua avec moins de violence :

— Voyons ! il faut terminer... Vous êtes pressé de ne plus me voir... et moi donc !... je voudrais être déjà parti... Votre figure et la mienne ne doivent plus se rencontrer en ce monde... Ajoutez cent francs à ce qu'il y a dans ce sac, et nous sommes quittes !

— Soit, répondit Costerousse, fort soulagé de voir finir pacifiquement cet orageux entretien ; cela me gêne bien un peu, mais tu les auras demain soir. Maintenant, achevons cette bouteille !

Il versa dans les deux coupes d'étain le vin qui restait, et voulant faire encore un pas dans cette voie de conciliation il tendit son gobelet à Matteo, comme pour trinquer avec lui.

En ce moment, on entendit un bruit d'ailes ; une troupe de corbeaux passait au-dessus de la ferme, à deux ou trois portées de fusil, volant lourdement dans la direction de Mende.

— Dis donc, Costerousse ! s'écria Matteo en lui montrant cette masse noirâtre qui s'enfuyait dans l'espace ; si c'étaient eux ? si c'étaient les mêmes ?...

Le gobelet tomba des mains du fermier, et le vin se répandit sur la table.

Il y avait dans cette espèce d'évocation survenue au moment où s'apaisait une discussion dangereuse,

quelque chose de si fatidique, de si foudroyant, qu'Anselme sentit défaillir l'énergie factice dont il s'était armé.

— Tais-toi ! tais-toi ! dit-il à Matteo d'une voix suffoquée d'épouvante.

Les corbeaux avaient disparu ; Anselme croyait les voir encore. Comme pour fuir une image vengeresse, il entra en chancelant dans sa ferme, où Matteo le suivit.

Susanne, sortie de sa cachette, reprit le chemin de Villefort.

## XIV

Il était nuit quand Susanne arriva chez son père. André Servaz avait fini par s'accoutumer aux allures bizarres de sa fille ; il ne s'en inquiétait plus.

D'ailleurs, il la savait protégée par M. d'Estérac et par les Ribière, qui lui inspiraient une confiance absolue. Les disparitions de Susanne, ses sorties matinales, ses entrées tardives, étaient devenues pour lui affaire d'habitude.

Ajoutons que les forces et l'intelligence du vieux

bonhomme avaient singulièrement baissé. Les catastrophes qui venaient de troubler sa paisible existence et dont il était resté le témoin passif, laissaient dans son cerveau quelque chose comme l'impression confuse que le kaléidoscope produit sur la vue. Il ne sortait presque plus de sa boutique; un commencement de surdité le dérobaît aux commérages du dehors. Il ne savait donc rien de sa fille, si ce n'est qu'elle avait perdu la raison, que c'était un peu sa faute à lui, et qu'il avait promis à M. d'Estérac de lui laisser désormais une liberté complète.

André Servaz n'en fut pas moins enchanté, dans son égoïsme de vieillard, de voir rentrer sa fille, et son contentement augmenta lorsque Susanne, qui passait souvent des journées entières sans lui adresser une parole, se jeta à son cou, l'embrassa avec une vive expression de tendresse et lui fit savourer ces jolies câlineries filiales dont elle l'avait, il faut le dire, absolument sevré depuis qu'il avait accueilli la demande de Simon Vernou et désespéré l'amour de Jacques.

Le souper fut aussi gai qu'il pouvait l'être dans cette sombre arrière-boutique que nous connaissons déjà, entre deux convives qui avaient dès longtemps perdu l'habitude d'échanger leurs sentiments et leurs idées. Susanne servait son père, lui souriait, lui adressait quelques mots affectueux, et la conversation tombait.

Mais André ne pouvait s'empêcher de remarquer un détail qui lui causait une nouvelle surprise. Rien, ni dans le langage de sa fille, ni dans son regard, ni dans l'expression de son visage, ne révélait plus le moindre grain de folie. Elle raisonnait sur les affaires, elle nommait les voisins, elle rappelait à son père des choses qu'il avait oubliées. Sa mémoire et son intelligence semblaient avoir repris toute leur lucidité.

Si racorni par l'avarice que fût le cœur d'André, si usés que fussent les ressorts de cet esprit étroit, il aimait réellement sa fille, et l'état où elle était tombée l'accablait parfois de tristesse et de remords. Il se livra donc à une secrète espérance pendant ces heures où Susanne paraissait rentrée en possession de toutes ses facultés; il se dit tout bas que cette longue crise était probablement passée, ou que peut-être les protecteurs de sa fille, par un moyen ingénieux ou à l'aide de quelque bonne nouvelle, avaient hâté sa guérison.

André supposa que cette bonne nouvelle pouvait bien être la grâce entière de Jacques, et, plus curieux que prudent, il dit *ex abrupto* à sa fille :

— Est-ce que M. d'Estérac et madame de Ribière ont reçu quelque lettre de Toulon ou de Paris ?

— Aucune.

— Il n'y a donc rien de changé là-bas ?...

— Rien.

— Ah! c'est différent... tant pis... je croyais...

Il y eut un nouveau silence. Susanne le rompit la première.

— Mon père, dit-elle avec le plus grand calme, n'avez-vous pas été en relations d'affaires avec un fermier des environs, nommé Anselme Costerousse?

André fit un soubresaut; c'est ce qui lui arrivait toujours quand on risquait une allusion à son argent. Sa fille reprit :

— Voici pourquoi je vous en parle. Il paraît que ce Costerousse veut quitter sa ferme ou s'en défaire, et entrer comme fermier à quatre ou cinq lieues d'ici, de l'autre côté de la Margeride, chez un ami de M. d'Estérac. On a dit à cet ami que Costerousse avait des dettes, que vous étiez son créancier, et...

— Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai! répliqua vivement le vieux mercier sans bien calculer ses paroles; d'ailleurs, il m'a payé...

— Tant mieux! c'est ce que je pensais, fit Susanne d'un ton câlin. Vous savez bien que c'est moi qui fus chargée par maître Bérard de vous informer des intentions de Costerousse, quand il demanda à s'acquitter; nouvelle qui vous fit plaisir, car vous n'étiez pas bien sûr que ce débiteur fût solvable...

— C'est possible, je l'avais oublié, répondit d'un ton bourru André toujours inquiet; je n'aime pas qu'on se mêle de mes affaires...

— Qui est cet on? riposta gentiment Susanne :

ô mon père ! serait-ce moi, par hasard ? ou bien, serait-ce de M. d'Estérac que vous parlez ainsi ?... Voyons ! n'avez-vous pas pleine confiance en lui ?

— Oui, certes...

— Pensez-vous que nous lui devons quelque reconnaissance ?

— Oui, murmura le vieillard, contrarié de l'incident, mais ravi d'entendre sa fille raisonner avec tant de clarté et de logique.

— Eh bien, voici tout ce que nous vous demandons, lui et moi, en vous promettant le secret le plus absolu. Vous connaissez sa franchise et sa bonté ; il craint d'avoir fait tort à cet homme dans l'esprit de son ami qui, avant de s'engager avec Costerousse, voudrait être sûr qu'il n'a pas de dettes. Il désirerait donc un mot de vous, qui ne sortirait pas de ses mains, certifiant qu'Anselme vous a payé tel jour et telle année...

— Mais à quoi bon ? demanda le vieil André, qui ne voyait dans tout cela rien de bien clair...

— Mon Dieu ! pour lui faire plaisir ! dit Susanne en redoublant de câlinerie... Songez donc... J'ai eu, et je m'en accuse, l'étourderie de lui raconter que Costerousse avait été votre débiteur et ne l'était plus. Par conséquent, ce certificat ne lui apprend rien de nouveau, et le met seulement en mesure de détromper son ami... et puis, ajouta-t-elle en embrassant son père, si vous êtes content de moi ce

soir, si vous trouvez que je suis bien raisonnable et bien sage, ce serait très-mal de me refuser...

— Allons, soit ! il faut faire ce que tu veux ! répondit André s'exécutant d'assez mauvaise grâce.

Il alla chercher le fameux registre, l'ouvrit à la page où nous avons vu figurer le nom d'Anselme Costerousse, prit un petit chiffon de papier, et d'une main tremblotante écrivit le certificat demandé :

« J'atteste qu'Anselme Costerousse, mon débiteur depuis le 4 octobre 1821 pour une somme de trois cents francs, m'a remboursé, le 4 octobre de la présente année, le capital et deux années d'intérêts arriérés.

7 novembre 1826.

« ANDRÉ SERVAZ. »

Il écrivait, tout en grommelant, avec une lenteur sénile. Il lui fallut, pour rédiger cette pièce d'éloquence, plus de temps que n'en aurait mis un clerc d'avoué à expédier une grosse. Mais enfin il en vint à bout.

Quand il eut fini, sa fille s'empara lestement du papier.

— Merci, père ! dit-elle. M. d'Estérac est si bon ! Et moi, je vous aimerai tant !

— J'y compte, répondit André, oubliant ses inquiétudes et tout ragaillard pas les caresses de sa fille, dont il avait perdu l'habitude.

— Demain matin, avant votre réveil, je serai partie pour Mende, où m'attendent M. d'Estérac et madame de Ribière... Je reviendrai bientôt et nous serons tous heureux !

— Heureux?... s'écria le père qui ne s'attendait plus à retrouver jamais ce mot sur les lèvres de sa fille.

— Oui, heureux, reprit-elle en s'animant. Votre bonheur, à vous, n'est-il pas de me voir enfin calme et sensée... de n'entendre plus dire dans le pays, en parlant de votre Susanne, la *fadette*... ou l'*innocente*... ou la *folle* ?...

— Certainement, dit André, alarmé et entraîné à la fois par l'exaltation de sa fille.

— Eh bien, vous aurez cette joie... je vous la promets... mais, pour l'avoir, il faut que vous m'accordiez encore une prière...

— Laquelle ?

Par un mouvement brusque et imprévu, mais plein de grâce, Susanne s'agenouilla devant son père, et lui dit, les mains jointes :

— Mon père, je vous demande votre consentement à mon mariage avec Jacques Boucard !...

Quelle chute pour le pauvre André, qui croyait déjà sa fille guérie ! D'autant plus consterné qu'il avait espéré davantage, il leva les yeux au ciel et une larme coula sur sa joue parcheminée :

— Ah ! la malheureuse ! murmura-t-il, évitant de

répondre à Susanne ; c'est pire que jamais... toute sa folie s'est portée là !

— Mon père ! répéta la jeune fille avec un accent de véhémence, ne me refusez pas, je vous en conjure, le consentement que je vous demande... Il y va de notre bonheur à tous !...

Elle s'obstinait à rester à genoux, malgré les efforts de son père pour la relever. Il la regarda ; à l'ardeur de sa prière, à l'éclat de ses yeux, il craignit que cette fantaisie nouvelle ne dégénérait en un accès de délire. — Hélas ! pensa-t-il, il faut ménager sa folie et dire comme elle !

Alors, d'une voix qu'il s'efforçait d'affermir, il reprit avec une certaine solennité paternelle, en attirant sa fille dans ses bras :

— Eh bien, oui ; ce consentement que tu me demandes, je te l'accorde.

Elle répondit à son étreinte avec un emportement de tendresse et de reconnaissance qu'il déplora comme une preuve de plus du renversement de ses espérances ; puis elle lui dit adieu, et, le front haut, l'œil humide, la bouche souriante, elle se retira dans sa petite chambre.

Jamais Susanne n'avait prié Dieu avec plus de ferveur et plus de confiance que ce soir-là.

## XV

Le lendemain, à midi, M. de Ribière, seul dans son cabinet, attendait Susanne.

Il y avait en M. de Ribière l'homme et le magistrat. L'homme, plein de droiture et de bonté, eût regardé comme le plus grand des malheurs et même des crimes la condamnation d'un innocent. Le magistrat s'était fait, pour ainsi dire, une seconde conscience à côté de la véritable. Il avait pour la chose jugée un tel respect qu'il ne croyait pas possible d'infirmer une décision de la justice, de revenir sur un verdict du jury, sans porter atteinte à quelque chose de plus grand et de plus sacré qu'un intérêt individuel. Un fait aussi exceptionnel, s'il fallait s'y résoudre, devait être d'un mauvais exemple et diminuer dans l'esprit public l'autorité d'une puissance supérieure à tous les pouvoirs matériels et visibles.

Une nécessité absolue, une évidence invincible, telles étaient, selon lui, les seules excuses suffisantes de ce qui lui paraissait une exception fâcheuse, presque une énormité.

Ces deux courants contraires de sentiments et d'idées, ce n'était pas la première fois qu'il en subissait le conflit depuis le procès et la condamnation de Jacques. Il n'avait pu rester insensible ni aux généreuses illusions de madame de Ribière, qui demandait sans cesse à la Providence le mot de cette douloureuse énigme, ni aux convictions de M. d'Estérac, qui ne cessait de répéter que Jacques était innocent.

La scène de la veille, à la maison forestière, en attirant presque malgré lui son attention sur deux sommes tarés qu'il n'avait jamais entendu nommer, et que les soupçons populaires, à l'époque de l'assassinat et de l'instruction du procès, n'avaient pas même effleurés, le troublait sans lui laisser une impression bien profonde. Il ne voyait dans les paroles entrecoupées et les vagues dénonciations de Susanne qu'une nouvelle transformation de sa folie, l'effet d'une idée fixe, l'hallucination d'un esprit en désordre prenant pour des réalités ses souvenirs et ses rêves, donnant un corps et un nom à des visions chimériques.

Il s'était donc promis de la traiter doucement, en monomane ou en malade, mais de ne prendre au sérieux aucune des divagations bizarres qu'elle allait sans doute lui apporter en guise de preuves.

Telles étaient les dispositions de M. de Ribière quand Susanne fut introduite auprès de lui.

Elle était plus calme que la veille ; mais l'expression de sa figure n'avait rien perdu de ce mélange d'enthousiasme et de fermeté qu'on pouvait également interpréter dans le sens d'une aberration incurable ou d'une certitude passionnée.

— Voyons, mon enfant, je vous écoute, dit le juge d'un ton paternel.

Elle fixa sur M. de Ribière ses grands yeux brillants d'intelligence et de courage, passa la main sur son front comme si elle cherchait à rassembler ses idées, et d'une voix assurée, malgré son émotion :

— Permettez-moi, monsieur, dit-elle, de remonter un peu haut. Le jour même où Jacques, dénoncé par une foule aveugle, fut arrêté et presque condamné d'avance, Dieu plaça sur mon chemin les véritables auteurs du crime ; ils attachèrent sur moi leur mauvais regard. Une voix mystérieuse, une voix divine, me dit que c'étaient eux, et non d'autres, qui avaient assassiné Simon Vernou !

— Pauvre femme ! pensa M. de Ribière en secouant tristement la tête. La superstition, en elle, vient en aide à la folie.

— Ces deux hommes, je les revis dans la salle d'audience, au moment où le jury prononçait la sentence de Jacques... Ah ! si vous aviez pu observer comme moi l'expression de leurs figures, leur sourire de contentement sinistre à l'instant fatal, vous n'auriez pas eu plus de doute que moi !...

— Hallucination d'un cerveau que le désespoir commençait à égarer, se dit tout bas le juge d'instruction avec un sentiment de compassion profonde.

— Dès ce jour, monsieur, j'ai compris que le ciel m'avait réservé une sainte mission, celle de rendre mon Jacques à la liberté, à l'honneur; je m'y suis vouée corps et âme... Pour arriver à découvrir les auteurs du crime, j'ai pensé qu'il fallait d'abord tâcher d'en découvrir le mobile. La ceinture de Simon, trouvée dans la chambre de Jacques, montrait que les assassins avaient agi par cupidité. « C'est l'argent volé, me suis-je dit, qui doit me fournir la preuve nécessaire; c'est de ce côté que je dois diriger mes recherches. »

M. de Ribière l'écoutait sans mot dire. Un indicible étonnement se peignait dans ses yeux; il lui fit signe de continuer.

— Je me suis dit aussi que les assassins étaient trop prudents sans doute pour faire tout de suite usage de la somme trouvée dans la ceinture de Simon. Cette somme était en monnaie d'Espagne, et la vue d'une seule de ces pièces d'or eût éveillé tous les soupçons. Mais attendre plusieurs mois, laisser les rumeurs s'apaiser, se rendre ensuite dans quelque département voisin pour y changer l'argent accusateur, tel était assurément leur projet. Le raisonnement a confirmé en moi cette pensée, et, nuit et jour, ne les perdant pas de vue, j'ai observé leurs

pas, guetté leurs démarches, épié leurs sorties. Un jour, quelques mots m'ont fait pressentir de leur part un prochain voyage au Vigan. C'était précisément l'époque de cette foire où affluent les maquignons de tous les pays et où, par conséquent, peuvent s'échanger facilement, de la main à la main et sans qu'on y prenne garde, les monnaies étrangères. Croyez-vous donc que ce soit pour rien que j'aie donné à notre chère petite Marie l'idée de demander à sa mère de la conduire au Vigan et de m'y conduire avec elle ?

— Ah ! c'était vous ?...

— Oui, moi... et rien n'a manqué de ce que j'avais prévu. J'ai rapporté la preuve que j'étais allée chercher. L'un des deux assassins était au Vigan, le 4 septembre. Il s'est mis en rapport avec un maquignon catalan, Marianno Bédarès, que votre tante Sophie connaît bien, qui revient tous les ans et que l'on retrouvera quand on voudra. Le lendemain, je me rendais chez Marianno, portant sur moi le produit de la vente de mes fleurs avec mes petites épargnes ; je lui demandai s'il avait de la monnaie d'Espagne à me donner : « Je viens précisément de recevoir, me dit-il (ce sont ses propres expressions), d'un de vos montagnards une assez grosse somme en or espagnol, que je lui ai changée pour de l'argent de France. » Il m'a fait voir alors une sébile pleine de ces pièces, et, pour la somme que je lui

apportais, il m'a donné un quadruple, deux doublons et quatre piastres ; les voici.

Susanne tira ces pièces de sa poche et les étala sur la table.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle avec vivacité. Des deux assassins l'un était fermier, l'autre valet de ferme ; le fermier était endetté, le valet en guenilles. Or la Providence a permis que le premier fût débiteur de mon père, et que le second devînt amoureux de moi...

— Parlez ! parlez ! dit le juge d'instruction de plus en plus attentif et entraîné.

— Peu de jours après la course au Vigan, le fermier attelait à sa charrue un nouveau cheval, acheté chez Bedarès... Le valet, tout habillé de neuf, avait une chaîne à son gilet et des bagues à ses doigts. La semaine suivante, le fermier payait sa dette à mon père, capital et intérêts arriérés. En voici la preuve ; copie exacte de la note écrite sur le registre de mon père, le 4 octobre dernier.

Et, présentant à M. de Ribière le chiffon de papier qu'elle avait réussi à obtenir du vieil André, elle ajouta :

— J'étais là, témoin invisible, quand il a compté l'argent à M<sup>e</sup> Bérard, le notaire, qu'il croyait son créancier direct... Ah ! si vous aviez vu sa figure, quand il a appris qu'il était à son insu le débiteur de mon père !

M. de Ribière était confondu, mais encore indécis. Les maladies de l'âme, comme celles du corps, ont tant de variations et de caprices! Cette apparente logique avait-elle plus de fond que celle de certains rêves? Il se tint sur ses gardes, et lui dit froidement :

— Oui, mon enfant, toutes ces présomptions ont de la gravité, je n'en disconviens pas... Mais dois-je vous écouter avec une confiance absolue?... Chez vous, la tête va vite; votre imagination s'exalte aisément...

Susanne se plaça en face de lui, les bras croisés sur sa poitrine :

— Allons, monsieur, dit-elle avec un accent de douloureux découragement, dites toute votre pensée! Je la connais d'avance et ne m'en offenserai point. Je suis folle, n'est-ce pas?

M. de Ribière se tut.

— Folle! reprit Susanne en s'animant et d'un ton de reproche; folle!... Et vous aussi, monsieur, vous vous y êtes mépris! Écoutez-moi! J'avais deviné les assassins; il fallait rassembler contre eux des preuves pour les convaincre et les accabler... Et d'abord, avant tout, j'avais besoin pour cela de ma liberté. La déclaration que j'avais faite devant vous, je la rétractai donc à l'audience : pourquoi? je l'ai dit à M. d'Estérac. En persistant j'aurais risqué d'être condamnée pour faux témoignage... et je voulais demeurer libre! Oui, chargée par la Pro-

vidence de redresser une erreur de la justice humaine, je voulais être libre et rester ici,\* sur le lieu même du crime, qui deviendra celui du châtiement !

Ces derniers mots, prononcés avec une exaltation croissante, déconcertèrent le juge et dissipèrent la fugitive espérance qu'il venait à peine de concevoir ; il leva les yeux au ciel en signe de découragement.

— Et cependant, poursuivit Susanne en redressant fièrement la tête, c'était bien vrai !... Nous ne faisons rien de mal ; mais j'étais chez Jacques, avec Jacques, à l'heure même où le crime était commis. Alors, qui aurait cru à ma parole ? J'aimais mieux me réserver pour une mission dont j'étais sûre... J'allai voir Jacques dans sa prison ; je lui fis partager mon espoir, ma confiance ; il partit, presque consolé, pour le bagne, et moi, dans le trajet de Mende à Villefort, le même soir, je m'échappai tout à coup de la voiture ; je me jetai dans la montagne en riant et en chantant au milieu des ténèbres... M. d'Estérac me crut folle... c'est ce que je voulais !

Elle s'interrompit de nouveau, et comme le juge d'instruction la pressait du regard :

— Comprenez-vous maintenant, lui dit-elle, pourquoi je passe pour folle, et commencez-vous à comprendre que je ne le suis pas ? Comment, je vous le demande, voir, écouter, épier, surprendre, si l'on s'était défié de moi ? Et comment ne se serait-on

pas défié de moi, qui aimais Jacques, de moi qui avais été mêlée à son procès, qui avais protesté de son innocence, si ma folie ne m'avait pas servi de passe-port?... Ah ! quel jeu j'ai joué là !... jeu cruel et terrible !... Que de fois mon cœur en a saigné !... Que de fois, le sourire aux yeux, j'ai eu la mort dans l'âme !... Il y avait des moments où ce masque que je m'étais mis sur le visage me brûlait comme de la chaux vive, et où il me semblait que je ne pourrais plus le détacher !... A présent, monsieur, si vous doutez encore, interrogez-moi sur le sens de tous mes actes, qu'on a traités d'actes de folie ; voyez s'ils n'ont pas tous été calculés pour découvrir les coupables, pour arracher Jacques à son enfer et pour le venger !...

— Mais, par exemple, demanda M. de Ribière, déjà à moitié convaincu, cette vie nomade, aventureuse, à travers champs ?...

— N'était-elle pas nécessaire pour faire croire à cet état de *fadette* qui me gagnait peu à peu les sympathies populaires, qui m'attirait la pitié de ces hommes, de ces femmes, autrefois acharnés à dénoncer Jacques ? En me plaignant, ils le plaignaient, et en m'aimant ils ont cessé de le haïr...

— Ces fleurs que vous ramassiez avec une curiosité d'enfant et que vous vendiez avec une avidité de marchande ?

— Je voulais, à tout hasard, avoir à moi une cer-

taine somme... J'avais si souvent entendu dire par mon père qu'on ne faisait rien en ce monde sans argent ! Ai-je eu tort ? Voyez plutôt sur votre table ces pièces espagnoles que j'y ai déposées !...

— Ce voyage à Toulon, où vous n'avez pas même paru reconnaître Jacques, où vous avez désespéré ses protecteurs et les vôtres, déchiré la pétition qui demandait sa grâce, qui l'aurait peut-être obtenue ?...

— Est-ce donc sa grâce que nous voulions, lui et moi ? s'écria-t-elle avec un redoublement de fierté qui illumina ses traits d'une beauté surhumaine. Non, non, le bain ou une réhabilitation complète, absolue, publique, voilà ce qu'il nous fallait... Vous dites que je ne l'ai pas reconnu... Ah ! il m'a bien reconnue, lui !... Et il m'a devinée !...

C'en était trop. La raison la plus nette, mise au service de la certitude la plus ardente, pouvait seule avoir ce regard et ces accents. La conscience et le cœur de l'honnête homme firent taire les appréhensions ou les scrupules du magistrat. Il courut à la porte de son cabinet, l'ouvrit, et appelant sa femme et son beau-frère :

— Venez ! venez ! leur dit-il ; venez assister à un miracle !

Il y eut là un moment d'enthousiasme et d'allégresse où il leur semblait à tous que l'affaire marcherait sans obstacle, que Jacques allait revenir réhabilité, qu'ils étaient au bout de leurs peines.

M. de Ribière se ravisa le premier ; son front se rembrunit, et regardant Susanne avec un mélange d'admiration et de tristesse :

— Oh ! ne nous hâtons pas, dit-il, de chanter victoire. Tout cela serait excellent, s'il s'agissait seulement d'instruire un procès... Mais reviser une affaire plaidée et jugée !... Casser un verdict du jury !... Je vous crois, je vous admire ; il y a là des indices que je ne saurais méconnaître ; mais j'en trevois aussi des difficultés immenses : il faut attendre, surveiller ces deux hommes...

— Soit ! s'écria Susanne, impatientée plutôt que découragée par ces objections raisonnables ; soit ! Tout cela est insuffisant, mais je ne vous ai pas tout dit. Hier, en sortant de la maison forestière, sachant bien que vous me jugiez folle, j'ai fait encore une fois appel à cette bonté divine qui me guide depuis un an, et je suis allée à la ferme... Les deux hommes étaient assis devant la porte, réglant leurs comptes et se querellant... Cachée dans un massif, derrière le mur de la terrasse, j'ai tout vu, tout entendu... Un gros sac d'argent était sur la table ; — la part qu'avait exigée le valet pour avoir aidé son maître à assassiner Simon... Ah ! si vous aviez été là !.. Dans chacune de leurs paroles, il y avait une preuve. Le valet menaçait ; il a parlé de venir à Mende dénoncer le fermier et se dénoncer lui-même. Alors vous auriez vu, sur la figure du meurtrier,

quelle terreur, quelle colère ! Puis, il s'est passé quelque chose d'étrange, quelque chose que je ne comprends pas, mais qui rentre, j'en suis sûre, dans les desseins de la Providence. Perondi, montrant à Costerousse des corbeaux qui volaient en troupe au-dessus de la grange, s'est écrié : « Si c'étaient eux !... tu sais... les mêmes ! » A ces mots, l'épouvante du fermier est devenue plus horrible encore. « Tais-toi, misérable, tais-toi ! » s'est-il écrié ; pâle, livide, affreux à voir, il est rentré dans la ferme ; et moi, je suis partie, pleine d'espérance et bénissant Dieu qui mène tout !...

— Oh ! ceci, c'est du merveilleux, du surnaturel, et la justice demande autre chose !

— Ribière, dit alors M. d'Estérac d'un ton grave, presque sévère, vous êtes un des hommes les plus honnêtes, un des magistrats les plus intègres que je connaisse... Eh bien, la vérité est là... elle parle par la bouche de cette vaillante jeune fille ; votre devoir est de l'entendre et de la faire triompher !

— Oui, mais il n'y a pas encore de preuves suffisantes pour motiver une arrestation... Rien ne serait pire qu'une poursuite qu'on serait forcé d'abandonner... Je le répète, il faut attendre, entourer ces deux hommes d'une surveillance invisible, tâcher de tirer parti de cette mésintelligence qui paraît toujours prête à éclater entre eux. Le Piémontais

est en proie à des passions violentes... il se trahira, il parlera peut-être !...

— Mais il va partir ! il part demain ! s'écria Susanne avec angoisse. Lui absent, tout est fini, et ma dernière espérance sera perdue le jour où il aura passé la frontière !... Je croyais que vous alliciez donner des ordres aujourd'hui même et faire arrêter Perondi.

— Ah ! ma pauvre enfant, les choses ne vont pas si vite. L'arrêter ? il n'y a pas moyen, tant qu'il n'existe pas d'autres charges contre lui. Il n'est pas repris de justice ; il n'a commis ni contravention ni délit...

— Ainsi donc, reprit Susanne en éclatant, j'aurai fait tout ce qu'une créature humaine peut faire ; j'aurai accepté et subi un an de torture ; je me serai imposé un rôle au-dessus de mes forces, qui m'accablait, me tuait, qui a failli cent fois me trahir ; je me serai condamnée à passer pour folle, à devenir un objet de pitié, d'étonnement et de mépris, à désoler ceux qui m'aiment, à braver la rumeur publique et le déshonneur, à voir Jacques en affectant de ne pas le reconnaître, à errer sans cesse dans ce lieu fatal qui me rappelait son malheur et le mien, et, ce qu'il y avait de plus cruel, à dissimuler mon dégoût et mon horreur en présence de l'assassin, à écouter ses paroles d'amour sans lui déchirer le visage avec mes ongles... J'aurai fait tout cela, et, quand je vais

recueillir le prix de toutes ces souffrances, je me brise contre un misérable obstacle !... On pourrait arrêter un braconnier... on ne peut pas arrêter un assassin !... Ah ! il me semblait pourtant — et je l'avais promis à Jacques pour le sauver du désespoir — il me semblait que Dieu était là !

Tout à coup ses larmes se séchèrent, et elle s'écria :

— Oui, Dieu est là, et je suis coupable d'avoir douté un moment de sa justice et de sa bonté !

Sur la table du juge d'instruction, elle venait d'apercevoir le volume des Cinq Codes. Elle s'en empara avec une sorte d'emportement, et le feuilletant d'une main fiévreuse :

— Ah ! dit-elle, ce livre qui m'a fait tant de mal va me faire un peu de bien !

Les témoins de cette scène commençaient à se regarder avec inquiétude. N'était-ce pas un trait de folie, et dès lors tout l'échafaudage des révélations de Susanne n'était-il pas réduit en poussière ? Elle feuilletait toujours :

— Oui, jem'en souviens bien, poursuivit-elle ; dans le temps... mon amour pour Jacques alarmait et irritait mon père. Parfois, pour obtenir ou forcer son consentement, je lui laissais entrevoir l'idée de me faire enlever par mon amoureux... et alors... il me répondait... Ah ! c'est cela !... il me répondait en ouvrant le Code, qu'il s'était fait prêter par notre voisin le notaire :

« Code pénal , article 354 : Enlèvement de mineure: »

« Quiconque aura, par fraude ou par violence, enlevé ou fait enlever des mineurs, ou les aura entraînés, détournés ou déplacés..... subira la peine de la réclusion. »

— Enlèvement de mineure ! reprit-elle avec plus de force ; on peut toujours, n'est-ce pas, arrêter un homme qui enlève une fille mineure?...

— Sans doute.

— Eh bien, je n'ai pas vingt ans.

— Que voulez-vous dire ?

— Que demain, à midi, vous pouvez envoyer le commissaire de police et les gendarmes à tel endroit de la route qu'il vous plaira de me désigner... Le reste, je m'en charge...

— Eh bien, soit ! fit le juge, qui entrevoyait une solution. A cinq ou six lieues de Villefort se trouve la commune de Chastagnier. La route départementale traverse le village. Il y a là une auberge assez propre, la *Boule noire*, tenue par un nommé Bardin ; je le connais, c'est un brave homme. Demain, à midi, le commissaire et les gendarmes frapperont à sa porte ; vous...

— Je ne demande pas autre chose... J'y serai, Perondi y sera, je vous le promets...

— Mais, du moins, point d'imprudences inutiles... En fait de péril, rien que le strict nécessaire...

— Ni imprudence, ni péril... le jugement de Dieu !  
répliqua Susanne, qui avait repris son attitude calme  
et fière.

## XVI

Elle sortit bien sûre, non-seulement que Matteo ne partirait pas sans l'avoir vue, mais qu'elle le trouverait rôdant à l'endroit où il avait pris l'habitude de l'attendre.

Elle ne s'était pas trompée ; il lui suffit du premier regard et des premières paroles du Piémontais pour comprendre que, si elle venait tenter sur lui une épreuve décisive, il arrivait, lui aussi, résolu à un suprême effort.

Il affectait cependant un certain calme. Sans doute il avait deviné que l'ardeur de sa passion le livrait à la merci de celle dont il se méfiait encore, tout en l'aimant avec furie.

Fixant sur la jeune fille ses yeux enflammés de convoitise et de fièvre, il lui dit froidement :

— Quel est celui de tes amoureux que tu as chargé aujourd'hui de m'espionner et de tirer sur moi ?

— Personne aujourd'hui ne tirera sur *nous*, répondit-elle en insistant sur ce dernier mot avec une inflexion particulière.

— N'importe ! je ne resterai pas ici ; le lieu n'est pas sain... Je m'en vais, mais je ne veux pas m'en aller seul.

Malgré son courage, Susanne ne put s'empêcher de frémir en songeant qu'elle avait défendu à Pierre Vialat de se mêler de ses affaires, qu'elle était seule, que ses cris n'auraient pas d'écho dans la bruyère déserte, et que Matteo, exaspéré de remords et de désirs, prêt à quitter le pays, décidé à tout, ne craignant plus rien, était arrivé à un de ces moments où tous les moyens de défense calculés contre un homme deviennent impuissants contre une bête fauve.

Pourtant elle dissimula sa frayeur, et lui dit :

— Où vas-tu donc ? et où veux-tu que j'aille ?

— Oh ! cette fois, je suis maître à la ferme, et nous ne serons pas dérangés par Costerousse... il était si pressé de ne plus me voir, qu'il est parti de grand matin pour le marché de Pradelles... Nous avons toute la journée à nous... Susanne, me comprends-tu ?...

Tandis qu'il prononçait ces mots, son visage décharné se colorait d'une rougeur sinistre : un sourire effrayant se dessinait sur ses lèvres. Il y avait en lui du satyre, du loup famélique et du réprouvé.

— Oui, je comprends, répliqua Susanne en faisant toujours bonne contenance ; mais, si j'ai encore un peu d'intelligence, j'ai complètement perdu la mémoire...

— Que veux-tu dire ?

— Il me semblait que l'autre jour... tiens, pas plus tard qu'avant-hier, un homme qui s'appelait, je crois, Matteo Perondi, me disait qu'il m'aimait...

— Ah ! il t'aime ! s'écria le Piémontais, dont la résolution intraitable parut céder à une émotion plus humaine.

— Il m'aimait, reprit-elle sans avoir l'air de l'entendre, et comme si elle poursuivait un souvenir et un rêve ; mais ce n'était pas pour m'entraîner de force, pour m'enfermer avec lui dans une maison maudite, pour faire de moi une misérable proie, et pour me dire demain : Va-t'en te livrer aux risées et aux insultes des gens du village !... Tu n'étais qu'une pauvre folle, tu seras une créature infâme !... Moi, pendant ce temps, j'aurai quitté le pays, et nous ne nous verrons plus... Non, le Matteo Perondi dont je parle me tenait un autre langage !...

— C'est vrai ! c'est vrai ! murmura Matteo, dont les traits bouleversés accusaient la lutte de toutes les passions mauvaises contre un sentiment meilleur.

Susanne devina qu'elle gagnait du terrain.

— Il m'offrait, poursuivit Susanne, de m'emmener

avec lui, loin, bien loin, dans une vallée... Attends! la mémoire me revient... Étais-je éveillée ou endormie, quand me sont apparues toutes ces images riantes? Il y avait, je crois, une jolie maison blanche, une prairie, des festons de vigne entrelacés à de grands arbres... un ciel bleu, un beau soleil, un air doux et tiède où on ne frissonne pas comme ici...

L'œil toujours fixé sur Matteo, elle semblait réprimer une sensation de froid.

Le Piémontais cédait de plus en plus à l'influence magnétique que Susanne exerçait sur lui.

— Mais c'est moi, bégayait-il d'une voix étouffée, c'est moi qui t'ai parlé de tout cela...

— Qui, toi?... je ne te connais pas!... c'était... oui, j'en souviens à présent... un pays nouveau... de nouveaux visages... Plus rien, ni en moi ni au dehors, qui me rappelât ce que j'ai souffert ici, ce que je souffre encore... Dans cette vie nouvelle, je devais peu à peu retrouver le calme, sortir de cet état qui me consume, qui me dévore... car je sens mon mal... il est là... et là...

Et, de sa main brûlante, elle frappait alternativement son front et sa poitrine en murmurant :

— Il y a des moments où je ne sais pas si c'est la nuit ou le jour, le feu ou le froid, la mort ou la vie que j'ai dans l'âme!

Elle parlait avec un mélange d'hallucination

douloureuse et de tristesse résignée qui serrait le cœur.

En dépit de ses révoltes furieuses, malgré les grossières fumées qui lui montaient au visage, Matteo était subjugué.

— Et puis, reprit-elle plus doucement, l'ai-je rêvé? Il y avait, au milieu de toutes ces douces images, un mot... un de ces mots que l'on ne peut entendre sans les retenir... Tu seras ma femme... ma femme !...

— Susanne! Susanne! c'est tout ce que je veux! tout ce que je demande! s'écria-t-il éperdu.

— Mais alors, pourquoi cette ferme, où je ne pourrais entrer que par violence, d'où je ne pourrais sortir que déshonorée? Qu'est-ce donc que cet amour, si, demain, en nous quittant, nous devons être perdus à jamais l'un pour l'autre, s'il ne me reste plus qu'à mourir de honte et de dégoût en te maudissant ?...

— Ah! oui, je te ferais horreur, dit Matteo, tour à tour dompté par la voix de Susanne et poussé par sa sauvage nature; mais qui me dit que tu ne vas pas encore m'échapper? Qui m'assure qu'en te laissant partir je ne te perde pas pour toujours?... Tu te joues de moi peut-être... C'est ce que je ne veux pas. J'aime mieux ta haine... Si tu me hais, je me tuerai; si tu meurs, je mourrai aussi; mais je souffre trop, j'ai trop de feu dans les veines; l'enfer est trop

avant dans mon cœur pour que cela puisse finir ainsi... Non, non, je ne veux pas qu'il soit dit que je t'ai tenue là, seule, en mon pouvoir, loin de ces gens qui me détestent et que je défie, le tout pour te voir m'échapper encore... Demain, dis-tu ? Il n'y a pas de demain... C'est aujourd'hui que je te veux, et tu vas me suivre.

Sa figure reprenait l'expression effrayante dont Susanne avait cru triompher. La pauvre fille eut un moment d'horrible angoisse en se voyant menacée de reperdre le terrain qu'elle avait gagné.

— Mais, dit-elle, si j'avais voulu t'échapper, j'avais un bien bon moyen... c'était de ne pas venir.

— Ah ! si je pouvais te croire !...

— Eh bien, ne me crois pas, mais viens ! répliqua Susanne dont la défaillance n'avait duré qu'un instant ; viens !... dans deux heures je serai en ton pouvoir comme à présent... Il y aura même pour toi cette circonstance plus favorable, que le soleil sera couché... En novembre, les soirées sont courtes et les nuits longues... Tu auras encore moins à craindre les regards et les rencontres... Tu te méfies de moi... mais je ne te quitte pas ; je ne songe pas à t'échapper, au contraire !... Si je le voulais, le pourrais-je ?... Tu es là pour me retenir de force, et je n'ai personne pour me protéger... Viens !...

Cette fois, Matteo fut vaincu.

Susanne avait reconquis son empire. Son air de franchise, l'énergie de son attitude, l'exaltation étrange qui donnait à ses paroles un sens mystérieux, à sa beauté un caractère surnaturel, la rendaient irrésistible. La bête fauve était domptée.

— Viens ! répéta la jeune fille.

Ce fut elle alors qui saisit le bras de Matteo et qui l'entraîna ; il se laissait faire.

Ils se trouvaient alors dans un de ces sentiers à peine frayés que les paysans de la Lozère appellent *chemins à talon*. Ça et là, le sentier s'effaçait dans une touffe de bruyères ou dans une échancrure de rochers, pour reparaitre quelques pas plus loin.

Ils arrivèrent à un massif de pins sylvestres, de vergnes et de noisetiers sauvages qui couvrait un assez large espace : Susanne fit halte.

— Vois-tu ces arbres ? dit-elle à Matteo ; le lendemain du meurtre de Simon Vernou, je fus attendue par ses parents et ses camarades accompagnés de tous les habitants du village... C'est là qu'ils m'assailirent, qu'ils m'insultèrent... ils allaient peut-être me jeter des pierres et de la boue... Pour me tirer de leurs mains, il fallut les gendarmes, ces mêmes gendarmes qui venaient d'arrêter Jacques... Tu sais pourquoi !... Tous ces hommes savaient que j'aimais Jacques... ils accusaient Jacques d'être l'assassin de Simon... Et... tu comprends ?... Oh ! que j'ai souffert !

Matteo avait tressailli : cet homme qui tout à l'heure eût commis un crime plutôt que de laisser Susanne lui échapper des mains, semblait maintenant l'accompagner à contre-cœur.

Mais Susanne ne lâchait pas prise ; elle ne lui fit pas grâce d'un tronc d'arbre, d'un creux de rocher, d'une touffe de fougères.

— Ici, disait-elle, était Vincent le charron... ici, le laboureur Queyranne... là, Chaquignon le bourrelier... plus loin, Brigois le forgeron... Et puis, Pierre Vialat, Matthieu, Claude, François, Étienne... Et tous me criaient : A bas ! à bas ! c'est par amour pour Susanne que Jacques a assassiné Simon Vernou !...

Une pâleur cadavérique avait succédé sur le visage de Matteo à l'ardente rougeur de la passion et de la fièvre.

Ils marchaient toujours, Susanne serrant le bras du Piémontais, qui parfois paraissait vouloir se dérober à son étreinte.

A mesure qu'ils avançaient, les grands arbres devenaient plus rares : bientôt Susanne et Matteo aboutirent à une clairière.

En face d'eux, était la maison du garde.

— Vois-tu cette maison ? dit la jeune fille : c'est là que j'ai passé des heures plus horribles encore que devant le jury de Mende. Arrêtée, prise au dépourvu, confrontée avec Jacques, interrogée par

ce procureur du roi que le démon acharnait à notre perte, forcée de me déshonorer et de mentir... Jacques, écrasé par les soupçons, accablé par l'interrogatoire, poursuivi par des cris de haine !

Et cette ceinture sanglante trouvée tout à coup sous la commode !... Horreur ! Tant que je resterai à portée de ces images, tant que cette maison pleine de fantômes se dressera devant mes yeux, ah ! qu'on ne me parle ni d'amour, ni de repos, ni de joie... mon cœur est fermé, ma tête est perdue... Quiconque essaierait de m'aimer m'apparaîtrait avec des taches de sang sur le visage et sur les mains !...

Et, avec un geste de folle, elle saisit les mains de Matteo, comme pour les examiner ; elle toucha son front en dardant sur lui un de ces regards étranges qui semblaient parfois plonger dans l'inconnu...

Le Piémontais ne savait plus s'il donnait le bras à une jeune fille ou s'il était enchaîné à un spectre, s'il brûlait de posséder Susanne ou de la fuir.

— Tu vois bien que je ne songe pas à t'échapper ! lui dit-elle.

Puis, le ressaisissant presque de force, elle l'entraîna de nouveau. Perondi se laissait conduire.

Ils passèrent derrière la maisonnette. Susanne écarta le rideau de sapins et de mélèzes. Elle regardait tour à tour les arbustes, dont les cassures avaient disparu sous une végétation nouvelle, et la

terre où elle semblait chercher des traces effacées ; puis elle reprit sa marche dans une direction opposée.

Elle fit encore deux ou trois courtes haltes, disant à demi-voix, comme si elle se parlait à elle-même, mais de manière à être entendue de Perondi :

— C'est ici qu'on découvrit l'empreinte des pas, tous dirigés vers la maison.

Et plus loin :

— Le juge disait bien que les empreintes ne se ressemblaient pas toutes... mais bah !...

Le soleil penchait à l'horizon : de gros nuages noirs chassés par le vent d'automne s'éparpillaient en courant à sa rencontre ; ses rayons obliques et sans chaleur s'émoussaient sur la cime des pins ; de grandes ombres montaient le long des collines ; la nuit approchait.

Susanne marchait toujours ; tout à coup le sentier se heurta à une rangée de cyprès dont la verdure sombre et immobile contrastait avec les branches nues des amandiers à demi morts. Cette haie séculaire ombrageait un mur grisâtre, mal tenu, servant de ceinture à un enclos où croissaient librement les mauvaises herbes.

Susanne entra par une des brèches de l'enclos. Elle ne soutenait plus Perondi, elle le trainait. Les forces du Piémontais semblaient épuisées ; ses jambes titubantes se dérobaient sous lui : il fermait

les yeux comme pour échapper à une vision redoutable.

Au bout de l'enclos, à quelques pas du mur, il y avait un léger renflement de terrain, sur lequel était plantée une croix de bois noir. C'est là que Susanne conduisit Matteo, incapable de faire la moindre résistance et semblable à une machine inerte dont elle aurait fait mouvoir les ressorts.

Ces quelques minutes avaient suffi pour remplacer le jour par un pâle crépuscule : l'ombre des grands cyprès couvrait peu à peu l'enclos comme un voile de deuil ; des bruits d'ailes couraient dans l'air ; les oiseaux de nuit interrompaient çà et là le morne silence du soir par un de ces cris funèbres qui ressemblent tantôt à la plainte d'un enfant, tantôt au grincement d'une girouette agitée par des âmes en peine.

— *Le Clos du Capélan !* dit Susanne. Tu vois cette croix de bois noir?... Elle marque l'endroit où Simon est tombé sous les coups de son assassin !

Ces derniers mots, cette évocation plus terrible que toutes les autres, rendirent à Matteo une force factice, la force des fiévreux et des désespérés.

Tenant un suprême effort pour secouer cet affreux cauchemar, il se redressa, s'affermir sur ses jambes, et dit à Susanne d'un ton de menace :

— Pourquoi m'as-tu amené ici ? Que me veux-tu?... Qu'ai-je de commun avec le Clos du Capélan,

avec la maison du garde, avec l'assassinat de Simon Vernou ?

— Rien, répondit la jeune fille, soutenant avec calme ce regard inquisiteur; rien!... Ce que j'ai voulu, en te promenant dans ce lieu d'horreur, où tout me parle de mes souffrances, c'est te prouver que je ne puis être ici qu'une folle ou une veuve!...

— Quoi ! dit le Piémontais, surmontant peu à peu sa terreur, cette promenade épouvantable...?

— Épouvantable pour moi, pour moi seule ! reprit Susanne, qui paraissait près de retomber dans un accès de délire ; mais il fallait bien te montrer que ce que tu voulais est impossible ; que, tant que je serai ici, me demander un mot d'amour, un regard, une caresse, est un sacrilège !... Dis-moi, ne te semble-t-il pas qu'on ne peut avoir ici que des idées de mort?... Ne crois-tu pas que, si je t'écoutais, si tu m'entraînais comme tu le voulais tout à l'heure, ton amour deviendrait ton supplice, que Dieu nous frapperait, que Simon Vernou reviendrait du cimetière et Jacques du bagne, pour nous punir et se venger ?...

En sa qualité d'Italien d'une intelligence assez peu cultivée, Matteo avait sa bonne part de superstition. Sa terreur, en changeant d'objet, n'en fut pas moins violente. Les pieds lui brûlaient sur cette terre humide, amoncelée en tertre, à deux pas de cette croix funèbre.

— Mais, alors, que veux-tu ? Parle ! murmura-t-il.

Ses dents claquaient ; ses cheveux se hérissaient sur sa tête ; son visage avait la couleur terreuse et verdâtre de cet enclos où il semblait retenu par une barrière invisible, comme une hyène enfermée dans sa cage.

— Je veux, reprit Susanne avec une exaltation croissante, je veux te dire que ce pays m'est cent fois plus odieux qu'à toi-même... Si j'y reste, je mourrai folle, tout à fait folle, après des années de torture et de misère... Je ne puis plus, je ne veux plus y rester !...

— Quoi ! s'écria Matteo, dont les traits exprimèrent une joie soudaine, mêlée d'un reste de frayeur ; ce que je te demandais l'autre jour, sans oser y croire... partir... t'enfuir avec moi !... Tu consentirais ?...

— Eh ! si je ne consentais pas, serais-je venue ce soir ?... Ne pouvais-je pas, jusqu'à ton départ, rester cachée chez mon père ?... Me serais-je imposé le supplice de cette dernière visite au *Clos du Capélan* et à la maison du garde, visite si cruelle et si terrible, que toi-même, étranger à ces souvenirs et à mes souffrances, tu étais presque aussi troublé que moi !.. Tu vois bien que je consens... Et maintenant que tu es sûr de m'emmener dans ton pays, veux-tu toujours m'entraîner dans cette ferme, d'où tu sais, n'est-ce

pas?... — je te l'ai déjà dit — que je ne sortirais pas vivante?...

— Non ! non ! à présent, c'est moi qui ne le veux plus ! s'écria Matteo, étonné et ravi de voir cette soirée lugubre s'éclairer tout à coup d'un rayon d'espérance ; Susanne, répète-moi que tu viendras, et, qu'une fois réunis, nous ne nous séparerons plus !

— Oui, je le répète, et ma présence ce soir le prouve mieux que toutes mes paroles.

— Et les détails du départ?... Les moyens de nous rejoindre ? Ordonne, je t'obéirai en tout...

— Eh bien !... tu as de l'argent ?

— Oui, dit-il, sans pouvoir réprimer un léger tressaillement.

— Et moi aussi, répliqua Susanne en faisant tinter dans la poche de son tablier plusieurs pièces qui rendirent le son net et vibrant de l'or.

Sa voix, en disant ces derniers mots, avait pris une inflexion singulière, que Perondi ne remarqua pas.

— Écoute-moi, dit-elle ; tu connais le village de Chastagnier ?

— Sur la route, à six lieues d'ici.

— Et sur la limite des deux départements. Il y a, à Chastagnier, une auberge... la *Boule noire*, tenue par un nommé Bardin, qui tient aussi des voitures à la disposition des voyageurs : Bardin nous

prêtera une carriole ; la carriole nous conduira à Aubenas. Une fois là, nous prenons la diligence, qui nous conduit à Valence, et de Valence à Nyons... route d'Italie!... Il faut donc que tu partes de ton côté, moi du mien... Je serai à Chastagnier demain, avant midi...

— J'y arriverai à la même heure.

— Non, une heure après, pour qu'on ne puisse pas nous voir ensemble dans le village... Tu demanderas Bardin l'aubergiste. Tu me trouveras dans une des chambres de l'auberge; tu frapperas à la porte, et je t'ouvrirai... A présent, séparons-nous... Il se fait tard... disons adieu à ce champ maudit. Je ne comprends pas maintenant comment j'ai eu le courage d'y venir et d'y rester. Au revoir!

— Au revoir! à bientôt?... à demain? dit Matteo, à qui l'ivresse de son amour faisait tout oublier.

— Oui, à demain.

— Ah! je voudrais y être déjà! s'écria-t-il avec cette fièvre de passion que la terreur avait un moment suspendue.

— Moi aussi, répondit Susanne en s'éloignant à grands pas.

S'il y eut de l'ironie dans cette réponse, les lecteurs le devinrent peut-être; mais Matteo ne pouvait le deviner.

## XVII

Susanne arriva à Chastagnier vers onze heures du matin.

Elle n'eut pas de peine à trouver la maison de l'aubergiste Bardin, située à l'extrémité du village. Trois boules peintes en noir au-dessus de la porte, lui servaient d'enseigne parlante.

L'aubergiste avait une bonne figure, et sa femme regarda Susanne avec une curiosité qui n'offrait rien de malveillant. Était-ce simplement l'effet de la beauté de Susanne, de cette figure à la fois chaste et passionnée que nul ne pouvait voir d'un œil indifférent? Avaient-ils reçu sous main quelque avis ou quelque instruction secrète, dépêchée par M. de Ribière? La jeune fille était trop émue pour remarquer cette nuance; mais, instinctivement, elle se sentit en pays ami.

Sa voix tremblait un peu en demandant une chambre.

— Conduis mademoiselle à la chambre du premier! dit l'aubergiste à sa femme.

Madame Bardin prit une clef: précédant Susanne,

elle lui fit traverser une petite cour sur laquelle s'ouvraient la cuisine, l'écurie et les remises ; au fond de la cour, un escalier en bois conduisait à une galerie extérieure. La chambre où madame Bardin fit entrer Susanne donnait d'un côté sur cette galerie, de l'autre sur le jardin potager, à une hauteur de 3 ou 4 mètres.

La voyageuse jeta un coup d'œil autour d'elle, constata la situation, mesura la hauteur de la fenêtre, et déposa son petit paquet sur une chaise. L'hôtesse ne s'en allait pas.

— Mademoiselle ne veut rien prendre ? mademoiselle n'a aucun ordre à donner ? dit-elle d'un air qui semblait solliciter quelque confiance.

— Non... c'est-à-dire oui... Dans une demi-heure, une heure peut-être, il viendra probablement quelqu'un... un homme jeune... de mauvaise mine... il demandera mademoiselle Susanne... Vous lui direz : C'est bien ici, et vous le ferez monter dans cette chambre... Il le faut... Mais je ne veux pas rester longtemps seule avec lui... Écoutez-moi ! Dès qu'il sera entré, vous apporterez sur cette table son dîner et le mien, en me disant que la carriole ne peut être prête que dans une heure ou deux... Je ne mangerai pas ; mais lui, il aura faim... Vous sortirez, et nous laisserez seuls... Seulement, vous ne vous éloignerez pas. Si j'ai besoin d'un prompt secours, ou s'il me plaît d'en finir, je m'approcherai de cette

porte — et elle montra la porte qui donnait sur la galerie — et je dirai très-haut : « Vous ne croyez donc pas en Dieu ? » M'entendra-t-on ?

— On vous entendra.

— C'est bien... Merci, madame ! Maintenant vous pouvez redescendre ; il est probable que l'homme va venir.

Au bout de vingt minutes qui parurent à Susanne bien courtes et bien longues, elle entendit des pas sur l'escalier de bois. Presque aussitôt on frappa un léger coup à la porte.

— Entrez ! dit Susanne.

C'était madame Bardin : elle précédait Perondi.

— Quelle heure est-il ? dit alors Susanne, s'adressant à l'hôtesse.

— Onze heures et demie.

— Et à quelle heure pourrons-nous avoir la carriole que vous m'avez promise ? reprit la jeune fille en appuyant avec intention sur ces derniers mots.

— Pas avant une heure, répliqua madame Bardin sans hésiter ; il a fallu ferrer le cheval, et il faudra lui donner l'avoine... En attendant, dit-elle au Piémontais, ne mangerez-vous pas un morceau ?

Il allait répondre. Susanne le prévint.

— Oui, madame ; mais vous nous servirez ici... Oh ! ce que vous voudrez... une omelette, une tranche de bœuf, une bouteille de vin...

L'hôtesse s'inclina et sortit.

— Tu comprends, n'est-ce pas? dit alors Susanne à Matteo, pourquoi j'ai voulu nous faire servir ici et non dans la salle commune? Tu comprends pourquoi j'ai demandé cette chambre au fond de la cour, et non pas celle qui donne sur la route?

— Mais je n'ai pas faim, moi! murmura Perondi, qui, au lieu d'écouter Susanne, la contemplait en silence, dans l'attitude d'un homme qui rêve tout éveillé.

— C'est égal, il faut manger, prendre des forces... Sais-tu qu'il y a une fameuse course d'ici à Aubenas, et qu'une fois repartis, il faut y arriver ce soir, sans débrider?...

— Susanne! Susanne! c'est donc toi?... Tu es venue!... Tu as tenu ta promesse! répétait le Piémontais avec un ravissement qui ressemblait à de la stupeur.

— Oui : mais songe à tenir la tienne, répliqua la jeune fille d'un ton ferme. Tu sais que, pour que je t'écoute, nous sommes encore trop près de l'endroit maudit... Tu sais que tu ne dois me parler de ton amour que quand nous serons dans ton pays, quand tu pourras m'appeler ta femme... J'ai dit ici que je t'attendais, que tu étais mon frère, que nous étions étrangers, et que nous repartions pour notre pays... On va venir d'ailleurs nous apporter le dîner... Ainsi, retiens ta langue, et plus de ces regards qui me font peur!

— Voilà la première fois, dit Matteo dont la voix tremblait et dont les yeux étincelèrent, la première fois que nous sommes seuls ensemble, à couvert, dans une chambre, loin de ces espions qui me tiraient des coups de fusil, loin de ce fermier de malheur... Susanne, je t'aime ! je t'aime !

— Mais, tais-toi donc ! on vient.

En effet, l'hôtesse rentrait, apportant le dîner : un morceau de mouton, des œufs, un fromage de Trintignac et du pain.

Susanne lui fit un signe.

— Maintenant, dit madame Bardin, je vais descendre à la cave vous chercher une bouteille de mon meilleur vin, du Saint-Georges de 1819 !... Vous m'en direz des nouvelles !

— Nous voilà servis, dit Susanne quand les plats furent rangés sur la table ; assieds-toi et mange. Nous aurons la carriole dans une heure, et, d'ici à minuit, nous ne nous arrêterons plus.

Le Piémontais s'assit.

Il tira de sa poche un couteau, et, les yeux toujours fixés sur la jeune fille, il se mit à couper le pain et la viande.

Bientôt l'hôtesse reparut ; elle tenait à la main une bouteille couverte de poussière et de toiles d'araignée.

— Voilà, mes enfants, dit-elle, qui va vous réjouir le cœur !...

Et, tout en parlant, ce fut elle cette fois qui fit un signe à Susanne : elle lui montrait la fenêtre.

Dès qu'elle fut sortie, Perondi déboucha la bouteille, remplit son verre jusqu'au bord et le vida d'un trait.

— Ah ! s'écria-t-il en faisant claquer sa langue, cette femme a raison ; il est meilleur que celui de la ferme.

Il se versa un second verre de vin, le but ; puis, courant à la porte, il la ferma à double tour et mit la clef en dedans.

— Que fais-tu donc ? lui dit Susanne inquiète.

— Ce que je fais ? Crois-tu que je veuille être dérangé à tous moments par cette bavarde ? Non, non, ajouta-t-il, ce vin m'a donné de bons conseils.

Et il en but rapidement un troisième verre, comme s'il craignait de manquer encore de résolution.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire, reprit-il d'une voix sourde et saccadée, que nous avons encore une heure devant nous, et que j'entends en profiter... Cette fois, tu es à moi, tu m'appartiens... il n'y a plus d'obstacle entre nous... je ne crains plus rien, je ne sais plus rien, sinon que mon pays est bien loin et que tu es ici...

Sa physionomie ne confirmait que trop le sens de ses paroles.

— Mais, misérable, s'écria Susanne, tu es fou ! je vais appeler à mon aide.

— Appeler ! répondit-il avec un ricanement terrible qui fit reluire ses dents blanches ; appeler pour te couvrir de honte ! On saura vite que tu n'es pas ma sœur... Et à qui persuaderas-tu que je t'ai forcée de partir avec moi, puisque tu es arrivée ici, seule, librement, et que je n'ai fait que te suivre ?

— Mais tes promesses ?...

— Oh ! mes promesses ! je les ai noyées dans mon verre ! dit-il en achevant de vider la bouteille.

L'homme amoureux avait disparu ; il ne restait plus que la bête fauve avec toute l'indomptable fureur de ses instincts.

Matteo se précipita sur sa proie, les bras ouverts, les mains tendues. Susanne lui faisait face, debout et collée contre la porte. Au moment où le Piémontais la touchait de ses doigts brûlants :

— Matteo Perondi, dit-elle d'une voix forte, vous ne croyez donc pas en Dieu ?

Au même instant, deux coups secs retentirent à la porte, et une voix s'écria du dehors :

— Au nom de la loi, ouvrez !

Et l'on entendit le bruit que font des crosses de carabines en frappant sur le bois ou sur la dalle.

— Ah ! malheureuse, tu me trahissais ! dit Matteo avec un accent de rage.

Prompt comme l'éclair, il prit le couteau resté sur la table et se rua sur la jeune fille. Elle l'attendit, calme et intrépide, et lui dit froidement en lui montrant la fenêtre ouverte :

— Imbécile ! au lieu de me tuer, sauve-toi !

Les coups redoublèrent à la porte, entremêlés d'un second cri : Au nom de la loi ! L'instinct de la conservation l'emporta chez Matteo ; il bondit comme un tigre du côté de la fenêtre et sauta sur l'appui, prêt à prendre son élan ; mais il s'arrêta tout à coup et se rejeta dans la chambre : il venait d'apercevoir un gendarme, immobile au-dessous de la fenêtre et les yeux fixés sur lui.

Ce fut l'affaire de quelques secondes ; il n'en fallut pas davantage à Susanne pour faire tourner la clef dans la serrure et pour ouvrir la porte.

Le commissaire du police entra, suivi du brigadier de gendarmerie et de trois gendarmes : on vient de voir où était le quatrième.

Toute résistance était impossible. Perondi, qui tenait toujours son couteau à la main, le fit disparaître sous sa blouse.

— Matteo Perondi, dit le commissaire, je vous arrête comme coupable du crime prévu par l'article 354 du code pénal.

Le Piémontais, bien entendu, n'avait jamais ouvert le Code et ne connaissait pas un mot de la jurisprudence française. Il devint livide.

— Article 354, enlèvement de mineure, reprit le commissaire après une pause.

Susanne, dont les yeux ne se détachaient pas de Matteo, le vit, à ces derniers mots, respirer comme un homme qui, redoutant une condamnation à mort, en serait quitte pour trois mois de prison. Son visage se rasséréna ; son regard n'offrit plus que l'expression vulgaire de l'accusé qui cherche à se défendre.

— Mais, dit-il, en montrant Susanne, je n'enlevais pas cette jeune fille ; c'est elle qui est venue ici volontairement. Dans tous les cas, elle est ma complice.

— Aussi, va-t-elle nous suivre, répliqua le commissaire ; vous vous expliquerez à Mende, devant le juge d'instruction.

Ces mots parurent rendre à Perondi une partie de ses anxiétés ; il baissa la tête et ne répondit rien.

Au même instant, l'honnête figure de madame Bardin se montra derrière le commissaire et les gendarmes.

— La carriole est prête ! dit-elle en adressant à Susanne un regard sympathique.

— C'est très-bien. Elle arrive à point pour nous ramener à Mende, dit le commissaire de police.

La carriole avait, comme d'habitude, deux banquettes, sans compter celle où se plaçait le cocher. Le commissaire fit monter Suzanne dans le fond,

et s'assit à côté d'elle ; le brigadier, avec un de ses hommes, occupa la banquette intermédiaire et fit mettre Matteo sur le devant, à côté du conducteur de la carriole. De cette façon, il surveillait tous les mouvements de Perondi et le séparait de Susanne.

Le lourd véhicule s'ébranla, et le cheval partit au petit trot.

## XVIII

Pendant que la commune de Chastagnier servait de théâtre à cette expédition, M. de Ribière ne restait pas inactif.

Le nouveau procureur du roi, M. Reverdon, offrait en tout un parfait contraste avec son brillant prédécesseur. Naturellement, il était disposé à blâmer et n'eût pas été fâché de détruire tout ce qu'avait fait M. Favernay.

Cependant, M. de Ribière, questionné souvent par lui, sur le procès de Jacques Boucard, n'avait pas cru devoir lui confier ses doutes, et il avait recommandé à sa femme d'imiter sa réserve. Seul, M. d'Estérac gardait là-dessus, avec son opinion très-nette, sa complète liberté de langage. Mais M. d'Es-

térac, surtout en été et en automne, ne faisait à Mende que des apparitions courtes et rares. Or le nouveau procureur du roi était arrivé en juin, et l'automne finissait à peine.

Tout s'était donc borné à quelques escarmouches dont M. Reverdon fut le témoin, et où les deux beaux-frères échangeaient, l'un ses protestations in-priables en faveur de l'innocence de Jacques, l'autre les raisons dictées par ses fonctions de juge. Quand il en demandait l'explication :

— Oh ! ce n'est rien, lui répondait M. de Ribière. C'est ce brave d'Estérac qui s' imagine, parce que la mère de Jacques Boucard a été sa nourrice, que Jacques ne peut pas être un criminel.

Telle était la situation, lorsque, à la suite de son dernier entretien avec Susanne, M. de Ribière se décida à parler et à agir.

Il s'en ouvrit, le soir même, au procureur du roi, qui, stupéfait d'abord, puis hésitant, puis entraîné, finit par s'écrier :

— Oui, c'est bien cela !... Madame de Ribière et M. d'Estérac avaient raison, car j'ai deviné que madame de Ribière était au fond de l'avis de son frère. Maintenant, je parierais comme eux que Jacques est innocent !

Puis, plus froidement :

— Et maintenant, dit-il au juge d'instruction, quel sera notre plan de campagne ?

M. de Ribière lui expliqua ce qui devait se passer le lendemain à Chastagnier, et son intention d'y envoyer de grand matin le commissaire de police et les gendarmes.

— Excellent ! reprit M. Reverdon ; mais cela ne suffit pas. Si l'expédition réussit, Susanne et ce Piémontais seront ici le soir. Il faut que, dans la journée, le fermier Costerousse soit arrêté...

— Costerousse ! j'y avais pensé ; mais à quel titre ? sous quel prétexte ?

— Parbleu ! comme complice de l'enlèvement d'abord ; puis nous trouverons bien un *joint* pour arriver à la grosse affaire...

Voilà comment, le même jour et presque à la même heure où Matteo Perondi était arrêté à Chastagnier, Anselme Costerousse fut arrêté dans sa ferme.

L'arrestation fut si rapide et si peu bruyante, la ferme était si isolée, qu'Anselme fut emmené et incarcéré sans que personne s'en doutât.

A six heures, on vint le chercher pour le conduire devant le juge d'instruction, assisté du procureur du roi. Perondi et Susanne étaient arrivés depuis quelques instants.

— Anselme Costerousse, lui dit le juge, vous savez de quoi l'on vous accuse ?

Le fermier regarda successivement Matteo qui détournait les yeux, Susanne qui soutint son regard avec

une fermeté implacable, les deux magistrats dont l'attitude ne pouvait rien lui apprendre, et il répondit d'une voix sourde :

— Non, monsieur.

— Vous êtes prévenu de complicité dans le détournement de Susanne Servaz, fille mineure, par votre valet de ferme, Matteo Perondi, reprit le procureur du roi, accentuant chaque mot, l'œil fixé sur Coste-rousse.

Celui-ci ne s'attendait à rien de pareil. En se voyant accusé d'un fait dont l'importance lui semblait minime, il éprouva une sensation de soulagement pareille à celle qu'avait éprouvée Perondi. Cette sensation triompha de son caractère dissimulé, et sa figure le trahit.

Il se remit pourtant, et avec une volubilité qui n'était pas dans ses habitudes et qui déguisait assez mal le tremblement de sa voix :

— Ah ! c'est cela ? dit-il, voilà pourquoi je suis arrêté?... Mais, monsieur le juge, je ne savais absolument rien de cette équipée... J'étais allé au marché de Pradelles chercher un valet pour remplacer Matteo. Nous nous étions quittés avant-hier matin, sans qu'il m'eût dit un mot de ce beau projet... Ah ! s'il m'en avait parlé, le malheureux ! que n'aurais-je pas fait pour l'en détourner?... Avec quel empressement je serais venu avertir la justice ! Car je suis un homme paisible et raisonnable, moi !...

Mais lui, depuis quelque temps, il était fou... Je voyais bien que cette fille lui avait tourné la tête... Moi son complice, mon bon monsieur ! mais c'est tout le contraire !... N'est-ce pas, Matteo, que je ne cessais pas de te dire : « Prends garde ! prends garde ! Cette Susanne t'a ensorcelé... il t'arrivera malheur... » C'est un sort, messieurs, qu'elle lui avait jeté... Et puis la jeunesse, voyez-vous, ça n'écoute que son caprice... c'est peine perdue de vouloir la conseiller... A présent, je vois que Matteo avait son plan... Quelle folie ! Qui aurait pu y croire?... Mais parle donc, animal !...

Ces derniers mots furent dits, en guise de péroraison, à Matteo, qui se taisait, regardant d'un air sombre tantôt le fermier, tantôt Susanne.

— Que de paroles ! reprit M. de Ribière. On nous assure pourtant que vous êtes l'homme le moins bavard de toute la commune.

Il y eut un silence.

Le juge d'instruction appela un des gendarmes qui se tenaient à la porte, et lui dit en lui montrant le Piémontais :

— Cayrol, fouillez cet homme.

Matteo pâlit, et cette pâleur se refléta sur le visage du fermier.

L'opération ne dura qu'une minute. Matteo, faisant passer son couteau d'une main dans l'autre avec une dextérité de prestidigitateur, sut le dérober

aux recherches du bon gendarme ; mais il n'en put faire autant pour l'argent qu'il portait sur lui. Celui qu'on trouva dans ses poches et dans sa valise formait un total de quinze cents francs.

— Vous êtes bien riche ! dit M. Reverdon avec une légère nuance d'ironie. Costerousse, à quel chiffre montaient les gages annuels de votre valet ?

Costerousse hésitait.

— Dans votre intérêt, n'hésitez pas ! reprit M. Reverdon avec force. Toute hésitation peut vous nuire.

— Cinquante écus par an.

— Bien ! Perondi est resté quatre ans chez vous. En admettant qu'il n'eût pas fait, pendant ces quatre ans, un seul centime de dépense — ce qui n'est pas probable — il pourrait, à la rigueur, avoir six cents francs sur lui... pas un liard de plus. Comment expliquez-vous qu'il en ait quinze cents?... Ou il vous a volé, ce qui donnerait immédiatement lieu à une autre instruction ; ou c'est vous qui lui avez donné cet argent pour l'aider à enlever Susanne, et alors vous êtes son complice... Voyons ! déclarez-vous à la justice que Matteo Perondi vous a volé?...

Costerousse ne répondait rien ; il sentait peser sur lui le regard menaçant de Matteo.

— Je répète ma question, dit le juge ; déclarez-vous que Matteo Perondi vous a volé ?

— Mais, balbutia le fermier, forcé dans ses der-

niers retranchements, qui vous dit qu'il n'ait pas reçu de l'argent de chez lui?... ou bien... peut-être... c'est qu'il aura pris cet argent ailleurs... dans une autre maison que la mienne...

— Misérable ! s'écria le Piémontais qui fit mine de s'élancer, les poings fermés, sur Costerousse.

M. de Ribière l'arrêta d'un geste, et continua :

— De l'argent de chez lui?... Mille ou douze cents francs à la fois?... Est-ce vraisemblable?... Cet argent ne serait pas arrivé tout seul... Il sera facile de consulter les registres du bureau de poste de Villefort... Reste l'hypothèse du vol... Matteo Perondi, qu'avez-vous à dire?...

— J'ai à dire que cet homme est un scélérat... un scélérat ! répéta d'une voix étranglée le Piémontais, poussé à bout et n'écoutant plus que sa rage et sa haine.

— Un scélérat ! voilà un bien gros mot, reprit doucement le procureur du roi en échangeant avec M. de Ribière un regard d'intelligence... Non, il cherche à se défendre contre un chef d'accusation de plus en plus évident. Car enfin, poursuivit-il en se tournant brusquement vers Costerousse, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Si cet argent n'est pas tombé du ciel, si Perondi ne l'a pas reçu de chez lui et s'il ne l'a pas volé, il est clair que c'est vous qui le lui avez donné... Avec les deux ou trois cents francs qui pouvaient, tout compte fait,

lui rester, il lui eût été impossible, une fois dans son pays, de se mettre en ménage, ayant une femme sur les bras. Vous avez voulu quadrupler ou quintupler la somme... c'est d'un bon maître et d'un homme riche, soit; mais le fait de la complicité en ressort avec la dernière évidence.

— Votre ferme, dit à son tour le juge d'instruction, ne passait cependant pas pour contenir des trésors.

Costerousse, muet, écrasé, l'œil plombé, la bouche crispée, le teint blême, faisait songer au scorpion que l'on enferme dans un cercle de charbons ardents.

M. de Ribière se leva :

— Nous n'obtiendrons rien aujourd'hui d'Anselme Costerousse, dit-il en s'adressant au procureur du roi; donnons-lui la nuit pour réfléchir!

Les gendarmes emmenèrent le fermier; M. de Ribière les suivit jusqu'à la porte, les vit descendre l'escalier. Alors, se retournant tout à coup et allant droit à Matteo, il lui dit avec une incroyable expression de certitude et d'énergie :

— Cet homme qui vient de sortir est l'assassin de Simon Vernou, et vous êtes son complice!

Puis il ajouta d'un ton plus doux :

— Perondi, avouez tout! C'est le seul moyen d'améliorer votre position, qui ne saurait être plus grave.

Aux premiers mots prononcés par M. de Ribière, le Piémontais s'était replié sur lui-même et acculé contre le mur, comme s'il avait cru voir se dresser devant lui ou le spectre de sa victime ou les gendarmes prêts à le conduire à l'échafaud.

Ses lèvres blanchirent ; sa langue paralysée ne répondit d'abord que par un murmure strident et inintelligible.

Il fit cependant un violent effort pour maîtriser l'épouvante qui contractait son visage, et répliqua d'une voix étouffée :

— Ce n'est pas vrai!... ce n'est pas vrai!... L'homme a été jugé... je n'ai rien à avouer!...

— Remarquez, reprit froidement le juge d'instruction, que, de toutes façons, vous ne pouvez éviter les galères... L'enlèvement de mineure se complique ici d'un vol manifeste. Que vous ayez pris cet argent chez votre maître Costerousse ou dans quelque autre ferme du voisinage, peu importe ; c'est de l'argent volé.... Donc, si vous n'avouez pas, et s'il n'y a pas contre vous de preuves suffisantes — ce que nous allons voir tout à l'heure — vous n'y gagnez rien ou presque rien... Or, voici ce qui va arriver. Demain, de grand matin, nous ferons subir à Anselme Costerousse un nouvel interrogatoire, et dans des conditions qui ne lui permettront pas de nier... Si, pressé par l'évidence, il se déclare coupable, c'est lui qui aura les bénéfices des premiers aveux. Vous

serez, vous, l'assassin et le voleur, et il ne sera plus que votre complice... Vous ne l'aimez guère, je crois?

Le Piémontais fit un geste de haine et de dégoût.

— Eh bien, réfléchissez. C'est lui, très-probablement, qui profitera de votre obstination à nier un fait qui va éclater à tous les yeux... car nous avons des preuves. Si, au contraire, vous prévenez par des aveux complets les rigueurs de la justice, je puis dès aujourd'hui vous promettre la vie sauve, et M. le procureur du roi ne me démentira pas.

M. Reverdon fit un signe d'assentiment.

— Allons, parlez, nous attendons ! reprit le juge d'instruction avec insistance.

Un moment, Matteo parut hésiter. Mais cet instinct de dénégation absolue inné chez tous les criminels fut plus puissant en lui que tout le reste.

Ahuri, hébété par les alternatives extraordinaires qu'il subissait depuis la veille ; d'une intelligence trop grossière pour dépasser le fait matériel, obéissant aveuglément à la situation présente, il ne conservait plus qu'une idée nette :

Tout nier, nier toujours !

Et il répétait obstinément, comme si c'eût été un tic ou un râlé :

— Ce n'est pas vrai ! . l'homme est jugé ; l'affaire est finie !

M. de Ribière laissa cette situation se prolonger pendant quelques minutes. Puis, s'adressant à Susanne qui, pendant toute cette scène, avait gardé un silence et une immobilité de statue :

— Mademoiselle, lui dit-il, nous ne vous avons pas encore confrontée avec votre *ravisseur*... Je vous donne la parole... Vos efforts pour le persuader seront peut-être plus heureux que les miens...

Susanne fit alors un pas vers Matteo. Les yeux fixés sur lui, les bras croisés sur sa poitrine, debout et bien en face, calme et presque souriante :

— Ainsi donc, toi aussi, tu as cru que j'étais folle? lui dit-elle de cette voix ferme et vibrante qu'il ne pouvait entendre sans un mélange d'ivresse sensuelle et de superstitieuse émotion.

Il la regarda d'un air effaré et ne répondit point.

— Et tu as cru, reprit-elle, non pas que je t'aimais — tu m'auras du moins épargné cette injure — mais que je pourrais peut-être t'aimer un jour si je quittais mon pays pour te suivre dans le tien? Ah! *pécaïre*, sais-tu ce que tu étais pour moi? je vais te le dire... Oui, apprends que je t'aurais haï, méprisé, repoussé; que tu m'aurais inspiré, ainsi que ton digne maître Costerousse, autant de dégoût que d'horreur, quand même je n'aurais pas deviné, dès le premier jour, que tu étais, avec lui, l'assassin de Simon Vernou, l'auteur des malheurs de Jacques... de Jacques, mon seul amour, ajouta-t-elle avec une

exaltation qui, cette fois, n'avait plus rien d'alarmant.

Perondi était atterré ; la rage de l'amour basoué commençait à se mêler dans cette brutale nature aux terreurs du scélérat placé en face de ses juges.

Ses yeux obliques, dont le feu, pendant son interrogatoire, s'était éteint dans une sorte de stupeur et d'atonie, lancèrent un éclair livide.

Susanne reprit, froide et implacable :

— Dans tout le pays, tu étais le dernier que j'aurais écouté, le dernier que j'aurais regardé, et, si tu avais eu l'audace de lever les yeux sur moi, je t'aurais traité comme une bête venimeuse qui dresse la tête pour vous mordre au talon... Comprends-tu maintenant pourquoi j'ai fait semblant d'être folle, pourquoi tu m'as, un matin, rencontrée sur ton chemin, et pourquoi, au lieu de te chasser ou de te fuir, j'ai eu l'air de te chercher ?

L'idée que Susanne s'était jouée de lui, qu'il avait été pour elle un instrument et un moyen, cette idée que Perondi avait parfois vaguement entrevue à travers le délire de sa passion, lui apparaissait avec une impitoyable évidence.

Il tressaillit. Elle continua :

— Oui, je savais que vous étiez ses assassins. Dieu me l'avait dit ; mais comment le prouver?... Je voulais, moi, l'objet de votre méfiance, pouvoir circuler

autour de la ferme, vous approcher, vous voir, vous épier, vous entendre... Pour cela, je n'avais qu'un moyen, passer pour folle. Grâce au ciel, vous vous y êtes trompés comme tout le monde ! Dieu m'a protégée, après m'avoir éclairée... Il m'a donné une force surnaturelle dont je ne m'attribue pas le mérite... Sais-tu, Matteo, quand j'allais ainsi à ta rencontre, ce que je craignais le plus ? Ce n'était pas de faillir ou d'être tentée de t'aimer... C'était de me trahir, d'oublier mon rôle de folle, à force de dégoût et de haine... — Et à présent, tu vas tout avouer, n'est-ce pas ? Tu n'as plus d'autre ressource, si tu veux essayer de fléchir, non la justice des hommes, mais leur miséricorde !

Si Matteo avait été seul avec Susanne, au milieu des champs, et qu'elle lui eût dit ce qu'il venait d'entendre, de deux choses l'une : ou bien il l'aurait tuée à coups de couteau, ou bien il se serait enfui en criant : Eh bien, oui, puisque tu t'es jouée de moi, puisque ce n'est plus pour moi la peine de vivre, je puis tout avouer... C'est moi qui suis l'assassin !

Mais là, dans cette chambre, devant ces magistrats, à deux pas des gendarmes, à cent pas de la prison, il se sentait pris dans son système des mensonges comme dans un étau.

Il avait eu d'ailleurs le temps de réfléchir qu'une des conséquences les plus immédiates de son aveu

serait de faire revenir Jacques, et que Jacques épouserait Susanne.

Une jalousie féroce, comme l'avaient été sa cupidité et sa convoitise, s'alluma tout à coup dans son âme infectée de désirs, de haine, d'angoisse et de désespoir.

Ce n'était plus Costerousse qu'il haïssait ; c'était Jacques. Il fit un effort et répondit à la jeune fille en essayant un ricanement qui ressemblait au sifflement d'une vipère à demi écrasée :

— Tout ça, c'est des bêtises, des histoires auxquelles je ne comprends rien... Je t'ai aimée, parce que tu es belle ; je t'ai enlevée, parce que je t'aimais ; voilà tout. Quant au reste, je ne sais pas ce que tu veux dire.

Susanne regarda en dessous M. de Ribière, qui lui fit signe de ne pas se décourager ; elle n'en avait pas envie.

— Ah ! tu appelles cela des histoires ? reprit-elle avec un méprisant sourire d'ironie. Eh bien, mes histoires ne sont pas finies... Tu es allé à la foire du Vigan... J'y suis allée aussi, et je t'y ai vu.

Matteo fit un mouvement ; mais, décidé à refuser tout aveu, il s'opiniâtrait de plus en plus dans un mutisme absolu.

— Je t'y ai vu, poursuivit Susanne. Tu étais avec un maquignon espagnol, nommé Marianno Beda-

rès... Celui-là, je le retrouverai, s'il le faut, dussé-je aller à pied d'ici en Catalogne... Tu marchandais un cheval que tu as emmené le lendemain matin. Seulement, ce cheval n'était qu'un prétexte. Ce que tu voulais, c'était changer contre de l'argent de France l'or que vous aviez pris, Costerousse et toi, dans la ceinture de Simon...

Écrasé, anéanti, le Piémontais aurait voulu que ses yeux fussent muets comme sa bouche ; mais une puissance invincible ramenait de temps à autre son regard vers la jeune fille.

— Attends, je n'ai pas encore fini, reprit Susanne. Cette somme que tu rapportais et dont je pourrais te dire le chiffre, je vais t'en dire l'emploi... Le cheval d'abord ; puis les beaux habits que tu as achetés pour me plaire ; ensuite, deux rentes arriérées, que Costerousse a payées à M. Claudet, son propriétaire ; plus, vingt-cinq journées de maçon pour réparer et recrépir les bâtiments de la ferme ; plus, trois cent trente francs que Costerousse devait à mon père, et dont il s'est acquitté le 4 octobre ; enfin, quinze cents francs qu'il t'a comptés le dernier jour, et qui sont là sur la table de M. le juge!...

Même silence, même attitude de Matteo.

— Ah ! j'oubliais... Je t'ai parlé de ce maquignon catalan, Marianno Bedarès... A huit heures du matin, il te livrait le cheval et te donnait de l'argent en

échange de ton or. A midi, j'étais chez lui, et il me donnait en échange de mon argent quelques pièces de cet or, de l'or volé à Simon assassiné. Tiens, les voilà !

Et elle lui jeta, pour ainsi dire, à la face, le quadruple, les deux doublons et les quatre piastres. Qu'en dis-tu ? ajouta-t-elle en l'écrasant de son sourire.

— Je ne dis rien ! murmura-t-il.

— Tu ne dis rien, mais moi, j'ai encore quelque chose à te dire. Ta querelle du dernier jour avec Anselme, je l'ai entendue... C'était sur la terrasse, devant la ferme... Il réglait ton compte ; vous étiez attablés. Il y avait sur la table deux gobelets d'étain, deux bouteilles et le sac qui contenait cet argent... Chaque fois que ton maître t'opposait un refus, une raillerie ou un reproche, tu le menaçais de venir à Mende faire je ne sais quelle révélation au procureur du roi et au juge d'instruction... Eh bien, Matteo, tu es à Mende. Voici le juge d'instruction et voilà le procureur du roi... parle !

Pendant toute cette scène, les deux magistrats échangeaient des regards d'admiration en écoutant cette jeune fille que le sentiment de sa mission rendait si courageuse et si forte.

— Non ! non ! répétait Perondi, l'écume à la bouche.

Au même instant, Susanne se retourna encore

une fois vers lui, et, l'étreignant d'un regard :

— Ah! tu ne veux rien dire? s'écria-t-elle avec exaltation; eh bien, les corbeaux parleront... les corbeaux ont parlé! Tu sais?... « Si c'étaient les mêmes!... Simon!... » C'étaient les mêmes, entends-tu... les mêmes!...

Et, avec une étonnante fidélité de souvenirs, Susanne se mit à contrefaire le geste de Perondi montrant les corbeaux au fermier, l'attitude terrifiée de Costerousse, le mouvement de colère et d'effroi avec lequel il avait fermé la bouche à son valet. Dans ce mouvement rapide, elle s'était rapprochée de la fenêtre, les bras levés vers le ciel, et, avec un peu d'imagination, on aurait pu croire qu'elle voyait réellement les corbeaux traversant l'espace.

Elle évoquait au hasard cette image, et pourtant elle était instinctivement certaine de frapper juste.

Perondi, tel que nous avons essayé de le peindre, était Italien des pieds à la tête. La superstition lui arracha ce que n'avaient pu obtenir ni les questions des magistrats, ni l'espoir d'atténuer sa peine, ni les preuves accumulées par Susanne.

Une indicible expression de terreur succéda sur son visage à l'espèce d'entêtement bestial qui le soutenait encore.

Il se rejeta en arrière; et, comme s'il eût vu à travers le plafond de la chambre les corbeaux

noirs à l'aile grise passer dans un ciel nuageux, il s'écria d'une voix haletante :

— Ah ! les voilà ! les voilà !... Eux encore ! Toujours !... Ce n'est plus Susanne qui parle, c'est Satan... S'il veut m'emmener, il le peut ; faites de moi ce que vous voudrez.

On l'emmena.

Un quart d'heure après, M. de Ribière et M. Reverdon conduisaient triomphalement Susanne dans le salon, où les attendait le groupe fidèle, M. d'Estérac, sa sœur et la petite Marie.

— Je vous présente, dit M. de Ribière en montrant Susanne, un juge d'instruction qui en sait plus que nous...

— Dieu en sait plus que moi ! répondit-elle humblement.

Et, enlevant dans ses bras sa chère Marie, elle la couvrit de baisers, — en songeant à Jacques.

## XIX

Malgré le soulagement qu'avait éprouvé Costerousse en apprenant que tout se réduisait contre lui à un fait de complicité problématique dans le détour-

nement d'une mineure, il n'était pas tranquille, et la nuit qu'il passa en prison fut très-agitée.

Ce qui lui rendait toutes ses angoisses , c'était l'impossibilité d'expliquer l'origine de la somme trouvée dans la valise et dans les poches de Matteo.

Il retournait cette question dans tous les sens. Inventait-il pendant ces heures d'insomnie une réponse spécieuse? Sa frayeur redoublait en songeant qu'il ne pouvait pas s'entendre avec le Piémontais, et que celui-ci, très-probablement, achèverait de gâter par ses réponses une situation déjà fort compliquée. Il y avait tant de chances pour que Perondi eût perdu la tête, pour que, dans un accès de rage, de désespoir amoureux ou de délire, il eût laissé échapper des paroles imprudentes et remis sur la voie les magistrats dépistés!

Anselme dormit donc fort mal, et ce fut avec un violent battement de cœur qu'il entendit le matin tirer les verrous de sa cellule. On venait le chercher pour qu'il eût à comparaître de nouveau devant le juge d'instruction et le procureur du roi.

Ceux-ci avaient consulté Susanne, qui leur inspirait, surtout depuis la scène de la veille, une déférence et une confiance sans bornes. Il fut décidé que cette fois le fermier serait interrogé séparément, sauf à le confronter, s'il le fallait, soit avec la jeune fille, soit avec Matteo.

Anselme s'était bien promis, quoi qu'il arrivât, de

se tenir sur la défensive, de se mettre en garde contre toute compromettante surprise.

Il put croire, au premier moment, que tous ses projets de prudence étaient superflus et que ses dernières appréhensions allaient être dissipées...

— Eh bien, lui dit le juge d'instruction, l'origine de cette somme d'argent trouvée sur Matteo Perondi est justifiée... L'explication était bien simple, et nous sommes étonnés de n'y avoir pas songé...

En dépit de tous les efforts de Costerousse pour paraître impassible, sa physionomie sombre et anxieuse s'éclaircissait à vue d'œil et exprimait, en fait de curiosité, un peu plus que le strict nécessaire. Le juge ajouta :

— Oui, cette pauvre jeune fille n'a pas conscience de la gravité de ses actes ; son idée fixe était de ne plus revenir dans ce pays où elle a tant souffert avant et après la condamnation de Jacques Boucard... Elle avait emporté cet argent, en quittant la maison de son père. Pendant les quelques heures qu'elle a passées à Chastagnier avec Perondi, ce dernier le lui a pris. Naturellement, Susanne en était honteuse. Perondi craignait d'aggraver sa position, et cet aveu, qui expliquait tout, il nous a fallu bien du temps pour le leur arracher.

Costerousse croyait rêver. Si la figure et le langage du magistrat eussent été moins sérieux, il aurait pensé qu'on se moquait de lui.

Comment son valet, à demi fou de désespoir et d'amour, avait-il eu cette idée triomphante? Comment ne lui était-elle pas venue, à lui, Costerousse? Et comment Susanne s'était-elle prêtée à ce bienfaisant mensonge? Mystère.

Mais s'il renonçait à le comprendre, il se réjouissait d'en profiter. Comme sa conscience, au point de vue de l'enlèvement de Susanne, ne lui reprochait absolument rien, il se voyait déjà sortant de prison et reprenant le chemin de sa ferme.

Pour un rien, sa figure, habituellement farouche et surnoise, aurait pris une expression de gaieté.

Le procureur du roi ajouta quelques mots qui devaient achever de tranquilliser Anselme.

— Décidément, dit-il, il paraît que l'acte insensé et criminel de votre valet de ferme n'a eu d'autre complice que la faiblesse d'esprit de cette pauvre fille... Sa déclaration ne nous laisse là-dessus aucun doute... Vous avez blâmé son amour, raillé sa folie, et vous vous êtes absenté, sans rien connaître de son projet...

— Alors, fit Costerousse d'une voix mielleuse, mais moins assurée qu'il n'aurait voulu, je vais sortir d'ici?...

— Oui, reprit M. de Ribière, quand vous nous aurez expliqué un détail bizarre, absurde, dont nous sommes pourtant forcés de tenir compte.

— Lequel ? dit Costerousse, retombant dans ses anxiétés.

— Susanne et Matteo ont fini par se quereller devant nous ; la discussion s'est animée, et la jeune fille a fini par s'écrier : — Demandez-lui donc ce qu'il voulait dire, lorsque, attablé avec son maître devant la ferme et voyant passer sur sa tête une troupe de corbeaux, il a dit tout à coup, avec terreur, à Costerousse : — Vois ! si c'étaient les mêmes... ceux que Simon Vernou... ? » Alors (c'est Susanne qui parle), vous auriez, vous, Costerousse, manifesté une terreur singulière... On vous aurait vu pâlir, faire un geste comme pour fermer la bouche à Perondi. Vous lui auriez dit précipitamment : « Tais-toi, malheureux, tais-toi ! » — Et vous seriez rentré dans la maison en fermant la porte avec violence...

Figurez-vous un condamné passant, en une minute, de la certitude d'obtenir sa grâce à la certitude d'être exécuté, vous aurez une idée du bouleversement qui s'opéra dans les traits et l'attitude de Costerousse.

Son intelligence n'était pas beaucoup plus cultivée que celle de Perondi, et il avait, lui aussi, sa bonne part de superstition. Pendant sa longue insomnie, il s'était préparé à bien des questions embarrassantes ; il avait ruminé bien des réponses plus ou moins habiles, et voilà qu'on lui

adressait la seule question qu'il n'eût pas prévue !

Comment y répondre ? Il essaya, tant bien que mal, de réagir contre son épouvante et répondit en balbutiant :

— Faut-il donc s'inquiéter des rêves d'une folle ?

— Oui, reprit M. de Ribière, sans hausser le ton ; Susanne est folle, c'est vrai ; mais remarquez que cette folie ne ressemble pas aux autres. Elle a des intermittences. Tantôt cette jeune fille divague, tantôt elle parle comme les personnes les plus raisonnables. Nous aurions fait, d'ailleurs, moins d'attention à son récit étrange, si Matteo n'avait paru, en l'écoutant, mille fois plus troublé que ne le comportait, selon nous, cette fantastique histoire. Vous ne pouvez vous imaginer, poursuivit le juge, les yeux fixés sur Costerousse, l'effet qu'elle a produit sur votre valet de ferme. C'est à n'y pas croire ! sa figure s'est décomposée.... Vous savez s'il était pâle !... Eh bien, sa pâleur est devenue celle d'un cadavre. Sa poitrine était haletante ; de grosses gouttes de sueur coulaient sur son front ; ses dents claquaient ; nous avons cru qu'il allait s'évanouir ; nous l'entendions murmurer : « Les corbeaux !... les voilà !... toujours eux ! » Et vraiment, on eût dit qu'il voyait encore planer sur sa tête ces oiseaux noirs évoqués par Susanne !

Ces paroles étaient prononcées lentement, distillées, pour ainsi dire, goutte à goutte. Les deux ma-

gistrats regardaient fixement Costerousse placé en pleine lumière, et ils pouvaient suivre sur son visage, dans l'expression de ses yeux, dans le tremblement de son corps, tous les effets que le juge venait de décrire.

— Nous avons, poursuivit-il, pressé Matteo de questions. Il a longtemps refusé de répondre, jusqu'au moment où, arrivé au dernier paroxysme de terreur, il a fini par nous dire : « Allez demander la réponse à mon maître Costerousse !... »

— Le bandit ! s'écria Costerousse en grinçant des dents.

— C'est cette réponse que nous vous demandons... Après quoi, vous serez mis immédiatement en liberté.

— Jamais ! jamais !... Je ne sais rien, je n'ai rien à dire... C'est un mensonge, un rêve, le cauchemar d'un esprit malade, balbutiait Anselme hors de lui.

— C'est possible !... mais pourquoi ce nom de Simon Vernou prononcé au moment même où ces corbeaux passaient sur votre ferme ? dit le procureur du roi avec une nouvelle insistance.

— C'est, murmura Costerousse pris dans une sorte d'invisible engrenage, c'est Matteo et cette fille qui se sont entendus pour me perdre... Susanne me détestait depuis longtemps, et Perondi, sous prétexte que je ne lui aurais pas fait exactement son compte,

est parti en proférant contre moi des paroles de menace.

— Son compte ? mais vous vous calomniez ! Prenez garde ! Jamais domestique, après quatre ans de service, n'est sorti aussi riche du département de la Lozère. C'est à croire que vous l'avez défrayé de tout sans rogner un sou de ses gages. Là-dessus, il vous rend justice ; il dit lui-même avoir très-exactement reçu les 600 fr. que vous lui deviez... Lui deviez-vous quelque chose de plus?...

— Non, certainement, je ne dis pas cela, bredouilla le fermier, sentant qu'il s'enfermait de plus en plus et n'ayant que le choix des périls.

— D'ailleurs, si c'était, comme vous semblez le croire, un *entendu* entre Susanne et Perondi, pourquoi choisir cette histoire de corbeaux qui n'a pas le sens commun ? Et pourquoi cette histoire extravagante aurait-elle produit sur Matteo un effet aussi extraordinaire?... Je vous assure, Costerousse, que sa frayeur, sa pâleur, son angoisse, n'étaient pas jouées. Si vous l'aviez vu... comme je vous vois... vous diriez comme nous.

Le misérable, à bout de forces, ne savait que répéter :

— On veut me perdre !... on veut me perdre !

— Vous perdre ! dit le juge, dont l'impassibilité augmentait à mesure que Costerousse se troublait davantage. Mais qui donc ? Matteo ? Il avait l'air, je

le répète, plus épouvanté pour lui que pour vous. Susanne? Vous dites qu'elle vous hait; pourquoi cette haine? quel rapport avez-vous eu avec elle?... On vous représente comme vivant isolé dans votre ferme, communiquant le moins possible avec vos voisins... Susanne d'ailleurs n'était pas votre voisine... Pour haïr quelqu'un, il faut le connaître... Où et quand vous aurait-elle connu?

— Nulle part... jamais!... bredouilla Costerousse qui ne s'entendait plus parler. — Oh! pardon! fit-il en se reprenant, elle m'en voulait parce que je troublais ses rendez-vous avec Matteo!...

— Mais d'abord elle est bien peu capable de lier une idée à une autre, et un sentiment de haine à un sentiment d'amour. Ensuite, si elle tenait tant à se trouver seule avec Matteo, c'est qu'elle l'aurait aimé, et alors pourquoi dire des paroles, évoquer des images dont nous ne comprenons pas le sens, mais qui paraissent plus effrayantes pour ce Piémontais que pour vous-même?

Il y eut un silence.

La tête livide d'Anselme s'affaissait sur sa poitrine; il se débattait contre l'inconnu, et son intelligence succombait dans la lutte. Pourtant il sentit d'instinct que ce silence achevait de le perdre. Il releva son front moite de sueur, et s'efforçant de regarder en face les magistrats :

— Je ne suis qu'un pauvre ignorant, dit-il, un

esprit borné ; mais je suis allé cinq ou six fois aux audiences du tribunal, à Mende, et je n'ai jamais vu des corbeaux cités comme témoins par les avocats, les juges ou les procureurs du roi. Comment ! c'est pour ces oiseaux de malheur que vous retenez en prison un malheureux fermier qui ne demande qu'à retourner à sa charrue?...

M. de Ribière le laissait parler, et, en parlant, Costerousse dont les habitudes dissimulées et taciturnes se conciliaient avec certaines prétentions de beau diseur, Costerousse reprenait, non pas son aplomb, mais l'envie de parler encore, ne fût-ce que pour gagner du temps. Il lui semblait que chaque seconde de répit allait lui apporter une idée.

— Ce n'est point précisément ce détail inexplicable, lui répondit le juge sans hausser le ton, qui retarde votre mise en liberté... Non, la justice est trop sacrée, la mission des magistrats trop grave pour qu'ils s'arrêtent à de telles chimères...

Ces paroles auraient dû rassurer un peu Costerousse : elles l'inquiétèrent.

— Mais, d'un autre côté, aucun indice, si léger qu'il soit, ne doit être tout à fait perdu pour des hommes pénétrés de leurs devoirs... On fait quelquefois du chemin tout en marchant au hasard... Ce rêve insensé nous a conduits à des réalités palpables... Costerousse, connaissez-vous ceci?

Changeant brusquement de ton, mettant dans

sa voix et dans son geste une netteté froide et incisive, M. de Ribière plaça tout à coup sous les yeux du fermier le quadruple, les deux doublons et les quatre piastres d'or, que Susanne avait montrés la veille à Perondi.

Pour Costerousse, ce fut un coup de foudre ; mais du moins cette révélation soudaine lui laissait la ressource d'une dénégation absolue. Il s'y renferma après un moment de silence où sa terreur, en changeant de caractère, redoubla d'intensité.

— Vous ne connaissez pas ces pièces d'or ?

— Non... non... rien... je ne connais pas ! je ne comprends pas !...

— Et ceci, le connaissez-vous ? ajouta le juge, tirant de sa poche une feuille de papier, qu'il lut en appuyant sur chaque mot :

« Je certifie que le sieur Anselme Costerousse m'a payé, le 4 octobre 1826, une somme de trois cent trente francs dont il m'était redevable.

« Villefort, le 7 novembre 1826.

« ANDRÉ SERVAZ. »

Incapable d'articuler une réponse, le fermier parut interroger du regard le magistrat, dont chaque question ouvrait sous ses pas un nouvel abîme. Il se voyait menacé, pressé, démasqué, dans l'horrible situation du prévenu qui, décidé à ne rien dire, sent

que ses moyens de dénégation lui échappent l'un après l'autre, que ses juges sont sur la piste et possèdent peut-être déjà la vérité tout entière.

Il devenait évident pour lui que Matteo avait parlé; mais qu'avait-il dit? Où s'étaient arrêtés ses aveux? Et s'il avait risqué quelque explication mensongère, de quelle nature étaient ces mensonges? Comment répondre un mot, un seul mot, sans être à peu près sûr de se *couper* ou de se contredire?

Il était clair que, depuis quelques jours, peut-être depuis longtemps, une série de faits dont Anselme ne se rendait pas compte, mais dont les résultats visibles l'accablaient, avaient livré à la justice le fil que M. de Ribière tenait entre ses mains et qui le conduisait à la découverte des vrais coupables.

Quel rôle jouait Susanne dans cette nouvelle enquête?

Où en était Matteo, interrogé la veille, vis-à-vis de magistrats qui, pour lui arracher son secret, n'avaient eu probablement qu'à lui promettre une atténuation de peine, ou bien à exploiter sa superstitieuse terreur, son amour, son désespoir, sa haine contre son complice?

Tous ces sujets d'effroi, de doute, d'angoisse, passaient et repassaient devant les regards du malheureux fermier comme des visions de l'enfer ou de l'échafaud. Il devinait tout juste assez pour centu-

pler ses tortures ; pas assez pour improviser un système de défense au milieu de tous ces périls.

Silencieux, inflexibles, le regard froidement interrogateur, les deux magistrats prolongeaient cette scène muette, plus significative que les aveux, plus complètement vengeresse que les supplices.

A la fin, M. de Ribière rompit le silence :

— Puisque vous ne reconnaissez pas, dit-il à Costerousse, les objets que je vous montre, je vais venir en aide à votre mémoire. Ces pièces d'or espagnoles ont fait partie d'une somme assez considérable comptée, lors de la foire du Vigan, à un maquignon catalan, nommé Marianno Bedarès, en échange d'une somme équivalente en argent de France. L'échange s'est fait le 4 septembre, à huit heures du matin, entre Bedarès et votre valet Matteo Perondi. Quelques heures après, Matteo repartait pour votre ferme, emmenant un cheval vendu par Marianno et dont le prix — cinq cents francs, je crois — avait été prélevé sur la somme échangée. Quelques jours plus tard, vous vous êtes acquitté vis-à-vis de M. Claudet, votre propriétaire, à qui vous deviez deux rentes et qui disait parfois à ses amis et connaissances : « Je désespère d'être jamais payé. Costerousse n'a pas le sou, et il n'y a plus dans son grenier ni un sac d'avoine, ni un boisseau de seigle, ni une bottelée de sainfoin. » A la même époque, vous avez dépensé une centaine de francs pour faire répa-

rer les bâtiments de votre ferme, qui menaçaient ruine. Lamouroux, le maçon de Fontanes, a le compte des journées. La semaine suivante, vous vous présentiez un matin, chez maître Bérard, notaire à Villefort, et il recevait de vos mains une somme de trois cent trente francs dont vous étiez débiteur. Je rappelle un petit détail qui a sa valeur. Dans votre idée, c'était maître Bérard que vous aviez pour créancier. Quand vous avez appris que votre créancier véritable était, à votre insu, André Servaz, père de Susanne, vous avez pâli et tressailli. On vous a vu.

— Qui? le diable?... M. Bérard avait le dos tourné! s'écria Costerousse s'oubliant un moment dans un de ces accès de superstitieuse épouvante contre lesquels il essayait vainement de se roidir.

— Oui, le démon peut-être, reprit gravement le juge, s'il est vrai, comme on l'assure, que la Providence le force quelquefois de concourir à l'accomplissement de ses desseins. Vous comprenez maintenant ce que signifie le certificat d'André Servaz, que je viens de vous lire. Il a été exactement copié sur les registres du vieil André, lequel, comme vous savez, est un homme rangé. Voyons, Costerousse! j'ai consenti à intervertir les rôles. Au lieu de vous interroger, j'ai répondu et parlé. Vous voyez qu'il s'agit *cette fois* de faits bien réels, de

preuves bien palpables, et non plus d'une troupe de corbeaux passant à tire-d'aile. Vous n'avez qu'une chose à faire, un parti à prendre, un dernier moyen de sauver peut-être votre tête... Avouez!

— Avouer!... quoi?... balbutia Costerousse jouant l'ignorance, mais avec un inexprimable mélange de colère, d'accablement et de terreur.

— Que vous avez, le 28 novembre 1825, de complicité avec Matteo Perondi, assassiné Simon Vernou! dit le juge, qui fit retentir ces derniers mots comme un éclat de foudre.

— Jamais! jamais! On sait bien qui a commis le crime. L'homme a été jugé et condamné; le meurtrier, c'est Jacques Boucard!

— Jacques Boucard reviendra pour vous accuser et pour vous confondre! reprit M. de Ribière avec une froideur implacable. A défaut de Simon, que vous avez tué, c'est Jacques qui apparaîtra devant vous, et chacune de ses souffrances vous sera comptée comme un crime de plus. On ne sort pas du tombeau, mais on peut sortir du bagne!

— Ainsi, je suis arrêté, retenu en prison! fit Costerousse.

— Oui. Vous avez le temps de réfléchir avant de comparaître devant les jurés. C'est à vous de savoir si vous voulez essayer d'adoucir votre position par des aveux sincères ou l'aggraver encore par une série de mensonges.

Un instant après les gendarmes emmenaient Costerousse, pâle d'épouvante et de rage.

## XX

## TROIS MOIS APRÈS

Glissons rapidement sur les premiers incidents de l'audience où allaient être jugés Costerousse et Perondi.

Cette fois, une grande idée de réparation et de justice, un profond sentiment de pitié avaient remplacé le paradoxe romanesque, la curiosité frivole et l'emportement des passions populaires.

Les deux accusés, ainsi qu'on devait s'y attendre, étaient revenus à un système de dénégation absolue. Matteo n'était plus que l'ombre ou plutôt le squelette de lui-même. On eût dit une tête de mort où l'orbite des yeux eût été remplie par deux charbons ardents.

Costerousse et Matteo étaient assistés par deux avocats du barreau de Mende, maîtres Sorel et Bouignon.

La justice humaine aime peu les réhabilitations,

qui impliquent l'aveu d'une erreur. Aussi, sans effrayer plus que de raison M. de Ribière et M. Reverdon, les dénégations et le mutisme obstiné des accusés les inquiétaient quelque peu.

Cependant les dépositions de M. Bérard, notaire à Villefort, et de M. Claudet, propriétaire, produisirent un certain effet sur le jury; d'autant plus que les explications essayées par Costerousse au sujet du paiement de ses dettes furent pitoyables.

— Perondi, levez-vous! dit alors le président: comment possédiez-vous, au moment de votre arrestation, une somme triple de celles que vous aviez reçue de votre maître?

Perondi, ainsi interpellé, garda le silence.

Le président. — C'est bien; huissier, appelez le témoin Marianno Bedarès.

Grâce à des prodiges d'activité, M. d'Estérac, renseigné sur le domicile du Catalan par ses correspondants du Vigan et de Tarbes, l'avait déterminé à faire le voyage.

Marianno était arrivé la veille dans la soirée. A sa vue, les deux accusés ne purent réprimer un mouvement d'effroi.

Après les formules d'usage :

— Regardez bien, dit le président au témoin, l'homme qui est là sur ce banc... le plus brun, le plus maigre et le plus jeune... le reconnaissez-vous?

— Oui... quoiqu'il soit bien changé.

— Où l'avez-vous vu ?

— Au Vigan, à la dernière foire ; je lui ai vendu un cheval.

— Est-ce tout ?

— Non, monsieur.

— Dites-nous tout ce que vous savez.... Vous n'ignorez pas à quoi votre serment vous oblige ?

Cette déposition fut accablante. Maître Sorel, avocat de Perondi, comprit l'urgence d'une diversion. Tout était perdu s'il n'essayait un suprême effort pour soustraire les accusés à ce laminoir qui amincissait peu à peu les moyens de défense. Il avait de la verve, visait à l'esprit, et le mot pour rire ne l'effrayait pas, même en affaire criminelle.

Il se leva, et, penché vers le président, les mains appuyées sur son pupitre :

— On me permettra de faire observer, dit-il, que, si, l'an dernier, à pareille époque et à propos de la même affaire, le mot de *roman* a été souvent prononcé, nous voguons cette fois en plein conte fantastique. Voilà un homme menacé d'une condamnation capitale, parce qu'il a payé ses dettes!... En voilà un autre confronté avec un maquignon espagnol!... Je ne savais pas que les paroles de messieurs les maquignons fussent paroles d'Évangile!... Celui-ci, pour nous démontrer que nous sommes

d'affreux assassins, vient nous baragouiner des histoires de quadruples et de piastres. Tout cela est fantastique, romanesque, bizarre. Je cherche des preuves, et ne vois que des inductions et des hypothèses... Messieurs les jurés sauront apprécier... N'y a-t-il pas aussi, poursuit maître Sorel en accentuant encore plus l'intention railleuse, n'y a-t-il pas aussi une légende de corbeaux, propre à figurer avec succès dans un mélodrame? Je m'étonne qu'on ne nous en ait pas encore parlé, ou mieux encore que ces oiseaux fatidiques ne soient pas déjà venus battre de l'aile contre les vitres de cette fenêtre... Ce serait un témoignage en l'air; mais les autres, à vrai dire, ne me semblent pas beaucoup plus solides.

Cette tentative de plaisanterie eut peu de succès, et la gaieté de M. Sorel parut trop forcée pour être très-communicative.

Marianno Bedarès n'avait plus rien à dire. Susanne commença sa déposition.

## XXI

Cette déposition se fit au milieu d'un religieux silence, qu'interrompaient seulement, de temps à autre, des murmures d'étonnement et d'émotion.

Elle raconta tout ce que nous avons déjà narré au lecteur; la simplicité modeste de son récit ajoutait encore à l'effet. C'était, dans l'auditoire, à qui admirerait le plus l'énergie de cet amour, l'héroïsme de ce dévouement; on se sentait également attendri de l'intensité de ces souffrances et de ces prodiges de volonté, de persévérance et de logique.

Rapportant tout à Dieu, elle ne s'attribuait l'honneur ni de ses calculs, ni de ses efforts, ni de ses découvertes, et ce pieux enthousiasme trouvait un écho dans toutes les âmes.

En retraçant ainsi, une à une, toutes les phases qui l'avaient conduite du soupçon à l'évidence, Susanne était debout, en pleine lumière, le front haut, ses yeux limpides attachés sur le président, qui interrompait parfois sa déposition en l'interrogeant avec une paternelle bienveillance.

Parfois aussi, elle levait les yeux vers la tribune, et son regard y rencontrait madame de Ribière qui lui souriait, et Marie qui lui tendait ses petites mains.

Jamais Susanne n'avait paru si belle ; elle n'était plus en deuil, et quoique sa mise fût très-simple, on eût dit une résurrection de sa beauté, ravivée par l'espérance et le bonheur. Tout le monde était frappé du rayonnement de ses traits, de la fierté de son attitude, de l'autorité de sa parole. Si les magistrats et l'aristocratie des tribunes se laissaient prendre à ce prestige, on devine quelle irrésistible fascination il exerçait sur les imaginations populaires.

Chaque fois que Susanne, dans sa déposition, avait à parler de Matteo Perondi, sa figure prenait une indicible expression de mépris et de dégoût. Elle ne semblait pas même lui faire l'honneur de le haïr ou de le maudire. Son geste, son regard, son accent, son silence même, exprimaient un sentiment plus écrasant que la haine, inspiré par un être plus vil encore qu'un assassin.

Dans toutes les classes de la société, comme dans toutes les situations de la vie, les femmes ont le secret de ces regards insultants, de ces paroles ou de ces réticences incisives qui ravalent un homme au-dessous de la bête.

Susanne n'épargna à Matteo aucune de ces bles-

sures. Elle répéta devant cette foule tout ce qu'elle avait dit en présence du juge d'instruction. En même temps, ses grands yeux noirs, dont elle connaissait la puissance, fixés sur le misérable, le clouaient sur son banc, les lèvres blêmes de rage, la tête courbée sous le poids de la honte.

A travers cette ivresse de désespoir, Susanne lui apparaissait splendide, radieuse ; les témoignages du sentiment enthousiaste qu'elle excitait dans tous les rangs de l'assemblée arrivaient confusément à son oreille.

Quand elle eut fini, le président lui dit avec un affectueux sourire :

— Ainsi, vous étiez bien réellement, le 28 novembre 1825, à sept heures du matin, dans la maison de Jacques Boucard ?

— Oui, monsieur le président.

— Vous venez de nous expliquer pourquoi, devant le jury, vous avez cru devoir rétracter votre première déclaration, démentie d'ailleurs par Jacques. Ce démenti, dont les honnêtes gens doivent lui savoir gré, lui a été dicté par son amour même. Il a voulu que, dans son malheur, votre réputation du moins pût rester intacte... C'était bien, très-bien. Mais aujourd'hui, dans la situation nouvelle qui vous est faite à tous deux, croyez-vous qu'il persisterait dans sa dénégation?...

— Je ne le pense pas, répondit-elle.

Et une expression plus vive encore d'amour et de confiance illumina son visage.

— Nous allons le savoir, reprit le président. J'ai usé de mes pouvoirs discrétionnaires pour le faire citer à cette barre... Huissier, introduisez Jacques Boucard.

Personne ne s'attendait à voir Jacques. Dans cette foule, surexcitée déjà par les péripéties du procès et par la présence de Susanne, il se fit, à l'appel de ce nom, un mouvement extraordinaire. Pour les accusés, ce fut quelque chose de semblable à l'apparition du spectre de Simon.

Jacques entra; mais il n'était pas seul, et on put alors s'expliquer pourquoi M. d'Estérac n'avait pas paru au commencement de la séance et pourquoi il s'était absenté depuis quelques jours. Jacques avait à sa gauche le garde général, à sa droite l'abbé Vernier, aumônier du bagne de Toulon.

L'ancien soldat et le vieux prêtre avaient voulu lui donner cette preuve d'estime et couvrir de l'autorité de leur caractère et de leur nom ce que sa situation offrait encore d'indécis et d'humiliant. Leur nom signifiait honneur, loyauté, vertu, charité. Sous cet abri, qu'importait à Jacques sa casaque rouge, que la justice allait déchirer?

M. d'Estérac était allé lui-même à Toulon. Il n'avait voulu laisser à personne le soin de s'entendre avec le commissaire du bagne pour tous les détails

du départ et du voyage. Quelques heures lui avaient suffi pour gagner l'amitié de l'abbé Vernier, et quand celui-ci, au dernier moment, lui avait dit :

— Je pars avec vous... Oh ! ne me remerciez pas ! je trouve si rarement l'occasion de me dévouer à d'honnêtes gens...

— Ma foi, monsieur l'abbé, avait répliqué M. d'Estérac avec sa sympathique brusquerie, je vous en aime et vous en admire davantage ; mais je vous dirai presque que je m'y attendais.

Dès ce moment, tout affront, on le comprend, était devenu impossible. Sur la route, à chaque halte, Jacques n'avait recueilli que des paroles encourageantes, rencontré que des regards attendris.

Les gendarmes eux-mêmes, qui l'accompagnaient pour la forme, s'étaient tenus à l'écart, bornant leur rôle au strict nécessaire. Si quelque curieux les interrogeait, ils racontaient ce qu'ils savaient de l'affaire, et comment Jacques, suivant toute probabilité, était innocent et allait être réhabilité.

La journée était froide ; la plus grande partie du voyage s'était faite par une nuit plus froide encore. Jacques, en entrant dans la salle, avait sur les épaules un ample *caban* de pêcheur, qui l'enveloppait presque en entier et dont le large capuchon se rabattait sur sa tête.

A peine entré, il se dépouilla du *caban* ; le capuchon tomba, et Jacques parut à tous les regards

dans le costume complet du forçat ; bonnet de laine verte, casaque rouge, pantalon jaune.

Il n'y avait là rien que de très-simple, et pourtant, à cette vue, un cri de douleur, de surprise et de pitié s'échappa de toutes les poitrines ; le président, aussi ému que les spectateurs, oublia de rappeler le public au silence.

Le bruyant contraste de ces témoignages d'estime avec cette livrée de misère et d'opprobre, fut pour Jacques une première réparation, un premier triomphe.

Mais quel que dût être pour lui le vague sentiment de cette *antithèse*, il s'absorba tout entier dans une émotion assez puissante pour le rendre indifférent à toutes les autres. Ses yeux venaient de rencontrer ceux de Susanne.

Ce qu'il y eut d'amour dans ce regard, qui saurait le dire ? Il faudrait, pour pouvoir en donner une idée, aimer comme ils s'aimaient, souffrir comme ils avaient souffert.

La séance était restée interrompue pendant un quart d'heure. Quand elle fut reprise, le président dit à Jacques, avec une expression de sympathie qui le plaçait d'avance au-dessus de l'humiliation légale :

— Je ne puis vous déférer le serment, puisque vous êtes encore sous le coup d'une condamnation ; c'est à titre de simples renseignements que je recevrai vos réponses.

— Je suis prêt, dit simplement Jacques.

— J'ai d'abord à vous interroger sur deux détails secondaires, mais qui ont leur importance. Aviez-vous l'habitude, en sortant pour faire votre tournée du matin, de laisser ouverte, derrière la maison, la fenêtre qui donne sur un massif d'arbres verts?..

— Oui, monsieur, répondit Jacques avec une naïveté que son costume rendait plus touchante; cela donnait de l'air, et je ne craignais pas les voleurs...

— Bien. Maintenant, accusé Costerousse, levez-vous. Étiez-vous au cabaret de la *Coucourde* le soir et au moment où Jacques Boucard refusa le verre de vin que lui offrait Simon Vernou?

— Non, monsieur, balbutia l'accusé.

— Jacques Boucard, reprit le président, recueillez bien vos souvenirs. N'avez-vous pas vu, ce soir-là, Anselme Costerousse dans le cabaret?

— Pardon, monsieur le président, je l'y ai vu... Je m'en souviens parfaitement. J'étais au désespoir... Je croyais Susanne perdue pour moi... Il me semblait que tout le monde parlait et riait de mon chagrin; j'étais allé m'asseoir seul, tout au fond, près de la trappe qui s'ouvre sur l'escalier de la cave... Costerousse et le Piémontais étaient là, près de moi, assis à une table... Je me rappelle même fort bien qu'ils parlaient entre eux à voix basse en me regardant.

— Costerousse, qu'avez-vous à dire?

— Cet homme se trompe, répondit le fermier:

— Huissier, faites revenir les premiers témoins.

Pierre Vialat, Chaquignon, Vincent, Queyranne, entendus de nouveau, déclarèrent tous qu'Anselme et Matteo avaient été vus, le 27 au soir, dans le cabaret, et qu'il s'y étaient constamment tenus en dehors du groupe où l'on buvait à la santé de Simon.

Ces deux détails, auxquels personne n'avait songé lors du premier procès, ajoutèrent une nouvelle force aux preuves morales qui condamnaient d'avance Anselme et Matteo.

Alors, redoublant de gravité et s'adressant à Jacques :

— A présent, nous avons, dit le président, à revenir sur un fait qui a ému le public et influé sur l'opinion des jurés aux assises de février 1826. Boucard, c'est encore un renseignement que nous vous demandons. Quand vous avez été arrêté, lorsque, après votre premier interrogatoire, les magistrats ont interrogé Susanne Servaz, elle a répondu qu'elle était chez vous, avec vous, à l'heure où le meurtre avait été commis. Ne voulant pas profiter du bénéfice de l'alibi que vous assurait cette déclaration, vous lui avez donné un généreux démenti. Plus tard, devant le jury, vous n'avez pas eu à contredire Susanne; c'est elle qui, sommée de répondre, s'est

rétractée. Maintenant les situations sont changées ; la lumière s'est faite sur bien des points obscurs. Persistez-vous encore à dire que, ce jour-là et à cette heure, Susanne Servaz n'était pas chez vous ?

Jacques eut un instant d'hésitation ; il se tut ; son regard interrogeait Susanne. Aussitôt la jeune fille se rapprocha de lui ; elle effleura légèrement de ses doigts la casaque rouge, comme pour la purifier en la touchant. Puis, par un mouvement plein de chasteté et de tendresse, prenant dans sa main celle de Jacques, elle lui dit :

— Réponds maintenant !

Ce fut comme l'amoureux accord des deux moitiés humaines du banquet de Platon, qui se rejoignent au ciel et se fondent en une seule âme après leur long exil.

— Oui, dit Jacques, elle venait, au risque d'être vue et déshonorée, me prier de ne pas m'abandonner à la violence de ma nature, de ne pas chercher querelle à Simon Vernou...

— Oui, reprit Susanne, j'étais allée le trouver pour lui dire que je l'aimais, comme je lui répète aujourd'hui qu'il est toute ma vie et toute ma force !

En ce moment, un cri horrible retentit au banc des accusés. Un grand mouvement se fit dans la foule : avocats, huissiers, gendarmes, se pressaient déjà autour de Matteo tout ensanglanté.

Il venait de se frapper, à la poitrine et au bas-ventre, de deux coups de ce couteau qu'il avait su, lors de son arrestation, dérober à tous les regards, et que, malgré la surveillance de ses gardiens, il avait réussi à tenir caché sous ses vêtements.

L'audience fut aussitôt suspendue.

Dix minutes après, le président des assises et ses deux assesseurs, le chef du jury, le procureur du roi et le juge d'instruction, étaient réunis dans la cellule de Matteo, couché sur son grabat.

Un médecin sondait ses plaies ; l'aumônier de la prison, assisté de l'abbé Vernier, suivait l'opération d'un regard plein de sollicitude et de charité.

— Il n'en a pas pour deux heures, dit tout bas le médecin au prêtre ; le poumon est atteint ; le sang va s'y porter et l'étouffera.

— Mon enfant, dit alors l'abbé Vernier, je suis l'aumônier du bagne, et...

— Eh bien, alors, murmura Matteo avec un ricquement effrayant, je suis votre paroissien... Que voulez-vous de moi ?

— J'ai l'habitude, reprit doucement l'abbé, d'entendre tous les accents du désespoir ; mais je sais aussi qu'il n'y a un peu de consolation et d'apaisement que pour les âmes qui consentent à m'écouter.

— Non ! non ! répétait Perondi, une écume sanglante à la bouche.

— Voyons, Matteo, dit à son tour l'aumônier de la prison, vous êtes mal, très-mal, près de votre fin peut-être... Jusqu'ici vous n'avez rien voulu avouer. Vous venez d'ajouter le suicide à vos fautes, à vos crimes. Si vous voulez que nous puissions vous absoudre et que Dieu vous pardonne, c'est par un aveu complet qu'il faut mériter cette grâce...

— Je souffre trop, bégaya le Piémontais.

— Que sont vos souffrances présentes, comparées aux tortures de l'enfer ?

— Ah ! je les préfère à ce supplice ; voir Jacques et Susanne ensemble !

Les deux prêtres échangèrent un douloureux regard.

— Que faire ? dit tout bas l'aumônier de la prison. Il y a là pourtant une âme à sauver !...

— Attendez ! fit l'abbé Vernier ; nous avons des Italiens au bagne de Toulon. Je sais comment il faut leur parler.

Puis se rapprochant du grabat où Matteo se torturait dans d'affreuses convulsions :

— Malheureux, lui dit-il, s'inspirant, à son insu peut-être, des sublimes tercets du Dante, vous croyez donc qu'une fois mort, une fois damné, vous ne verrez plus Jacques et Susanne?... Ah ! ce sera, au contraire, votre châtimement ; vous les verrez sans cesse, et la vue de leur bonheur sera votre torture !

Sous la menace du prêtre, Matteo s'agita, en pous-

sant de sourds gémissements, sur sa pailleasse sanglante. Il regarda l'abbé Vernier d'un œil terrifié et lui dit à demi-voix :

— Et, pour éviter ce supplice, que faut-il faire?...

— Tout avouer, et vous repentir.

— Avouer... avouer... à quoi bon? Vous savez tout.

— Parlez comme si nous ne savions rien... Votre pardon est à ce prix... C'est vous qui, de concert avec Costerousse, avez assassiné Simon Vernou?

— Oui.

— Pour avoir la somme qu'il portait constamment sur lui, dans sa ceinture?

— Oui... la misère était dans la ferme... Mes gages n'étaient pas payés... Costerousse était insolvable.

— Et quand vous vîtes cette rivalité entre Simon et Jacques, il vous parut bon d'en profiter?

— Oui.

— La ceinture, c'est vous qui l'avez jetée sous la commode de Jacques?

— Oui, en me hissant sur les épaules d'Anselme pour entrer par la fenêtre ouverte.

— C'est bien... nous savons le reste; votre condamnation d'ailleurs vous semblait inévitable, puisque vous vous êtes frappé.

— Ce n'est pas cela! ce n'est pas cela! fit Matteo, dont la voix ressemblait déjà à un râle d'agonisant.

— Qu'est-ce donc ?

— Ah ! le bain, l'échafaud, l'enfer, plutôt que de les voir ainsi... comme je les ai vus... La main de Susanne dans la main de Jacques... les yeux dans ses yeux... Ah ! tuez-moi ! la mort ! la mort !

— Matteo, reprit l'abbé Vernier en lui montrant un crucifix, ne songez plus qu'à Dieu et à votre âme...

— Mon Dieu ! oui... mon Dieu !... je souffre, j'étouffe, murmurait le moribond qui ne parlait plus qu'avec d'horribles efforts.

— Et les corbeaux, Matteo, les corbeaux ? s'écria à son tour M. de Ribière, paraissant tout à coup entre les deux prêtres et se penchant sur le blessé.

— Les corbeaux ! répéta celui-ci, se redressant sur son grabat, les yeux égarés, la face déjà couverte des mortelles pâleurs ; les corbeaux ! ah ! ils sont là !... Je les vois ! poursuivit-il en fermant ses yeux envahis par les froides ténèbres ; les voilà ! ils passent, ils passent... Simon va mourir... il est étendu par terre, là-bas, là-bas... au *clos du Capélan*... il les aperçoit... *Li graïo lou diran !*... Ces mots, que j'ai recueillis avec son dernier souffle, qui donc les a entendus ? qui les a répétés ?... Ah ! Dieu !... Susanne... Satan... je meurs...

Ce fut tout : il y eut encore une convulsion, un soupir, un râle, un souffle... puis, ce visage crispé se pétrifia dans l'immobilité de la mort.

## XXII

Trois mois après cette effroyable scène, le 25 mai, toute la population de Fontanes et des fermes voisines se pressait en habits de fête sur la route de Mende à Villefort.

Les visages exprimaient un mélange d'attendrissement et de gaieté. Le pays que nous avons essayé de décrire et dont la tristesse s'est si souvent associée aux phases douloureuses de notre récit, paraissait transformé. Le printemps y répandait ses trésors de lumière, de chaleur et de verdure.

Les bruyères roses, les cityses aux grappes d'or, les genêts et les clématites aux parfums de miel, étaient en pleine floraison; une brise caressante murmurait doucement à travers les pins et les mélèzes, et s'imprégnait de leurs senteurs salubres. Les oiseaux babillaient dans les buissons d'aubépine. La nature entière semblait partager la joie des habitants.

La maison forestière servait de centre et de point de mire à cette joyeuse affluence. Elle aussi, on eût dit qu'elle prenait sa part de l'allégresse commune.

Elle était nette et reluisante, ensoleillée et fleurie comme ces chalets de l'Oberland dont elle rappelait les formes pittoresques. Là, se trouvait Susanne entre son vieux père et le juge d'instruction; là, madame de Ribière et Marie, aidées des jeunes filles du village, avaient réuni dans un gros bouquet toutes les fleurs aimées de Susanne, — ces fleurs qui ont joué un rôle dans le drame dont nous avons vu le dénouement.

Susanne était pâle et tremblante, plus tremblante et plus pâle qu'aux jours où elle avait affronté la fureur populaire, comparu devant les juges ou bravé le péril de ses rencontres avec Matteo.

De la maison, on entendait dans le lointain des cris de fête et des chansons. Bientôt, un grand bruit se fit dans la foule; des *vivats* se mêlèrent aux chants et aux clameurs, et M. de Ribière, mettant le pied sur le seuil, aperçut M. d'Estérac qui accourait au grand trot de sa jolie jument limousine.

— Je le précède et je vous l'annonce, s'écria-t-il en mettant pied à terre et en tendant la main à Susanne. Le voici : j'arrive en éclaireur...

— Dieu soit loué! répondit madame de Ribière en embrassant son frère avec effusion, et bénie soit l'inspiration qui t'a déterminé à partir pour Paris, le lendemain même de la condamnation de Costerousse!... Après les aveux de son complice, cette

condamnation à mort était inévitable; mais que de lenteurs on pouvait redouter encore!

— Oui, repartit gravement M. de Ribière, la justice est récalcitrante quand il s'agit pour elle de confesser une erreur. A-t-elle tort? L'humanité dit oui, la société dit non.

— Armé de la lettre du procureur général et de celle du premier président, reprit M. d'Estérac, je n'ai pas eu de peine à me faire admettre chez le garde des sceaux; j'ai été accueilli par quelques hauts personnages. Il m'a été facile d'éveiller en eux la curiosité, l'émotion, le sentiment d'une grande injustice à réparer, d'une grande infortune à adoucir, d'un dévouement héroïque à récompenser...

— Oui, oui, interrompit le juge d'instruction, tu as fait des prodiges. En trois mois, double pourvoi en cassation, cassation des deux arrêts, comme inconciliables; renvoi des deux condamnés devant une nouvelle cour d'assises désignée par la cour suprême, et là acquittement de l'un et condamnation définitive de l'autre. Encore une fois, pour que tout cela ait pu se faire en si peu de temps, il faut que... tout Paris pour Susanne ait eu les yeux de Jacques!...

— Je ne dis pas le contraire, et, si notre belle Susanne fût venue avec moi, elle eût été, je n'en doute pas, fort à la mode dans les salons où j'ai raconté ses infortunes. L'essentiel est fait; Jacques

nous arrive acquitté par la cour d'assises du Gard, non-seulement lavé de toute tache, mais ennobli par son malheur et avec une sorte d'aurole.

Au même instant, une immense clameur, mêlée de détonations d'armes à feu, s'éleva sur la route.

Les jeunes gens, qui attendaient Jacques à l'angle formé par le grand chemin et par le sentier aboutissant à la maison forestière, s'élancèrent à sa rencontre, et, cinq minutes après, il paraissait lui-même sur la terrasse, où l'attendait Susanne, entourée de ses amis.

Il y eut là un moment indéfinissable. Sans force contre son émotion, Jacques fut obligé de s'appuyer sur M. d'Estérac; mais bientôt, retrouvant toute son énergie, il ouvrit ses bras à Susanne, qui vint y tomber en pleurant.

Elle n'était pas seule à pleurer; des larmes coulaient de tous les yeux. On s'embrassait, on souriait, on échangeait au hasard des paroles entrecoupées... A quoi bon essayer de peindre ce moment que le souvenir des douleurs passées rendait plus enivrant encore? Le bonheur, on l'a dit, ne se raconte pas. Il semble si peu fait pour le cœur de l'homme, que, pour l'accepter ou y croire, on veut le voir glisser avec la légèreté du souffle ou l'indécision du rêve.

Quand le romancier n'a plus qu'à marier ses héros, son livre est fini. Quand les personnages d'un

drame n'ont plus de malheurs à subir, le rideau tombe.

— Mes amis, dit M. d'Estérac avec sa brusquerie cordiale aux hommes et aux femmes qui se pressaient en foule autour du Réhabilité, je vous convie d'avance aux noces de Jacques et de Susanne. Ce jour-là, vous serez mes hôtes. Sur cette terrasse, au beau soleil de juin, nous établirons, dans une quinzaine de jours, des tables assez grandes pour nous y asseoir tous. Tous nous boirons à la santé des mariés, et je vous donnerai l'exemple. Pour aujourd'hui, une bonne poignée de mains, une dernière embrassade, et bonsoir!... Jacques et Susanne ont tant de choses à se dire!... Seulement, il ne vous est pas défendu d'aller finir la journée chez cette bonne grosse *Coucourde*... Buvez! riez! dansez! c'est moi qui paye...

Les vivats redoublèrent.

Avant de s'éloigner, les principaux habitants du village voulurent serrer encore une fois la main de Jacques. Ils étaient tous là, Vincent, Chaquignon, Queyranne, Étienne; tous ceux qui l'avaient le plus rudement dénoncé.

— Pas de rancune, n'est-ce pas, Jacques?

Et ils lui tendaient leurs mains calleuses.

— De la rancune, mes amis? répliquait-il, les larmes aux yeux. Dieu merci! vous savez bien que ce n'était pas vous... c'était le diable!

Bientôt les hôtes de la maison forestière se retrouvèrent seuls, avec le vieil André Servaz, qui ne savait trop quelle figure faire, mais qu'encourageaient de bonnes paroles.

Il était quatre heures du soir. La sérénité du ciel répondait à l'apaisement des âmes. Une impression de recueillement et de bien-être succédait peu à peu aux émotions et au bruit. Les cœurs s'ouvraient avec délices au charme de cette saison, aux douceurs de cette journée. Un coin du ciel bleu souriait entre l'auvent de la maison et l'épaisseur des arbres verts. Sous ce dôme plein de gazouillements d'oiseaux et de bourdonnements d'abeilles, des jeux de lumière et d'ombre changeaient en paillettes d'or les atomes de poussière. En s'égarant au delà de ces premiers plans d'un ton chaud et solide, le regard des acteurs de cette paisible scène errait sur les collines boisées et sur les lointains, baignés dans la brume.

— Voilà votre maison ! dit M. d'Estérac à Jacques et à sa fiancée. C'est ici que vous habiterez après votre mariage. Je reviendrai m'y reposer après chacune de mes tournées ; notre chère Susanne ne refusera pas, j'en suis sûr, de me faire cuire une omelette ou un civet de lièvre.

— O monsieur le garde général, notre reconnaissance...

En ce moment, on vit paraître au bout du sentier

le facteur rural, cet humble personnage dont l'importance, dans certaines situations de la vie, prend des proportions extraordinaires. On le reconnut à sa blouse bleue lisérée de rouge, à son bâton, à son pas allongé, à sa gibecière de cuir noir ; il en tira deux lettres ; l'une, de Paris, pour M. d'Estérac ; l'autre, de Mende, pour M. de Ribière.

La lettre adressée à M. d'Estérac était enfermée dans une vaste enveloppe à cachet rouge et à physiologie ministérielle.

Il l'ouvrit, lut les premières lignes et poussant un cri de joie :

— Mes amis, mes bons amis, dit-il, ne m'appellez plus garde général !... Voici ce que m'écrit le directeur des eaux et forêts, un homme charmant, un de ceux que j'ai le mieux réussi à passionner en racontant votre histoire. Il est fort bien en cour, au mieux avec le vénérable M. Desèze, premier président de la cour de cassation... Si notre pourvoi a marché avec cette rapidité féérique, c'est à lui que nous le devons... Écoutez...

« Monsieur,

« L'histoire de Jacques Boucard et de Susanne, racontée en haut lieu, a fait verser quelques-unes de ces belles larmes qui ne restent jamais stériles. Était-ce donc assez d'une réhabilitation pure et simple ? non ; il fallait un dédommagement et une récompense.

« Jacques Boucard est nommé garde forestier, et le roi lui accorde, sur sa cassette particulière, une pension de mille francs. »

— Hé! hé! père André, dit M. d'Estérac en s'interrompant; la bonté du roi vient d'égaliser les fortunes... Jacques est maintenant aussi riche que Susanne!

Le vieux mercier bredouilla quelques mots intelligibles. Était-ce pour exprimer son contentement, s'humilier de ses anciens refus ou protester de son dédain de fraîche date à l'endroit de la question d'argent? On ne le sut pas, et on s'inquiéta peu de le savoir.

M. d'Estérac reprit sa lecture.

« ... Une pension de mille francs. Pour que cette bonne nouvelle soit encore plus agréable à Jacques, elle lui sera donnée par M. d'Estérac, inspecteur des eaux et forêts du département de la Lozère.

« Votre nomination a été signée ce matin. Le titulaire actuel passe, avec les mêmes fonctions, dans le département des Hautes-Alpes... »

— Sais-tu, mon brave Jacques, que tu m'as décidément porté bonheur, et qu'en allant à Paris pour faire tes affaires, j'ai joliment fait les miennes?

« ... Des Hautes-Alpes. Veuillez, monsieur, voir dans mon empressement à vous annoncer cet acte de justice, une preuve de mon estime personnelle et

de l'intérêt très-vif que vous m'avez inspiré pour vos protégés.

« A ce propos, je dois vous dire que, malgré la mobilité proverbiale de l'esprit parisien, nos salons s'intéressent toujours à la belle et héroïque Susanne. M. Favernay vient d'en faire l'expérience d'une façon assez piquante. Il était venu récemment à Paris, pour tâcher de neutraliser par son beau langage et ses protecteurs influents le tort que pourrait bien faire à son avenir le dénouement du procès de Mende. Madame de S..., la femme du garde des sceaux, est une excellente musicienne, fort spirituelle et un peu malicieuse. Un soir, elle a proposé à M. Favernay de le conduire dans sa loge, aux Italiens. Voilà notre homme enchanté, ravi, redoublant ses effets de cravate blanche... Et savez-vous ce qu'on lui a fait entendre? La *Gazza ladra*, chantée par madame Malibran. Elle est sublime dans le rôle de Ninette, et nous sommes tous plus ou moins, jeunes et vieux, amoureux d'elle.

« Naturellement, la loge de madame de S... ne désemplissait pas; elle avait sans doute donné le mot à quelques-uns de ses habitués; car, à chacune de ces scènes pathétiques où la grande artiste soulevait des transports d'enthousiasme : « Mais, c'est « Susanne Servaz ! disait l'un. — Je suis sûr, murmure un autre, que Susanne ressemble à madame « Malibran. — Qu'en dites-vous, monsieur Favernay?

« Vous êtes en mesure de nous renseigner, répliquait « madame de S... avec un gracieux sourire ; y a-t-il « vraiment quelques traits de ressemblance ? » Vous voyez d'ici la figure du *questionné* ; là se bornera probablement sa pénitence ; mais pour un avocat-général croisé de dandy et de dilettante, elle a été rude.

« Agréez, monsieur, etc. X...

« P.-S. Le pourvoi d'Anselme Costerousse a été rejeté mardi dernier par la cour de cassation. La grande expiation était nécessaire : il n'est pas donné suite au recours en grâce. »

— De quel jour est datée cette lettre ? dit M. de Ribière, après avoir lu rapidement celle qui lui était adressée.

M. d'Estérac regarda la date :

— Du 16 mai... Et nous sommes au 25 ! Les bonnes nouvelles marchent lentement, et les facteurs ruraux n'ont pas encore des bottes de sept lieues !

— Du 16 ! et le rejet est du 12... Je n'ai plus à m'étonner de ce que m'écrit de Mende notre procureur du roi.

Voici sa lettre :

« Mon ami,

« L'exécution de ce malheureux a lieu demain ; vous jugerez sans doute votre présence nécessaire ;

mais que ceux et celles que vous aimez se tiennent éloignés de ce lugubre spectacle !

« Votre dévoué,

« REVERDON. »

— Ma sœur, reprit M. d'Estérac, et toi, Jacques, et vous, Susanne, vous ne bougerez pas d'ici jusqu'à la fin de la semaine !

— Marie, dit alors madame de Ribière, les yeux fixés sur Susanne ; mets-toi à genoux, joins tes petites mains, et répète après moi la prière que je vais te dire.

Marie obéit. Susanne avait compris le regard de madame de Ribière ; après un moment d'hésitation plus rapide que l'éclair, elle s'agenouilla à côté de Marie.

Jacques, M. d'Estérac et le juge se découvrirent.

Le soleil venait de disparaître derrière les cimes de la Margeride ; le vent était tombé. Dans ces premiers silences du soir, l'imagination croyait entendre ce que l'oreille n'entendait pas ; au loin, de l'autre côté de la route, des bruits de scie et des coups de maillet dressant la machine sinistre...

Et là, sur cette terrasse entourée de verdure, en face de ce beau ciel, sous le regard attendri de Jacques, la mère, la jeune fille et l'enfant prièrent comme une seule âme

— Mon Dieu ! dirent-elles, vous avez été juste et bon pour l'innocent... soyez miséricordieux pour les coupables... Ne repoussez pas notre humble prière. Mon Dieu, faites grâce ! La victime de Perondi et de Costerousse vous prie pour les assassins de Simon Vernou !

FIN









